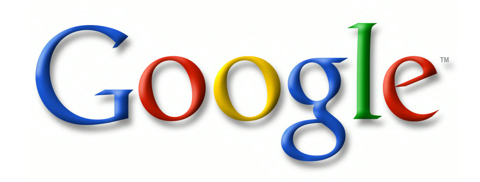
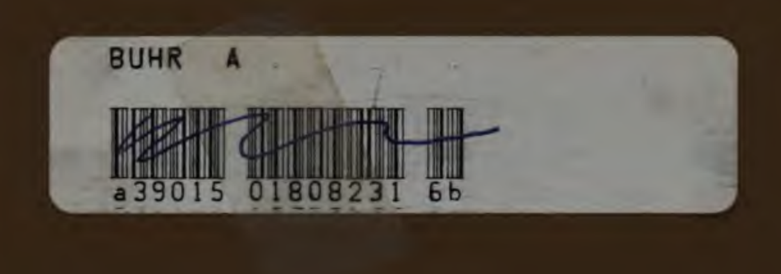
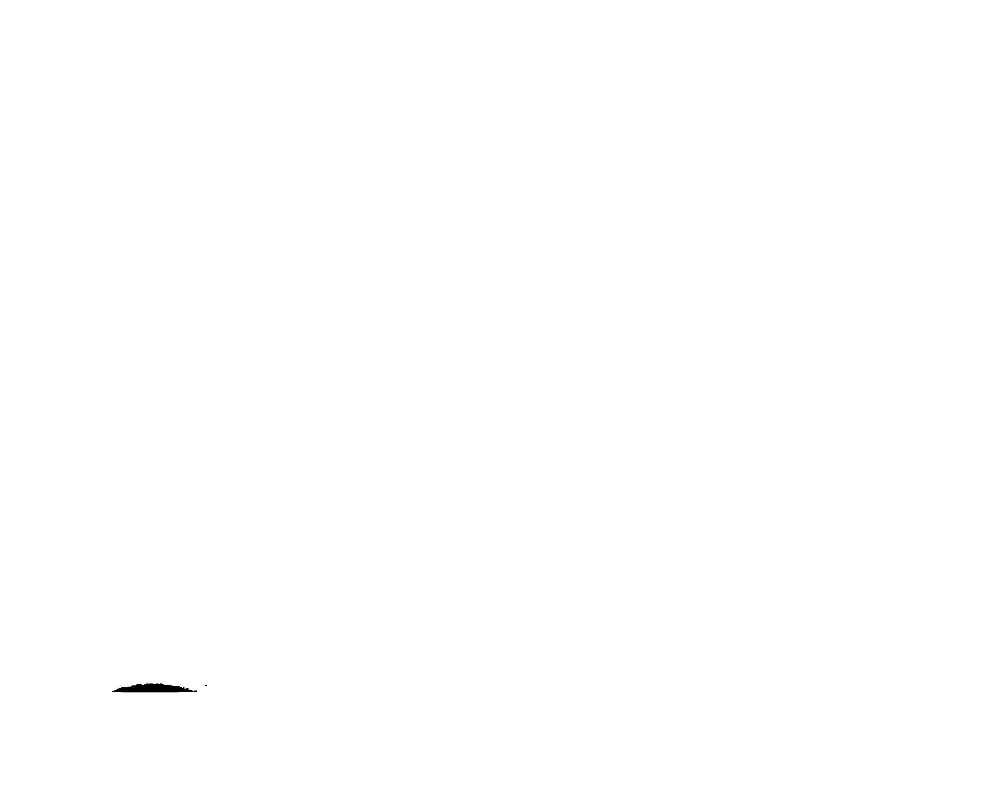




BUHR A
a39015 01808231 6b


THE UNIVERSITY OF MICHIGAN · LIBRARIES
1817
M







MÉMOIRES

D'UNE

FEMME DE QUALITÉ

SUR

LOUIS XVIII.

IMPRIMERIE DE LACHEVARDIERE,
RUE DU COLOMBIER, N° 30, A PARIS.

MÉMOIRES

D'UNE

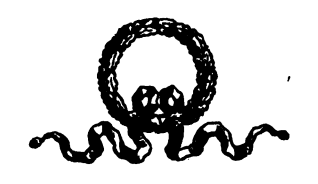
FEMME DE QUALITÉ,

SUR

LOUIS XVIII,

Sa Cour et son règne.

TOME PREMIER.



PARIS,

Mame et Delaunay-Vallée, Libraires,

RUE GUÉNÉGAUD, Nº 25.

1829.

IMPRIMERIE DE LACHEVARDIERE,
RUE DU COLOMBIER, N° 30, A PARIS.

MÉMOIRES

D'UNE

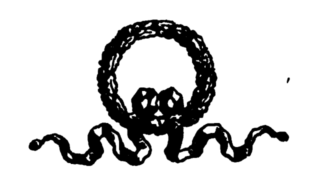
FEMME DE QUALITÉ,

SUR

LOUIS XVIII,

Sa Cour et son règne.

TOME PREMIER.



PARIS,

Mame et Delaunay-Vallée, Libraires,

RUE GUÉNÉGAUD, N° 25.

1829.

LETTRE DE L'AUTEUR AUX ÉDITEURS

(SERVANT DE PRÉFACE).

MESSIEURS,

Lorsque, après avoir lu le manuscrit de mes Mémoires, vous voulûtes bien consentir à les publier, vous me fîtes observer que vous n'en partageriez la responsabilité qu'à la condition qu'ils seraient soumis à une censure préalable. Ma vanité de femme-auteur fut mise de côté, bien qu'il m'eût été facile d'opposer à cette défiance d'honorables éloges sur mon style et mon esprit. Je fis honneur de ces suffrages à la galanterie de mes amis, et vous au-

son de mes Mémoires me montrer, grâces à vous, meilleure que je ne suis ; mais je vous préviens que je ne saurais consentir à de semblables mutilations ou interpolations.

J'ai promis de tout dire, je tiendrai ma parole.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma parfaite considération, etc., etc., etc.

O..., C^sse^ DU.....

MÉMOIRES

D'UNE

FEMME DE QUALITÉ

SUR LOUIS XVIII,

SA COUR ET SON RÈGNE.

CHAPITRE PREMIER.

Pourquoi ces mémoires sont écrits.—1789.—Première émigration.— Les Polignac. — Les emblèmes. — Conversation de mon père avec *Monsieur*. — Avec la reine. — Bertrand de Moleville. — Lettre de *Monsieur* à mon père. — Madame de Balbi. — Mort de ma mère.

Après avoir lu tous les Mémoires qui paraissent depuis quinze ans, et cela n'est pas peu dire, je cède à la fantaisie, ou à la vanité, d'écrire aussi les miens. Placée mieux que personne pour bien voir et bien entendre, j'ai beaucoup vu et beaucoup entendu. Maintenant, j'approche de l'âge où il faudra me retirer un peu à l'écart, et me résigner à voir, de

mon vivant, plus jeunes que moi hériter de tous les hommages qui n'étaient accordés qu'à ma jeunesse; ce sera ma consolation de retrouver du moins mes traces dans ce passé où femme aimable et assez bien, dit-on, j'ai aimé et j'ai pu être aimée, où femme d'esprit, active et peut-être un peu ambitieuse, j'ai joué quelquefois un rôle dans nos vicissitudes politiques. On a beaucoup parlé de moi dans diverses circonstances; il est temps que j'en dise quelque chose à mon tour, avant qu'on m'ait tout-à-fait oubliée : quant aux personnes que mon indiscrétion va mettre en scène, je tâcherai qu'elles n'aient pas à se plaindre de moi; mais « moi aussi je suis peintre, » comme disait le Corrège : j'userai du privilége, pour faire mes portraits ressemblants. Quant aux faits en eux-mêmes, j'écris pour l'histoire : je dois dire la vérité, la vérité telle que je l'ai vue, ou telle que je la sais. Cependant, je me promets de conserver un juste milieu entre les réticences d'une vieille dévote, qui réserve la moitié de ses révélations pour son confesseur, et la franchise nue d'un écrivain qui croit avoir besoin du scandale pour intéresser le public. Je tiens à plaire, parceque je suis femme avant d'être

historien ; mais je tiens aussi à instruire : et je le puis ; car personne mieux que moi ne saurait dire le mot de maintes énigmes politiques, montrer les petites causes des actes les plus importants, et enfin, dire le pourquoi et le comment de tout ce que l'on a fait depuis la restauration.

J'embrasserai dans mon récit un espace d'environ seize ans, de 1814 à 1829. Cependant je reprendrai mon histoire d'un peu plus loin, comme pour donner mes titres de créance à tous mes lecteurs ; car, encore faut-il bien qu'ils sachent tous d'où je viens et qui je suis.

Qui je suis? Non, pas tout-à-fait, cela n'est pas nécessaire. On saura bien quelle est ma famille, ma position sociale, mais au-delà... rien. Je veux, je dois taire mon nom. Qu'on se rassure du reste. Si je ne suis pas reconnue, on ne perdra rien à mon incognito. Au contraire, il me sera plus commode, en écrivant pour ainsi dire invisible, de parler comme je l'entendrai sur tout le monde, même sur les personnes de ma société intime. Si mes amies avaient appris mon projet d'écrire mes Mémoires, elles seraient toutes accourues chez moi pour me demander un petit article de complaisance, afin d'obtenir

par là une immortalité qui aurait duré aussi long-temps que mon ouvrage. Qui sait même si ma marchande de modes ne m'aurait point priée d'y glisser adroitement son adresse au public (1)? Chose pareille est arrivée plus d'une fois. Voilà, j'espère, d'assez bonnes raisons pour cacher mon nom. Voilà aussi un assez long préambule. Je commence.

Je suis née le 11 janvier 1789. Voilà le premier aveu que j'avais à faire et peut-être n'était-ce pas le moins pénible. Après tout pourquoi cacherais-je mon âge si je n'ai pas encore quarante ans? Ma naissance contraria mes parents. Ils auraient voulu un second garçon pour en faire un évêque. De quelle utilité pourrait leur être une fille, devint-elle abbesse? Pour me punir donc de mon sexe qui trompait toutes les espérances de la maison, il fut prononcé solennellement que je serais laide. Heureusement que ce terrible arrêt ne s'est point confirmé. Je devins jolie en grandissant; je finis même par être belle. Mes flatteurs me le

(1) Dans les derniers mémoires publiés sur la cour de Joséphine, on donne trois ou quatre fois l'adresse d'une maîtresse de pension que l'on recommande à la confiance des mères de famille.

Note de l'Éditeur.

répètent du matin au soir; mon miroir, qui ne me flatte pas, me le laisse croire volontiers. Je suis donc fort bien encore; mais j'ai été mieux : il est triste de déchoir.

L'an de grâce 1789 n'était cependant pas trop favorable aux châteaux en Espagne de ma famille. Les philosophes avaient si bien fait la cour aux grands, que ceux-ci avaient laissé dire les philosophes : plusieurs grands seigneurs eux-mêmes avaient fait de la philosophie ; c'était une nouvelle manière de *fronder* le pouvoir. Quoi qu'il en soit, la nation, agitée par les philosophes, demandait une réforme générale, ou, pour mieux dire, un complet bouleversement. Elle se plaignait de ce que les nobles seuls obtenaient les hautes charges de l'église, de ce que les nobles seuls désormais pourraient aspirer dans l'armée au titre d'officier, comme l'avait décidé le maréchal de Ségur; elle se plaignait encore que les nobles, non contents de tous ces avantages, auraient voulu pour eux seuls les grandes places de la magistrature parlementaire. Fatiguée de tous ces passe-droits, la nation avait mis son dernier espoir dans les états généraux.

A la nouvelle de leur convocation, la noblesse

trembla. Elle vit bien qu'il ne s'agissait plus de théorie et de rêveries philosophiques. C'était la guerre aux *abus*. Elle allait jouer de son reste. Le duc de Coigny, qui touchait du trésor royal un million au moins par an; les Polignac, dont les traitements, gratifications et pensions, s'élevaient à une somme aussi forte; la duchesse de Grammont qui avait une annuité de cent cinquante mille livres; mon père lui-même qui jouissait d'une pension secrète de quatre-vingt mille; enfin, tous nos parents, tous nos amis furent effrayés à la vue de ce démon d'économie, dont les états généraux étaient possédés.

Les états s'ouvrirent le 5 mai, quatre mois environ après ma naissance. Il est inutile que je parle de cette cérémonie. Je me contenterai de dire que le serment du jeu de paume et la séance royale firent bien deviner à mon père les journées des cinq et six octobre qui en furent la suite, ou, comme on dit aujourd'hui, la conséquence.

Déjà, dès le 15 juillet, monseigneur le comte d'Artois avait quitté la France. Ses ennemis savaient que ce noble prince conseillerait toujours au roi son frère de ne faire aucune concession à l'Assemblée nationale, et ils connais-

saient assez sa fermeté et son courage, pour être persuadés qu'à la première occasion il soutiendrait ses conseils de son épée. Ils firent si bien par les calomnies qu'ils répandirent sur son compte, que le Roi, la Reine, et *Monsieur*, furent obligés de supplier leur frère de se dérober pour quelque temps à la haine des factieux. Son Altesse Royale partit en frémissant, et alla chercher un asile à la cour de Turin.

A sa suite s'éloignèrent les ducs d'Angoulême et de Berry. Après ces princes partirent les trois Condé et le prince de Conti. A leur suite s'échappèrent quelques familles privilégiées, qui avaient sans doute une grande part à tous les malheurs présents. A la tête de ces familles il faut mettre celle des Polignac, qui n'était pas la moins effrayée; et certes elle avait raison de l'être : s'il fallait en croire quelques jaloux de la cour, elle méritait peut-être tous les reproches des gens sages et la colère du peuple.

Mon père m'a conté cent fois, que tout le malheur de la reine vint de son attachement à madame de Polignac. Celle-ci était fort jolie, fort douce, fort agréable; mais ce n'était point l'amie qu'il aurait fallu à Marie-Antoinette dans les graves circonstances où elle se trouvait.

Elle était entourée de parents sans aucun génie, sans aucune capacité, qui prenaient leur ambition pour du talent et leurs prétentions pour des droits. La duchesse et les siens étaient pauvres, il fallut d'abord tous les enrichir. Leur avidité fut un gouffre sans fond, où pendant dix à douze ans allèrent s'engloutir les trésors de la France. Il n'y avait pas eu, même sous le règne de Louis XV, d'exemple d'une pareille dilapidation. Voilà à peu près ce qu'on répétait à Versailles même sur les Polignac! La famille des Polignac quitta Versailles avec MM. de Coigny, de Lambesc, de Bezenval, de Vaudreuil, et toute la séquelle des favoris.

Mon père n'approuvait pas cette démarche. « Que les femmes fuient, disait-il, à la bonne heure; mais leurs pères, leurs frères, leurs maris, leurs fils, doivent rester. C'est à nous de serrer nos rangs contre le trône;que si le roi a besoin du secours des étrangers, un ambassadeur suffit, il n'en faut pas mille. »

Mon père eut beau dire, on ne l'écouta pas; c'était à qui abandonnerait au plus tôt Louis XVI, sa femme et ses enfants. Les nobles qui avaient peur émigraient; les bourgeois qui voulaient faire les nobles émigraient;

les artisans, pour ne pas perdre leurs pratiques, émigraient : c'était une manie, une rage d'émigration ; on ne voyait en France que des émigrants, et dehors que des émigrés.

Ce n'est pas tout. Ces messsieurs, qui avaient pris la fuite en étourdis, les uns en grand costume comme pour aller à un bal, les autres en pantoufles comme s'ils descendaient chez un voisin, s'avisaient de plaisanter les gentilshommes fidèles qui étaient demeurés. Usant de symboles à la manière des Scythes, ils leur envoyaient une quenouille et des fuseaux. Mon père ayant reçu ce présent du vicomte de C....., le premier poltron de France, lui envoya en retour des ailes et un fouet, lui reprochant par cet emblème la dépendance où les émigrés se trouvaient chez l'étranger.

Monsieur dit à mon père : « Vous n'émigrez pas ?

» — Non, monseigneur. L'honneur est où est le roi. Je ne quitte point Paris.

» — Vous nous suivriez pourtant, si nous allions avec mon frère solliciter de puissants secours.

» — Je suivrais le roi jusques au bout du monde ; mais je me croirais coupable de le de-

vancer. » Les réponses de mon père plurent à *Monsieur*, et dès ce moment il lui accorda toute sa confiance.

Mon père allait presque chaque jour rendre ses hommages au roi et à la reine qui savaient apprécier son dévouement. Dans une circonstance où il sollicitait vivement Marie-Antoinette d'approuver un plan de fuite qu'il lui proposait, elle refusa en disant : « Il me faudrait une femme fidèle auprès de moi pour m'aider, et je suis seule. Ils m'ont tous abandonnée. Leur frayeur a été plus forte que leur attachement. » Mon père comprit que la reine faisait allusion aux personnes de sa société privée, et peut-être tout à la duchesse de Polignac. Il crut pouvoir se permettre de répondre: « Mais, madame, il me semble que celle que vous honoriez du titre de votre amie n'est sortie de France que sur votre pressante invitation. — Cela est vrai, répliqua la reine, je l'ai engagée à partir; mais elle en avait tant d'envie, elle avait tant de peur ! Moi, à sa place, je serais restée ; car enfin je n'ai connu son amitié que durant ma prospérité, où je n'en avais pas besoin. Aussitôt qu'elle m'a été nécessaire elle m'a manqué. Cependant je vous assure que je l'ai-

mais bien, et de son côté elle ne cessait de me protester de son parfait dévouement. » A ces derniers mots quelques larmes roulèrent dans les beaux yeux de Marie-Antoinette; malgré les efforts qu'elle fit pour les contenir, mon père s'aperçut que son cœur généreux était profondément peiné de l'abandon de son amie. Craignant d'augmenter les chagrins de la reine, il laissa là cette conversation.

Le roi et la reine partirent enfin. Mes parents n'avaient pas été dans le secret de cette fuite. Dès qu'elle leur fut connue, ils se préparèrent eux aussi à s'éloigner; mais tout-à-coup ils apprirent l'arrestation de l'auguste famille. Cette nouvelle les plongea dans un cruel désespoir. Aussitôt qu'il en eut obtenu la permission, mon père se hâta d'aller porter aux pieds du roi et de la reine les assurances de son dévouement. Il trouva Marie-Antoinette aigrie par le malheur, et soupçonnant dans ses proches des intentions que probablement ils n'avaient point. « Je vois bien ce qu'ils font pour eux, disait-elle, mais je ne vois pas ce qu'ils font pour le roi. » Quant à Louis XVI, il était désolé de ce que de part et d'autre on ne paraissait pas vouloir s'en tenir franchement à la

constitution qu'il avait donnée. La nation trouvait que le trône n'avait pas fait assez de concessions; les nobles, qu'il en avait trop fait. Le roi seul était sincèrement attaché à cette constitution qui lui avait tant ôté de sa puissance.

Il y avait en ce temps-là au château un homme dont on n'aurait pas trouvé le pareil dans aucune autre cour de l'Europe. C'était M. Bertrand de Moleville qui, ayant été ministre un instant, se croyait pour cela le tome second du fameux cardinal de Richelieu. Jamais vous n'avez vu une plus grande présomption dans une plus petite cervelle. Le pauvre homme s'imaginait qu'avec une demi-douzaine de pamphlets on arrêterait le torrent révolutionnaire, et il proposait gravement ses moyens de contre-révolution à mon père qui haussait les épaules. Au reste, M. Bertrand de Moleville n'était pas le seul qui fut de cet avis. Il y avait encore un certain écrivain facétieux, nommé M. de Fonvielle, chevalier de l'ordre de l'Éperon d'or, dont je vous parlerai plus tard.

Néanmoins mon père n'était pas content du secret que *Monsieur* lui avait fait de son départ, et un de nos parents partant pour l'émigration,

mon père lui donna pour le comte de Provence une lettre, où il se plaignait avec franchise du peu de confiance que son Altesse Royale lui avait témoignée. Plusieurs mois s'étaient écoulés sans que mon père eut reçu de réponse, lorsqu'un beau matin la reine le fit appeler. «Je suis chargée, lui dit-elle, de vous remettre ce paquet de la part de *Monsieur*. Vous êtes donc en correspondance avec lui? » La reine fit cette question avec un air de méfiance qui déplut à mon père. Il se hâta de répondre: « J'ai écrit à son Altesse Royale pour me plaindre du silence qu'elle a gardé vis-à-vis de moi au moment de son départ. Je m'étais montré depuis long-temps son serviteur fidèle et je croyais avoir quelque droit à posséder son secret. » Cette explication satisfit la reine. Quoique la lettre de *Monsieur* n'ait rien de politique je crois devoir la transcrire. La voici :

« Vous êtes donc fâché contre moi, mon cher.... : parceque je ne vous ai pas tout dit. Mais en conscience pouvais-je vous tout dire? Le secret de mon frère et de ma sœur était-il le mien? Vous voyez par le triste succès de leur fuite de quelle importance était la discrétion dans cette affaire. J'ai réussi, il est vrai, à me

tirer des mains de messieurs de l'assemblée nationale, mais je pouvais ne pas réussir; et alors, à votre amitié, je n'en doute pas, vous eussiez été cent fois plus contristé de mon infortune, que vous ne l'avez été de mon silence.

» Ne croyez pas, du reste, que la vie que je mène ici soit fort agréable. Les Allemands sont de braves gens, mais ennuyeux à périr. L'esprit n'est point de mise avec eux : ils n'aiment que l'érudition et le vin; et ils sentent ces deux choses d'une lieue à la ronde. Que de tristes réflexions mon espèce d'exil me fait faire! il me semble qu'en quittant la France j'y ai laissé avec mon bonheur une partie de moi-même, c'est-à-dire mes goûts, mes sentiments, mes études. Je suis bien en droit de m'écrier avec Horace :

Patria quis exul
Se quoque fugit (1).

» Je voudrais causer avec vous toute la journée et je suis obligé de finir. Vous ne vous figurez pas toutes les affaires dont je suis accablé dans ce pays. Ce sont des projets de contre-révolution, des demandes de secours; on me

(1) En fuyant la patrie se fuit-on soi-même ?

sollicite d'un côté, on me menace de l'autre : je ne sais à qui entendre. Ajoutez à cela une correspondance immense, deux conseils par jour, ma vie à régler, celle des autres à conduire, des audiences, des visites, des harangues, des réponses, et voyez après cela s'il faut que je vous aime pour que, dans ce tourbillon, je trouve le temps de vous écrire.

» Si vous nous venez, car enfin il vous faudra venir, comptez sur moi, tâchez d'arranger les choses de manière à ce qu'*on* vous suive. Ce serait un beau coup. Si nous étions tous ensemble nous crierions sur les toits et on nous entendrait de plus loin...

» Adieu. Il y a ici trois personnes qui vous chérissent tendrement, moi d'abord, d'Avaray ensuite, puis devinez la troisième.

» Je suis..... etc. »

Cette troisième personne que *Monsieur* disait à mon père de deviner, était madame de Balbi son amie intime. Du moins, le comte de Provence croyait à l'attachement de cette dame à l'époque dont il s'agit ; il a été détrompé plus tard. Madame de Balbi ne manquait point d'esprit, mais elle était dévorée d'une ambi-

tion insatiable; elle voulait tout diriger, tout faire. Je l'ai connue avant et depuis 1814, et j'aurai plus d'une fois, je crois, dans le courant de ces Mémoires, l'occasion de parler d'elle. En 1789, elle était toute-puissante auprès de *Monsieur*, à qui elle fit commettre de nombreuses fautes. L'erreur du comte de Provence était de vouloir conduire les hommes dans une révolution comme on les conduisait à Versailles en 1770, avec des lettres de cachet. Au reste, c'était l'erreur de toute la cour. On traitait les jacobins comme on faisait auparavant les courtisans à talons rouges. Voilà l'erreur qui a perdu la monarchie.

Les affaires continuaient à aller de mal en pis. Il était écrit que le roi n'échapperait pas au cercle de mort qui allait chaque jour se rétrécissant autour de lui. Le 20 juin, et le 10 août 1792, annoncèrent les malheurs plus grands qui allaient suivre. Mon père ne quitta point le château pendant ces deux épouvantables journées. Néanmoins, par une faveur spéciale de la Providence, il échappa aux brigands. Ma mère qui à cette époque se mourait d'une maladie très dangereuse, conjura son mari de quitter la France. Il fut inflexible. « Je reste-

rai à Paris, répondit-il, tant que le roi vivra. S'il est assassiné, alors je verrai ce que j'aurai à faire. Jusque là je n'abandonnerai ni mon maître, ni vous. »

Hélas! ce fut ma mère qui la premiere se sépara de la famille. Les tristes évènements d'août et ceux de septembre suivant achevèrent de lui ôter le peu qui lui restait de force et de vie. Je me rappelle encore ses derniers moments, peut-être parcequ'on me les a retracés bien des fois. Elle me prit dans ses bras et me dit: « Ma pauvre Olympe, que vas-tu devenir?» En finissant de parler, elle avait cessé de vivre. La position où elle me laissait était bien faite pour l'alarmer. A peine âgée de quatre ans, je n'avais plus que mon père, qui, appuyé sur son épée brisée, regardait d'un œil consterné le cercueil de sa femme et la prison de son roi.

CHAPITRE II.

Le marquis de Pontécoulant. — Danger que court mon père. — Madame Montbrun. — Mon père et le général Dumouriez. — Mort du roi. — Nous émigrons. — *Monsieur* à Coblentz. — Les émigrés. — Nous passons en Italie. — Le permis de séjour. — Le général Lannes. — Visite à Bonaparte. — La conversation.

Il y avait eu vingt tentatives faites pour délivrer la famille royale enfermée au Temple. Aucune ne fut couronnée de succès. On pense bien que mon père avait trempé dans tous ces honorables complots. Un matin, qu'il déjeunait dans un café, rue du Mail, un membre de la convention nationale, son ami intime, quoique plus jeune que lui, le marquis de Pontécoulant, entre, et venant à mon père : « Tu ne peux plus rentrer chez toi, lui dit-il, ta maison est investie ; on veut ta perte. Vergniaud m'a tout conté pour que je t'en prévienne. Je te cherche depuis une heure ; la bonne de ta fille m'a dit que je te trouverais

ici. Pars, quitte la France ; il n'y a plus pour toi de sûreté que de l'autre côté du Rhin. » Après ces mots, M. de Pontécoulant remit cent louis à mon père, l'embrassa et sortit.

M. de Pontécoulant avait été page du roi, et de bonne heure il s'était distingué par beaucoup d'esprit appuyé sur une forte raison. Sous-lieutenant aux gardes du corps, il avait devant lui une carrière brillante, lorsque la révolution vint lui en ouvrir une qu'il a parcourue sans tache, quoiqu'il s'y soit trouvé dans la plus délicate position. J'aurais voulu qu'il ne se fût point séparé de la noblesse ; mais ses idées constitutionnelles l'appelaient au nouvel ordre de choses. Il reparaîtra plus tard dans ces Mémoires, et alors je parlerai de lui comme je le dois et comme il le mérite.

Mon père, surpris de l'apparition et des paroles de M. de Pontécoulant, demeura immobile à la place où il était. Mille pensées diverses vinrent assaillir son esprit. Le soin de sa conservation lui disait de fuir ; mais la voix impérieuse de l'honneur lui commandait de rester. Il avait juré au roi de ne point l'abandonner, et il était trop bon gentilhomme pour croire que son danger personnel le dégageait de ce

serment. Il lui en coûtait d'ailleurs de me quitter, et enfin si plus tard il fallait émigrer, il prétendait emmener mon frère, qui, alors âgé de treize ans, partagerait bientôt avec lui les périls et la gloire d'une émigration nécessaire.

Après toutes ces réflexions, mon père se résolut à rester. Il ne rentra pas à la maison; c'eût été courir à une mort volontaire. Il s'achemina vers le Marais. Là, dans la rue Saint-François, logeait une femme encore belle, et qu'il avait aimée. Mon pauvre père, je suis forcée de l'avouer, en même temps qu'il avait des seigneurs d'autrefois la fidélité à la monarchie et les belles manières, en avait aussi les mœurs. Il avait marié son ancienne maîtresse à un sergent aux gardes françaises. Elle était devenue veuve. Mon père n'était plus son amant, mais il continuait à la voir de temps à autre en manière de simple connaissance, et il l'appréciait assez pour la croire incapable de le trahir.

A peine mon père fut-il entré, que madame Montbrun (c'était le nom de cette femme) se douta, à l'altération de ses traits, de ce qui arrivait. Mon père le lui raconta sans détour. « Vous resterez chez moi, lui dit l'excellente femme;

vous passerez pour le frère de mon mari, venu de Nîmes pour s'arranger avec moi relativement à la succession du pauvre défunt. Mon beau-frère arrive la semaine prochaine, mais il nous sera aisé de nous entendre. »

On peut concevoir avec quel plaisir mon père accepta cette offre.

Cependant que faisions-nous à la maison? On nous avait mis sous le séquestre; on avait renvoyé les domestiques, tous, à l'exception d'une bonne pour nous garder. Mon frère, qui, à cause de sa complexion délicate, paraissait beaucoup plus jeune qu'il ne l'était réellement, n'inspirait aucune crainte. D'ailleurs on n'en était pas encore venu au raffinement de barbarie où l'on arriva plus tard. Le gardien, qui était un cordonnier du voisinage, s'était établi dans la loge du concierge dont il avait fait sa boutique. Depuis vingt-quatre heures mon père n'avait point paru à la maison. Ne sachant ce qui lui était arrivé, et redoutant quelque malheur d'après ce qui s'était passé à l'hôtel, ma bonne, la fidèle Justine, et mon frère, pleuraient, et moi je pleurais aussi parceque je leur avais entendu dire que l'on voulait faire du mal à mon papa. Nous étions donc dans les lar-

mes lorsqu'une femme parut. C'était madame Montbrun. Mon père lui avait fait un billet de cinq louis, antidaté, à échéance de ce jour-là; et madame Montbrun, sous prétexte d'en réclamer le paiement, était venue à l'hôtel. Elle nous vit, nous caressa, en nous consolant sur le sort de notre père, et partit.

De son côté, mon père rassuré sur le sort de ses enfants, ne l'était pas également sur celui de son royal maître. Déjà le procès abominable était commencé : il était facile de prévoir la fin terrible d'un roi mis en prison. Les factieux, qui ne savaient pas tout ce que le cœur de Louis XVI renfermait de bonté et de clémence, savaient bien que, en règle générale, lorsqu'on a osé quelque chose contre le pouvoir, il y a du péril à ne pas tout oser. Un seul moyen désormais se présentait pour sauver le roi; mon père résolut à tout risque de le tenter.

Le général Dumouriez venait d'arriver à Paris, sous prétexte, disait-il, de consulter la Convention sur un plan de campagne, et dans le fond, à ce qu'il a écrit dans ses Mémoires, pour aviser aux moyens de sauver Louis XVI, que déjà l'on avait mis en jugement. Mon père

avait souvent vu ce militaire avant la révolution, et il lui reconnaissait non moins de talent que d'ambition. Se flattant de l'entraîner au service de la plus sainte cause, il alla le trouver un matin, déguisé, et ayant demandé à lui parler de la part du premier conventionnel dont le nom lui vint à la bouche, il fut introduit auprès du général Dumouriez.

Mon père ne fut pas d'abord reconnu du général, à cause de son déguisement; mais à peine se fut-il nommé : « Que faites-vous à Paris? lui dit Dumouriez, votre place est à Coblentz. Vous exposez votre tête en restant ici plus long-temps.

« —Ma tête n'est rien, répondit mon père; mais celle du roi!

»—Ah! le roi, il a fait bien des fautes.

»—Peut-être; mais pas assez, j'espère, pour mériter la mort.

»—Ce n'est point ma pensée, Dieu m'est témoin que je ferais tout pour le sauver; mais comment le tirer de l'abîme où il est tombé?

»—Général, vous devez avoir de l'influence, des amis, des partisans. Le roi n'a pas perdu tous les siens, et peut-être, en nous réunissant, parviendrions-nous à l'enlever du Temple.

»—Après?

»—Nous le remettrions sur son trône.

»—Cela est impossible, le peuple est las de la royauté; il lui faut autre chose, un consul à vie, un dictateur, que sais-je?

»—Pourquoi le peuple ne voudrait-il plus de son ancien maître? Où en trouvera-t-il un meilleur que Louis XVI?

»—Cela est vrai, Louis XVI est bon; mais il n'est point fait pour régner.

»—Il mourra donc?

»—De mon côté, je ferai tout pour lui; mais vous, à votre tour, quelles sont vos ressources?»

Mon père alors dit au général de quelle manière il prétendait, avec l'aide d'autres serviteurs dévoués, sauver Louis XVI. Il nomma plusieurs de ses amis, et entre autres le chevalier d'Antibes.

A peine ce nom eut-il été prononcé, que Dumouriez, partant d'un éclat de rire: « Ah! oui, dit-il, le moderne Blondel; c'est un homme qui passerait toute sa vie à chanter: *O Richard! ô mon roi!* mais si vos amis sont tous de cette force, Louis XVI est perdu. Ces hommes sans énergie ne peuvent ni de près ni de loin ser-

vir mes projets. Croyez-moi, laissez-moi seul mener mon vaisseau. Il sera même prudent que nous ne nous revoyions plus; la police doit être à votre recherche; si elle savait que vous venez ici, nous serions perdus l'un et l'autre : agissons pour le roi chacun séparément. Adieu. »

Ce fut de cette façon que le général se débarrassa de mon père. Il partit sans avoir rien tenté en faveur de Louis XVI, et quelques jours après la tête du meilleur des princes tomba sur l'échafaud !!!

Mon cœur est encore oppressé lorsque je songe à ce crime épouvantable.

Tout alors étant consommé, la France lui devint odieuse; il se hâta d'en sortir. Il ne voulait pas que ses enfants y demeurassent, et ma bonne prit l'engagement de nous faire franchir la frontière avec elle. Mon père partit le premier, déguisé en courrier du gouvernement. Il était censé porteur de dépêches pour les conventionnels en mission dans la Belgique : cachet, timbre, signatures, tout, dit-on, était merveilleusement imité. C'était l'œuvre d'un nommé Dumolard, maître d'écriture, qui employait aux actes de la plus louable

complaisance un talent que l'on emploie si souvent à faire le mal.

Mon père unissait à beaucoup de courage un sang-froid parfait. Il évita les périls dont la route était semée, et lorsqu'il approcha du lieu où se trouvaient les conventionnels, quelques louis donnés à propos décidèrent un paysan à le conduire hors de la ligne des frontières, où il fut en sûreté. Quant à mon frère et à moi, notre bonne, qui passait pour notre sœur aînée allant rejoindre son frère à l'armée du Rhin, nous conduisit d'abord à Strasbourg, et de là vers mon père. Celui-ci nous emmena à Coblentz, où Monsieur était encore. Je pourrais, d'après lui, raconter toutes les intrigues qui se passaient dans cette espèce de cour, mais je les laisse de côté, pressée que je suis de me mettre moi-même en scène, ou plutôt d'arriver au récit des évènements auxquels j'ai pris part.

Mon père s'était flatté d'obtenir la confiance de *Monsieur*, alors régent de France, au nom de Louis XVII prisonnier dans le Temple. Mon père s'était flatté en vain : la place était prise. Il ne fut pas même traité aussi bien que son dévouement l'aurait mérité. On lui reprocha

le grand grief d'être venu trop tard. On ne lui tint aucun compte de son sang versé au 10 août; il fallait à Coblentz, pour être regardé comme bon Français, avoir abandonné Louis XVI dès le premier moment. Les fuyards de 1789 étaient des *purs;* ceux de 1790, de *fidèles sujets;* ceux de 1791, des *timides* qu'on devait encourager; ceux de 1792, des *ingrats* auxquels on pouvait accorder leur pardon: mais pour les émigrés de 1793, c'étaient de véritables *traîtres* qui ne méritaient aucune grâce.

Mon père voyant que les fidèles serviteurs du feu roi n'avaient plus rien à prétendre, se fit soldat, ne pouvant être courtisan. Mais lorsque la perfidie autrichienne eut clairement démontré aux moins habiles que le cabinet de Vienne voulait démembrer la France, et non la remettre aux mains de ses maîtres, mon père ne put se résoudre à porter les armes contre sa patrie. Il donna sa démission et partit avec moi pour l'Italie, où il voulait fixer son séjour. Mon frère ne nous suivit pas. L'un des princes l'avait pris à son service, d'abord à titre de page, puis de cadet gentilhomme. Sa fortune essuya des vicissitudes nombreuses. Après avoir été séparés pendant près de vingt ans, nous ne nous re-

trouvâmes qu'en 1814, à Paris. A cette époque je parlerai de lui.

Livourne était la ville où mon père voulait se retirer. Dès 1791, prévoyant une partie des malheurs qui arrivèrent, il avait placé sur plusieurs négociants de la Toscane une somme d'environ deux cent mille francs, qu'il retira de la vente de son argenterie, des diamants de ma mère, et d'une maison de campagne que nous avions aux portes de Paris. Ces fonds suffisaient à notre existence. Mon père, pour les assurer davantage, avait le dessein de les transférer sur la banque d'Angleterre, qui lui paraissait la plus solide de toutes celles de l'Europe. Mais sa présence était nécessaire pour cette opération. Nous eûmes à faire un tour immense pour ne pas tomber au milieu des armées françaises. Nous allâmes à Berlin, de Berlin à Vienne, et de Vienne à Trieste. Là nous nous embarquâmes, et arrivés à Ancône, nous prîmes la route de la Toscane. A peine si mon père eut le temps de faire son revirement de fonds. Bonaparte était en Italie, tout était sens dessus dessous.

Mon père connaissait un des officiers de M. Bonaparte. Il lui écrivit pour lui faire savoir

sa position, lui annonçant en même temps qu'il avait cessé tout service actif dès qu'il s'était aperçu des projets de la coalition. Cet officier, qui a joué depuis un grand rôle, fit la réponse suivante : « J'ai communiqué votre lettre au général en chef. Il m'a dit de vous conseiller de changer de nom et de ville, et de vous tenir tranquille Il ne consentira jamais que l'on persécute des Français pour leur opinion ; et il croit devoir sa protection à tous ceux qui se rapprochent de lui et qui se soumettent. »

Ce billet rassura mon père. D'après les conseils qu'on lui donnait, il se rendit à Pise sous un autre nom. Il passa là plusieurs années occupé à cultiver son jardin et ma jeune intelligence. Je grandissais, ce qui veut dire que j'embellissais ; je n'avais pas besoin de consulter mon miroir pour en être assurée. Les regards des jeunes Italiens qui me lorgnaient quand, les dimanches, j'allais à la messe au Dôme, me le disaient de reste. Quelquefois aussi, quand je me promenais sur les bords de l'Arno, j'entendais les bateliers s'écrier : *Mirate ! mirate ! quant'è bella questa ragazza* (1). Cette langue

(1) Voyez ! voyez ! que cette jeune fille est jolie !

italienne est bien le rossignol des langues modernes, comme l'a dit un grand poète.

Pendant que nous étions à Pise, la fortune de la guerre avait flotté incertaine entre les deux partis. Les Français, d'abord vainqueurs en Italie, en avaient été chassés. Mais Bonaparte y revint bientôt, et avec lui la victoire. Alors mon père, fatigué de vivre loin de sa patrie, vint à Milan pour solliciter la faveur de rentrer en France. Cette fois il s'adressa au général Lannes, un de ces braves qu'au temps de la chevalerie on eût comparés à Duguesclin, mais qu'alors il fallait louer en les appelant de quelque nom de guerrier romain.

Mon père étant allé le voir, Lannes avec une brusquerie pleine de bonté lui donna rendez-vous au lendemain pour l'introduire auprès du premier consul.

Mon père se retira satisfait de s'être procuré un protecteur; et cependant il songeait, non sans un regret amer, que si les choses eussent suivi leur cours ordinaire, c'aurait été à lui d'être le protecteur de l'officier qui venait de lui parler. Certain d'arriver jusqu'à M. Bonaparte, il n'avait plus qu'à se préparer à cette entrevue. La haute réputation qu'avait déjà

acquise ce général, si jeune encore, l'intimidait. D'ailleurs, il croyait avoir à faire à un homme grossier, comme l'étaient presque tous les parvenus de cette époque. Craignant donc d'éprouver un refus, il voulut m'amener avec lui, dans l'espoir que mon âge toucherait le cœur de ce farouche républicain.

L'opinion, chez l'étranger, n'était pas encore bien fixée sur M. Bonaparte. On ne savait s'il travaillait pour son compte ou pour celui d'autrui; si, comme Washington, il consoliderait l'édifice de la république, si, comme Cromwell, il usurperait le pouvoir, ou bien s'il aspirerait à la gloire de recommencer le beau rôle de Monk. Les émigrés savaient, par exemple, qu'il n'aimait pas à verser leur sang, et que si parfois il les menaçait dans ses proclamations, il cherchait toujours les moyens de les soustraire à ses propres menaces.

A l'heure précise désignée par le général Lannes, nous arrivâmes au palais du Gouvernement. Dès que l'on nous eut reconnus pour Français, on nous laissa entrer sans difficulté : les Italiens n'avaient pas leur entrée aussi libre. Le général Lannes ne se fit pas long-temps attendre. Il vint saluer mon père, me prit par

la main tout en m'adressant des paroles amicales sur ma gentillesse, et nous introduisit dans le cabinet du premier consul.

Je ne saurais dire quelle espèce d'émotion me saisit à mesure que j'approchais. Je n'entendais parler depuis quelque temps que du général Bonaparte, de ses victoires, de ses hautes destinées : il était déjà comme la personnification de la nouvelle gloire française. Quel était donc ce général Bonaparte ? Mon imagination se représentait un grand homme de six pieds au moins, avec une grande épée au côté, et vêtu de beaux habits tout galonnés d'or. Pour le coup il fallut bien en rabattre. Je me trouvai face à face avec un homme de petite taille, tout maigre, tout pâle, ayant des cheveux plats qui lui couvraient les oreilles ; point de grande épée, de beaux habits pas davantage, et même ceux qu'il avait ce jour-là n'étaient pas fort propres. Jamais il ne fut désenchantement pareil au mien. Mes yeux cherchaient de tous côtés celui que j'avais espéré voir, et je crois que si je n'avais eu un peu de crainte, j'aurais demandé Bonaparte à Bonaparte lui-même.

Mon père, qui n'avait pas eu sans doute les

mêmes illusions que moi, s'avança vers le petit homme maigre en lui faisant un salut profond. Tandis que le général Lannes disait qui nous étions, Bonaparte, en deux coups d'œil, nous eut examinés, mon père et moi, de la tête aux pieds. Il garda quelques instants le silence; à la fin, s'adressant à mon père d'une voix brève : « Vous êtes donc émigré ?

— Oui, général.

— Et de quelle époque ?

— De la dernière.

— C'est la bonne ; mais pourquoi êtes-vous parti si tard ?

— J'avais juré au roi de ne jamais l'abandonner. Je n'ai quitté la France qu'après sa mort.

— C'est-à-dire que vous êtes un vrai royaliste. »

Mon père ne répondit pas. Bonaparte poursuivit : « Des gens comme vous sont dangereux dans une république. Cependant, comme ils ont de l'honneur, on peut se fier à leur parole; m'engagez-vous la vôtre de ne jamais conspirer contre moi ou contre le gouvernement qui sera établi ?

— Je le jure par tout ce qu'il y a de plus sacré.

— Rentrez-vous sans ressource pécuniaire? ajouta le premier consul. Auriez-vous quelque besoin d'argent?

— Non, général, je ne suis point aussi malheureux que mes autres compagnons d'infortune. Par une prévision que les événements n'ont que trop justifiée, j'avais placé à l'étranger une somme qui suffira à mon existence.

— Monsieur, reprit le général, s'il vous reste en France quelques biens à vous que l'on n'ait point vendus, venez me trouver, et nous aviserons aux moyens de vous les faire rendre.» Puis, en me montrant, d'un signe de tête: « Est-ce votre fille?

— Oui, général.

— Elle est bien jolie. »

Ce compliment me raccommoda avec Bonaparte, et je le regardai de nouveau pour voir si je ne l'avais pas trop mal jugé. Il ajouta:

« Vous n'avez point d'autre enfant?

— J'ai un fils.

— Pourquoi n'est-il pas avec vous?

— Il est resté au service de nos princes.

— J'espère, monsieur, reprit Bonaparte en fronçant le sourcil, que quand vous aurez fait connaissance avec la nouvelle France,

vous ferez rentrer votre fils et votre fortune.

— Monsieur le général, je ferai l'un, et je tenterai l'autre, c'est tout ce que je puis promettre. » Là-dessus, Bonaparte termina la conversation en disant à mon père de voir le lendemain M. Bourrienne, son secrétaire intime, qui lui donnerait un passe-port pour aller à Paris.

CHAPITRE III.

M. de Bourrienne. — Nous rentrons à Paris. — Joséphine. — Madame Campan. — Assassinat du duc d'Enghien. — Le duc de Brancas. — Le marquis de Chimène. — Intrigue d'amour à l'église. — Le dîner. — Le duc de Lévis. — Le comte d'Escherny. — Girodet. — Alissan de Chazet. — Sébastien-Louis Mercier. — Le docteur Alibert. — Suite de mon aventure avec Charles.

Ce n'était pas un homme très facile à définir que M. Fauvelet de Bourrienne ; à la fois républicain et aristocrate, se disant issu d'un Fauvelet de Villemont du seizième siècle, mais plus heureux d'avoir été le camarade de Bonaparte à Brienne, que de ses quatre quartiers de noblesse contestés. C'est pourquoi, comme ce titre de camarade d'école avait réellement été sa seule recommandation auprès du général de l'armée d'Italie, M. de Bourrienne a toujours aimé à rappeler les succès de son enfance. Bonaparte a associé les noms de ses autres favoris à quelque grande bataille, ou

à quelque importante négociation ; mais l'illustration de M. de Bourrienne a toujours reposé sur les coups de poings de l'école. Aussi avec quelle complaisance M. le secrétaire disait alors, et a redit souvent depuis : « Le petit Bo-
» naparte était assez bien *noté* à Brienne ;
» mais il y avait de meilleurs écoliers que lui.
» Lorsque le duc d'Orléans et madame de
» Montesson voulurent bien, en 1783, prési-
» der à la distribution des prix, Bonaparte
» n'eut qu'une couronne que je partageai même
» avec lui à mérite égal ; et j'en eus six autres
» moi tout seul. A la septième, madame de
» Montesson dit à ma mère : « Madame, mes
» mains sont fatiguées ; chargez-vous cette fois
» de couronner votre fils. » Si quelqu'un avait
» alors voulu attacher des pronostics de gran-
» deur à un nom d'écolier, ce n'est pas à Bona-
» parte qu'il eût prédit les plus illustres desti-
» nées du dix-neuvième siècle. » Il paraît que Bonaparte, malgré toute son amitié pour M. de Bourrienne, ne l'a jamais regardé que comme un élève fort en thèmes, et l'élève en est resté aux couronnes de la distribution des prix (1).

(1) De son côté, M. de Bourrienne s'est souvent étonné que l'on pût devenir empereur et mal mettre l'orthographe. Son étonnement me

A cette époque, M. de Bourrienne, émigré par hasard, et réintégré dans ses droits civils par Bonaparte, était un peu fier de son titre de secrétaire. On ne parvenait pas à lui aussi facilement qu'à son maître. M. le secrétaire avait une antichambre ; nous y fîmes une halte forcée d'une heure. Enfin nous fûmes admis, et M. de Bourrienne nous honora d'un regard affable. Il fallut d'abord subir quelques questions d'obligeance ; elles furent l'occasion d'un entretien où le secrétaire tint à nous prouver qu'il était homme d'esprit. Il y réussit. Ce rôle joué, il passa à l'autre, à celui de ses fonctions administratives ; et ici il s'arma de toute sa dignité pour nous imposer le plus minutieux, le plus fatigant, le plus ridicule des interrogatoires. On aurait dit que le salut de la république dépendait de notre passe-port, qui, pour conclure, nous fut pourtant délivré en bonne forme. Alors l'homme aimable reprit le dessus ; mais mon père, un peu impatienté, devint alors un peu plus laconique dans ses réponses, et nous partîmes.

rappelle cet ancien cent-suisse de Louis XV qui vint pour voir ce Bonaparte dont on vantait si souvent les talents comme général : « Cela un général ! dit-il ; quand il a marché, il n'est pas parti du pied gauche. »

Le lendemain mon père prit congé de Bonaparte par une lettre, et nous allâmes faire nos adieux au brave général Lannes. Il nous avait rendu un service signalé, et il paraissait n'y attacher aucune importance; il se contenta de dire à mon père : « Rappelez-vous ce que le premier consul vous a promis relativement à vos biens, et s'il l'oublie, venez à moi, je me chargerai de lui en rafraîchir la mémoire. D'un autre côté, tenez-vous tranquille. Songez-y bien; dorénavant il ne sera plus permis d'être royaliste que par-delà le Rhin. » Mon père renouvela ses protestations et ses remerciements, et il partit en toute hâte, tant il avait d'impatience de fouler le sol natal.

Nous arrivâmes à Paris le 1er août 1800. Le premier consul, parti après nous d'Italie, était arrivé avant nous en France, parceque, à cause de moi, nous avions voyagé à petites journées. Nous ne retrouvâmes qu'un petit nombre des amis de notre famille. Mais peu à peu les émigrés reparurent tous, les portes de la France leur ayant été ouvertes. Les biens de mon père avaient été vendus en grande partie; mais son hôtel ne l'était pas, non plus qu'une forêt assez considérable. Il s'empressa

de réclamer par l'intermédiaire du général Lannes. Ses réclamations l'appelèrent plus d'une fois aux Tuileries, où il ne put aller si souvent sans se faire présenter à madame Bonaparte. Cette dame, que nous avions connue un peu avant la révolution, invita mon père à dîner. Il accepta, et s'en trouva bien; je veux dire pour ses intérêts.

Joséphine, j'aime à appeler de ce nom l'épouse de Bonaparte, Joséphine était adorée de tous ceux qui l'approchaient. Et qui aurait pu lui refuser son hommage? elle était si gracieuse, si noble, si belle! Encore tout cela était-il ce que l'on admirait le moins en la voyant. Jamais on n'eut un caractère plus aimable, des manières plus séduisantes, une douceur plus angélique. On connaît son goût innocent pour la botanique, son amour éclairé des beaux-arts. Son cœur était digne de son esprit. Il y avait en elle comme un instinct de bienveillance qu'aucun obstacle n'arrêtait: aucune infortune, si grande qu'elle fût, ne l'aurait prise en défaut; sa bonté ingénieuse trouvait toujours le moyen de consoler. On ajoutera peut-être que Joséphine avait son côté faible; qu'elle était légère, capricieuse, co-

quette; qu'elle aimait les futilités, les chiffons, la mode : cela est vrai; elle était femme.

Joséphine voulut me voir. Je lui fus présentée. Elle me trouva charmante. Elle demanda qui faisait mon éducation. Mon père lui répondit qu'on m'élevait dans la maison paternelle. « Cela n'est pas bien, dit-elle ; il faut que mademoiselle entre dans la pension de madame Campan. Je me chargerai d'elle jusques à son mariage. » Ce mot de mariage me fit rougir jusqu'au blanc des yeux : ce mot a quelque chose de si singulier pour une jeune fille de douze ans !

Quoi qu'il en soit, mon père n'accepta pas la faveur qui lui était offerte. Il répondit que, seul, et accoutumé à ma compagnie depuis l'émigration, il ne pourrait se résoudre à se séparer de moi. Ce n'était pas là pourtant le véritable motif de son refus ; la raison était la mauvaise opinion qu'il avait de madame Campan. Il savait les graves reproches que la feue reine adressait à cette femme : il n'aurait jamais pu lui accorder la confiance qu'un père doit à l'institutrice de sa fille. D'après ce que mon père m'a dit, je n'ai pas été peu surprise de voir publier, sous le nom de madame Cam-

pan, des Mémoires *justificatifs*, s'il m'est permis de m'exprimer ainsi, de Marie-Antoinette. Je remarquerai, en passant, que ces Mémoires ont été publiés depuis le retour des Bourbons.

Après ce refus, nous vîmes Joséphine se refroidir peu à peu pour nous. Elle ne nous traitait plus comme auparavant. Au reste, mon père ne s'en tourmenta guère. Il rentra dans son obscurité, et bientôt, lorsque Bonaparte, avant de porter ses mains sur la couronne de saint Louis, les trempa dans le sang d'un Bourbon, ce crime finit par éteindre tout-à-fait l'espèce d'attachement que mon père avait pour lui. Je veux parler de l'épouvantable assassinat du duc d'Enghien, dont le futur empereur jetait ainsi le cadavre, comme une dernière proie, à cette révolution qu'il allait à jamais museler à ses pieds.

Cet impolitique attentat est une des choses qui m'ont le plus frappé dans ma vie. J'en garde encore le souvenir comme si c'était d'hier. J'avais à cette époque un peu plus de seize ans. J'entrais dans mon adolescence, et les impressions de cet âge ne s'effacent pas aisément. L'arrestation illégale et la condamnation inique du duc d'Enghien inspirèrent une hor-

reur universelle. Napoléon n'en tira aucun profit ; toute sa gloire n'a pas suffi pour effacer un tel crime. Peu à peu la France devint muette ; mais aux jours critiques de l'Empire, ce sang, invoqué par l'éloquence de M. de Châteaubriand, a parlé contre le vainqueur de l'Europe. — Je reviens à moi.

Voici le moment où je dois faire mes premières confidences personnelles. Cependant je ne veux pas non plus oublier les égards et les ménagements que je dois à ma famille. Jaloux de concilier ce qu'exige la vérité avec ce que nous appelons les convenances, je vais épaissir le triple voile dont je me suis enveloppée, afin de mieux cacher mon nom et mes armes : après cela, me reconnaîtra qui pourra. Mais avant de faire le récit de ma première faute, il ne sera peut-être pas hors de propos de dire comment je fus amenée à mal. Mon excuse m'acquierra peut-être l'indulgence de mes lecteurs, et j'ai besoin d'indulgence.

Mon père, comme je l'ai dit, avait retrouvé à Paris quelques uns de ses amis d'autrefois, et il avait renouvelé intimité avec eux. De ce nombre se trouvaient le marquis de Chimène et le comte de Lauraguais, devenu duc de

Brancas, mais duc sans duché, puisqu'il n'y en avait plus pour l'ancienne pairie. Ces deux personnages étaient inséparables. On verra pourquoi.

Le comte de Lauraguais avait été cité jadis pour son amabilité, et il était assez aimable encore pour soutenir son ancienne réputation. Le régime actuel ne lui convenait guère. On ne parlait plus de mademoiselle Arnoult, sa vieille maîtresse; on ne faisait plus de petits madrigaux, plus de petits couplets malins, plus de petits bouquets à Chloris; il n'y avait plus le moindre petit mot pour rire: un pareil siècle ne pouvait donc lui plaire. Aussi le frondait-il avec amertume, et, dans sa colère, il lançait parfois de très jolies épigrammes contre le temps qui n'en voulait plus.

Le marquis de Chimène, son compagnon, avec moins d'esprit, n'avait pas plus de raison. Celui-ci, auteur dramatique, aurait voulu circonscrire l'univers dans le foyer de la Comédie française. Il ne voyait rien au-delà, rien endeçà. Il avait fait jadis deux ou trois tragédies sifflées, et il croyait que les cent bouches de la renommée ne devaient s'occuper que de sa gloire tragique. Mais hélas! on parlait d'une

province, d'un royaume conquis, de grands capitaines, de grands politiques, et du marquis de Chimène pas un mot. Le pauvre marquis aurait dû mourir trente ans plus tôt, avec ses pièces : il serait mort en temps utile.

Il n'y avait pour ces deux grands débris de l'autre siècle, qu'une seule manière de se consoler mutuellement, c'était de se reporter par souvenir dans l'ancien régime. Avec quel plaisir j'écoutais alors leur conversation morale et instructive ! Comme j'ouvrais l'oreille au récit un peu musqué de leurs aventures galantes! Je me rappellerai toujours que dans une circonstance le marquis de Chimène voulant préciser une époque et ne s'en souvenant pas au juste, se tourna vers le duc de Lauraguais en lui disant : « C'était la même année que celle où je fis la cour à ta femme. — Bon! répondit l'autre avec un sang-froid qui me terrifia, c'était en 1776. » Cela semblait tout naturel à ces deux mes sieurs. L'un n'en avait pas de vanité, l'autre pas de rancune.

Il faut avouer que toutes ces conversations sur le temps jadis n'étaient pas faites pour me former à la sagesse. Mieux aurait valu pour moi, je pense, être placée chez madame Cam-

pan, que d'être ainsi élevée dans la maison paternelle. Joignez à cela que mon éducation était entièrement abandonnée à madame Charlet; c'était le nouveau nom de Justine, qui, bonne femme au demeurant, me laissait lire tous les romans qui me tombaient sous la main, quoiqu'elle gardât ma vertu en sévère duègne espagnole. Qu'on n'oublie pas non plus que j'avais seize ans passés ; ensuite, que l'on me condamne si on l'ose.

J'allais régulièrement tous les dimanches, avec madame Charlet, à la messe à Saint-Thomas-d'Aquin. Pendant qu'elle faisait dans le plus grand recueillement ses pieuses méditations, moi, je promenais des yeux peu dévots de côté et d'autre. Un dimanche que je regardais à mon ordinaire, je vois tout-à-coup à vingt pas de moi un jeune homme qui paraissait me lorgner depuis long-temps. Il était bien fait de sa personne; son visage était régulier et pâle; ses yeux, ses yeux qui me regardaient, étaient charmants, et, par-dessus tout cela, il avait les plus jolies moustaches du monde. Des moustaches ! c'était un militaire. Mon père l'avait été, mon frère l'était; je ne devais point haïr les militaires. D'ailleurs on attache à cet état

des idées de courage et de gloire qui plaisaient singulièrement à mon cœur de seize ans. Le dimanche suivant, le même jeune homme était à la même place me regardant toujours. Il n'y avait pas à en douter, il était venu là pour moi. Je n'en doutais pas, mais j'aurais voulu en être sûre. J'aurais donné tout au monde pour qu'il me dit : C'est pour vous que je viens ici. Cet aveu va faire jeter les hauts cris à toutes les nobles dames ; elles protesteront que jamais fille de qualité, avant le mariage, n'a senti battre son cœur. Quant à moi, je ne pourrais leur répondre qu'en leur prouvant, pièces en mains, que ma généalogie est en règle. Mais ; hélas ! je ne crois pas être une exception ; je pourrais bien ici, pour confirmer ce que j'avance, raconter les premières amours de telle ou telle ; mais point : ce serait mal. Il ne faut pas imiter madame la comtesse de Genlis, qui, dans ses Mémoires, a confessé les péchés de tout le monde, excepté les siens.

Quoi qu'il en soit, le beau jeune homme de Saint-Thomas-d'Aquin était toujours aussi fidèle à l'église et à moi. Il me suivait même, et pour le voir je détournais la tête en rougissant. Bientôt je commençai à le voir partout,

même là où il n'était pas. Je pensais à lui quand j'étais avec mon père; quand j'étais seule dans ma chambre, je pensais à lui; la nuit, au lieu de dormir, je pensais à lui, et, si je fermais l'œil, mes pensées de la journée me suivaient dans mon sommeil. Partout et toujours je le voyais là, à mes côtés, avec le costume sous lequel il m'était apparu la première fois: c'était une redingote verte, je ne l'oublierai de ma vie.

Un matin, à déjeuner, mon père me dit: « Je viens d'arrêter un nouveau domestique. Il a bonne mine. Dans tous les cas je le prends à l'essai. » Que m'importait un domestique, hélas! je ne savais pas combien celui-ci devait m'intéresser. L'heure du dîner étant arrivée, nous nous mîmes à table. Nous avions plusieurs convives ce jour-là. Comme ce sont des personnages assez connus, on me permettra de faire une petite digression pour esquisser leurs portraits.

Celui que je nommerai le premier, car à tout seigneur tout honneur, était le duc de Lévis. En fait de noblesse, on connaît le tableau où Noé sauve dans l'arche un ballot étiqueté : *Papiers de la famille de Lévis.* Ses titres

personnels au parnasse sont plus contestables. Son esprit est de bon ton, mais sans vivacité; son style a une certaine élégance, mais sans couleur. Ses *maximes* ont eu presque du succès: il se croit profond parcequ'il creuse profondément de petites pensées. C'est tout au plus le Dorat de la philosophie. Comme homme politique, M. de Lévis avait peu marqué dans l'assemblée nationale, dont il était membre; et, rentré en France après le 18 brumaire, il était, ainsi que nous, en expectative des évènements. Je le retrouverai plus tard et alors nous aurons maille à partir ensemble.

Maintenant je dois nommer le comte d'Escherny, chambellan du grand-duc, ou, pour mieux dire, du roi de Wurtemberg. M. d'Escherny était philosophe et il prêchait l'égalité; mais il était gentilhomme, et il voulait qu'on le traitât en conséquence. Il avait connu Voltaire, et il ne croyait pas en Dieu; il avait été l'ami de Rousseau, et il faisait l'homme à grands sentiments. Comme il aimait passionnément la musique, il s'imaginait être musicien. Au demeurant, c'était un vieillard fort aimable, presque coquet, et qui n'aurait pas conté trop mal, s'il n'eût pas conté si longuement,

Nos convives n'étaient pas tous de grands seigneurs, nous avions aussi des hommes de talent: d'abord Girodet, qu'avec ses cheveux hérissés, ses yeux creux et son teint blême, on aurait pris pour un envieux. Heureusement il était moins jaloux de ses contemporains que de ses devanciers. Il faisait des vers parceque Michel-Ange en avait fait, mais Girodet n'était poète que le pinceau à la main. S'il n'eût pas perdu son temps à rimailler, nous aurions sans doute un *Endymion* de plus, et qui oserait dire que le tableau d'Endymion ne vaut pas un beau poème?

Venait en deuxième un tout petit chansonnier, nommé Alissan de Chazet, homme aimable, à figure réjouie, aimant le plaisir et la table. Partout où l'on voulait de la joyeuseté, on l'invitait; il était de tous les dîners, de tous les bals, de toutes les fêtes à la mode. Vous l'eussiez trouvé, dans la même soirée, au faubourg Saint-Germain, au Marais, à la Chaussée-d'Antin. Ce qui plaisait en lui, c'est qu'avec de l'esprit il avait une profonde horreur pour la satire. Il était toujours content, toujours en verve de louer. Il avait chanté le Directoire, en ce moment il chantait Napoléon, plus tard

il a chanté Louis XVIII. Ce pauvre M. Alissan de Chazet était l'optimiste des chansonniers. Il est mort, je crois, il y a cinq ou six ans. Je n'en suis pas bien sûre cependant ; mais ce dont je suis certaine, c'est que si nous passions par une nouvelle dynastie ou un nouveau gouvernement, ce dont le ciel nous préserve! M. Alissan de Chazet ressusciterait pour les chanter.

Auprès de lui était placé, comme un contraste, un véritable homme de lettres, Louis-Sébastien Mercier, auteur du *Tableau de Paris*, de *l'An deux mille quatre cent quarante*, de quelques drames intéressants et de plusieurs jolies comédies. Il n'était pas entièrement irréprochable sur le fait de la révolution ; mais il montrait tant de bonne foi dans son opinion, il s'exécutait avec tant de bonhomie sur sa conduite, que mon père le recevait avec plaisir. Il y avait du génie dans la belle figure de ce vieillard ; son sourire était plein de naïveté et de finesse tout ensemble ; sa conversation était vive, animée, brillante, et, si j'osais m'exprimer ainsi, mieux *écrite* que ses ouvrages. C'est Mercier qui le premier s'est affranchi des règles imposées par Corneille et Racine, et si jamais la nouvelle école dramatique triomphe,

elle devra une belle chandelle d'honneur à l'auteur de *la Mort de Louis XI*.

Je trace légèrement tous ces portraits, pour arriver plus tôt à mon récit.

Nous étions à table; nous dînions. Un moment, par distraction, je regarde le nouveau domestique que mon père avait engagé le matin. C'était mon inconnu de l'église. Mais non, il n'avait pas de moustaches. Quelques moments après je le regarde encore, pour voir si je ne m'étais pas trompée. C'était lui. Un domestique! J'aimais un domestique! Il y aurait eu de quoi mourir de honte cent fois pour une. Je n'y tenais plus, mes forces m'abandonnèrent; je m'évanouis.

Je ne repris mes sens que dans ma chambre. J'étais seule; je me mis à pleurer : c'est la ressource des femmes. J'aurais voulu que cet inconnu sortît de l'hôtel, et je ne savais comment l'en faire chasser. Quand on eut fini de dîner, mon père, inquiet de ne pas me voir reparaître, vint me demander comment je me trouvais. « Bien malade, » lui répondis-je, et cela était vrai; mon pauvre cœur était à toute extrémité. Mon père envoya sur-le-champ chercher M. Alibert.

M. Alibert jetait déjà à cette époque les fondements de la réputation qu'il possède aujourd'hui. Comme docteur savant et disert, il plaisait aux esprits graves; comme docteur aimable, il plaisait encore plus aux dames. M. Alibert avait alors beaucoup d'esprit, et il était galant; maintenant il a encore beaucoup d'esprit, mais il est un peu moins occupé des vanités de ce monde.

M. Alibert me tâta le pouls et me fit montrer ma langue : ainsi commencent tous les médecins. Il hocha la tête, et puis déclara que j'étais menacée d'une éruption dangereuse : il rapportait déjà tout aux maladies de la peau. Il m'ordonna de garder le lit et la chambre; c'était ce que je voulais.

Quand tout le monde se fut retiré, comme j'étais près de me coucher, je trouvai sous le chevet de mon lit un papier, une lettre. Qui pouvait m'écrire une lettre? Qui pouvait l'avoir mise là? Je l'ouvre, je la lis; je tremblais : c'était une déclaration d'amour. Jamais la passion ne s'est exprimée avec plus de délicatesse et de force. Elle était signée : Charles de La.... Ce nom est connu, trop connu, pour le malheur de celui qui le portait. C'était alors celui

d'un jeune étourdi fort aimable. La première amie de Charles, et celle qui mérita d'être son épouse, n'oublieront pas ses qualités d'un âge plus mûr, et ne seront jamais infidèles à leur douleur.

CHAPITRE IV.

Toujours le même sujet. — Encore de l'amour. — Madame de Staël. — Intervention. — Sa morale. — Son portrait. — Dénouement de mes amours.

Mon premier soin, après avoir achevé la lecture de ce billet, fut de me féliciter de ce qu'au moins mon cœur ne s'était pas laissé surprendre par un homme qui n'en était pas digne. Quoique j'eusse bien peu d'expérience, j'en avais assez pour reconnaître, à la manière dont cette déclaration était tournée, le style et le langage de quelqu'un de la meilleure compagnie. Je la lus, je la relus, et chaque fois j'éprouvais plus de plaisir. Il y avait tant de délicatesse, tant de passion! Pourtant je songeai que si l'on venait à reconnaître M. de L... dans la maison de mon père, sous ce déguisement, je pourrais être compromise. Que résoudre? que faire?

Je passai la nuit dans la plus grande agita-

tion, sans pouvoir fermer l'œil un seul moment. Le lendemain j'avais réellement cette fièvre qui la veille n'existait que dans l'imagination et sur l'ordonnance du docteur Alibert. Je ne voulais plus voir ce jeune homme, je voulais qu'il partît sur l'heure, et afin de lui signifier cette irrévocable volonté je me levai pour lui écrire. Dans ma réponse à M. de L..., j'insistai tant sur la nécessité de son départ, que je risquais de lui inspirer le plus ardent désir de rester. Mais comment remettre ce papier imprudent? la Providence des amants vint à mon secours.

Outre ma gouvernante, j'avais à mon service, en qualité de femme de chambre, une jeune fille d'une vingtaine d'années, nommée Juliette. Elle était jolie, un peu légère, du caractère le plus heureux et toute dévouée à ma personne. La veille au soir c'était elle qui, la dernière, s'était retirée de ma chambre. Il faut noter ce point pour l'intelligence de la narration.

Je venais de me recoucher, après avoir écrit, lorsque Juliette entra chez moi. Elle me demanda comment j'avais passé la nuit, elle s'approcha de mon lit sous prétexte de le ra-

juster, et je m'aperçus que l'indiscrète cherchait avec inquiétude quelque chose qui devait se trouver sous mon chevet. Mais la lettre n'y était plus. Alors elle me demanda, non sans hésiter et sans rougir outre mesure, si j'avais trouvé... Elle s'arrêta, et moi je me mis à rougir comme elle. Je ne pus lui répondre, mon trouble devait lui en dire assez. Après quelques instants : « Ah! mon Dieu! mademoiselle, me dit-elle à voix basse, ce pauvre jeune homme se meurt d'amour. Il est au désespoir. Il craint que l'émotion que vous avez éprouvée hier en le voyant ne soit la cause de votre maladie. Il vous conjure de lui pardonner et de ne point le haïr. »

J'aurais dû me fâcher, éclater en reproches contre M. de L..... qui avait osé m'écrire, et contre Juliette qui s'était chargée de sa lettre. Je n'en fis rien, soit que ce jeune homme commençât à me donner de l'amour, soit que les conversations du comte de Lauraguais et du marquis de Chimène m'eussent peu à peu, et à mon insu, inspiré le désir de figurer dans quelque aventure galante, comme celles qu'ils racontaient. N'ayant donc pas la force de me fâ-

cher, je demandai seulement à Juliette, avec une curiosité enfantine, de quellemanière cet audacieux s'était introduit dans la maison. Je sus qu'il en avait fait sortir un domestique qu'il avait placé chez un de ses amis; puis, lui-même, il s'était venu offrir à mon père, et, grâce à sa bonne mine, il avait été agréé. Une fois dans la maison, il avait gagné mademoiselle Juliette, je ne sais comment. Quoi qu'il en soit, il s'y était si bien pris, qu'elle était à lui corps et âme, et que sur sa demande elle n'avait fait aucune difficulté de se charger de la lettre. Cette audace, je l'avoue, me plut singulièrement. Néanmoins, je suppliai Juliette d'engager ce jeune homme à quitter la maison; et pour qu'elle pût s'y mieux décider, je lui donnai la lettre que je venais d'écrire.

Peu après qu'elle fut sortie, entra mon père accompagné de M. Alibert. Celui-ci parut fort surpris que l'éruption pronostiquée n'eût pas eu lieu. Quant à mon père, il me sembla toujours très tourmenté de ma maladie. Je le rassurai de mon mieux; je me plaignis seulement d'une grande faiblesse, et de la nécessité où je serais de garder ma chambre et mon lit. Le docteur approuva cette résolution. On me quitta.

Je restai seule, et je me mis à songer a celui que je voulais bannir de ma présence. Juliette revint; elle apportait une seconde lettre, encore plus tendre, plus passionnée que la première. Charles me protestait qu'il ne m'obéirait point sans m'avoir vue, pour s'éloigner ensuite, au risque d'en mourir de chagrin.

Mon dieu, que cette lettre me troubla! Comme mon pauvre cœur se mit à palpiter! Comme ma pauvre tête battit la campagne! Chez nous autres femmes, chez les plus sages d'entre nous, sommeille un feu secret qui n'a besoin que d'une occasion pour se réveiller et pour éclater. N'aurions-nous donc qu'une pudeur de circonstance, qu'une retenue d'apparat? Toute notre prétendue modestie viendrait-elle de l'éducation qu'on nous donne? et notre fausse délicatesse, des préjugés dont on nous a imbues dans notre enfance? Cette opinion n'est pas seulement la mienne, elle est aussi celle d'un roi de beaucoup d'esprit, de Louis XVIII. On me demandera peut-être ce que vient faire en cette affaire le monarque qui nous octroya la Charte. Patience, lecteur: vous le saurez plus tard si vous continuez à lire ces Mémoires.

Charles voulait absolument me parler. Je

n'étais pas sans quelque désir de l'entendre. Il me semblait que celui qui écrivait de si charmantes lettres, ne pouvait que me dire les plus douces et les plus agréables choses du monde. D'ailleurs me convenait-il de le désespérer? Juliette me conseillait de prendre en pitié tant d'amour. Elle me faisait si bien valoir tout ce qu'il y avait de dévouement dans cette démarche imprudente : un jeune homme bien né, qui pour être près de moi consentait à se faire domestique ! Bref, Juliette ne cessait de m'implorer pour son protégé; son protégé était aimable, moi j'étais faible : je cédai.

Il fut convenu que, sous le prétexte de ma maladie, je resterais couchée toute la journée, que le soir je me lèverais comme si je me trouvais mieux, et que j'engagerais mon père à sortir pour aller chez madame de Vaudemont, ou chez madame de Chevreuse, ou chez toute autre personne de sa connaissance : il y restait ordinairement jusqu'à minuit. Mon père parti, M. Charles de .. serait introduit dans la chambre de Juliette, et moi j'irais causer avec lui. Ma gouvernante se couchait de bonne heure, et, en évitant de faire du bruit, je n'aurais pas à redouter sa vigilance.

Tout arriva comme je le souhaitais. J'allai en tremblant à ce rendez-vous que j'avais si follement donné. Charles était à m'attendre dans la chambre de Juliette. Que ce tête-à-tête avec lui me parut délicieux ! J'accordai peut-être trop; mais, je l'avoue aujourd'hui, Charles n'aurait eu qu'à bien vouloir pour obtenir davantage : sa réserve et sa discrétion me servirent du moins de prétexte pour prolonger notre entretien. Je n'étais venue trouver Charles que pour l'engager à partir; eh bien ! il n'en fut pas dit un seul mot. Deux amants qui sont ensemble pour la première fois parlent de toute autre chose que de leur séparation. Juliette était là comme en sentinelle, et en même temps pour surveiller les deux amants : son air lutin contrastait singulièrement avec ce rôle de prudence.

En nous quittant, nous ne songeâmes qu'à nous rejoindre. Nous nous promîmes de revenir le lendemain au même lieu, à la même heure. Aucun de nous n'y manqua, et de même le jour suivant; mais ces rendez-vous eussent fini par me perdre peut-être, sans une intervention inattendue qui vint me sauver de ma folie.

Or, il y avait alors en France une femme d'un

génie supérieur, destinée à faire la gloire de son siècle et de son pays. Cette femme était profonde comme Montesquieu, spirituelle comme Voltaire, passionnée comme Jean-Jacques Rousseau. Mais, restée femme par le cœur, elle ne croyait point déroger en subissant elle-même les faiblesses de son sexe, et en compatissant à celles des autres. Son imagination mobile pouvait s'occuper de tout, suffire à tout. Elle traitait avec le même enthousiasme les questions politiques et les sentiments de la vie privée ; elle eût donné des conseils à la puissance comme à la simple amitié.

Que si l'on demande le portrait de cette femme extraordinaire, je dirai que sa beauté était, ainsi que son génie, toute virile. Elle avait une taille superbe, une poitrine large, dont les mouvements avaient aussi leur éloquence, quand le démon de l'inspiration l'agitait. Sa physionomie était plutôt noble que fine. Je ne sais pourquoi on la représente tenant un bouquet à la main ; j'aurais voulu lui voir une lyre comme à Corinne.

Fière de son père, elle aimait à faire de M. Necker le premier des hommes d'état; mais sa tendresse filiale avait peut-être une teinte

d'exaltation romanesque. Ayant la conscience de sa supériorité, elle avait rendu hommage au génie de Napoléon, en espérant que celui-ci ne demeurerait pas en reste avec elle; soit qu'il eût peur d'être pénétré dans l'intimité par son regard scrutateur, soit qu'il n'eût pour elle aucune sympathie, Napoléon avait préféré sa haine à son alliance. La guerre était déclarée, mais madame de Staël avait le dessous : comme un ennemi vaincu, elle ne pouvait plus que harceler le géant de quelques traits lancés quelquefois de trop loin pour l'atteindre ; mais lui, il l'accablait de tout le poids de sa puissance, et aux efforts qu'il faisait pour s'en délivrer, on eût dit qu'il ne la redoutait pas moins que le reste de l'Europe : cependant Corinne n'avait qu'elle seule pour chef et pour armée.

A l'époque dont je parle, madame de Staël était exilée. On ne l'avait point envoyée hors de France, mais on lui avait défendu d'approcher de Paris de plus de quarante lieues. Cependant elle était venue s'établir chez un de ses amis à douze lieues de la capitale, et souvent même y faisait de petites incursions. Dans sa retraite, une société choisie allait la voir. M. de La..... lui avait été présenté par M. de

Cat..... Madame de Staël distingua ce jeune homme si ardent et si passionné. Sa bienveillance était peut-être déjà le premier degré d'une préférence plus tendre ; mais dans le cœur de Charles, tout plein d'admiration pour madame de Staël, il n'y avait plus de place pour un autre sentiment. Ce fut moi, petite fille, sans génie, et sans autre mérite que deux beaux yeux, qui l'emportai sur la femme la plus célèbre du siècle.

Mon père, partisan déclaré de Marie-Antoinette, avait peu de rapports avec les personnes dont cette reine avait eu à se plaindre, et peut-être madame de Staël était-elle de ce nombre. Néanmoins le temps avait affaibli les anciennes inimitiés; nous nous étions rencontrées et parlé dans le monde. Quelques compliments que madame de Staël m'avait adressés sur ma bonne grâce, avaient flatté l'amour-propre de mon père, qui, de son côté, convenait que madame de Staël avait un beau talent. Sur ces entrefaites, une ancienne domestique de la maison ayant eu besoin de madame de Staël, se réclama de mon père; et un matin madame de Staël vint à l'hôtel prendre des informations.

Mon père était sorti. J'étais seule dans le sa-

lon ; mais Charles n'était pas loin, et je savais qu'il allait venir. On annonça madame de Staël. A ce nom, je me trouble, je me lève, et je fais une révérence assez gauche, qu'on me rend avec un mélange de grâce et de dignité. Nous nous asseyons. Tout-à-coup Charles revient, et ne voyant pas madame de Staël, s'approche de moi avec une familiarité de frère; mais déjà madame de Staël, malgré sa vue basse, l'a reconnu, et lui dit : « Vous ici, sous cette livrée! jouez-vous la comédie? »

L'enfer s'entr'ouvrant sous mes pieds, ne m'eût pas causé plus d'effroi que cette terrible question. Un cri m'échappa, et ce cri suffit pour tout apprendre à madame de Staël. Charles ne trouvant sur ses lèvres aucune excuse valable, garda un profond silence, et sortit après un grave salut, d'un air confus et humilié, lui qu'on a vu depuis braver la mort avec un héroïque courage. Quant à moi, restée seule avec madame de Staël, je ne sus que pleurer comme un enfant. On a dit de madame de Staël qu'elle aimait à faire des sermons : elle eut beau jeu ce jour-là, et sembla se complaire à une longue remontrance maternelle. Mon inexpérience et mon embarras lui donnaient natu-

rellement cet avantage sur moi; elle s'en prévalut avec esprit, et ne manqua pas de réclamer aussi les droits de son amitié sur Charles, à qui elle voulait, dit-elle, épargner un crime, s'il en était temps. J'écoutais son discours avec une docilité de petite fille; tout ce que j'aurais voulu lui demander, c'était le secret; il vint d'elle de me le promettre, après quoi elle passa au sujet de sa visite, comme si de rien n'était, et sortit en m'adressant ce regard de protection, que la femme la plus supérieure aime à prendre, mettre dans ses yeux quand elle vient de donner un bon avis.

J'étais anéantie; et telle fut ma honte, que je crois que si Charles avait reparu à mes yeux, il m'eût fait peur : je n'osai moi-même me regarder au miroir de quelques jours. Une maladie réelle vint à mon secours, et donna cette fois au docteur Alibert l'occasion d'exercer son art à propos. Mais ce qui m'étonna moi-même, c'est que le mal physique l'emporta tellement sur mes sentiments secrets, que j'oubliai mon amour dans ma fièvre, et que lorsque je retrouvai la santé, je crus me réveiller d'un songe. Depuis, le souvenir de Charles se présenta à moi plus adouci; mais toujours avec

une certaine amertume de remords, qui ne fut effacée que par des fautes plus réelles. J'ai toujours pensé, sans avoir jamais osé le demander, que madame de Staël avait fait venir Charles chez elle, et lui avait ouvert les yeux sur l'odieux de ses projets. Dès le lendemain du jour où je me mis sérieusement au lit, il quitta notre service sous un prétexte; et quand je le revis, c'était un militaire, brave comme son épée: que n'est-il mort sur un champ de bataille!

Juliette, à peu près dans le même temps, changea aussi de condition, et je suis sûre que madame de Staël se mêla encore secrètement de cette petite révolution dans la maison de mon père, qui n'eut d'ailleurs aucun soupçon de la vérité.

Après ma convalescence, mon père voulut me conduire chez madame de Staël, qui avait fait demander souvent des nouvelles de mon état. Mon embarras fut extrême en abordant celle qui m'avait rendu ma raison. Elle m'embrassa avec bonté, et trouva le moyen de me dire sans que personne l'entendît: « J'ai été malheureuse comme vous, soyez courageuse comme moi. »

CHAPITRE V.

Opinion de madame de Staël sur l'amour. — Madame Récamier. — Le duc de Montmorency. — M. Benjamin Constant. — Le marquis de Catelan. — Nouvel exil de madame de Staël. — Je me marie. — Je parais aux Tuileries. — Le duc de Montebello. — La duchesse de Montebello. — La duchesse d'Abrantès. — La comtesse Regnault de Saint-Jean-d'Angely. — La duchesse de Cossé-Brissac. — La comtesse de Montesquiou-Fezensac. — Madame de R.....—Le prince de Metternich. — Mot de Napoléon sur cet ambassadeur.

Devrait-on me déclarer en « pleine cour d'amour» une femme indigne d'aimer, une matérialiste en fait d'inclination, je le répète, je n'attribue qu'à une maladie physique la guérison de ma folle passion. Je n'avais pas en moi cet héroïsme qui nous élève au-dessus de nous-mêmes. Pour avoir le courage moral, que me conseillait madame de Staël, il aurait fallu avoir comme elle déjà passé par quelques uns de ces grands sacrifices qui habituent l'âme à souffrir. Mais je n'avais point cette triste expé-

rience. Je voyais pour la première fois les illusions de ma jeunesse évanouies; je voyais ma vie désenchantée. Je regrettai ce beau rêve en petite fille; mais toute prête à me reprocher mon enfantillage dès qu'on m'en aurait fait honte, toute prête à rêver une autre folie, ou, si on veut, un autre amour. Mais non, ce n'était pas encore là de l'amour que j'avais ressenti. A mon âge pouvais-je en avoir? A dix-sept ans on prend pour un secret penchant du cœur ce qui n'est qu'un pur caprice de l'imagination, et l'on met sur le compte de ce pauvre cœur toutes les extravagances que *la folle de la maison* nous fait faire.

Malheureusement aujourd'hui, je sais que pour aimer réellement il faut avoir dépassé la première jeunesse. Alors le cœur qui avait sommeillé jusque là se réveille, et si nous trouvons cet autre nous-même, qui décide du sort de la vie, il s'y attache avec toute la force de la raison. Ce que j'écris là est, sinon les paroles expresses de madame de Staël, du moins son opinion. Elle disait un jour, moi présente, «qu'il était absurde de représenter l'amour sous les traits d'un enfant; qu'il serait bien plus vrai de le représenter sous les traits d'un homme

mûr. » Il y aurait bien quelque chose à répondre à cela ; mais je ne dois pas oublier que j'écris pour raconter et non pas pour discuter, surtout avec madame de Staël.

Cette femme célèbre avait engagé mon père à me laisser quelques jours chez elle, et mon père y avait consenti. Le temps que je passai dans sa société me fit grand bien. Entre autres avantages, mon esprit se développa en quelque sorte à l'ombre de sa haute intelligence. Je devins son élève, et j'acquis une confiance en moi-même, et une énergie de volonté, qui ont quelquefois passé pour du mérite. En bonne néophyte, je vouai à madame de Staël une affection qui était un peu fanatique. Au reste, tel était l'attachement qu'elle inspirait à tous ses amis. Elle n'en avait point un grand nombre, parcequ'elle était proscrite à cette époque, mais ils lui étaient tous dévoués à la vie et à la mort. On eût dit que cette femme, qui ne pouvait rien aimer à demi, ne pouvait pas inspirer une amitié qui ne fût pas exclusive.

J'ai vu chez madame de Staël une personne dont on ne dira jamais assez de bien. C'est la belle et toujours belle madame Récamier, cette femme dont le cœur n'est pas moins parfait que

la beauté. On a dit d'elle qu'elle n'avait point d'esprit, on aurait dû dire qu'elle n'avait point de malice. A mon gré, jamais je n'ai vu d'esprit plus agréable, plus ingénieux, plus solide. On en a douté parcequ'elle n'a jamais cherché à le faire briller aux dépens de celui des autres: cela est encore à sa louange. Elle a tenu dans toutes les circonstances une conduite à laquelle, à moins qu'on ne dénature les actions les plus simples, on ne trouvera rien à blâmer. Elle était bonne, généreuse, compatissante, quand elle vivait dans le tourbillon du grand monde; aujourd'hui, dans sa retraite, elle a encore les mêmes vertus et surtout l'indulgence: la piété ne change pas une belle âme. Puisse-t-elle trouver dans la justice que je lui rends, la preuve d'un attachement dont il ne lui est pas permis de douter.

Un de ses amis qui était en même temps celui de madame de Staël, car on ne pouvait pas aimer l'une sans aimer l'autre, était Matthieu de Montmorency. On l'a mal jugé lui aussi; on lui a tenu un compte trop rigoureux des inconséquences de sa jeunesse. Je conviens que dans le début de la révolution, emporté par des idées au fond très généreuses, il ne se tint pas

à sa place, et parut embarrassé de porter convenablement le plus beau nom de France et d'Europe; mais si alors il mérita les réprimandes sévères de l'abbé Maury, du moins dans la suite il a bien réparé ses torts. Il y avait en lui tout ce qui constitue l'homme d'honneur et l'honnête homme. Je l'ai toujours trouvé incapable de mal faire et prêt à faire le bien. Sa piété n'était point haineuse, irascible, mais douce comme la piété d'un ange. Interrogez sur M. de Montmorency ses serviteurs dont il était le père, les pauvres dont il était l'ami, tous vous répondront par l'éloge de l'excellent homme qui n'est plus.

La même raison qui faisait dire de madame Récamier qu'elle n'avait point d'esprit, faisait dire la même chose de Matthieu de Montmorency. Ce n'était point un aigle, il est vrai; mais il avait pour lui des études si consciencieuses, des réflexions si solides, des idées si justes, qu'on pouvait bien lui pardonner de n'être pas un diseur de bons mots. Je ne fais qu'esquisser ici le portrait de M. de Montmorency; il reparaîtra dans le cours de ces Mémoires, et alors il se peindra lui-même.

Qui ai-je encore rencontré dans la société de

madame de Staël? M. Benjamin Constant, son satellite obligé, M. le baron de Rebecque, le plus féodal de tous les libéraux de France. En vérité je crois que, si besoin était, M. Benjamin Constant, baron de Rebecque, aimerait mieux jeter à l'eau ses écrits littéraires que ses titres de noblesse. Il veut faire le roturier, mais il cache son jeu; sous sa roture empruntée on découvre malgré lui le gentilhomme. Il était alors à demi impérialiste. Il n'osait pas l'avouer devant sa terrible amie qui ne le lui aurait point pardonné; mais il écrivait incognito en faveur de Napoléon. Après tout, ce n'est point un reproche que je lui fais. Presque tous nos libéraux d'aujourd'hui ont été grands partisans de l'empire, demandez plutôt à tel ou tel censeur impérial.

M. le baron de Rebecque, homme privé, possède des qualités précieuses; il est ami sûr, ami fidèle; mais M. Benjamin Constant, homme public, ne présente aucune garantie. Tout lui est indifférent, toutes les opinions sont bonnes pour lui. « Qui le voudra l'aura, me disait Louis XVIII; en le prévenant la veille, on peut compter sur lui pour le lendemain. » Ce mot est vrai. Il y a une malheureuse indécision dans

le caractère politique de ce publiciste. C'est une girouette qui, sans y songer, tourne à tous vents.

Il égayait la conversation par ses saillies spirituelles, par ses reparties ingénieuses; mais quand il voulait définir, ce n'était plus le même homme. Sa belle imagination, perdue dans l'espace, ne pouvait se fixer à rien. « Concluez donc, lui disait madame de Staël; résumez-vous une fois dans votre vie. » Puis se tournant vers nous: « Le joli moulin à vent! disait-elle: on ne peut avoir les ailes mieux dorées; mais il ne s'arrêtera jamais. »

J'ai vu aussi chez madame de Staël le marquis de Catelan, ancien procureur-général au parlement de Toulouse. L'ambition du marquis était telle qu'il n'aurait voulu qu'une première place, et par malheur on ne lui offrait pas même la seconde. C'était un homme d'esprit qui en aurait eu beaucoup s'il n'avait pas voulu tant en avoir; c'était un fort beau garçon qui avait la jambe parfaite. Il le savait de reste, et la regardait continuellement afin qu'on y fît attention. La Bruyère a dit, je crois, qu'il n'y avait rien de pire au monde qu'un homme coquet; est-ce que cet écrivain aurait connu le marquis de Catelan?

Il y a encore d'autres personnages que j'oublie ou que je passe volontairement sous silence, parceque j'ai hâte d'arriver à la restauration, où commence mon importance à la cour. Mon père, entièrement réconcilié avec madame de Staël, trouvait sa société charmante, et moi je professais pour cette femme supérieure la plus vive admiration. Certainement son amitié aurait influé sur mon avenir, si un nouveau coup de foudre ne fût venu la frapper.

J'ai dit qu'on tolérait sa présence à Paris; mais on n'attendait qu'une occasion pour l'en exiler. Le poëme-roman de Corinne fut le signal d'une nouvelle persécution. Madame de Staël reçut l'ordre de quitter Paris.

Cet acte de petitesse du despotisme ajouta singulièrement à la haine que nous portions déjà à l'empereur. Nous souhaitâmes tous sa chute, et l'on verra plus tard que je me mis à faire de l'Épicharis royaliste: je conspirai.

On me demandera peut-être s'il était convenable à une jeune fille de conspirer; Je répondrai que je n'étais plus à cette époque jeune fille. J'étais femme mariée. Presque immédiatement après le départ de madame de Staël, j'avais épousé un homme de qualité.

Quant au nom et au titre de mon mari, ce sont des lettres closes que je n'ouvrirai pas au lecteur; qu'il me suffise de dire que j'avais fait un établissement très sortable et très brillant. Mon féal époux et maître habitait Paris. Il voulut *se pousser* à la cour.. Cela le brouilla avec mon père. Je me trouvai malheureusement entre les deux personnes qui m'étaient les plus chères au monde sans pouvoir les unir; chacune me disait des vérités pénibles sur le compte de l'autre. Qu'on me permette une réflexion en passant. Dans une position pareille le mari a beaucoup plus à perdre que le père. Celui-ci du moins, quoi qu'il arrive, conserve toujours une autorité d'habitude, un respect né dans la première enfance de sa fille; mais si le mari n'a point su gagner l'amour ou l'estime de sa femme, il ne lui reste plus rien. Cette réflexion n'est pas aussi inutile qu'elle peut le paraître; elle renferme toute la moralité de ma conduite subséquente.

Quelle que fût mon opinion, force fut à moi de me soumettre au nouveau joug que la loi m'avait imposé. Il me fallut recevoir dans mon salon toutes les grandeurs de l'empire. Il y en avait de bien petites, de mesquines au

dernier point; mais il y en avait de vraiment nobles, et, s'il faut l'avouer, ce n'étaient pas toujours celles qui appartenaient le plus aux anciennes maisons. Je retrouvai aux Tuileries le général Lannes, devenu duc de Montebello; c'était un titre que sa gloire portait avec aisance, et qui n'ajoutait rien à son illustration personnelle. La femme de ce pair du nouveau Charlemagne, madame de Montebello, figurait à la cour avec autant de dignité que si elle l'eût toujours habitée. C'était un modèle de toutes les vertus. Sa sévérité, tempérée par une douceur charmante, commandait les égards et presque le respect; je dis presque parcequ'elle était trop jeune et trop jolie pour être si respectable. Napoléon, qui savait connaître ceux qu'il employait, plaça plus tard la duchesse de Montebello auprès de sa seconde femme: il ne pouvait donner un meilleur guide à l'impératrice; mais Marie-Louise ne put réchauffer son cœur aux inspirations de sa première dame d'honneur. Je sais pertinemment que si l'archiduchesse avait écouté, au 30 mars 1814, les conseils énergiques de madame de Montebello, Napoléon n'aurait pas si violemment succombé et nous n'aurions peut-être pas aujourd'hui le bon-

heur d'obéir aux Bourbons. Dans cette journée mémorable, madame de Montebello montra seule un courage d'homme : tous les hommes se conduisirent comme des femmes.

Dès mon entrée aux Tuileries, plusieurs personnes de mon sexe me firent des avances afin d'apprendre, je crois, quels projets m'amenaient au château. Hélas ! je n'avais qu'une idée : c'était de voir bientôt l'hôte impérial de cette royale demeure la quitter et céder la place à ses anciens maîtres. Parmi les dames que je voyais le plus, je nommerai d'abord la duchesse d'Abrantès, ci-devant mademoiselle Permond. Elle était fière du sang des Comnène qui coulait dans ses veines, et croyait qu'il n'y avait personne au monde qui pût le disputer en naissance à l'arrière-petite-fille des empereurs de Constantinople. Elle était jolie et spirituelle ; mais faite pour être heureuse, elle ne l'a pas été.

Je voyais aussi, la comtesse Regnault de Saint-Jean-d'Angely, qui unissait les charmes de l'esprit à ceux d'une figure céleste. Malheureusement elle cachait les qualités les plus solides sous une apparence de futilité qui lui fit beaucoup de tort. Elle était sortie pour un acte de

bienfaisance, on la croyait à ses plaisirs ; elle était occupée à des études sérieuses, on la croyait méditant sur une parure nouvelle.

Il y avait déjà à la cour de l'empereur la vieille duchesse de Cossé-Brissac, fort bossue, fort spirituelle, et se mourant d'envie de ne pas rester oisive au milieu de cette agitation universelle. Sa fierté aristocratique tenait celle des autres sur le qui-vive. Je la rencontrais chez l'archi-chancelier Cambacérès, qui tranchait du grand seigneur vis-à-vis de madame de Brissac, de peur qu'avec lui madame de Brissac ne tranchât de la grande dame.

Madame de Montesquiou-Fezensac fut aussi une de celles que j'aurais voulu fréquenter; mais cela n'était guère possible ; elle était trop grave, et moi trop légère. Il y avait tant de sérieux dans ses qualités, que je ne pus lui donner que mon estime : c'était la vertu en habits de cérémonie.

Je me liai davantage avec madame de Beausset, femme du préfet du palais. Elle était Irlandaise, et portait dans la société une froideur septentrionale qu'elle ne montrait pas toujours dans ses affections. Elle était fort instruite, mais trop jolie pour ne pas préférer le

rôle de femme à la mode à celui de femme savante. Sa taille avait quelque chose de majestueux qui imposait, mais sa familiarité rapprochait d'elle tous ceux que son port de reine aurait pu intimider et faire rester à l'écart.

Je me donnai pour amie madame de R..... Je ne savais rien d'elle lorsque j'en fis ma société, et, depuis, quand elle me fut mieux connue, elle m'attacha trop par l'agrément de son caractère et le charme de son esprit, pour que je pusse me résoudre à rompre avec elle. Madame de R..... me disait un jour: « On crie après moi, parceque je mets dans mes liaisons plus de franchise et de désintéressement que les autres. Pourquoi me cacherais-je d'avoir des amants, si je les crois dignes de moi? Pourquoi ferais-je payer le plaisir que je donne, si je me retrouve avec celui que je prends? »

Comme moi, madame de R..... tenait à l'ancien régime par sa famille, et au nouveau par son mari. Elle était royaliste au faubourg Saint-Germain, et impérialiste avec les banquières de l'autre côté de l'eau. Elle avait toujours un amant en réforme, un amant en titre, et un amant en expectative. Il ne fallait avec elle que de la patience, car chaque soupirant était sûr

d'avoir son tour. Elle n'en rebutait aucun, aussi en avait-elle de toutes les couleurs, de toutes les nuances; maréchaux de France, lieutenants, gens de robe, gens de finances, elle contentait tout le monde. Au bout d'un certain temps, dans cette hiérarchie galante, je rencontrai chez elle un employé des droits-réunis: madame de R..... appelait cela travailler à une fusion générale. Elle aurait dû vivre en 1789, il n'y aurait pas eu de révolution : elle aurait dû rester jeune jusqu'en 1817; quel auxiliaire pour les inventeurs de la bascule ministérielle!

Nous allions souvent ensemble chez la duchesse d'Abrantès, tantôt gaie, tantôt triste, suivant que son pauvre mari faisait le héros ou le fou. Venait aussi dans la même maison un homme alors très aimable et aujourd'hui très célèbre; aujourd'hui le premier féodal du monde, et alors le plus humble porte-queue de la pourpre napoléonienne.

En ce temps-là M. de Metternich faisait les affaires de l'Autriche en faisant la cour aux nobles dames de Paris. Il était en général amoureux de toutes les femmes dont les maris pouvaient posséder quelques secrets de l'État. Il mettait, auprès d'elles, de la politique dans

ses œillades et de la diplomatie dans ses soupirs. Mais vainement il se flattait, avec sa galanterie autrichienne, de jouer Napoléon ; celui-ci savait son homme par cœur. « Pourquoi ne renvoyez-vous pas le Metternich ? disait le grognard Duroc à son maître.—Parcequ' on m'en enverrait un autre qu'il me faudrait étudier, et je préfère celui qui ne peut plus me tromper. »

Cet ambassadeur s'avisa, un beau matin, de me trouver jolie et de me le dire. Je devinai tout de suite ce qu'il me voulait. Il espérait que je pourrais lui confier quelque secret de l'État. En effet, j'aurais été en mesure, mais j'étais élevée à reconnaître dans la maison d'Autriche la plus cruelle ennemie de la maison de Bourbon, et je ne voulus point me fier à son ambassadeur. Cependant je reçus ses cajoleries, pour voir comme on faisait l'amour en Allemagne. Il ne tarda pas à se douter que je me moquais de lui, et il me tira sa révérence. Je suis sûre qu'il partit au désespoir, tant il était amoureux des beaux yeux de mon secret.

Mon Dieu! que je me trouve gênée dans ce cadre étroit que je me suis tracé! que de curieuses choses j'aurais à dire sur la cour impériale! mais des choses qu'on ne trouvera nulle

part, pas même dans les Mémoires bénins de M. de Beausset. Que d'intrigues galantes je pourrais raconter ! que de coups d'État dont je pourrais donner la clef ! Cependant il faut me taire, il faut sauter à pieds joints sur quelques années, pour arriver plus tôt à l'époque de la restauration.

Je préviens le lecteur que je le suppose très au fait des évènements politiques qui précédèrent 1814, et que je n'en parlerai qu'autant que j'y serai forcée par mon sujet. Je le préviens aussi qu'afin de ne lui rien celer, je garderai toujours mon incognito et ma franchise : l'une dépend de l'autre.

CHAPITRE VI.

Quelques mots sur la famille impériale. — Premières réunions des royalistes.—M. Bellart. — M. Becquey. — M. de Lévis. — Le général Desperrières. — M. Royer-Collard.— M. de Talleyrand. — Le vicomte de Chateaubriand. — Entrevue avec MM. de Polignac. — Conversation avec MM. Royer-Collard et Chateaubriand.—Visite de M. le duc de Rovigo. — Mon départ pour Hartwell.

Il est donc bien résolu que je sauterai, comme à pieds joints, par-dessus l'empire : je ne raconterai pas tout ce que je sais sur l'intérieur du palais impérial, sur les animosités et les jalousies secrètes qui régnaient entre Bonaparte et ses frères, ses beaux-frères et belles-sœurs, entre Joséphine et les filles de madame Lætitia. J'aurais eu du plaisir à montrer l'empereur victorieux, tourmenté par des querelles de ménage, le monarque à qui tant de rois dociles sacrifiaient leurs haines et leurs affections, et qui gouvernait d'une main si ferme la moitié de l'Europe, ne pouvant maintenir dans sa

maison la concorde et la paix. J'aurais raconté aussi avec plaisir quelques aventures piquantes sur le fameux préfet du palais, comte de B.... et sur le glorieux service qu'il rendit à une belle marquise, en attirant sur elle les regards de son auguste maître. Je tairai même quelques détails amusants sur les amours secrètes du roi Jérôme avec madame de B.....; mais je regrette surtout de perdre l'occasion de parler de la belle, de la bonne, et de la malheureuse reine de Westphalie, qui, par sa douceur, et son esprit charmant, méritait un trône légitime. Enfin, pour que le lecteur sache tout ce qu'il perd à mon silence, je lui dirai que j'aurais pu lui donner quelques renseignements curieux et tout-à-fait inconnus sur le sacre, sur les avances de l'ancienne noblesse à Bonaparte, sur les intrigues qui préparèrent le second mariage; mais je ne dois point m'écarter du but que je me suis proposé en écrivant ces Mémoires; j'ai voulu peindre Louis XVIII et sa cour, il faut donc m'attacher exclusivement à la personne de ce prince, et aux évènements qui l'intéressent.

Pour y arriver plus vite, je me transporte tout d'un coup à la fin de 1813, époque où les

royalistes commencèrent à espérer qu'ils reverraient bientôt sur le trône l'auguste famille des Bourbons. Dans tout ce que je vais raconter, je serai sincère et dirai franchement la vérité. Il y a des gens qu'elle mécontentera, parceque, après avoir courageusement servi la cause royale avant la restauration, ces gens ont ensuite passé sous d'autres drapeaux. Je m'attends à des réclamations, à des démentis. Tous mauvais cas sont niables, et en révolution il est aussi tel acte bien honorable qu'on a intérêt à nier quand les chances tournent trop brusquement; aussi je ne serais pas étonnée que tel excellent royaliste de 1813 ne désavouât hautemeut ce qu'il a fait à cette époque pour les Bourbons. Que ces messieurs m'attaquent s'il leur semble bon, qu'ils essaient de me contredire; mais qu'ils me permettent de ne pas leur répondre. Je fais des Mémoires, et ne veux point faire de la polémique; aussi j'ai pris avec moi-même l'engagement de laisser au public le soin de prononcer entre mes contradicteurs et moi.

Les familles que Napoléon avait comblées de titres, d'honneurs et de dignités, ceux qu'il avait gratifiés de magnifiques traitements sur

le trésor public, de belles pensions sur sa cassette privée, ou même de pensions secrètes sur les journaux et la police, devaient trouver le régime impérial fort de leur goût. Il était même permis aux républicains apprivoisés, devenus les uns sénateurs et les autres conseillers d'État, de le regarder comme le plus beau et le plus sage des sept ou huit gouvernements que la France avait essayés depuis la révolution. Mais une administration ombrageuse et despotique, une police non moins redoutable que l'inquisition, l'espionnage pénétrant dans les cercles les plus intimes et les plus retirés, les prisons d'État toujours remplies, la presse indignement opprimée, (car la presse est une jouissance de luxe, de laquelle nos esprits se sont fait un besoin, comme les épicuriens modernes du café et du sucre;) les familles décimées chaque année par l'horrible fléau de la conscription; tout cela, il faut en convenir, devait déplaire à ceux qui n'étaient ni sénateurs, ni conseillers d'État, qui n'avaient pas de traitements, pas de pensions sur la police, pas même une petite dotation sur les bords du Rhin.

Un mécontentement profond fermentait donc secrètement dans les cœurs; le grand désastre,

de Russie avait dissipé l'admiration superstitieuse qu'avaient inspirée jusque là le génie et la fortune de Bonaparte; les revers de la campagne de Saxe firent prononcer les mots de défaite, de chute, de renversement, auxquels les plus hardis n'avaient pas osé penser. Mallet avait prouvé par son coup de tête qu'une brèche était ouverte au trône impérial. Une conspiration en appelle une autre: toutes celles qui échouent sont des imprudences, des folies, des crimes; mais la possibilité seule d'une conspiration une fois admise suffit pour ébranler tous les dévouements. Dès qu'il n'y a plus sécurité complète pour les agents du despotisme, ils sont démoralisés: la force passe peu à peu du côté de l'opposition.

Pendant toute la durée de l'empire, des hommes dont le cœur était resté attaché à la famille royale avaient entretenu une correspondance secrète avec Sa Majesté Louis XVIII. Ces hommes, qui d'abord n'avaient eu aucun lien commun, pensèrent qu'il était temps de se réunir, de se concerter, pour porter un grand coup au colosse qui commençait à chanceler.

Je m'étais liée intimement avec plusieurs de ces agents royalistes, et j'avais eu connaissance

de leurs intrigues à une époque où elles étaient enveloppées du plus profond mystère. La loyauté chevaleresque de mes amis, le culte religieux qu'ils conservaient à une famille proscrite, le courage avec lequel ils s'exposaient, presque sans espérance, aux vengeances de la puissance impériale, tout cela m'avait vivement intéressée, par une sorte de passion romanesque que je crois naturelle à tous les cœurs de femme; peu à peu je m'attachai tendrement à une cause que je voyais si généreusement défendue; je me sentis attirée vers les Bourbons par un instinct vague et irréfléchi, mais qui ne tarda pas à se changer en un sentiment vif et profond. Mon père avait toujours conservé pour eux une véritable affection; je me rappelle que, dans mon enfance, pendant notre exil, je l'avais entendu parler d'une voix émue de la fin tragique de Louis XVI, et des malheurs de son auguste famille. Ces premières impressions ne sont jamais sorties de ma mémoire, et je suis convaincue qu'elles ont puissamment contribué à faire naître chez moi cet amour pour nos princes légitimes, qui a été, pendant plusieurs années, l'objet de toutes mes pensées et le mobile de toutes mes actions. En

outre, je haïssais cordialement Bonaparte depuis son divorce avec Joséphine. Plusieurs anecdotes qui m'avaient été racontées à cette époque me l'avaient fait détester comme un homme d'une insensibilité révoltante; ou plutôt ma raison lui avait trouvé des torts, dès que j'avais senti de la haine pour lui dans mon cœur de femme. D'ailleurs, j'avais deux fils qui commençaient à grandir et que j'idolâtrais, et je ne pouvais penser sans colère, que bientôt mes chers enfants me quitteraient pour entrer dans les écoles militaires de ce Bonaparte, et qu'ensuite ils s'en iraient, l'un périr de froid dans les déserts de la Russie, l'autre se faire assassiner par le poignard béni d'un moine, sous le climat brûlant de l'Espagne.

Je ne sais si j'analyse fidèlement ce qui se passait dans mon cœur à une époque déjà éloignée, mais je puis dire avec vérité que j'étais devenue une royaliste passionnée; je m'étais rapprochée de plus en plus de ceux de mes amis qui correspondaient avec Louis XVIII; je m'étais fait présenter par eux aux autres agents des Bourbons, et lorsqu'en 1813 on commença à se concerter pour agir, et à tenir des assemblées secrètes, je me trouvai au milieu

de toutes ces intrigues, j'assistai à toutes ces assemblées; enfin je m'engageai dans cette périlleuse entreprise avec toute l'ardeur, toute l'impétuosité naturelle à mon caractère.

A la tête du parti royaliste se trouvait alors M. Bellart, avocat, et membre du conseil général du département de la Seine. C'était un homme passionné et d'une imagination ardente. Son éloquence qui, comme sa conversation, était véhémente et désordonnée, lui avait acquis une grande réputation; elle avait brillé surtout dans la défense de mademoiselle Ciccé, impliquée dans l'affaire de la machine infernale, et dans le procès du général Moreau; M. Bellart, qui était estimé et même aimé de l'empereur, tarda long-temps à se prononcer contre lui, mais une fois que sa résolution fut prise, il déclara au despotisme impérial une guerre à mort, et se jeta corps et âme dans le parti royaliste. On verra par la suite quels immenses services il a rendus aux Bourbons. Pourquoi cet homme honnête et courageux a-t-il été si mal récompensé de son zèle? Des calomnies se sont accréditées dans le public, qui ont rempli ses dernières années de chagrins et

d'amertume. Ne l'a-t-on pas représenté comme un magistrat fanatique qui, armé du glaive des lois, égorgeait à plaisir ses ennemis? M. Bellart, je puis l'affirmer, était le plus honnête, le plus aimable, le plus bienveillant de tous les hommes. Ses opinions politiques étaient violentes, mais elles étaient sincères et désintéressées; pour les défendre, il serait monté sans crainte sur l'échafaud; son malheur a été le procès d'un illustre maréchal : désigné par Louis XVIII pour remplir le rôle d'accusateur dans cette funeste cause, il parla contre le prince de la Moscowa avec chaleur, avec véhémence, mais au fond du cœur il le plaignait, et même il aurait voulu le sauver; en voici la preuve. Quelques jours avant les débats, le frère de madame Ney alla implorer M. Bellart en faveur du maréchal; M. Bellart, dans une longue conversation, lui développa le système de défense que devaient suivre les avocats du prévenu; il ne fallait pas discuter, mais émouvoir; opposer aux torts d'un instant trente années de gloire, et solliciter noblement la bienveillance des pairs et la clémence royale. Il ajouta : « Je veux vous donner mes idées par écrit, pour que vous les communiquiez à vos

conseils; revenez me voir. » Trois jours après il remit au beau-frère de Ney, non pas des notes, mais un plaidoyer tout entier, en faveur du maréchal. L'original de cette pièce curieuse est maintenant dans les mains d'un professeur de la faculté des lettres de Paris. Or, plus M. Bellart se montrait humain comme homme, plus il croyait devoir être sévère comme magistrat.

Mais en voilà assez sur un homme dont le nom reparaîtra souvent dans ces Mémoires. Je passe aux autres conspirateurs royalistes. A côté du fougueux M. Bellart, se trouvait, comme pour faire contraste, le prudent M. Becquey. Je n'ai jamais vu d'homme aussi calme, aussi mesuré, aussi flegmatique : mais à travers cette réserve un peu timide, on devinait un véritable attachement à la cause royale.

Le duc de Lévis était aussi des nôtres; il désirait ardemment le retour des Bourbons; et en vérité s'il n'avait fallu que des projets pour les replacer sur le trône, la chose aurait été bientôt faite; M. de Lévis nous en apportait régulièrement un tous les matins; il nous les développait avec une verve spirituelle, quoiqu'un peu molle : on retrouve ce genre d'éloquence

dans quelques uns de ses écrits; mais en somme, il y avait quelque chose de trop académique dans ses opinions.

Je connaissais aussi les sentiments politiques du général Desperrières. Ce militaire, remarquable par son sang-froid et son intrépidité sur un champ de bataille, porte, malheureusement pour sa fortune et pour son repos, trop d'insouciance dans l'administration de ses affaires et dans tous les actes de la vie privée. En 1792, au 20 juin, il avait arraché monseigneur le dauphin aux fureurs de la populace, qui, ce jour-là, voulait égorger le roi et son auguste famille. Plus tard, il fit avec distinction, sous les ordres du général Moreau, la glorieuse campagne sur le Rhin. Peu aimé de Bonaparte, qui voulait en tout de l'ordre et de la régularité, il vivait dans une disgrâce complète, tourmenté par un besoin d'activité et de mouvement qu'il ne pouvait satisfaire. Son cœur, flétri par cette longue injustice, et surtout par des chagrins domestiques, se ranimait au nom du roi légitime; le plaisir de sortir enfin de l'oisiveté donnait une force nouvelle à ses élans de regret sur la famille royale.

Poursuivi par des créanciers de mauvaise foi

et par les agents de la police impériale, le pauvre général n'était jamais tranquille; néanmoins il rédigeait avec une ardeur égale des écrits sur la tactique militaire, et des projets de contre-révolution. Il se fit exiler à Rouen, et ce fut là que la Restauration le trouva. Je comptais sur le général comme sur moi-même; c'est à lui que je dus la connaissance du chevalier de Framenil, autre royaliste fervent, quoi qu'en aient dit ses ennemis, et qui me servit beaucoup dans les correspondances auxquelles je l'employai.

Je ne dois point oublier M. Royer-Collard, le plus ancien des correspondants de Louis XVIII. M. Royer-Collard était trop jeune pour s'être attaché aux Bourbons avant la révolution; mais compromis dans la contre-réaction de fructidor, exilé à cette époque et mis en rapport avec la famille royale, il était rentré en France avec une arrière-pensée contre le consulat. L'empire vint bientôt déranger quelques uns de ses calculs, et il se contenta de faire du royalisme spéculatif; il se crut, plus tard, attaqué par le mépris de Bonaparte pour les idéologues : ce mépris lui parut une véritable personnalité. Aussi à force de réfléchir sur l'histoire et sur les théories politiques,

il s'était convaincu que la transmission héréditaire du trône dans la famille de nos rois était la seule garantie solide du bonheur et de la liberté du peuple. C'est ainsi que du fond de son cabinet et du milieu de ses livres il avait tourné de nouveau ses regards vers nos princes exilés, et avait ressenti pour eux un amour tout philosophique et tout raisonné. Ce n'est point ainsi que les gentilshommes conçoivent l'attachement à la personne sacrée de leurs maîtres. Mais fallait-il pour cela représenter un courageux champion de la légitimité comme le premier jacobin du royaume ? Telle n'était point l'opinion de Louis XVIII, qui avait surnommé M. Royer-Collard le royaliste par excellence. Dans les différentes occasions que j'ai eues de voir cet homme recommandable, avant la restauration, et depuis, je l'ai toujours trouvé franc, sincère, profondément convaincu de la vérité de ses opinions. Doué d'un esprit plus profond qu'étendu, il embrasse les questions avec une rare vigueur, et laisse sur toutes les matières qu'il traite les traces lumineuses de son passage. Enfin, comme tous les génies supérieurs, il manie habilement l'arme du ridicule, et dans la conversation il emploie souvent

une raillerie vive, pénétrante, et quelque peu amère. Comme les plus brillants tableaux ont leurs ombres, on reproche à M. Royer-Collard une vanité de philosophe qui le rendrait peu propre aux affaires.

Nous avions encore parmi nos amis M. Sosthène de La Rochefoucauld, M. Alexis de Noailles, M. de Talleyrand. Oui, M. le prince de Bénévent travaillait aussi pour le retour du roi, mais avec tant de ménagements, avec tant de précautions que je ne sais pas s'il se l'avouait à lui-même. Haï et redouté de Napoléon, détesté des courtisans en faveur, très mal avec le duc de Rovigo, qui avait toujours l'œil ouvert sur lui, il avait mille écueils à éviter, ce qu'il faisait avec sa dextérité ordinaire. M. de Talleyrand était né pour l'intrigue, et l'on peut dire qu'il n'a pas manqué sa vocation. Depuis l'assemblée constituante jusqu'à la restauration, il a intrigué pour et contre tous les gouvernements : pour eux, quand ils commençaient à s'établir ou qu'on pouvait espérer d'en être bien récompensé; contre eux, quand ils commençaient à chanceler et qu'il y avait plus à gagner avec leur successeur présumé. C'est l'égoïste le plus spirituel et le plus aimable du monde. Au milieu des rapides

évolutions de sa politique, il a travaillé avec une constance admirable à sa fortune person nelle, et il n'est pas survenu un changement dans les destinées de la France qui n'ait augmenté la puissance et le crédit de l'ancien évêque d'Autun. On a, dans ces derniers temps, évoqué contre lui les affreux souvenirs de l'assassinat du duc d'Enghien; pour se défendre, il a accusé le duc de Rovigo, mais s'il a bien réussi à montrer que l'ancien ministre de la police était coupable au gré de bien des gens, il n'a pas aussi bien réussi à prouver que lui-même était innocent. Au demeurant, il a rendu de tels services à la maison régnante, qu'il avait le droit d'écrire à Louis XVIII, dans une lettre qu'il a rendue publique : « Les ennemis de votre auguste famille ne me pardonnent pas de l'avoir deux fois replacée sur le trône de France. » Du reste, le grand talent de M. de Talleyrand est de dominer une affaire dans la conversation et de s'approprier dans une discussion spirituelle le travail écrit d'un secrétaire habile : ce secrétaire a été souvent le comte d'Hauterive, élève du grand duc de Choiseul, et qui a conservé jusqu'à l'âge le plus avancé une imagination pleine de jeunesse. On a attribué à M. de Talley-

rand les bons mots de tout le monde, mais il s'est plus volontiers encore laissé attribuer le mérite tout spécial du comte d'Hauterive. Par exemple, Napoléon demandait-il un rapport, ou une rédaction diplomatique à M. de Talleyrand, celui-ci faisait venir ou allait trouver M. d'Hauterive, et après lui avoir dicté tout juste le titre du travail, lui disait : « Eh bien! continuez vous-même, vous connaissez mon idée. » Louis XVIII m'a plusieurs fois répété qu'il y avait dans M. d'Hauterive l'étoffe de trois hommes d'État. Aussi aucun ministère n'a pu se passer de lui; mais on s'est bien gardé de faire sa fortune, et lui il a oublié, comme les autres, d'y penser.

Je ne parlerai pas dans ce chapitre du vicomte de Chateaubriand; j'aurai occasion de le retrouver plus tard. Je me contenterai de dire pour aujourd'hui, que si la royauté constitutionnelle a des partisans en France, c'est à M. de Chateaubriand qu'elle le doit; c'est lui qui a su rattacher le nouvel ordre de choses à l'ancienne monarchie de saint Louis ; il a cimenté une alliance éternelle entre le peuple, qui voulait la liberté, [illegible] trône, qui a consenti à la lui donner [illegible]

Cependant [illegible] lèle à Napo-

léon : nos troupes revenaient de Leipsick; elles rapportaient encore avec elles leur vieux drapeau déchiré, mais cette fois déchiré par la défaite. Ces désastres de nos armées auraient peut-être affligé notre cœur français, mais nous nous en consolions parcequ'ils devaient nous rendre Louis XVIII. Cependant savions-nous si les coalisés laisseraient ce prince remonter sur le trône de ses pères? les ennemis de la France n'avaient-ils pas résolu, pour s'indemniser de leurs anciennes défaites, de démembrer nos provinces et de se partager nos dépouilles? Dans tous les cas, une régence au nom de Napoléon II ne devait-elle pas mieux convenir aux intérêts de l'Autriche et à la haine jalouse des autres puissances?

Nous ne doutions pas que le roi ne fût instruit des intentions des souverains alliés, et l'on décida qu'il fallait qu'un émissaire intelligent et sûr allât le trouver. Je m'offris pour ce voyage : les difficultés étaient immenses, elles ne m'effrayaient pas. Mais quel prétexte prendre pour ne pas rendre ma course suspecte? comment échapper aux cent mille argus qui nous surveillaient? comment mettre en défaut, et M. le baron Pasquier, préfet de police, et

M. le duc de Rovigo? J'avais d'ailleurs des ménagements à garder avec ce dernier, car je l'avais connu, je ne sais trop comment, et nous nous voyions beaucoup. L'excellent docteur Alibert me tira d'embarras; il eut l'amitié de me donner une maladie dont j'ai oublié le nom, malgré sa désinence harmonieuse. Sa consultation rédigée, je ne quitte plus la chambre; les visiteurs accourent, on me trouve étendue sur un canapé, languissante, parlant à peine. Le respectable M. Portal a la bonté de me déclarer plus mal que ne l'avait fait son confrère, et tous deux décident que les voyages pourront seuls me rétablir: M. de Rovigo, qui venait me voir très souvent, me pressa lui-même de me mettre en route, et j'arrangeai si bien les choses, qu'il m'engagea à me diriger vers la Hollande, afin de pouvoir plus facilement rentrer en France si les coalisés gagnaient du terrain sur nos armées.

Avant de partir, on me recommanda d'aller visiter les deux messieurs de Polignac. Ils étaient alors dans une maison de santé, sorte de prison où on les retenait après l'expiration de leur captivité légale. Ceux qui ne les connaissaient pas leur supposaient des talents su-

périeurs. C'est ainsi qu'on juge les hommes : on se figure toujours qu'ils sont à la hauteur de la position où la fortune les a placés. Je ne dirai rien du duc Armand ; c'est le plus honnête homme que je connaisse. Le ciel lui a donné toutes les vertus de l'homme privé, mais il a été pour lui plus avare des talents de l'homme d'État.

Le prince Jules, son frère, est devenu un personnage important ; j'en parlerai avec plus de détails.

Ses amis ont eu l'art de lui trouver une origine presque royale dans un siècle où l'on recommence à faire quelque cas d'une bonne généalogie. Sous le rapport des qualités morales, M. de Polignac est bon, simple, plein de franchise, dévoué, à la vie et à la mort, à la famille régnante : la fortune l'a encore mieux traité que la nature. Mais ambassadeur de France en Angleterre, il s'est montré au-dessous de cette mission difficile ; il n'était pas de force à lutter contre un Castlereagh ou un Canning ; on a fait de lui un ambassadeur, un prince, un pair du royaume, on en fera peut-être un jour un ministre ; mais là s'arrêtera le pouvoir humain : jamais on ne lui donnera les

vues profondes, le coup d'œil rapide et sûr, en un mot, tout ce qui fait le politique; ce sera toujours un très mince diplomate, qui oubliera qu'un grand seigneur risque d'être ridicule s'il a l'économie d'un bourgeois. M. de Polignac a une passion malheureuse pour le ministère; bien des fois il a étendu la main pour saisir le porte-feuille, qui lui a toujours échappé. Je crois vraiment que pour obtenir enfin ce cher porte-feuille, il se rattacherait à la charte, qu'en 1814 il n'a voulu jurer qu'avec des restrictions.

En 1813, je ne jugeais pas M. de Polignac si sévèrement. Son dévouement à la famille royale, et ses malheurs, m'avaient remplie d'enthousiasme pour lui; j'éprouvai une vive émotion en entrant dans le modeste appartement qu'il habitait; je trouvai un homme d'une taille élevée, plein de dignité et de noblesse dans les manières; sa figure était régulière, mais sans expression, ses yeux ternes et sans éclat; tout en lui annonçait la défiance, mais la défiance maladroite d'un homme qui ne se sent pas assez d'esprit pour reconnaître sur-le-champ si on le trompe. Je venais lui parler des Bourbons, de la liberté; il me ré-

pondit à peine; j'insistai, je me nommai, je donnai mes preuves, il me regarda et se tut. L'impatience me prit, je levai le siége.

Le soir je rapportai à M. de Chateaubriand ce qui s'était passé; il ne pouvait pas me croire : je le racontai aussi à M. Royer-Collard, qui me répondit :—Cette réserve me plaît; elle me fait bien penser de son esprit.—Libre à vous, dis-je, de juger ainsi; vous n'avez pas vu, comme moi, cette physionomie insignifiante, ces regards mornes et sans feu. Je l'ai bien observé, et je vous certifie que ce n'est pas un héros: Dieu veuille que je me trompe, nous nous en trouverons mieux.

Le duc de Rovigo fut instruit sur-le-champ de ma visite à MM. de Polignac, et vint le lendemain chez moi: « Quelle fantaisie avez-vous eue de faire connaissance avec ces gens-là?

» — Ne sont-ils pas bons à voir ?

» — Non, surtout au moment d'un voyage à l'étranger.

» — Auriez-vous quelque défiance de moi?

» — La défiance est la première vertu d'un ministre de la police.

» — Eh bien! que désire de moi son excellence le ministre de la police?

» — Que vous ont-ils dit?

» — Rien.

» — Comment, rien?

»—Nous avons parlé de la pluie et du beau temps. » Il leva les épaules, et ne me crut pas.

Malgré les soupçons de M. de Rovigo, forte de l'ordonnance de MM. Alibert et Portal, je quittai la France, et après quelques détours pour me donner l'air de voyager, j'arrivai heureusement en Angleterre. Là je pris une chaise de poste, et me dirigeai vers Hartwell, château royal à seize lieues de Londres, où Louis XVIII faisait sa résidence.

CHAPITRE VII.

Arrivée à Hartwell.—Le père Élisée.—M. de Blacas.—L'archevêque de Reims.—Le duc de La Châtre.— Louis XVIII. — Madame la duchesse d'Angoulême. — Entrevue avec M. de Blacas. — Audience du roi. — Conversation avec Sa Majesté. — Son opinion sur M. Royer-Collard. — Sur M. de Chateaubriand.

A mesure que j'approchais d'Hartwell, mon cœur battait avec plus de force ; j'allais voir cette famille auguste, dont mon père n'avait cessé de me raconter les vertus et les revers ; mon imagination était comme accablée de tout ce qu'il y avait de grandeur dans le nom des Bourbons, et de tout ce qu'il y avait de grandeur dans leur infortune. Ce château m'apparaissait comme un édifice fantastique qui eût été tour à tour un palais de roi, et une prison d'exil. Le sentiment qui dominait en moi était plein de tristesse, mais d'une tristesse qui avait son charme.

Le groom vint ouvrir la portière de ma chaise de poste ; je lui demandai, en tâchant de surmonter mon émotion, si le père Élisée était au château, et s'il pouvait me conduire près de lui.

Le père Élisée était une espèce de frater religieux, ou chirurgien de Saint-Côme, qui avait toute la confiance de Louis XVIII; bon compagnon à table, et grand amateur du sexe, il avait une conversation dont la franchise parfois un peu libre amusait Sa Majesté.

Lorsque je fus en présence de ce singulier religieux, je lui demandai de me présenter à Louis XVIII, me disant chargée d'une mission très importante.

« C'est une chose, me répondit-il, qui n'est pas dans mes attributions; cela regarde M. de Blacas : que le ciel me préserve d'empiéter sur ses droits! toute jolie que vous êtes, je ne veux pas, pour vous servir, me mettre mal avec lui.

» — J'en serais fâchée; mais j'espère que M. de Blacas ne refusera pas de m'entendre, et de me faire obtenir une audience du roi.

» — Je l'ignore, il a ses caprices. Si vous arriviez ici avec quelque pierre curieuse, avec

quelque objet rare ou précieux par son antiquité, certainement le comte vous recevrait avec plaisir; mais autrement il est difficile d'aborder sa grandeur. »

Je vis, à ce petit discours, que le père Élisée n'était pas fort bien avec M. de Blacas. Cependant nous nous étions approchés de la fenêtre « Le voilà, me dit le père Élisée, le voilà qui
» se promène entre le duc de La Châtre et l'ar-
» chevêque de Reims. Le duc a de l'esprit et
» de la grâce, c'est un fidèle serviteur du roi,
» un vrai chevalier français, aussi loyal que
» brave, aussi recommandable que modeste.
» Quant à monseigneur de Talleyrand-Périgord,
» il a autant de bonté que son neveu a d'esprit.
» C'est un saint homme, qui ne lit guère que
» le latin de son bréviaire; mais au moins pen-
» dant ce temps-là, il ne s'occupe pas à médire
» des autres, c'est une justice qu'il faut lui ren-
» dre: nous n'avons tous qu'à nous louer de
» lui, et plût à Dieu que le comte de Blacas
» lui ressemblât. »

Le père Élisée allait continuer, quand je l'interrompis: « Oh! monsieur, lui dis-je d'une
» voix émue, quelles sont ces deux personnes
» qui s'avancent là-bas à pas lents?

»—C'est le roi et la duchesse d'Angoulême.»

Louis XVIII portait ce jour-là une redingote bleue, un chapeau rond, de larges guêtres : il était appuyé d'une main sur la duchesse d'Angoulême, et de l'autre sur une forte canne de bois d'ébène ; un valet le suivait. Madame la duchesse d'Angoulême se distinguait par une simplicité extrême dans ses vêtements. Elle n'avait pas besoin de parure ni de luxe pour faire respecter en elle la fille de Louis XVI. On la reconnaissait à ses traits si nobles et si beaux, à ses traits sur lesquels la majesté était empreinte avec la douleur ; l'on m'avait déjà dit que dans les moments où la piété filiale criait trop haut dans son cœur, elle apaisait soudain le murmure de ses souvenirs en récitant la phrase du testament de son malheureux père, où il pardonne à ses ennemis et à ses bourreaux. J'éprouvai en la voyant venir, la tête tristement penchée sur la poitrine, une respectueuse sympathie de mélancolie et d'amertume. Au moment qu'elle avait relevé la tête, je m'assurai, à son regard intrépide, que la petite-fille de Marie-Thérèse pourrait au besoin reconquérir ce trône que Marie-Antoinette avait perdu.

Je ne sais par quel mouvement religieux je

m'étais agenouillée. Le père Élisée, qui était assez sensible, quoique moine et chirurgien, devina mon émotion, et, comme pour répondre au vœu de mon cœur, il me fit l'éloge de Louis XVIII et de madame d'Angoulême. J'écoutais ce qu'il me disait avec un plaisir extrême: quand il eut cessé de parler, je recommençai de nouvelles questions sur la famille royale. Le comte d'Artois n'était plus à Hartwell, il avait pris la route du continent, afin de décider les souverains de l'Europe à se prononcer pour la maison de Bourbon. Monseigneur le duc d'Angoulême était parti dans le même but. Monseigneur le duc de Berry, d'après l'ordre du roi son oncle, demeurait à Londres. Là, disait-on, de tendres liens, consacrés par l'église, l'attachaient à une femme charmante; il était père de deux filles. On les connaît en France; elles ont autant de vertus que de beauté, et ceux qui ont l'honneur d'approcher la comtesse de Vierzon et la princesse de Lucinge (1) ne me démentiront pas.

(1) Ce n'est que depuis peu que M. de Lucinge a pu prouver qu'il descendait d'Henri IV, et avait droit au titre de prince de Savoie. On dit que la généalogie faite à l'appui de ces prétentions est un vrai chef-d'œuvre héraldique.

Cependant je tenais à remplir ma mission, et depuis que j'avais vu le roi, le désir que j'avais de lui parler s'était augmenté singulièrement. Je pressai le père Élisée d'aller trouver M. de Blacas, et de solliciter sa bienveillance en ma faveur. Le père Élisée, qui ne se souciait pas trop de se mêler de diplomatie, me quitta en marmotant je ne sais quoi entre les dents. Je le suivis de l'œil, quand il fut dans le jardin; s'approchant du groupe, qui était composé en ce moment du roi, de la duchesse d'Angoulême, de M. de Talleyrand-Périgord, du duc de La Châtre et du comte de Blacas, il fit signe à ce dernier qu'il avait à lui parler. M. de Blacas s'écarta du groupe, quelques mots furent échangés entre lui et le père Élisée, et mon ambassadeur vint m'annoncer que M. de Blacas consentait à me recevoir. J'ai su depuis que le comte avait sur-le-champ annoncé mon arrivée au roi, et que Sa Majesté, en entendant le nom de mon père qui lui était bien connu et que j'avais pris en débarquant en Angleterre, avait ordonné au comte de venir me trouver à l'instant même. « M. de Blacas, avait ajouté le » roi en souriant, vous nous direz si cette » dame est jolie ; les princes de ma maison

» n'ont jamais refusé d'audience à une jolie » femme.

Je réfléchissais sur tout ce que j'avais vu depuis deux heures, lorsque M. de Blacas entra subitement dans l'appartement où j'étais. La première impression qu'il produisit sur moi ne lui fut point favorable. M. le comte avait une belle figure, des manières nobles et élégantes, et tout-à-fait l'air d'un grand seigneur de l'ancien régime. Mais à l'assurance de sa démarche, à l'élévation de sa voix, à l'expression dédaigneuse de son regard, il était impossible de ne pas reconnaître un courtisan du second ordre, un peu vain de la faveur du maître. Je n'ai jamais pu comprendre comment un prince d'un esprit aussi distingué que Louis XVIII avait accordé toute sa confiance à un homme aussi médiocre. C'est M. de Chateaubriand qui a osé imprimer quelque part que les rois aiment à choisir pour leurs ministres des hommes peu capables, comme pour prouver aux hommes qu'ils sont les représentants vivants de Dieu, qui peut faire de rien quelque chose. En fait de talents et d'habileté diplomatique, je mets M. le comte de Blacas sur le même rang que M. le duc de Polignac, et encore peut-

être trouvera-t-on que je fais tort à ce dernier.

M. le comte daigna prendre pitié de l'embarras où il supposait que sa présence devait me jeter; il abaissa sa grandeur jusqu'à être fort galant. Je lui sus très bon gré de tant de condescendance, et je lui laissai voir combien j'étais touchée de la bonté qu'il daignait avoir pour moi. Mais malheureusement pour le noble comte, j'ai, pour juger ou plutôt pour deviner les hommes, une pénétration rapide et sûre, et nous en étions encore aux préliminaires de la conversation, que déjà je savais à quel personnage j'avais affaire.

J'aurais voulu expliquer le but de ma mission à un homme plus capable de me comprendre que M. de Blacas. Mais ne pouvant mieux faire, je lui annonçai l'organisation du comité royaliste; je lui nommai, comme étant à la tête de ce comité, plusieurs personnes dont les noms et le dévouement étaient bien connus de Louis XVIII; enfin, je lui exposai quels étaient nos espérances et nos projets. M. de Blacas se donna un air sérieux et capable, enfonça la main dans son gilet, et m'écouta avec une gravité imposante. Quand j'eus fini,

il prit la parole, approuva une partie de ce que j'avais dit, blâma le reste, et daigna donner des éloges à mon zèle et à celui des autres royalistes. J'écoutai dans le plus grand recueillement, et quand il eut fini, je n'ajoutai pas un mot: il prit mon silence pour un signe de ma profonde admiration, et parut très satisfait : cependant il ne me proposait pas de me conduire auprès du roi, et c'était là le but unique de mon voyage. Il était des choses que je ne pouvais dire qu'à lui, et que je ne me serais jamais décidée à confier à M. de Blacas, surtout depuis que je le connaissais.

Je lui témoignai le désir que j'avais de déposer aux pieds du roi mes respectueux hommages. Il me répondit qu'on avait tant de fois abusé de la confiance de Sa Majesté, qu'elle consentait difficilement à donner audience aux personnes qu'elle ne connaissait pas.

« — Vous doutez donc, monsieur le comte, de ce que je viens de vous dire ?

» — Non, madame ; mais vous m'excuserez si j'ajoute que rien ne prouve que vous soyez en effet madame de.....

» — J'espère pouvoir vous en convaincre.

Voici, lui dis-je en tirant un papier de mon sac, voici une lettre adressée par Sa Majesté à mon père : j'ai apposé au bas ma signature, auprès de laquelle mon père a lui-même apposé la sienne. Daignez, monsieur le comte, présenter cette pièce au roi ; j'ai l'espoir qu'après y avoir jeté les yeux, Sa Majesté daignera me permettre de paraître en sa présence. »

M. de Blacas ne pouvait refuser. Je m'approchai de la table, j'écrivis rapidement quelques lignes au roi, je signai, et j'engageai le comte à comparer cette signature avec celle qui se trouvait sur la lettre ; il le fit, parut convaincu, et sortit en me disant qu'il allait prendre les ordres de Sa Majesté.

Demeurée seule, je tombai dans une extrême anxiété. Je ne comprenais pas comment j'éprouvais tant de difficultés pour parvenir jusqu'au roi, quand j'étais munie de tout ce qui pouvait me faire reconnaître en qualité d'émissaire des royalistes de Paris. Je ne savais pas que toutes ces difficultés venaient de M. de Blacas, qui croyait augmenter ainsi son importance, et donner aux étrangers qui venaient à Hartwell une plus haute idée du crédit dont

il jouissait dans la petite cour du monarque exilé.

Une heure s'écoula pour moi dans la plus pénible agitation; enfin j'entendis le pas grave et mesuré de M. de Blacas. A peine avait-il ouvert la porte: « Eh bien! monsieur le comte, m'écriai-je, qu'avez-vous à m'annoncer de la part du roi?

» — Que Sa Majesté désire vous voir, et qu'elle apprécie votre dévouement. » Il ajouta que Louis XVIII avait très bien reconnu sa lettre, et surtout la signature de mon père; qu'il avait admiré le courage avec lequel j'avais entrepris, dans ses intérêts, un long et périlleux voyage; qu'enfin Sa Majesté souhaitait me recevoir à l'instant même, et qu'elle m'attendait dans son cabinet.

J'allais donc paraître devant ce roi dont la couronne était encore un problème. Pour voir Louis XVIII, j'avais quitté la France, j'avais fait trois cents lieues sur le continent, j'avais traversé la mer, et maintenant que j'allais obtenir enfin cette entrevue tant desirée, tout mon courage m'abandonnait; mon cœur battait avec violence, je ne pouvais respirer, je ne pouvais me soutenir, je fus obligée de m'asseoir pour

reprendre les forces qui me manquaient. Quand je fus un peu remise : «Allons, dis-je à M. de Blacas, je suis prête à vous suivre. Je traversai en m'appuyant sur son bras plusieurs appartements... Enfin nous nous arrêtons, mon conducteur ouvre une porte et me fait signe d'entrer ; j'entre, je suis en présence de Louis XVIII... Il était assis devant cette table de bois blanc, qu'il fit transporter depuis dans son cabinet aux Tuileries, et que Gérard a fidèlement copiée dans l'admirable tableau où il fait le portrait de ce prince. Entraînée par un mouvement involontaire, je m'étais jetée aux pieds du roi; je pleurais, je ne pouvais parler : « Voilà, dit le roi avec émotion, voilà une véritable Française. Mais relevez-vous, madame, ajouta-t-il avec galanterie; une femme jeune et belle n'est pas faite pour se mettre à genoux.» En même temps il me fit relever et m'ordonna de m'asseoir auprès de lui. Il commença par me parler de mon père et de plusieurs autres de mes parents. Quand il me vit bien remise de mon émotion :

« — Eh bien! me dit-il, on pense donc toujours à moi en France?

» — Vous savez, Sire, qu'il y a dans ce pays

des hommes qui n'ont jamais oublié Votre Majesté.

» — Depuis tout à l'heure vingt-deux ans que je l'ai quittée, je n'ai pas cessé un seul instant d'avoir les yeux tournés vers la France... mais la reverrai-je jamais?

» — Sire, vous la reverrez, repris-je avec vivacité, vos sujets l'espèrent; ils se flattent que les souverains alliés travaillent en ce moment pour faire triompher en votre personne les droits sacrés de la légitimité.

— *Va-t'en voir s'ils viennent*, répliqua-t-il avec une gaieté mélancolique. Ils ont travaillé d'abord pour sauver leurs propres couronnes, ils travaillent maintenant pour démembrer la France et prendre chacun la province qui leur convient; le reste, ils le laisseront au petit bonhomme, ou me le rendront, selon qu'ils le croiront plus avantageux à leurs intérêts; je connais mes chers cousins.

» — Sire, vous voyez l'avenir de la France sous des couleurs bien sombres.

» — Madame, l'avenir de la France est affreux si elle reste tranquille à attendre les évènements; si au contraire elle prend une attitude énergique, on aura peur de sa colère, on tien-

dra compte de ce qu'elle demandera d'une voix menaçante, et alors tout ira bien pour moi et pour ceux qui m'auront servi. Avez-vous vu M. Royer-Collard ?

» — Oui, Sire.

» — C'est un homme d'esprit et un homme de cœur; je le connais depuis long-temps et je compte sur lui et M. de Chateaubriand.

» — Sire, il m'a chargé d'une façon toute particulière d'assurer Votre Majesté de son dévouement.

» — Dites-lui que je lis et que j'admire ses ouvrages, et qu'ils me font oublier les chagrins de mon exil. M. de Chateaubriand est, à mon avis, le plus grand écrivain du siècle. »

Louis XVIII me parla ensuite de tous les royalistes que j'avais laissés à Paris; il les jugeait avec une sagacité qui m'étonnait; il me chargea de leur exprimer en son nom, qu'il était reconnaissant de tout ce qu'ils faisaient pour lui et pour sa famille: il ajouta en me pressant affectueusement la main: « Quant à vous, madame, sur le trône ou dans l'exil, le souvenir de votre fidélité courageuse et celui de votre figure charmante resteront toujours associés dans ma mémoire. » Notre entretien se

prolongea encore long-temps sur divers sujets; enfin Sa Majesté me dit: « Il faut que je vous transmette mes instructions; je ne vous donnerai rien par écrit, je ne veux pas vous perdre; mais voici ce que vous répèterez en mon nom à ceux qui vous envoient. »

Il entra alors dans une foule de détails que je ne rapporterai pas ici; Louis XVIII était loin de prévoir les évènements qui ont terminé par un dénouement si brusque et si heureux le grand drame de 1814. Les instructions du roi, données dans la prévision de circonstances qui ne se réalisèrent pas, ne purent être mises à exécution; il est donc inutile de les faire connaître au lecteur.

CHAPITRE VIII.

Détails sur Louis XVIII. — Conversation que j'ai avec lui sur les littérateurs et les artistes. — Son dictionnaire. — Je quitte Hartwell.— Mon retour en France. — Mes visites. — Ma conversation avec le prince de Talleyrand. — Une conversation avec le duc de Rovigo. — M. Lainé. — M. Flaugergues. — M. Raynouard. — Marie-Louise.

J'ai laissé entrevoir que la cour d'Hartwell avait ses petites intrigues d'intérieur, ses petites cabales et ses petites jalousies de courtisans. Un philosophe disserterait longuement sur la vanité des ambitions de l'homme; moi, je continue mon récit.

Lorsque j'en eus fini avec le roi sur tout ce qui avait rapport à ma mission secrète, je témoignai le désir de présenter mes hommages à son altesse royale Madame. J'appris alors que cette princesse venait de partir pour Londres, avec M. le duc de La Châtre, afin de décider le régent à se déclarer franchement pour la cause

de la légitimité. Cela me contraria. Le roi s'aperçut de mon chagrin, et tâcha, par plus d'amabilité encore, de me faire oublier l'absence de sa nièce chérie. Nous causâmes ensemble toute une journée, dans la plus douce intimité; et c'est de ces moments que je puis dater l'empire que j'obtins sur l'esprit du roi. J'eus le bonheur de lui plaire; il me le dit, et cette assurance, qui récompensait en quelque sorte mon dévouement, m'engagea à ne plus rien négliger pour sa cause; il y a du royalisme au fond de tout cœur de femme.

Louis XVIII conservait, dans sa position précaire, cette tranquillité qui ne peut venir que d'une âme supérieure. Sa conversation était gaie, et même un peu graveleuse, mais avec tant de grâce, que la vertu la plus susceptible n'aurait pas pu s'en effaroucher. Je fus surprise de tout ce qu'il me dit sur la France, et particulièrement sur la cour impériale. Il en connaissait le fort et le faible, les grands et les petits; et ce n'était pas sans un secret dépit qu'il y voyait figurer les descendants des anciens serviteurs de la monarchie, les Montmorency, les Rohan, les Beauvau, les Mortemart, les Talleyrand, les Croy, les Choiseul, les Montesquiou,

les Noailles, les Gontaut, les Gramont, les La Rochefoucauld; ainsi que parmi les dames attachées aux impératrices Joséphine et Marie-Louise, les comtesses Victor de Mortemart, de Montmorency, de Bouillé, Edmond de Périgord, de Beauvau, de Colbert, de Ségur, Just de Noailles, etc..... Louis XVIII, dès le commencement de la révolution, s'était fait un dictionnaire biographique de tous les hommes qui jouaient un rôle en France, et il grossissait son dictionnaire à mesure qu'un nouvel acteur paraissait sur la scène politique. Il était instruit de tout ce que faisaient ces personnages, soit par les gazettes, soit par les rapports que ses agents lui envoyaient : aussi, quand il revint aux Tuileries, personne ne lui était inconnu, et il aurait pu jeter au visage de chacun toutes les particularités de sa vie.

Il ne se contenta pas de me parler des gens de qualité, des militaires, des diplomates ; il m'entretint aussi des littérateurs et des artistes. Il me montra dans sa petite bibliothèque l'Ossian et l'Omasis de M. Baour-Lormian, à côté des ouvrages de Delille. Il avait sur sa table la traduction des odes d'Horace, du comte Daru. Il me dit : « On ne saurait traduire avec plus

de fidélité et de goût un poète intraduisible. »
Il me parla aussi du *Génie de l'Homme*, par Chênedollé ; du poème de *la Navigation*, par Esménard ; des contes du philosophe Andrieux, des drames de Duval, des comédies de Picard. Il riait beaucoup en citant une pièce révolutionnaire de celui-ci, où l'auteur des Visitandines lui donnait un rôle et le faisait sortir d'un pâté : j'en ai oublié le titre. Il appréciait les mérites divers de ces messieurs avec beaucoup de finesse et de tact. Il brûlait de connaître le beau talent de Girodet ; il affectionnait celui de Gérard ; il devinait Prudhon et Guérin, et regrettait que les torts politiques de David l'empêchassent de rendre pleine justice à ce grand peintre. Enfin, je m'assurai que Louis XVIII, dans son exil, était sérieusement occupé de tout ce qui pouvait intéresser la gloire et le génie de la France.

La longueur de notre conférence tourmenta au dernier point le comte de Blacas. Il trouva dix motifs pour l'interrompre. Il revenait, disait ce qu'il avait à dire, et s'en allait. A la fin Sa Majesté l'engagea à rester, fit appeler le père Élisée, et la conversation continua entre nous quatre. Le roi me fit l'honneur de m'in-

viter à sa table. Au dessert, sur son ordre, je chantai une chanson, et Louis XVIII chanta avec beaucoup de verve celle du marquis de Champanas, si connue avant la révolution.

Cette journée s'écoula pour moi dans un enchantement continuel. De toute la nuit qui la suivit, je ne pus dormir. Trop de choses tenaient mon imagination en éveil; trop d'inquiétudes tourmentaient mon cœur. Il avait été convenu que je ne reverrais plus le roi qu'en France. Devais-je espérer de le revoir? J'aurais voulu rester auprès de lui pour charmer son exil, puisqu'il m'avait dit que je lui plaisais, et cependant son service, ses intérêts, la raison, le devoir, tout m'appelait en France. Il fallait partir; il fallait aller sans lui revoir le sol natal; mais c'était pour lui, et cette pensée me donnait du courage.

Le lendemain, de grand matin, on frappa à la porte de ma chambre. J'étais déjà levée et habillée, car j'avais voulu écrire au roi avant de le quitter. Les personnes qui entrèrent étaient le comte de Blacas et le père Élisée. Celui-ci, pour laisser croire aux gens de la maison que c'était lui, et non pas un autre, que j'étais venue voir, devait me conduire jusques à ma voiture.

Le comte était chargé de me complimenter de la part de Louis XVIII, et de me remettre de sa part une bague d'or. Ce bijou était pour moi d'un prix inestimable, étant entouré d'une tresse formée des cheveux du roi et de Madame. Je la mis à mon doigt en faisant le serment que la mort même ne m'en séparerait pas. Je donnai ma lettre à M. de Blacas, et le priai d'exprimer au roi le regret que j'éprouvais de le quitter. Je partais néanmoins d'Hartwell plus heureuse, plus contente que je n'y étais arrivée, parceque maintenant j'étais sûre d'avoir conquis la bienveillance de son hôte auguste.

A ce voyage, j'eus les honneurs d'une tempête. Cependant comme mon vaisseau portait, outre moi, la fortune de César, il aborda heureusement au Havre-de-Grâce. Je trouvai mes amis flottant entre la crainte et l'espérance. Déjà les armées coalisées avaient passé la frontière; déjà plusieurs parties du territoire français était envahies.

Sur ces entrefaites, j'arrivai à Paris. Chacun se jeta au-devant de moi pour savoir les nouvelles que j'apportais.

« Rien, dis-je; on n'en sait pas plus à Hart-

well que nous n'en savons à Paris. Les alliés, eux aussi, sont dans la même ignorance ; ils agiront selon les circonstances. Ils seront pour ou contre nous, suivant que le leur conseillera leur intérêt ou le besoin du moment, à moins que la France n'aide elle-même au retour du roi. »

A la suite de ce début, je tâchai d'inspirer dans tous les cœurs l'amour fanatique que j'éprouvais pour la famille royale. Je vis mesdames de Choiseul, de Semalé, de Montlezun, de Soyecourt, de Vauvineux, de Rohan, la duchesse de Duras, la duchesse de Mailly, madame Dubois-Delamotte, madame de Fars, madame de L'Hôpital, une madame Dorval, la première royaliste de France et peut-être la moins heureuse ; le prince de Léon, le vicomte de Chateaubriand, M. et madame de Rippert, MM. de Lostange, de Lévis, d'Hautefort, de Quinsonnas, de Montmorency, de Montaignac, de Tholozan, Royer-Collard, Becquey, Bellart, Séguier, de Mailly, Royou, de Périgord, de Luxembourg, Michaud, Lacretelle jeune, enfin le ciel et la terre.

Dès mon retour, le prince de Talleyrand

s'était fait inscrire à ma porte. Au bout de quelques jours il m'écrivit pour me prier de passer chez lui. Je me rendis à son invitation. Il revenait du château, où Napoléon lui avait fait une scène terrible. Il avait une si grande peur d'être arrêté, qu'il semblait avoir perdu cette tranquillité d'esprit qui d'ordinaire ne l'abandonne pas. Croira-t-on qu'il voulut finasser avec moi, et prendre des détours pour arriver à mon secret? A la fin, ses petites ruses m'impatientèrent: « Monseigneur, lui dis-je, je n'aime pas ces chemins de traverse, je vais droit au but. Ayez de la confiance en moi, j'en aurai en vous; dites-moi vos projets, et je vous dirai les miens. » Ce fut en vain, M. de Talleyrand continua de pérorer diplomatiquement. Je n'y tenais plus, et, voulant le punir: « Monseigneur, lui criai-je assez haut, je viens d'Hartwell, j'ai vu le roi et il m'a chargée de vous dire... » Son Altesse ne me laissa pas achever. Épouvantée, elle recula jusqu'au fond de son cabinet, en regardant de tous côtés avec une frayeur comique, pour voir si on ne m'aurait pas entendue. Puis se rapprochant de moi: « Folle que vous êtes! avez-vous perdu la raison? Ah! vous l'avez vu, ajouta-t-il à demi

voix, eh bien! je suis son très humble serviteur: Et mon oncle, comment se porte-t-il?

» — Très bien ; à ce que l'on m'a assuré, il prie le ciel chaque jour pour votre conversion.

— Le diplomate rit de l'épigramme; ensuite il me dit: « Il faut vous retirer. Je suis dans une position fâcheuse, je ne veux pas vous y entraîner. Nous nous reverrons si je m'en tire avec bonheur.

» — Oh! monseigneur, répliquai-je, votre altesse est, permettez-moi la comparaison, comme le chameau de l'Évangile; elle passerait par le trou d'une aiguille, s'il le fallait absolument. » Là-dessus je quittai M. de Talleyrand.

Deux jours après je reçus la visite du duc de Rovigo. Il savait tout, ou du moins il en savait assez pour paraître tout savoir; il me dit: « Vous avez été chez le grand-chambellan.

» — Oui, Excellence, comme je vais chez vous quand il y a une soirée.

» — Mais vous y avez été dans le jour.

» — Cela est vrai.

» — C'était donc une visite que vous lui faisiez?

» — Il m'avait fait l'honneur de passer chez moi, je lui ai rendu sa politesse.

» — Vous avez fait un voyage singulier ; vous êtes revenue bien promptement guérie.

» — Il aurait peut-être fallu, pour vous tranquilliser, que je revinsse malade.

» — Un coup de vent vous a jetée sur la côte d'Angleterre.

» — Je ne le nie pas.

» — Vous avez débarqué ?

» — Je souffrais horriblement du mal de mer.

» — Vous avez pris une chaise de poste?

» — On ne m'avait pas ordonné de voyager à pied.

» — Et vous avez été au château d'Hartwell?

» — Et vous, sans doute, vous venez m'annoncer que je coucherai ce soir au Temple.

» — Quelle horrible idée vous avez de moi ! Je devrais vous dénoncer, et je vous défendrai. Mais, vous, que vous avez été imprudente! Etait-ce à vous, je vous le demande, de vous faire le courrier d'ambassade d'un tas d'imbéciles?

» — Ah! monsieur le duc, vous parlez bien mal des gens les plus spirituels de France.

» — Écoutez, répliqua le duc avec un ton de franchise qui me charma, écoutez un ami sincère. Le gouvernement a des agents partout. On m'a appris votre descente en Angleterre et

votre course à Hartwell. Vous avez vu d'abord le père Élisée, ensuite M. de Blacas, puis le comte de Lille. Celui-ci ne vous a donné aucune instruction par écrit, mais il vous a fait présent de cette bague.

»— En vérité, je plains un prince assez malheureux pour être soumis dans sa retraite à une aussi cruelle surveillance. Il y a donc des traîtres autour de lui?

»— Où n'y en a-t-il pas? répliqua le duc avec un sourire amer. Moi-même n'en suis-je pas un, puisque je vous laisse conspirer en toute liberté contre mon maître, qui est mon bienfaiteur?

»— Votre maître, duc, n'est point ici, il est là-bas; croyez que si vous voulez revenir à lui et le servir dans ces circonstances...

» — Vous n'obtiendrez pas ce succès, madame, vous n'aurez pas la gloire de gagner à votre cause un ministre de l'empereur; non que je ne sois plein de respect pour la personne du comte de Lille et pour son auguste famille, Dieu m'est témoin que je ne leur souhaite aucun mal. Mais je porte ma part d'une fatale action. Cependant j'en suis presque innocent. Le coupable est celui qui dans un changement inattendu recevra le plus d'honneur. A la suite

de ce propos, le duc me dit qu'en rendant compte à Sa Majesté des tentatives des royalistes, il avait pris sur lui de passer sous silence l'épisode de ma mission, mais qu'il craignait que d'autres rapports ne me nuisissent dans l'esprit de l'empereur.

Je ne m'en inquiétais guère. Napoléon ne me semblait plus redoutable. Il me paraissait entraîné à sa perte par un esprit d'imprudence qu'on n'aurait pas soupçonné dans une tête comme la sienne. Il venait de casser brutalement le corps législatif, et après avoir confié à la garde nationale sa femme et son fils, il partait pour tenter une dernière fois la fortune qui l'avait abandonné.

Ce fut à cette occasion que je connus messieurs Lainé, Flaugergues, Raynouard et Maine de Biran. M. Lainé était déjà ce qu'il s'est montré depuis, c'est-à-dire l'un des hommes les plus probes et les plus habiles dont la France moderne puisse s'honorer. Il y a en lui moins d'ambition que d'amour-propre. Philosophe en fait de richesse, il s'occupa peu de ses intérêts personnels. C'est le seul des ministres du roi qui, né dans la classe bourgeoise n'ait pas demandé des lettres de noblesse.

Plus tard, il s'est laissé faire vicomte, mais seulement parcequ'il faut être titré pour entrer à la chambre des pairs. M. Lainé a quelque chose de romain, quoiqu'il soit très Français. J'ai entendu dire de lui que c'est un libéral sentimental : ce qu'il y a de vrai, c'est qu'il chérit également la monarchie et la liberté, et ne voudrait jamais servir l'une aux dépens de l'autre. Savant jurisconsulte, publiciste profond, orateur éloquent, il parle bien parcequ'il pense mieux encore ; il n'a pas de peine à convaincre, parcequ'il est persuadé. Ses grandes qualités le ramèneront peut-être à la tête des affaires : le plus grand obstacle est sa propre indécision ; toujours quelque scrupule d'honnête homme l'arrête ; il ne sait pas vouloir quand il s'agit de lui-même. A cette époque M. Lainé pensait peu aux Bourbons ; il ne les aimait que de la haine qu'il portait à Bonaparte. Mais son opposition toute de principe n'en était que plus redoutable au gouvernement impérial.

M. Flaugergues, ancien tribun, à ce que je crois, et puis sous-préfet d'un des arrondissements de l'Aveyron, où il eut une petite affaire avec M. de Goyon, préfet, était un grand parleur, et rien de plus. C'était un de ces hommes,

comme on dit vulgairement, qui *font leur embarras*. Il se remuait beaucoup et criait à tue tête. Mais tant de bruit promettait plus que l'homme n'était en état de tenir. Je n'ai jamais pu penser à M. Flaugergues sans me rappeler la fable de la montagne qui enfante une souris.

M. Raynouard, ancien avocat en Provence, membre du corps législatif, a toute la pétulante franchise des méridionaux. Poëte distingué, philologue profond, il a su se créer la véritable indépendance, celle qui consiste à avoir peu de besoins : il y a dans ses décisions quelque chose de tranchant; c'est le ton de l'avocat : sa véracité a des formes un peu brusques; on lui trouva l'air trop *bourgeois* pour en faire un pair de France, et il abdiqua lui-même de bonne heure toute prétention politique. Orateur parlementaire, il eût mieux fait un rapport qu'un discours. En littérature, il a un peu vieilli, et depuis 1814 il a été plutôt l'administrateur de l'Académie que le poète des *Templiers*; mais on n'oubliera jamais avec combien de noblesse il a donné dernièrement sa démission de la place de secrétaire perpétuel de l'Académie française. Ce sacrifice, qui fit murmurer un peu son éco-

nomie, ne coûta pas un soupir à sa délicatesse. Il aima mieux plus d'indépendance et six mille francs de moins. Cette conduite est assez rare par le temps qui court pour que je n'en fasse pas une mention honorable.

Cependant les alliés gagnaient du pays. Vainement Napoléon combattait encore avec son inébranlable constance et les débris de son armée. Il n'avait plus rien à espérer. Chaque bataille gagnée lui enlevait ses meilleurs soldats; chaque succès remporté hâtait sa ruine. Tout le monde connaît les détails de cette campagne mémorable. Je ne m'amuserai pas à retracer ici tant de beaux faits d'armes. Je renvoie le lecteur aux tableaux d'Horace Vernet.

Marie-Louise était déclarée régente. Ce choix de Napoléon annonçait déjà l'embarras où il se trouvait. Il ne pouvait pas faire de plus grande faute. Marie-Louise possédait toutes les qualités domestiques des princesses de sa maison; elle était dans son intérieur la meilleure des femmes; tous ceux qui l'ont approchée s'accordent à la louer; elle aimait son père, son mari, son fils, comme une simple bourgeoise; mais elle n'avait aucune de ces grandes qualités que son époux attendait d'elle, dans les

graves circonstances où l'empire était compromis. Elle n'avait aucune énergie, aucune volonté. Elle n'aurait jamais osé, comme la duchesse d'Angoulême, monter à cheval; jamais elle ne serait entrée à Bordeaux.

Si l'empereur crut que, en donnant sa confiance à Marie-Louise, il lui donnait en même temps les talents nécessaires pour y répondre, il se trompa singulièrement. Celle-ci fit du sceptre une quenouille, qu'elle fila de concert avec les rois ses beaux-frères et les grands dignitaires de la couronne. Certainement elle avait dans son conseil des hommes supérieurs, mais il ne s'en trouva pas un seul qui comprît sa position, pas un seul qui pût ouvrir un avis même de simple bon sens. Il faut ajouter que Napoléon avait si bien étouffé toute indépendance, que, parmi ses hommes à lui, il n'y en avait pas un qui pût rien faire sans ses ordres; et il n'était pas là pour les donner.

Nous comptions là-dessus, nous autres royalistes. J'avoue néanmoins qu'il n'y avait pas beaucoup de braves parmi nous : il y avait trop de gens d'esprit. Ces hommes-là connaissent trop bien le danger pour le braver. Je n'avance là qu'une règle générale, qui, comme toutes

les règles du monde a aussi ses exceptions. C'est ainsi que M. de Chateaubriand, au milieu des espions de la police impériale, osait écrire son admirable brochure de Bonaparte et des Bourbons, laquelle, répandue à propos, ne contribua pas peu à la restauration, dont elle fut en quelque sorte le grand coup de trompette.

CHAPITRE IX.

Les mécontents de l'empire.— Conduite politique de M. de Talleyrand. — Sa prévoyance.— L'archichancelier. — Joseph.—Jérôme. —Le comte de Montalivet.—Intrigue de Talleyrand.— Le duc de Rovigo. — Les Sybarites de l'empire. — Les femmes royalistes. — Matthieu de Montmorency. — Léo de Lévis. —Le baron de Vitrolles. — Comité directeur royaliste.—Le duc de Dalberg. — Le marquis de Jaucourt. — Le comte Beurnonville. — L'abbé de Montesquiou.

J'ai déjà dit au chapitre précédent que Napoléon avait confié la régence à l'impératrice, et lui avait donné, pour l'assister, un conseil composé des grands dignitaires de la couronne. Mais l'empereur, dans ses instructions, n'avait point prévu le cas où les coalisés, déclarant sa déchéance, appelleraient en sa place un autre prince au trône de France. C'était une chose à laquelle il ne pouvait penser, ou c'eût été une imprévoyance impardonnable de sa part. Mais il s'était peu à peu habitué à croire à sa légitimité comme s'il eût été réellement

l'héritier naturel et direct de Charlemagne.

Combien sa position devenait-elle plus fâcheuse, lorsque, pour le perdre, à la faiblesse de ses inhabiles conseillers, se joignait l'activité des gens qu'il avait mécontentés!

Il faut mettre le prince de Talleyrand à la tête de ceux qui avaient le plus grand intérêt à renverser la puissance impériale, et qui, avec une ambition insatiable et beaucoup d'esprit, n'étant jamais satisfaits de leur position présente, s'inquiètent peu de bouleverser les empires pour arriver au but de leurs espérances. D'abbé de cour, devenu homme d'état, M. de Talleyrand s'était montré tour à tour serviteur dévoué de la royauté absolue, partisan de la royauté constitutionnelle. Il avait soutenu d'abord le directoire pour le renverser ensuite, et il avait comme donné la main à Bonaparte pour le conduire au consulat et à l'empire. Vainement celui-ci, reconnaissant d'un si grand service, lui avait-il prodigué les titres de grand-chambellan et de prince, ce n'était pas assez pour M. de Talleyrand; il aurait voulu être quelque chose de plus, et désespérant d'obtenir ce qu'il souhaitait encore, il oubliait ce qu'il avait

déjà obtenu ; il conspirait enfin contre son empereur.

Malgré l'adresse que M. de Talleyrand met ordinairement dans ses intrigues politiques, Napoléon n'avait pas ignoré les menées de l'ancien évêque d'Autun. Il aurait voulu le faire arrêter le jour où il le mena si rudement aux Tuileries, mais il en fut détourné par les conseils du duc de Rovigo et du prince Cambacérès. Il faut avouer que ces messieurs, sans le savoir, et sans le vouloir, sans doute, servirent merveilleusement nos intérêts, et nous dûmes bien nous féliciter de ce que Napoléon n'avait pas suivi sa première inspiration.

Plus M. de Talleyrand avait eu raison de craindre, moins il avait envie de rester dans la disgrâce périlleuse où il était tombé. Il savait mieux que personne au monde, qu'on a peine à endormir le soupçon quand on l'a une fois éveillé ; il ne doutait pas que l'œil sévère de Napoléon ne demeurât incessamment ouvert sur sa conduite, et il ne se souciait pas, homme d'esprit qu'il était, d'aller faire un tour à Vincennes. Dès lors il se promit de n'avoir pas un moment de repos qu'il n'eût consommé la perte de l'empereur. La chose n'était plus si

difficile. Vainement l'empereur, abusé par quelques succès, se croyait encore souverain à Montmirail, comme il l'avait été autrefois à Austerlitz. Vainement essayait-il, pour s'abuser lui-même, de dicter ses lois orgueilleuses aux étrangers qui campaient à vingt lieues de sa capitale. Son heure était sonnée; le bandeau impérial se détachait insensiblement de son front.

Néanmoins l'ancien évêque d'Autun se tint prudemment tranquille tant qu'il n'y eut pas certitude de succès; mais lorsque les évènements, en se succédant, hâtèrent la ruine du maître, et lui eurent appris que le moment d'agir était venu, il sortit de son apparente inertie. De leur côté, les amis de Napoléon, à en juger par leur indécision, ne paraissaient guère plus dévoués à ses intérêts.

Le prince Cambacérès, archichancelier de l'empire, était un homme probe et loyal, bon jurisconsulte, obligeant, aimable même quand il oubliait de faire le prince; il possédait toutes les qualités nécessaires à ses hautes fonctions, toutes, excepté celle qui dans le moment était la plus importante, le courage. Il avait en Bonaparte une religion qui

l'empêchait d'avoir aucune foi en ses propres forces. Il se serait cru félon de se décider sans connaître la volonté de l'empereur ; il se serait cru condamnable de prendre par lui-même une décision vigoureuse qui eût sauvé l'empire. D'ailleurs, sachant mieux manier la plume que l'épée, il n'entendait plus rien à des questions qu'il fallait traiter les armes à la main.

Sa poltronnerie naturelle s'était accrue dans ses habitudes de mollesse et de fortune : c'était l'épicurien de la nouvelle cour. Le ridicule l'avait atteint jusque sur les marches du trône impérial : il avait eu le privilége d'inspirer des chansons très peu respectueuses sur ses goûts et ses amitiés. Grâce à lui, la caricature politique vivait encore en 1814. Son nom seul évoque un cortége de satellites ou familiers grotesques dignes du crayon de Callot ou de Henri Monnier.

Le prince Joseph Bonaparte, qui n'avait su être, ni roi d'Espagne, ni roi de Naples, et n'avait vu dans la royauté que les plaisirs qu'elle donne ; le prince Joseph pouvait apprendre à Marie-Louise comment on perd une couronne, et non pas comment on la conserve.

Quoiqu'il ne fût pas si bon jurisconsulte que Cambacérès, il ne s'entendait guère plus que lui à la guerre, et n'avait jamais vu le feu que de loin : il n'était ni soldat ni général. Comment allait-il faire dans ces circonstances, qui réclamaient tant de génie et de courage? Comment Bonaparte avait-il été assez imprévoyant pour confier à une majesté de parade le suprême commandement?

Jérôme, cet autre roi de comédie, semblait, comme Joseph, n'être venu au monde que pour mieux mettre en relief les grands talents de Bonaparte; il n'avait étudié du rôle du roi que les plaisirs aristocratiques qui en sont l'attribut. Ce qu'il a regretté le plus de sa grandeur, c'est peut-être le costume : on l'a vu se consoler en se revêtant de ses oripeaux, et s'admirer tout seul devant un miroir.

Le comte Regnault de Saint-Jean-d'Angely, homme d'esprit, d'une conception rapide, d'une facilité de travail inconcevable, avait été pendant quelque temps trop gâté par la fortune, pour garder son sang-froid lorsque l'inconstante paraissait vouloir l'abandonner. Il était très capable de diriger une partie de l'administration; mais il avait les épaules trop fai-

bles pour soutenir le poids de celle de toute la France. Comme les autres dignitaires de l'empire, ayant été habitué à recevoir en tout et partout les inspirations de Bonaparte, il ne sut plus comment se conduire lorsque ces inspirations lui manquèrent.

Le comte de Montalivet, le duc de Rovigo, et quelques autres encore que je ne nomme pas, n'étaient pas davantage les hommes de la circonstance présente. Leur âme avait été trempée pour la prospérité, et non pas pour le malheur. Ballottés par la tempête qui venait d'éclater tout-à-coup, le cœur leur manquait avec la fortune.

Le prince de Talleyrand connaissait bien les gens à qui il avait à faire; il les avait jugés depuis long-temps. Il savait que pour leur enlever le peu d'esprit qui leur restait, il suffisait de les effrayer; ce fut donc à les effrayer qu'il s'appliqua. Un soir, à l'entrée de la nuit, il arrive chez moi, j'étais seule : « Je viens à vous, me dit-il, pour que vous me rendiez un service important pour moi et surtout, je vous en préviens, pour des gens que vous aimez.

» — Expliquez-vous, lui répondis-je.

» — Voici ce dont il est question : j'ai à vous

remettre une lettre de votre frère qui sert dans l'armée coalisée, faites-la lire au duc de Rovigo, je ne vous en demande pas davantage. »

L'écriture de cette lettre me sembla bien être celle de mon frère ; cependant je doutai un moment qu'elle fût de lui.

« Mais dans quel but la montrerai-je au duc de Rovigo ?

» — Dans le but de servir nos princes légitimes ; il faut absolument que l'impératrice quitte Paris ; si les étrangers l'y trouvent à leur entrée, tout est perdu ; l'empereur Alexandre, qui est plus galant que politique, s'empressera de déposer son épée aux genoux de Marie-Louise, et de la déclarer régente ; l'empereur d'Autriche ne voudra pas dépouiller son petit-fils de son héritage, et si nous échappons à ceux-là, nous ne savons trop dans quelles mains nous tomberons.

» — Mais, prince, de grâce, à quoi servira cette lettre ?

» — Elle servira à faire peur au duc de Rovigo, et celui-ci fera peur à Marie-Louise, à ses beaux-frères, à l'archichancelier, à M. Lebrun et aux autres.

» — Vous, faire peur au duc de Rovigo !

y songez-vous? c'est un homme de courage?

» — Oui, sur un champ de bataille, mais dans le cabinet, point. Avez-vous oublié comment, il y a dix-huit mois, Mallet, Guidal et Laborie, réussirent à le faire *duc de la Force*; aujourd'hui nous obtiendrons le même succès; le souvenir de la mort du duc d'Enghien l'engagera à proposer quelque mesure prudente : soyez tranquille, je sais mon monde; je ne me laisse pas effrayer par de grands mots et de longues moustaches. » Après avoir parlé ainsi, le prince de Talleyrand partit en me laissant une lettre de mon frère, ainsi conçue :

« MA CHÈRE SOEUR,

» Nous arrivons, et Dieu aidant, la bannière des lis remplacera bientôt l'odieux étendard tricolore. Nous arrivons, déterminés à purger la France des assassins de la famille royale. Pour ma part, j'ai juré d'attacher à la queue de mon cheval les meurtriers de monseigneur le duc d'Enghien. Il n'y aura pas de grâce pour eux : leur supplice peut seul satisfaire aux mânes du héros immolé. Tous nos amis pensent comme moi; malheur au misérable qui le premier tombera sous nos mains, etc., etc.»

Je me hâtai d'écrire au général Savary pour le prier de passer chez moi, ayant à lui communiquer une pièce importante. Le général était tout police de la tête aux pieds; il ne douta pas que je n'eusse quelque révélation à lui faire, il se hâta de venir me voir.

M. de Rovigo, sans avoir des formes élégantes, est ce qu'on appelle un beau cavalier. Il possède en lui-même une confiance que sa conduite ne justifie pas. Il a été excellent ministre de la police, parceque, pour remplir cette place sous l'empire, il fallait plus de dévouement que de génie. Le duc conserve des pensées ambitieuses lorsqu'il ne devrait avoir que de la résignation. Il évoque les souvenirs du passé lorsqu'il devrait en solliciter l'oubli. Il avait mal réussi à son apologie dans une brochure; il l'a faite depuis en huit gros volumes. Vainement j'ai voulu l'en détourner; il ne m'a pas écoutée; il s'est cru obligé d'informer la postérité de ses faits et gestes. Mais, en attendant la postérité, ses contemporains l'ont sifflé universellement. Ce qui m'a surtout frappée dans ce personnage, c'est une absence complète de jugement. Il croit que son dire peut contre-balancer l'autorité de cent pièces

authentiques. Cela vient de ce qu'il n'a aucune science des choses. Il faut lui pardonner parce-que... Je n'achève pas ma phrase.

Il vint donc chez moi. « Eh bien! madame, me dit-il en entrant, l'approche du péril vous a rendue Française. Quels aveux me ferez-vous? Vous allez obtenir les bonnes grâces de l'empereur. » Je ne répondis rien. Je lui donnai ma lettre ; il la lut, il la relut une seconde, une troisième fois. « Certes, dit-il, voilà des projets épouvantables. Ces gens-là sont donc bien altérés de sang? Ils ne viendront que pour envelopper dans la même proscription l'innocent avec le coupable ! Mais viendront-ils ?

» — En doutez-vous ?

» — L'empereur est là ; il a doublé son armée ; tous les départements prennent les armes, l'enthousiasme est unanime, et bientôt la coalition anéantie...

» — Duc de Rovigo, dispensez-vous de me réciter un bulletin officiel. Il n'y a plus ni armée, ni enthousiasme ; tout cela est resté sous les neiges de la Russie. Votre empereur est perdu ; avant trois jours les alliés seront à Paris, et malheur à ceux qui se présenteront à leur colère !

»—Oui, je pense qu'il y aura plus de colère que de justice; mais je n'en ferai pas moins mon devoir. »

Malgré cette fermeté apparente du duc, je ne tardai pas à voir dans la suite de la conversation, qu'il ne s'opposerait pas à ce qu'on quittât Paris, si tel était le désir de l'impératrice et des rois ses beaux-frères. Le pauvre duc était véritablement effrayé du sort dont on le menaçait. Ce qui me surprit le plus ce jour-là, ce fut sa profonde indifférence pour ***son maître qui était son beinfaiteur***. On sait qu'en 1814 il ne trouva pas un quart d'heure à donner à l'infortune de Napoléon.

Dès qu'il fut parti, il me vint dans l'idée de faire plus que M. de Talleyrand n'avait demandé, et d'employer doublement la prétendue lettre au service du roi. Je me rendis chez le prince Cambacérès. Je le trouvai déjà très inquiet de la marche des affaires : il le fut bien davantage quand je lui eus montré la lettre de mon frère. Il me pria, si le roi revenait, de l'assurer de son respect et de sa soumission. Il désirait aussi qu'on oubliât son vote, quoiqu'au fond il n'eût pas compté parmi ceux des régicides. En un mot, le prince Cambacérès me

parut prêt à s'accommoder de tout, pourvu qu'on le laissât jouir en paix de sa fortune, et faire tranquillement ses quatre repas.

Ses familiers n'étaient pas moins consternés que lui. A la tête de ces messieurs, je nommerai d'abord d'Aigrefeuille, coryphée de cette cour sybarite, qui mangeait si bien, et qui employait le temps de sa digestion à réfléchir sur ce qu'il avait mangé. C'était un homme aussi remarquable que son chef par sa rotondité; mais il faut avouer que, sous cette enveloppe de gastronome, il y avait beaucoup d'esprit, et du plus franc et du plus original.

MM. de Lavollée, Monvel, marquis de Villevieille, Fesquet, Noël, et tous les courtisans du prince, contemplaient avec une figure longue d'une aune la chute de leur amphitryon. Ils erraient dans l'hôtel pâles et les dents longues, comme s'ils n'eussent pas mangé depuis trois jours. Peut-être se préparaient-ils déjà à saluer la puissance déchue, et à porter chez de nouveaux grands seigneurs leur complaisance et leur appétit.

Nous touchions à la veille de la délivrance: le vicomte de Chateaubriand mettait la dernière main à son admirable brochure de Bona-

parte et des Bourbons, ouvrage qui fut répandu avant l'entrée des alliés dans Paris. Il y avait là du véritable courage. Pour moi, qui avais aussi ma bravoure, je m'étais offerte pour la répandre. J'allais, je venais, j'aiguillonnais tout mon monde comme la mouche du coche. Nous étions un grand nombre de femmes travaillant à faire des cocardes blanches et à broder des drapeaux blancs. Nous nous réunissions et nous chantions en chœur la romance de Nina : *Quand le bien-aimé reviendra.* Le bien-aimé ne devait pas tarder à revenir ; mais il fallait porter un dernier coup au pouvoir qui chancelait déjà, en soulevant le peuple contre lui.

Le vicomte Matthieu de Montmorency et le vicomte Thibault, son cousin, se mirent à la tête de ce soulèvement. On décida que le jour de l'entrée des alliés à Paris, quelques royalistes réunis sur la place Louis XV relèveraient le drapeau de la monarchie sur le même sol où, vingt-un ans auparavant, la monarchie était tombée avec la tête de Louis XVI. D'autres fidèles devaient aller dans d'autres quartiers de Paris essayer la contre-révolution. Je signalerai parmi ces preux le jeune et beau Léo de Lévis,

qui unit l'amabilité des chevaliers français à la bravoure héréditaire de sa noble race. Jamais je n'ai vu un dévouement pareil à celui de ce jeune homme. Je crois qu'il aurait donné sa vie pour hâter d'un quart d'heure le triomphe de la bonne cause.

Nous avions dans notre parti un personnage fort extraordinaire, le baron de Vitrolles. L'impétuosité de ses discours, la véhémence de ses gestes, une sorte de fanatisme royaliste dont il se parait dans les grandes occasions, nous l'avaient rendu recommandable. Il portait à Napoléon une haine qui nous prévenait pour lui. Il s'agitait, parlait, criait, et voulait à toute force se donner une importance qu'il perdit malheureusement aussitôt qu'il fut mieux connu. Le comité directeur royaliste lui confia la mission délicate de savoir des alliés leur intention véritable. M. de Vitrolles se discrédita auprès d'eux par sa jactance provençale et sa nullité. On vit bien alors qu'un amour-propre excessif n'est pas toujours du talent, et que les grandes phrases n'annoncent pas les grandes actions. Je le retrouverai plus tard, en 1815; pour aujourd'hui en voilà assez et peut-être trop sur son compte.

Le comité directeur royaliste dont je viens de parler existait, mais si bien enveloppé dans son incognito, qu'on ne l'a découvert qu'après la restauration. Les cinq membres qui le composaient s'étaient donné eux-mêmes leurs pleins pouvoirs.

Le premier était le prince de Talleyrand, le second était le duc de Dalberg, que quelques uns s'obstinent à ne pas croire tout-à-fait innocent de l'assassinat du duc d'Enghien. Si le duc de Dalberg avait eu quelques talents, il aurait pu monter bien haut. On lui a confié de grands rôles, il s'en est acquitté comme une doublure. Certainement si les circonstances font beaucoup pour les hommes, il faut aussi que les hommes soient à la hauteur des circonstances.

Voilà, par exemple, le duc de Dalberg qui s'est trouvé au commencement de ce siècle dans une magnifique position. Eh bien! il sera tout-à-fait ignoré de la postérité. Que dis-je? nous autres, nous sommes peut-être déjà pour lui la postérité, car nous ne savons pas au juste s'il est mort ou vivant.

Le troisième membre du comité était le marquis de Jaucourt, homme d'épée, homme de

cabinet, homme du monde, un peu de tout, mais pas assez pour se mettre à la tête d'une grande révolution. Du reste, ses intentions étaient bonnes, c'est là ce qu'on peut dire de mieux pour lui. Il sentait que les Bourbons étaient nécessaires à la félicité de la France, et, quoiqu'il eût suivi d'abord le torrent révolutionnaire, nous lui pardonnions ses anciennes erreurs à cause de sa nouvelle opinion.

Le quatrième était le comte de Beurnonville, qui avait commencé par être abbé, et fini par devenir maréchal de France : peu d'abbés ont fait un aussi beau chemin. Il avait de la bravoure et de la science. Il était aimé de ses soldats, et estimé des ennemis. Il avait passé la moitié de sa vie à la tête des armées, et l'autre moitié dans les solitudes d'un cachot. Mais on l'avait presque oublié quand il revint aux affaires. Il faut avouer aussi que toutes les grandes réputations de la république se perdaient dans le sénat.

Le cinquième membre de ce comité mystérieux dont, quelques jours après, fut composé le gouvernement provisoire, était l'abbé de Montesquiou-Fezensac. La conduite de ce noble abbé à la Constituante avait été très équivoque.

Il ne s'y était montré ni franc républicain, ni royaliste fidèle, mais prêt à être l'un ou l'autre suivant que les circonstances le voudraient. Jamais, quoiqu'il s'énonçât avec une certaine élégance, jamais on ne le comptera au nombre des bons orateurs de cette assemblée. Il n'avait lui-même aucune croyance en ce qu'il disait; et il lui aurait été bien difficile de faire passer chez les autres une conviction qui lui manquait. Cependant, il avait une espèce de réputation; et, comme il était fort bien fait de sa personne, et ne manquait pas d'esprit, nous en fîmes parmi nous autres femmes un grand homme d'État. Il s'ennuyait, le cher abbé, et pour se distraire, il s'amusait à conspirer. Je dis ***s'amusait***, car ce n'étaient point de ces conspirations brutales à la façon de George ou de Mallet, mais des conspirations de bonne compagnie, qui, tramées au milieu des causeries d'un salon, ne dépassaient pas l'antichambre. Nous ne jurions toutes que par le bel abbé; nous le servions si bien, que Louis XVIII ne craignit pas de lui confier les pouvoirs les plus amples. M. de Montesquiou les prit, les mit dans son secrétaire, et s'endormit par là-dessus; car il aime fort à dormir, comme je le

ferai voir bientôt, seule ressemblance qu'il ait avec le bon La Fontaine. M. de Talleyrand jouant le rôle de Bertrand avec Raton, laissait aller en avant M. de Montesquiou, tant que les circonstances présentaient quelque danger, se proposant ensuite de demander les récompenses pour lui-même. Ce n'était pas si maladroit.

CHAPITRE X.

Déclin de l'astre impérial.—Joseph. — Jérôme. — M. de Talleyrand se prépare aux évènements. — Le sénat. — Lanjuinais. — Le comte Dembarrère. — Barthélemy. — Fabre (de l'Aude). — Le comte de Pontécoulant. — M. de Fontanes. — Le cardinal de Bayane. — Le 30 mars. — M. de Vauvineux. — Sosthène de La Rochefoucauld. — Cambacérès. — Le comte Cornet. — Distribution de cocardes blanches. — Mouvements en sens divers. — Premier cri de *vive le Roi*.

Cependant une puissance plus forte que celle des royalistes hâtait les nouvelles destinées de la France. Les coalisés, conduits par l'empereur de Russie et le roi de Prusse, étaient déjà sous les murs de Paris. Napoléon n'avait laissé dans cette ville qu'une faible garnison, et les chefs qu'il avait nommés n'attendaient, pour prendre la fuite, que le premier coup de canon. Ils étaient pleins d'effroi pour l'avenir, et M. de Talleyrand, les traitant en vrais Gérontes, ne cherchait pas à les tranquilliser : loin de là,

confidences mensongères, conseils insidieux, il employait tout avec cette habileté de circonstance qu'il possède si éminemment. Le roi Joseph, à qui il était parvenu à prouver que le dessein des alliés était de le livrer au roi d'Espagne, pieds et poings liés, ne savait plus où donner de sa pauvre tête. Dans l'embarras où il se trouvait, il aurait remercié mille fois celui qui serait venu lui annoncer qu'on lui laissait la vie. Le roi Joseph était donc pressé de partir; le roi Jérôme, quoique moins effrayé que son frère, était aussi d'avis de faire retraite, et le duc de Rovigo lui-même, malgré ce qu'il a écrit dans ses Mémoires, le duc de Rovigo opinait aussi pour le départ.

On tint conseil : quelques membres proposaient, d'un air martial, de rester ; mais ils savaient bien qu'une lettre de l'empereur, lettre dictée par le désespoir, ordonnait impérieusement de soustraire à la vigilance des coalisés l'impératrice et l'Astyanax de l'empire, ce jeune roi de Rome, à qui de si hautes destinées furent prédites dans son berceau.

Certes, c'eût été le moment, ou jamais, de ne pas obéir à l'empereur, mais bien celui de prendre une de ces soudaines résolutions qui

peuvent sauver les trônes; la peur avait paralysé tous les esprits; Marie-Louise était tout-à-fait incapable par elle-même de rien décider; comme si peu lui importait de vivre à Paris ou à Vienne, d'être impératrice ou de redevenir archiduchesse; d'ailleurs elle avait pour elle, dans le siècle, tant d'abdications qui lui donnaient l'exemple! Tous les frères de son mari n'avaient essayé l'habit de roi que pour s'en dépouiller, comme d'une livrée, au premier ordre du maître.

Le départ fut donc résolu : le prince de Bénévent me le fit savoir par M. de F...., de Montpellier, garçon qui doit à son dévouement aveugle, dans cette circonstance, sa baronnie, sa croix et ses pensions. Il me fit dire que lui, prince de Bénévent, resterait, mais qu'il importait à nos projets que d'autres restassent avec lui; en conséquence, il me priait de passer chez plusieurs sénateurs tant en son nom qu'au mien, et me donnait plein pouvoir de le compromettre. Il savait bien, maître renard, qu'il ne serait pas compromis; mais il voulait avoir l'air de braver de prétendus périls, pour ensuite faire doubler la récompense du dévouement.

Je connaissais plusieurs membres du sénat

conservateur ; ces messieurs, très honorables, pris à part, formaient en corps l'assemblée la plus servile qui fut jamais; non, jamais, même dans les temps les plus malheureux de Rome, le sénat romain, dont on raconte tant de bassesses, ne donna l'exemple d'une pareille servilité. Pendant quatorze ans que dura notre sénat conservateur, on ne trouverait pas à citer de lui un seul acte d'opposition honorable. Il ne se contentait pas d'obéir aveuglément à toutes les volontés du maître, quelles qu'elles fussent, il semblait encore demander sans cesse un accroissement de despotisme. Cependant il y avait dans ce corps des hommes distingués, vertueux peut-être, et tout ce qu'on pourrait dire de mieux en leur faveur, c'est que leur vertu sommeillait.

Je vis le Breton Lanjuinais, qui, malgré sa faiblesse du moment, excusée par les circonstances, était un digne citoyen. Il ne craignit pas, avant et après, de proclamer les plus nobles principes, et de prendre la défense de ces institutions sur lesquelles Louis XVIII a cru devoir fonder la liberté de la nation et la perpétuité du trône.

Je vis le comte Dembarrère, général estimé,

homme sage, qui, voulant le bien de sa patrie et ne l'attendant plus de Napoléon, mettait sa dernière espérance dans le retour des Bourbons.

Je vis M. Barthélemy, ancien membre du directoire, qui n'avait pas cessé d'aimer les Bourbons, même au temps où il participait au pouvoir. Ses qualités d'homme privé et quelques talents administratifs lui méritaient l'estime universelle. Ce fut lui qui dirigea le sénat dans une voie d'indépendance où il fut bien étonné de marcher.

Je vis M. de Fontanes, le Mécène de la littérature impériale. Il avait plus d'habileté que de talent, plus de savoir-faire que de savoir. Au moyen de quelques phrases adroitement combinées, il avait trouvé le moyen de se faire passer pour un contempteur de Napoléon, qu'il louait avec une exagération ridicule. Il reste peu de chose aujourd'hui du bruit qu'il a fait.

Je vis encore le cardinal de Bayane, qui, en sa qualité d'ecclésiastique, attendait beaucoup plus des Bourbons que de Bonaparte; le comte Fabre, bon financier, qui avait exercé de grandes fonctions sans y faire sa fortune, et dont

l'attachement pour la famille royale avait traversé la république et l'empire; enfin le comte de Pontécoulant, ancien ami de mon père, chez lequel l'expérience n'avait rien ôté de l'intrépidité de la jeunesse, et pour qui les plus hautes places seraient moins une faveur qu'une récompense. En général, mes courses ne furent pas inutiles. Je trouvai partout une lassitude extrême de l'état présent des choses et un vif désir de le changer.

Le 30 mars au matin, M. de Vauvineux se précipita en courant dans mon appartement. « Eh bien! me dit-il en m'appliquant sur chaque joue un baiser royaliste, ils sont partis. Il ne reste plus que maître Joseph, qui ne tardera pas à suivre les autres. Alors la place sera à nous. Allons, ma chère comtesse, vive le roi! et à bas l'usurpateur! »

Sur ces entrefaites, entra Sosthène de La Rochefoucauld. C'était alors un fort aimable jeune homme, gracieux, obligeant, sans faste, et s'occupant plutôt à demander la protection des autres, qu'à jouer le rôle de protecteur. Sa faveur ne lui avait pas encore suscité des envieux. Un Turc ne montait pas alors derrière son cabriolet; il ne por-

tait pas encore la culotte courte jaune serin, et ne songeait pas à alonger les robes de ces demoiselles de l'Opéra ; voilà, après tout, les plus sérieux reproches qu'on puisse lui adresser ! il en rit, comme Alcibiade riait des badauds d'Athènes qui critiquaient la queue coupée de son chien.

Il entra donc chez moi. Il m'annonça que le duc de Raguse capitulait, que Paris allait être évacué, et qu'il venait d'assister à la fuite de Joseph Bonaparte. M. de Vauvineux et lui, ainsi que MM. Léo de Lévis, le marquis de Louvois, Charles de Nieuwerkerke, le comte d'Adhémar et le comte de Kergorlay, qui ne tardèrent pas à survenir, se promirent tous d'éclater le lendemain 31 mars.

Pour moi, ce soir même, enveloppée dans une énorme pelisse, et donnant le bras à un de nos meilleurs royalistes, M. de B...., je parcourus les divers quartiers de la ville, afin de juger de l'esprit qui animait le peuple. Je vis partout une morne consternation, résultat de l'incertitude, mais rien de ce que nous en tendîmes n'était défavorable à la crise qui se préparait. Nous rencontrâmes M. de Lavibois, qui un moment avait craint le retour de Napo-

léon ; mais il avait été pleinement rassuré par un partisan même de l'empereur. Que ne puis-je raconter tout ce qui se passa dans cette journée ! Je l'avoue, plus d'un fidèle trembla. Il y en eut deux, MM. de C..... et de P....., qui, dans l'espace de vingt-quatre heures, quittèrent et reprirent trois ou quatre fois la cocarde blanche.

Je reçus à onze heures du soir deux billets, l'un de Cambacérès, l'autre du prince de Talleyrand. Le premier me mandait que, le cas se présentant, il aimait à croire que je lui rendrais justice, et n'oublierais pas la manière dont il m'avait servie. Le second m'annonçait que les sénateurs que j'avais vus étaient disposés à agir pour nous, et il m'engageait à en aller voir deux ou trois qui avaient encore peur du géant renversé.

Je ne me couchai pas de cette nuit, j'aurais voulu être partout, afin d'inspirer à tous les cœurs l'ardeur dont j'étais animée. Je n'étais cependant pas sans inquiétude, et, par moments, je tremblais de voir le peuple soulevé, sacrifier aux mânes de l'empire expirant la troupe fidèle de mes amis qui allaient relever la monarchie.

Au point du jour je me rendis chez le comte Cornet. Il me demanda en tremblant quel bonheur inespéré lui procurait ma visite.

« Eh ! monsieur, lui dis-je, je viens me réjouir avec vous du grand évènement qui se prépare. Le trône de saint Louis va reparaître avec son ancienne splendeur.

» — Dieu le veuille ! Mais j'ai bien peur que le diable ne s'en mêle.

» — On attend de vous, monsieur le comte, un grand effort. On se flatte que vous serez des premiers à proclamer Louis XVIII.

» — Oui, madame, sans doute, pourvu que les alliés nous le ramènent.

» — Cela est certain ; ils le ramèneront. M. le comte d'Artois est à Nancy, M. le duc d'Angoulême à Bordeaux, le duc de Berry va débarquer au premier moment. Le roi viendra en quatrième, s'il peut être assuré de votre appui.

» — Il me fait là beaucoup d'honneur, madame ; mais si l'empereur coupe la retraite aux alliés, notre position se compliquera d'une étrange sorte, et alors, ma foi, nous risquons tous de perdre plus encore que notre fortune, et *négociant qui perd ne peut pas rire.* » Je ris en

moi-même de ce que le comte Cornet, en me citant ce vieux proverbe, avait substitué le mot de négociant à celui de marchand. C'était le bourgeois-gentilhomme qui laissait passer le bout de l'oreille. Cependant il me promit de se conduire comme ses collègues, et de se ranger du parti de la majorité.

Je le quittai pour aller chez un autre sénateur, mais le lâche avait fermé sa porte, et on ne voulut pas m'ouvrir. Dans mon ardeur royaliste, je me mis à parcourir Paris dans ma calèche, en criant Vive le roi! et en distribuant des cocardes blanches.

CHAPITRE XI.

Le premier drapeau blanc. — Sentiment de Louis XVIII sur la réception que l'on fait aux alliés. — Je vais chez le prince de Talleyrand. — L'abbé de Pradt. — Mot du roi sur ce personnage. — Anecdote. — Ma conversation avec cet abbé. — Audience que m'accorde l'empereur de Russie. — Alexandre Ier. — Le grand-duc Constantin.—Gouvernement provisoire.—Le duc de Bassano. — Ce que me dit M. de Vitrolles. — Dernière bassesse du sénat.

Le jour mémorable du 31 mars avait lui !

Il y avait en France lassitude du despotisme, ou bien, si l'on veut, de la gloire militaire (pour ne choquer personne) : telle fut la grande cause qui facilita la révolution de 1814. Le peuple en était à se dire, comme l'âne de La Fontaine :

> Me fera-t-on porter double bât, double charge ?

Le rôle du peuple fut donc d'abord tout passif. La guerre n'était plus qu'entre l'armée et les alliés ; car si elle eût été nationale, la

prise de Paris n'en eût été que l'épisode et non le dénouement. Faisons aussi la part de la Providence, afin que tout le monde soit content : mais en examinant ce que firent les hommes d'action qui mirent la main à l'œuvre dans cette crise, je suis forcée de convenir qu'un peu de trahison aida beaucoup à la chute du trône impérial. Ceux que l'ex-empereur avait élevés si haut ; ceux qui, par reconnaissance autant que par intérêt, auraient dû le soutenir dans cette dernière lutte, l'abandonnèrent avec une lâcheté inconcevable. Une police qui aurait eu tant soit peu d'habileté et de force se serait emparée de la personne de M. de Vauvineux, qui sur les neuf heures du matin de ce grand jour, parut sur la place Louis XV, pour y faire lecture de la proclamation du prince de Schwarzemberg, et accompagna cette lecture du cri séditieux encore de *Vive le roi !*

Plusieurs gentilshommes se réunirent à lui, et firent écho à ce cri de *Vive le roi ;* la foule qui les entourait n'osait ni les imiter ni les blâmer. Il y avait encore parmi les Parisiens une profonde terreur de Napoléon. N'osant mêler leurs voix à celles de nos amis, ils les regardaient et les laissaient faire dans un stu-

pide étonnement. Pour moi, car je me trouvais aussi dans ce groupe fidèle, ce morne abattement m'effraya. Je craignis qu'il n'y eût là-dessous un secret mécontentement du nouvel ordre de choses. Je sentais qu'il fallait remuer ce peuple, et le faire décider violemment pour l'un ou pour l'autre; je m'adressai au comte Thibault de Montmorency : « Au nom du ciel, lui dis-je, ce n'est point par des paroles, ce n'est point par des cris, que l'on peut enthousiasmer le peuple. Un signe qui frappe ses yeux vaudrait mieux que tout cela; si nous pouvions avoir un drapeau blanc! » M. de Montmorency me comprit, il attacha un mouchoir blanc au bout de sa canne, et ce mouchoir fut la première bannière royale qui flotta dans Paris; elle produisit presque tout l'effet que j'avais attendu, les Parisiens ne crièrent pas, mais ils suivirent, comme par un mouvement machinal, le cortége de nos amis, qui se dirigea vers les boulevards. Je voudrais raconter tout ce qui se passa dans cette journée à jamais célèbre; je voudrais dire et notre joie et nos folies; mais, en vérité, je n'en ai pas le courage. Je renvoie aux journaux de cette époque.

Nous fîmes aux alliés une réception fanati-

quement amicale ; nous oubliâmes, en les voyant, notre dignité française ; nous les aimâmes presque de tout l'amour que nous portions à la famille royale qu'ils nous rendaient ; pendant quelques jours nous fûmes gens de tous les pays, excepté du nôtre. Louis XVIII, qui avait un tact si sûr, m'a parlé plusieurs fois, avec assez de mépris, de la conduite ridicule que nous tînmes en cette occasion. Il prétendait qu'elle aurait pu nuire à sa cause, la nation ne s'étant pas encore franchement déclarée ; il me disait : « On aurait dû garder vis-à-vis des alliés une réserve imposante, sans vaines démonstrations, sans cette allégresse irréfléchie. Une conduite sage leur aurait inspiré du respect pour la nation, tandis qu'ils sont partis emportant avec eux l'idée qu'elle était toujours, comme cinquante ans auparavant, la plus légère et la plus frivole de l'Europe. Vous surtout, mesdames, vous vous êtes conduites d'une manière inconcevable. Les alliés vous ont paru si aimables en masse, que vous avez eu l'air de les aimer tous en détail, et ils ont fait courir sur votre compte des bruits qui ne font pas grand honneur aux dames françaises.— Eh ! mon Dieu, sire, répliquai-je, on

a voulu leur témoigner la reconnaissance que méritait le bienfait de nous ramener Votre Majesté ; on leur a accordé de bon cœur ce qu'il fallait presque toujours céder, de guerre lasse, aux goujats de la république et aux sabreurs de l'empire. Pas une de nous n'a de regrets de ce qu'elle a fait pour nos bons amis les alliés. » J'ai, depuis, changé un peu de langage.

Il est de fait qu'au 31 mars, et aux jours suivants, nous étions folles; néanmoins, ce qu'il y eut de singulier, ce fut de voir une ville immense, dans laquelle régnait l'ordre le plus profond, au milieu de l'agitation universelle. On ne saurait donner assez d'éloges à la conduite admirable que tint la garde nationale dans ces délicates circonstances. Le ridicule, qui s'attache volontiers aux milices bourgeoises, n'eut aucune prise sur elle ; mais ces récits, qui appartiennent déjà à l' histoire, n'entrent pas dans le plan de mes Mémoires.

L'empereur de Russie, selon qu'il était convenu, alla loger chez le prince de Talleyrand. Notre premier diplomate donnait cette hospitalité par politique. Il savait combien il lui serait facile de bien disposer en sa faveur l'Agamemnon de la future Sainte-Alliance, lorsqu'il

l'aurait à tout moment et à toute heure, pour ainsi dire, sous la main. En logeant chez lui l'empereur de Russie, il le fit son prisonnier, et le confisqua à son profit, corps et âme.

J'accourus au plus tôt chez le prince de Talleyrand. Dès que je le vis : « Victoire! monseigneur! m'écriai-je en lui sautant au cou, victoire! le peuple est à nous maintenant; il ne nous reste plus qu'à avoir les monarques étrangers.

» — Soyez tranquille, ils seront pour nous, je travaille à les gagner; mais, ajouta-t-il, il faut que je vous présente à Sa Majesté Impériale. Vous vous êtes si bien conduite, que vous méritez une pareille récompense; attendez ici un moment, en la compagnie de Monseigneur, je ne tarderai pas à vous venir chercher. »

Quel était le Monseigneur avec qui me laissait le prince? c'était l'archevêque de Malines, l'ancien ambassadeur en Pologne, *l'aumônier du dieu Mars*, M. de Pradt enfin. Quoique Auvergnat, il était vif comme un Provençal et menteur comme un Gascon; il y a chez lui autant d'esprit que d'originalité, mais pas plus d'originalité que d'extravagance. Il fait de la

politique comme il fait des bons mots, et il
prédit tout aussi bien qu'un prophète de l'An-
cien Testament. M. de Pradt a la rage du
moi, il a la plus haute idée de la capacité de
son *moi*, et il n'aspire à rien moins qu'aux plus
hautes places au-dessous desquelles il est tou-
jours. On sait qu'il se tourna contre Napoléon
parceque celui-ci avait pris la liberté grande de
se moquer un peu de ses talents. M. de Pradt
prétend avoir fait, à lui tout seul, la restaura-
tion, et il ne nous compte pour rien, nous au-
tres qui étions royalistes au moment où il ne
songeait guère à l'être ; il ne compte pour
rien le mécontentement du peuple fatigué de
Bonaparte; pour rien les six cent mille hommes
qui nous ramenaient la légitimité triomphante.
M. de Pradt s'imagine qu'il a été la Providence
de la famille royale, et il est comme le père
Tournemine, *il croit tout ce qu'il imagine*. Si,
dans ces dernières années, il a abandonné les
Bourbons qu'il avait *protégés* jadis, c'est qu'ils
ne lui ont pas laissé la grande-chancellerie de
la Légion-d'Honneur, de laquelle, au moment
de la restauration, M. de Pradt s'était emparé
par manière de plaisanterie. En dernier ré-
sultat, le plus grand service rendu à la légiti-

mité par M. de Pradt est son mot de *Jupiter-Scapin* appliqué à Napoléon.

Louis XVIII, qui connaissait à fond M. de Pradt, en parlait avec peu d'égards. Lorsque j'avais l'honneur de lire avec lui les brochures du noble abbé, et cela nous arrivait assez souvent, grâce à la fécondité intarissable de celui-ci, le roi me faisait remarquer toutes les extravagances qu'il y avait dans ces pamphlets. Un jour, nous étions à une fenêtre des Tuileries, le roi était assis près de moi; nous regardions les passants, les promeneurs; l'abbé de Pradt était de ces premiers, il marchait, ou, pour mieux dire, il courait; Sa Majesté, le voyant, se mit à chanter :

Où allez-vous, monsieur l'abbé?
Vous allez vous casser le nez.

Au même moment, je ne sais comment cela se fit, M. l'abbé trébucha, tomba plus d'à moitié; et nous de rire de l'à-propos, de ce qu'une prédiction faite au plus grand *prédiseur* du monde avait failli s'accomplir. Cela arriva en 1815, je reviens à 1814.

J'étais donc avec monseigneur de Malines chez M. de Talleyrand; j'avais rencontré assez

souvent dans le monde cet archevêque, mais jamais je n'avais été tentée de me lier particulièrement avec lui; il me déplaisait, je ne sais trop pourquoi, peut-être parcequ'il était bavard, et qu'il n'y avait pas moyen avec un homme comme lui, qui était toujours en haleine, de placer le moindre petit mot dans une conversation. Ce jour-là, il vint à moi. « Eh bien! madame, me dit-il, j'espère que j'ai fait de la belle et bonne besogne. Maintenant la France est sauvée; j'ai donné mes idées aux souverains étrangers, mes conseils au prince de Bénévent, et ce matin, c'est d'après mon avis que l'on a déployé le drapeau blanc.

» — Oh! pour votre avis, répondis-je, c'est autre chose; en conscience, je ne puis vous en laisser l'honneur; c'est moi, moi seule, s'il vous plaît, qui ai dit au comte Thibault de Montmorency de faire flotter la véritable oriflamme française. D'ailleurs, j'y étais, et vous n'y étiez pas.

» — Parbleu, j'étais partout. Qui a poussé le premier cri de vive le roi? Et les cocardes blanches, qui les a distribuées?» En disant cela, M. de Pradt voulant tirer de sa poche les pièces nécessaires pour me convaincre, en tira une

cocarde tricolore. Au moment où il allait me la donner, il s'aperçut de sa méprise, et il remit bien vite ses pièces en poche, non pas cependant sans que j'eusse eu le temps de les voir, et je lui dis : « Voilà un petit oubli de Votre Éminence ; pourvu que ce matin vous ne vous soyez pas trompé de poche ! » M. de Pradt fit semblant de ne pas m'entendre, et continua de me vanter son royalisme.

Sur ces entrefaites arriva le prince de Talleyrand, qui venait me chercher pour me présenter à Sa Majesté Alexandre Ier. Je laissai M. de Pradt attendant son audience, je passai au milieu d'une foule d'officiers russes, qui me parurent tout étonnés de se trouver victorieux à Paris ; ils auraient pu dire, comme je ne sais quel doge de Gênes à Versailles, que ce qui le surprenait le plus dans cette ville c'était de s'y voir. Quoi qu'il en soit, ils s'empressèrent de me livrer passage avec une galanterie demi-française et demi-moscovite qui ne laissait pas d'être piquante. Il y avait parmi eux des membres du corps diplomatique ; ceux-ci, malgré leur gravité officielle, ne pouvaient dissimuler la joie qu'ils éprouvaient de leur succès inespéré.

Le prince de Talleyrand m'attendait dans une salle ; il avait avec lui le duc de Dalberg et le comte Beurnonville. C'était le gouvernement provisoire qui préparait son installation. Il me dit : « Imitez madame de Semallé, il faut frapper un grand coup. L'empereur est galant, et ce qu'il refuse à la diplomatie, il l'accordera peut-être aux dames. » En me parlant ainsi, il me conduisit auprès de l'empereur Alexandre. A peine vis-je l'empereur de Russie, que je me jetai à ses pieds. Il me releva avec une grâce parfaite, en me disant : « Ah ! que faites-vous ? jamais noble dame ne s'est mise aux genoux d'un chevalier.

» — Sire, m'écriai-je, je viens demander à Votre Majesté le bonheur qu'elle seule peut nous rendre; ce sera une double joie pour nous de posséder Louis XVIII, s'il nous est rendu par Alexandre Ier.

» — Il est donc vrai que les Français sont bien attachés à la famille des Bourbons ?

» — Oui, sire, en elle est tout notre espoir, pour elle est tout notre amour.

» — Voilà qui est charmant, reprit Alexandre, et toutes les dames françaises ont-elles le même enthousiasme ?

» — Oui, sire.

» — Si la chose est ainsi, ce sera la France qui rappellera Louis XVIII, ce ne sera pas nous qui le ramènerons. Que les grands corps de l'État se prononcent, et tout sera fini. »

Je répondis quelques mots pour assurer à l'empereur qu'avant deux jours le corps législatif et les autorités de la ville de Paris prendraient l'initiative. En ce moment on vint annoncer qu'un général français demandait à parler à Sa Majesté. Je partis enchantée d'Alexandre, et espérant des merveilles pour notre avenir.

Alexandre était ce qu'on appelle un joli homme, bien fait, d'une figure agréable, ayant des manières pleines de grâce et de noblesse en même temps. Sa galanterie avait quelque chose de réservé qui plaît chez un homme puissant; il savait apprécier la vertu, et il s'empressait de récompenser le mérite. On voyait dans ses yeux une sorte de vague exaltation, une espèce de rêverie religieuse, qui ressemblait au mysticisme des illuminés. Ce n'était pas un homme de grand talent. Je ne sais pourquoi quelques écrivains ont voulu faire un héros d'Alexandre I[er], comme avait

été son homonyme de Macédoine. Sa plus grande gloire, après tout, est d'avoir voulu sincèrement le bien et d'avoir essayé de le faire. Mais la postérité n'oubliera jamais que son père mourut assassiné, et que les assassins de Paul Ier vécurent tranquillement à la cour d'Alexandre. Aussi, quelle a été la fin de ce dernier? nous l'ignorons; la tombe seule pourrait nous le dire. Je crois cependant que ce soupçon des peuples n'était au fond qu'une injurieuse allusion au passé.

Je rencontrai, en sortant du cabinet de l'empereur, le czarowitz Constantin. Qu'il était curieux de voir une physionomie tartare à un homme qui portait un nom grec! il était plus curieux encore de trouver dans un homme qui portait un pareil nom, une profonde haine pour les arts et pour les lettres. S'il eût vécu cent ans plus tôt, je ne doute pas qu'il eût joué le même rôle que le fils de Pierre-le-Grand, Alexis. Il me parut violent, emporté, orgueilleux, aimant, avant tout, la puissance et le despotisme. Je me trompais, il s'est trouvé dans cette âme tartare assez de grandeur pour préférer la possession d'une femme qu'il adorait,

à tous les vains enivrements du pouvoir. Moi, qui suis femme, je ne saurais être sévère envers un homme qui a fait un si grand sacrifice à quelqu'un de notre sexe. Je ne puis plus que parler des bonnes qualités de Constantin. Il était franc, brave, loyal, religieux observateur de son serment : son âme valait mieux que son esprit et que sa figure ; elle était belle.

Mon premier soin fut d'aller répandre dans Paris les espérances que m'avait données Alexandre. Le soir je réunis chez moi un grand nombre de sénateurs avec les plus jolies femmes de notre parti. Je voulus exiger un serment de ces messieurs. Que j'étais simple! ne savais-je pas que la plupart en avaient déjà prêté une douzaine?

Le lendemain, 1er avril, notre révolution fut faite. Le sénat, rassemblé par les ordres du prince Talleyrand, nomma un gouvernement provisoire. Les membres de ce gouvernement, ainsi que nous l'avions prévu, furent d'abord le prince de Talleyrand président, et ensuite le duc de Dalberg, le marquis de Jaucourt, le comte de Beurnonville et l'abbé de Montesquiou. M. de Vitrolles, qui, tout en tra-

vaillant aux intérêts des Bourbons, n'oubliait pas les siens, devint secrétaire d'état, en remplacement du duc de Bassano. Puisque j'y suis, je dirai un mot sur ce dernier personnage. M. Maret était bien comme le diplomate dont parle Figaro, se croyant profond quand il n'était que creux, et s'occupant laborieusement dans son cabinet à tailler des plumes. Il faisait le galant auprès des dames; mais toutes ses façons avaient une lourde politesse de bourgeois et une grâce pesante d'apothicaire : car si Maret n'a pas figuré lui-même parmi les *Fleurants* de Dijon, son frère avait exercé cette honnête profession, et toute la famille s'en ressentait. Je reviens à Vitrolles.

Celui-ci voulait à toute force jouer un rôle politique. Il s'était fait, sous l'empire, postillon de diligence, comme pour se donner la tournure d'un courrier de cabinet; et maintenant il s'était fait diplomate pour autoriser ses prétentions à quelque chose. Il vint chez moi. Il voulait savoir si j'avais encore quelques rapports avec le duc de Rovigo. Je lui dis la vérité, qui était que je n'avais point vu ce personnage depuis le jour où il avait accompagné l'impératrice,

Je demandai à M. de Vitrolles pourquoi il me faisait cette question; il se mit à battre la campagne pour ne pas y répondre. Il m'interrogea ensuite sur mes rapports avec le roi : cela me parut singulier; cependant, comme je n'avais rien à cacher de mon voyage à Hartwell, je le lui racontai dans tous ses détails. Lorsque j'eus fini : « Ah ! madame la comtesse, me dit M. de Vitrolles, en me serrant tendrement la main dans les siennes, je ne doute point que vous ne revoyiez Sa Majesté, lorsqu'elle sera de retour. Veuillez lui exprimer tout mon dévouement, lui représenter avec quel zèle je l'ai servie jusqu'à présent, et quel bonheur ce serait pour moi de la servir encore. Veuillez lui dire que j'ai étudié la France, que je connais ses besoins, et que nul peut-être n'est plus capable que moi de diriger telle partie de l'administration que Sa Majesté voudrait me confier.

»—Bon ! répliquai-je, je vois où vous voulez en venir : à jouer sous jambe ceux qui vous ont élevé.

» — Je ne veux que servir le roi, et je vous assure qu'il ne pourra pas se plaindre, si vous consentez à lui parler pour moi.

» — De tout mon cœur, mais vous trouverez bon que je songe d'abord à mes petits intérêts, sauf à m'occuper des vôtres plus tard.

» — A merveille. Vous êtes en vérité une femme adorable. » Et M. de Vitrolles se retira enchanté.

Cependant le sénat venait de prononcer la déchéance de Napoléon et d'appeler Louis XVIII au trône. Le comte Dessoles avait fait prendre la cocarde blanche à la garde nationale, et nous apprenions que les alliés traitaient avec le duc de Raguse : la défection de ce dernier devait amener la chute du gouvernement impérial. Mais, au milieu de ces bonnes nouvelles, j'étais presque humiliée de la conduite du sénat. Il avait trouvé le moyen d'insérer dans la constitution un article tout entier dans ses seuls intérêts. Cet article du traitement des sénateurs changé en rentes perpétuelles avait été conseillé malicieusement par le prince de Talleyrand, qui prévoyait bien que ses collègues se perdaient à jamais s'ils avaient la sotise de l'écouter. En effet, cette dernière bassesse du sénat indigna contre lui tout le monde, grands et petits, et consomma son suicide po-

CHAPITRE XII.

On projette d'assassiner Napoléon. — Indignation que ce projet cause au roi et à *Monsieur*. — Entrée de *Monsieur*. — Ma lettre à Louis XVIII. — Réponse de Louis XVIII. — Le prince de Talleyrand. — *Monsieur*. — L'abbé de Latil. — M. de Bonald. — Opinion du roi sur cet écrivain. — Le maréchal Suchet. — Marie-Louise. — Mort de Joséphine.

Nous n'avions donc plus rien à craindre du côté du sénat, il était encore à vendre, comme il s'était vendu à Napoléon; mais c'était celui-ci que nous devions redouter. Aucun de nous ne pouvait se figurer que celui qui avait tant combattu pour augmenter sa puissance, ne combattît pas pour la garder. Nous nous attendions à lui voir déployer, dans son désespoir, toutes les ressources de son génie, nous nous trompions. Soit que la défection des maréchaux eût découragé l'empereur, soit que, lassé lui-même de tant de gloire, il voulût enfin se reposer pour un temps à l'écart, il renonça à

ces combats qui presque toujours étaient pour lui des victoires. Il abdiqua. Sa chute, qui aurait dû ébranler le monde, n'étonna que les habitants de Fontainebleau qui en furent les témoins.

Cependant, les membres du gouvernement provisoire étaient assiégés de tous côtés par les partisans de l'empereur déchu, qui voulaient s'attacher aux Bourbons. Tous se présentaient avec de grandes prétentions, les militaires surtout se montraient d'une exigence extrême. On leur fit de belles promesses pour se débarrasser d'eux ; mais on ne les leur tint pas, et le mécontentement qu'ils en eurent faillit être funeste à la royauté.

Napoléon était parti, mais il était vivant, par conséquent redoutable ; il fut question de se défaire de lui, on en parla dans mon salon. M. de V.... prétendait, et il n'était pas le seul, que ni la France ni l'Europe ne seraient tranquilles tant qu'on ne les aurait pas délivrés de Napoléon. Ce propos me fit horreur. Néanmoins, un jeune enthousiaste, qui était chez moi ce soir-là, M. de Sal.... se proposa, dans un beau mouvement, pour remplir cette atroce mission. On n'accepta pas son offre ; il y avait

trop de loyauté dans son fait; il ne voulait que tuer Napoléon, et il s'agissait de le voler, ainsi que la reine de Westphalie, violemment soupçonnée d'emporter dans ses bagages une partie des joyaux de la couronne.

Je ne donnai aucune attention à ces épouvantables projets, et depuis, lorsque j'ai vu éclater certains débats entre M. de Maubreuil et le prince de Talleyrand, j'ai été heureuse de ne pas y voir figurer l'homme qui, en se chargeant de la première mission, n'avait su accomplir que la seconde. Je n'ose pas en dire davantage. Ce qu'il y a de certain, c'est que le roi n'apprit qu'avec autant de colère que de dégoût cette criminelle tentative : long-temps après encore il en était indigné. Il me disait : « Ces gens-là auraient eu tout le profit pour eux, et toute la culpabilité de cette action infâme serait retombée sur mon frère et sur moi. On n'assassine pas dans notre famille, on y est assassiné. » Il ne se doutait guère, en parlant ainsi, que peu d'années s'écouleraient, et qu'un meurtre commis sur la personne de son noble neveu ne justifierait que trop cette prédiction apparente de l'avenir, qui n'était alors qu'un souvenir du passé. Quant à

Monsieur, comte d'Artois, un forfait pareil ne répugnait pas moins à sa belle âme. Un jour il en exprima énergiquement son mécontentement en ma présence ; il disait : « Nous sommes rentrés en France pour habituer la nation à voir dans son chef un véritable père, et non pas le bourreau de tout ce qu'il y a de grand et de malheureux. » Et comme le bruit se répandit dans le château que l'attentat contre Napoléon avait été ordonné par un grand personnage, celui-ci perdit dès lors tout son ancien crédit. *Monsieur*, qui, oubliant sa conduite précédente, l'avait d'abord souffert, se mit à le traiter avec une froideur qui augmenta chaque jour. Ce prince aimable nous disait une fois, en parlant du grand personnage en question : « Lorsque, par politesse, je lui demande des nouvelles de sa femme, je prends bien mes précautions pour qu'il ne s'imagine pas que c'est de ses propres nouvelles que je lui demande. »

Le comte d'Artois, qui depuis quelque temps suivait les armées alliées, arriva avant son auguste frère, et fit son entrée triomphale à Paris, le 12 avril. On sait quels transports excitèrent parmi le peuple sa bonté affable et sa

grâce chevaleresque. On sait comment, pour me servir de l'expression d'un grand poète,

On vit voler partout les cœurs sur son passage.

Le roi le nomma son lieutenant général; dès qu'il fut revêtu de ce pouvoir, le comte d'Artois fit avec les alliés un traité, dont il espérait les plus heureuses suites; mais il fut trompé, ou par son impatience généreuse, ou par l'inhabileté de ses alentours. La remise pure et simple de tant de places fortes que nous possédions à l'étranger déplut à la France, qui ne pouvait renoncer sans regret à des conquêtes qui lui avaient coûté si cher. A cette faute, commencèrent les reproches dont on accabla la restauration; on oublia le bien qu'elle avait fait, pour ne lui tenir compte que de ses imprudences.

Dès que, par le fait de la contre-révolution, les communications avec l'étranger eurent été rétablies, je m'étais hâtée d'écrire à Louis XVIII, pour le féliciter sur son retour prochain. Ma lettre, dictée par les sentiments qui remplissaient mon cœur, fut envoyée à Sa Majesté par le prince de Talleyrand, avec la délibération du sénat concernant la déchéance. Je

crois en devoir donner ici une copie pour faciliter l'intelligence de la réponse.

« SIRE,

» La joie rend folle, et j'ai bien peur de perdre la tête en voyant Votre Majesté reprendre sa couronne. Oui, sire, le tyran qui pesait sur nous a perdu enfin son sceptre illégitime, et le petit-fils de saint Louis va bientôt faire briller d'un nouvel éclat l'antique trône de ses pères. Je vous reverrai donc, mais cette fois à Paris, dans vos Tuileries, dans votre Louvre, chez vous; vous reviendrez pour pardonner aux ingrats, pour récompenser les fidèles, mais non! aussitôt votre retour, ces derniers auront eu leur récompense, puisqu'ils auront vu Votre Majesté.

» Quant à moi, je ne sais quel enthousiasme j'ai emporté d'Hartwell, il ne me quitte plus; je ne songe plus qu'à l'hôte auguste qui m'a fait dans ce château royal une si aimable, une si douce réception. Que j'aurais été heureuse de payer de ma vie tant de bontés, et cependant, je vous l'avoue, la mort m'aurait fait peur, qui m'aurait séparée à jamais de Votre Majesté.

»Au reste, tout le monde ici éprouve pour Votre Majesté les mêmes sentiments, ou à peu près; hommes et femmes, tous admirent et chérissent Votre Majesté. A la tête de vos serviteurs dévoués, je dois nommer M. de Talleyrand; ses anciennes fautes n'ont fait de tort qu'à lui, sa conduite d'aujourd'hui les répare de reste, puisqu'elle est utile à la monarchie. Je n'oublierai pas non plus MM. de Montmorency, de Vauvineux, Sosthène de La Rochefoucauld, Royer-Collard, de Choiseul, Becqucy, et cent autres que je ne vous citerai pas ici, parcequ'il serait trop long de vous parler de tous ceux qui vous aiment. Mais pourrais-je ne pas nommer M. le vicomte de Chateaubriand, cet homme qui a si bien soutenu votre cause avec la plume? et sa plume vaut une épée.

»Quand arriverez-vous, sire? quand serons-nous heureux? Nous sommes si impatients de revoir Votre Majesté, que l'espérance que nous en avons ne nous suffit plus. Tout en vous écrivant, je vois à mon doigt un anneau qu'une main que je vénère m'a donné à Hartwell. Cet anneau a bien sans doute son charme pour moi, mais je voudrais que ce fût un talisman, je me servirais de sa vertu magique pour me

transporter auprès de celui qui me l'a donné.

« Je suis, de Votre Majesté, etc., etc. »

J'avais écrit cette lettre sous la dictée de mon fanatisme pour le roi; il augmenta singulièrement quand je reçus la réponse suivante :

« MADAME,

« Je m'empresse de répondre à votre charmante lettre, ou pour mieux dire à vos délicates recommandations, car vous m'y parlez pour tout le monde, et vous ne m'y parlez pas de vous. Cependant, croyez bien que vous n'avez pas moins laissé de souvenirs à Hartwell que vous n'en avez emporté.

» Amour pour amour, impatience pour impatience, voilà ce que je donne à la France, et je retrouverai à Paris une personne, entre autres, pour laquelle il y a beaucoup de tout cela. On me verra rentrer en France avec une expérience de vingt-cinq ans de malheurs. Je m'en consolerai, en donnant à ce peuple que j'ai toujours chéri, les meilleures institutions, et en les faisant respecter; car je sais, et Corneille l'a dit, que

. . . . le ciel, entre les mains des rois,
Déposa sa justice et la force des lois.

» Soyez persuadée, madame, que je n'oublierai jamais ce que vos amis ont fait pour moi. M. Talleyrand, sans doute, est un homme rare, et je destine à son noble dévouement une récompense de laquelle, j'espère, il ne se plaindra pas. Je tâcherai de n'être ingrat envers aucun de ceux dont vous me parlez, car, enfin, l'ingratitude ne sied à personne, et encore moins à un roi.

» Quant à vous, que pourrai-je faire qui vous montre combien votre dévouement m'est cher ? J'espère que le roi sur le trône pourra vous prouver sa reconnaissance des dangers que vous avez courus pour le roi dans l'exil. Si une amitié franche et affectueuse a pour vous quelque prix, je vous offre la mienne. Soyez sûre qu'elle ne vous défaudra en aucun temps.

» *Addio, riverita signora, a rivederla.* Je vous laisse pour m'occuper des embarras de ma nouvelle royauté ; c'est encore un moyen de me rapprocher de vous.

» Agréez, madame, etc., etc. »

Je trouvai cette lettre charmante ; cepen-

dant j'aurais voulu y trouver un mot relatif au vicomte de Chateaubriand. Je ne pouvais pas comprendre que le roi ne me parlât point de lui; et lorsque dans ma tête je cherchais quelque raison de ce silence, j'étais à mille lieues de la vérité. Plus tard, je crus deviner le pourquoi, et ne pus m'empêcher de gémir sur la faiblesse humaine. Je montrai la réponse du roi au prince de Bénévent, il la lut en souriant d'un air malicieux à chaque ligne, et me la rendit, en disant: « Ah! le bon billet qu'a La Châtre! » Je crus par là que M. de Talleyrand voulait dire que Louis XVIII ne pensait pas le premier mot de ce qu'il me disait relativement à moi. Mais l'égoïste s'occupait beaucoup plus de ses affaires que des miennes; il prévoyait qu'on lui promettait monts et merveilles, et il était bien persuadé qu'on ne lui donnerait pas ce qu'on lui promettait. N'anticipons point sur les évènements.

Dès que la restauration eut été consommée par le départ de Napoléon, il nous vint de tous côtés, à Paris, des hommes qui cherchaient les faveurs du nouveau gouvernement; mais il me serait triste d'appuyer sur une époque où l'on vit de fidèles royalistes ternir la conduite

la plus honorable par l'intérêt personnel : j'aime mieux parler d'autres choses.

J'ai dit que *Monsieur*, en entrant à Paris, conquit tous les cœurs. On avait admiré dans la jeunesse du comte d'Artois une vivacité, une grâce, un esprit qui faisaient de ce prince l'ornement de la cour et le modèle des gentilshommes français : on aurait pu lui reprocher un peu de légèreté, un peu de dissipation dans sa conduite ; mais on pouvait être assuré qu'aussitôt que la réflexion aurait calmé cette impétuosité du bel âge, ce jeune prince ardent auquel on pouvait faire quelques reproches deviendrait le meilleur des rois. A une époque de douloureux souvenir il n'a point voulu faire de concession aux idées nouvelles....; ces idées nouvelles poussaient alors son frère vers l'échafaud. Mais en 1814 on pensait avec raison, qu'éclairé par ses malheurs et par son séjour dans un pays constitutionnel, il accéderait volontiers aux exigences de la nation, et à des idées qui ne sont peut-être pas meilleures que d'autres, mais qui sont du moins celles de l'époque.

Monsieur ramenait avec lui un homme qui a certainement des qualités privées fort estima-

bles, mais que rien n'appelle au grand jour sur la scène politique si ce n'est son ambition exigeante. Cet homme-là, qui est prêtre, voudrait être quelque chose de plus ; mais avec l'étoffe dont on fait un cardinal, on ne peut pas toujours faire un diplomate, et il ne suffit pas de porter le chapeau de Richelieu pour devenir un grand ministre. Son éminence monseigneur de Latil n'entend rien à la marche des affaires, et ne comprend pas la situation actuelle de la France. Il s'obstine à la voir telle qu'elle était au seizième siècle, et non telle que le temps l'a faite. Cependant, malgré sa courte vue, il se plaint de ce que le pouvoir lui manque, et je crois, moi qui le connais, que si, par malheur, il y arrivait, ce serait lui qui manquerait au pouvoir.

Je craignis un moment qu'avec l'aide de son protecteur M. de Latil ne vint à obtenir quelque haute charge de l'État ; mais Louis XVIII, qui possédait un tact merveilleux pour juger les hommes, se serait bien gardé de rien accorder aux prétentions du cardinal. En général il se défiait un peu des gens de la vieille cour : « Il leur semble, me disait-il, qu'ils sont encore à l'œil-de-bœuf, *ils*

n'ont rien appris ni rien oublié; de pareils hommes n'auront pas de crédit auprès de moi; ils crieront, ils clabauderont; je les laisserai clabauder, crier, et je poursuivrai ma route. Si je me guidais d'après leurs almanachs, je ne règnerais pas un an. »

Pnisque je suis en train de parler d'ambitieux, je ne dois pas oublier M. le vicomte de Bonald. De même qu'il est philosophe sans philosophie, il est gentilhomme sans naissance; son grand-père figurait au nombre des petits bourgeois d'une petite ville. Le Bonald d'aujourd'hui était pauvre quand la révolution commença; je ne sais comment il a le courage de s'en plaindre, puisqu'il lui doit cent cinquante mille livres de rentes. Voilà bien du désintéressement, ou de l'ingratitude, comme on voudra. Il est vrai qu'il a quelque raison de n'en pas être content; elle l'a mené à la pairie par le chemin de la censure, et je connais des honnêtes gens qui ne voudraient pas arriver à pareille gloire par semblable chemin. M. de Bonald s'accommoda fort bien du ré gime impérial. Plus tard, sous la restauration, il crut qu'on le créerait ministre. Trompé dans son attente, il se mit à faire de l'opposi

tion ; cependant on lui avait donné une belle pension de vingt mille francs sur les fonds de la police. Pour le coup, il y a là de l'ingratitude. Louis XVIII ne pouvait souffrir ni sa personne ni ses ouvrages ; il l'appelait le Tambour-Bonald, pour dire qu'il résonnait ou raisonnait creux. Un jour que le duc de La Châtre se plaignait, au feu roi, d'une douleur de dents violente, en ajoutant qu'il avait vainement essayé, pour dormir, de tous les somnifères possibles : « La Châtre, répliqua Louis XVIII, lisez la *Législation primitive*. » Il n'est peut-être pas inutile d'avertir le lecteur que c'est un ouvrage de M. de Bonald.

Vers le même temps où *Monsieur* entrait à Paris, nous apprîmes le résultat de la bataille de Toulouse, et la soumission du maréchal Soult, que suivit immédiatement celle du maréchal Suchet. Ce dernier, dès le mois de mars, avait été gagné à la cause des Bourbons par le roi d'Espagne, Ferdinand VII, qui, à son passage par Perpignan, eut plusieurs conférences avec le maréchal. Le bruit se répandit que le monarque espagnol s'était engagé à lui laisser le duché d'Albufera, avec tous les revenus, sous la condition qu'il ne fournirait aucun secours

au duc de Dalmatie, alors vivement poursuivi par l'armée de Wellington. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'inaction du maréchal Suchet empêcha Soult de remporter une dernière et grande victoire; car celui-ci, avec quelques troupes de plus que le duc d'Albufera eût pu lui fournir, aurait battu et détruit l'armée coalisée. Tous les militaires et tous les Toulousains sont d'accord sur ce point.

Au milieu de cette défection générale, y avait-il au moins quelqu'un de fidèle à la cause de l'empereur? Non. Marie-Louise elle-même abandonnait son mari, et celui-ci payait dans l'exil l'alliance imprudente qu'avait faite son ambition. Si, comme il en avait eu la pensée, Napoléon eût épousé une Française, une Montmorency, une La Trémouille, le sang français eût bouillonné pour lui dans ce cœur d'impératrice au moment du danger, où Marie-Louise se montra lâchement Autrichienne. Mais pourquoi s'arrêter à une supposition? Bonaparte n'avait-il pas donné sa main à cette noble Joséphine qui était toute Française, et par ses belles qualités, et par ses aimables défauts? Pauvre Joséphine! elle ne survécut pas longtemps à la chute de l'homme dont elle avait

commencé la fortune. Une maladie violente termina sa vie avec le règne de son ingrat mari.

Cette mort, qui arrivait si à propos, ouvrit carrière à d'étranges soupçons. On murmura certains mots d'un personnage sur qui elle pouvait faire des révélations dangereuses; et le peuple, qui aime toujours l'extraordinaire, voulut en voir dans la fin prématurée de la première épouse de Bonaparte.

CHAPITRE XIII.

La guerre aux places. — Arrivée de Louis XVIII. — Ma première audience. — La tabatière du roi. — Ce qu'il pense de M. de Chateaubriand. — M. de M..... — Le duc de Rivière. — Seconde conversation avec le roi, où il est question de quelques grands personnages. — Intrigues du clergé. — L'abbé de Montesquiou. — M. Dambray. — Le général Dupont. — Le baron Malouet. — M. d'André. — M. de Blacas. — Promulgation de la charte. — Le comte de Vaudreuil. — Le duc de Lauraguais.

On pense bien qu'au premier moment de la restauration toutes les ambitions individuelles furent mises en jeu. Les uns voulaient tout envahir, les autres ne voulaient rien céder. Les royalistes murmuraient déjà contre les Bourbons, qui, dès leur arrivée chez eux, n'avaient pas fait maison nette. Ils parlaient d'ingratitude, lorsqu'ils étaient eux-mêmes de véritables ingrats, en demandant qu'on leur sacrifiât les intérêts de la monarchie. De leur côté, les bonapartistes, j'appelle ainsi ceux qui occu-

paient les places, ne pouvaient pas comprendre que les nouveaux venus, qui n'avaient jamais fait leurs preuves, eussent la prétention grande de les supplanter. On se plaignait des deux parts, c'était un mécontentement universel. Ce fut dans ces circonstances que le prince de Talleyrand, à qui je rendais visite, me dit: « Il faut que le roi arrive; sa présence peut seule remettre l'ordre; s'il tarde trop longtemps, je ne réponds plus de rien. »

Le roi, à qui de fidèles serviteurs mandaient tout ce qui se passait, hâta son retour. Lorsqu'il fut à Saint-Ouen, je m'empressai d'aller lui présenter mes hommages; il me reçut avec ces manières charmantes qui enchantent un sujet et non moins une sujette: « Vous voilà, me dit-il en me tendant une main dont ma bouche ne put se détacher qu'avec peine. Eh bien! vous vous êtes donné force tracas pour moi.

» — Sire, répondis-je, j'ai assuré mon bonheur en faisant mon devoir. Votre présence est souveraine pour guérir les souffrances des cœurs français. Rien qu'à vous voir, la France s'est ranimée.

»—J'aime à le répéter, répliqua Louis XVIII,

j'arrive avec le désir de bien faire. Je serai content si on ne doute pas de mes bonnes intentions. Mais il faut que ceux qui m'aiment un peu engagent ceux qui m'aiment trop à m'aimer avec plus de raison. Je ne crains rien tant que l'exagération du dévouement. Ma plus grande peur est que le royaume ne vienne à se diviser en deux partis, l'ancien régime et le nouveau. Il faut, au contraire, tout réunir, tout confondre. Le seul système raisonnable est un système de fusion. »

Je compris la pensée du roi et j'eus assez de bon sens pour m'y conformer; nous causâmes encore quelque temps ensemble. Au moment où j'allais prendre congé de lui, il me recommanda de revenir le voir, non en grande robe de cour, mais habillée très simplement. Ensuite il ordonna à son premier valet de chambre de m'introduire, quand je me présenterais, par les corridors particuliers : cette faveur a fait bien des jaloux, et m'a donné bien des courtisans.

Mais, avant d'aller plus loin, je devrais peut-être dire de quelle importance va devenir peu à peu mon rôle de confidente du souverain : ce sera expliquer d'avance la liberté de quel-

ques uns de nos entretiens. Je sais bien que la médisance a mal interprété la familiarité de Sa Majesté avec sa très humble sujette; mais sa familiarité était une familiarité de roi : Louis XVIII aimait les épanchements, lui qu'on a accusé d'un froid égoïsme : il avait long-temps cherché un ami parmi les hommes et il ne trouvait jamais que des favoris : dans son amitié pour les personnes de l'autre sexe, il lui semblait piquant de descendre jusqu'à l'égalité sans compromettre son rang, parce-que, dans ces courtes abdications du tête-à-tête, la dignité royale était remplacée par la courtoisie française, qui met impunément un roi aux pieds des dames comme un simple chevalier. Pour moi, je n'ai jamais vu autre chose que lassitude des grandeurs dans les affectueuses causeries de Louis XVIII : mon parler l'amusait et venait le distraire, dans la splendide prison des Tuileries, de l'ennui des phrases diplomatiques. Les expressions de mon dévouement étaient un peu vives, mais je croyais en avoir besoin pour me faire pardonner l'audace de contrarier quelquefois l'opinion du monarque. De sots bruits de cour ont bourdonné à mon oreille sans m'embarrasser : mes envieux

ont vainement amusé de quelques quolibets les badauds de Paris : ils n'ont pu m'atteindre. Un soir, j'entrais dans un bal, lorsqu'un petit conseiller inamovible dit à son voisin, en me lorgnant d'un air fat, et assez haut pour être entendu de moi-même : « La tabatière du roi est, ma foi, jolie! » Il y eut tout autour du petit monsieur noir un rire étouffé. J'ai eu beau demander à mes amis ce que signifiait ce prétendu bon mot : c'est encore pour nous une énigme. Je parie que ceux qui ont ri n'en savaient pas plus que moi.

Je reviens aux premières intrigues de la restauration.

Vainement MM. de Talleyrand, de Chateaubriand, de Vitrolles et de Montesquiou, cherchèrent à capter la bienveillance du monarque, ils ne purent y réussir. Louis XVIII, qui était fin aussi, n'aimait pas la finesse de M. de Talleyrand. « Si je le mettais à la tête des affaires, disait-il, en parlant de l'ex-évêque d'Autun, il ferait croire à l'Europe que je ne peux me passer de lui. » Louis XVIII ne manquait pas de talents en littérature, et ceux de M. de Chateaubriand l'offusquaient indirectement. Le coup le plus cruel que l'on porta à ce grand

écrivain, fut de la main de M. de Vitrolles. Un jour il s'avisa de dire au roi en plaisantant : « M. de Chateaubriand serait très utile au ministère pour rédiger les actes d'une manière brillante.

» — Oui, reprit le roi, on ne manquerait pas de dire qu'il corrige mes discours. » Louis XVIII avait contre M. de Chateaubriand une certaine antipathie dont on ne revient guère, une antipathie d'auteur. Richelieu était jaloux de Corneille !

M. de Vitrolles, en empêchant M. de Chateaubriand de réussir, n'en fut pas plus heureux. A peine Louis XVIII lui eut-il fait quelques questions sur la situation de la France, qu'il vit toute l'incapacité de ce pauvre homme et l'abandonna. M. de Vitrolles voyant qu'il n'y avait rien à faire auprès du roi, s'attacha à *Monsieur*, qui, s'étant moins occupé que son frère de choses sérieuses, était plus facile à persuader. Ses hâbleries provençales lui firent trouver à cette seconde cour quelque chose de la faveur qu'il n'avait pu obtenir à la première.

Cependant la promulgation prochaine de la Charte avait jeté l'épouvante dans le camp

des fidèles. Le duc de M... vint me trouver.

« — Est-ce que vous ne nous aiderez pas? me dit-il.

» — A quoi faire?

» — Il s'agit d'empêcher la promulgation de cette peste de Charte. Quel besoin a le roi de se lier les mains? Qu'il règne comme ses pères. Est-ce que nous ne sommes pas là pour le soutenir en cas de besoin?

» — Sans doute, et les alliés aussi; mais enfin il faudra qu'ils partent, et alors...

» — Vous êtes donc jacobine?

» — Oui, je le suis, j'ai fait mes preuves à Hartwell, et le 31 mars sur la place Louis XV. Mais il faut avouer que vous êtes tous de singulières gens. Vous ne craignez pas de donner les noms les plus odieux à ceux qui ne sont pas aussi exagérés que vous. »

Le duc voyant qu'il ne gagnait rien auprès de moi, se retira assez mécontent de ce qu'il appelait mon indifférence.

M. de M... était excité par un homme bien honnête sans doute, mais bien nul, le marquis depuis duc de Rivière. On aurait pu dire de ce dernier qu'il regardait le royalisme comme un baptême politique pour la noblesse:

il s'imaginait que du dévouement tenait lieu de talent, et que, pourvu qu'on aimât bien son roi, on devenait apte à toutes les charges. De même il prenait sa piété pour de l'instruction, et il comptait beaucoup sur le Saint-Esprit pour lui donner celui qui lui manquait. Au demeurant, M. de Rivière était franc, loyal, sincère, plein de belles qualités et de solides vertus. Aussi ne voudrais-je pas qu'on se méprît sur le portrait que j'en ai fait; j'ai seulement voulu dire que ce n'était pas un homme d'état.

La première fois que je revis le roi selon la permission qu'il m'avait donnée, je le trouvai soucieux, triste, de mauvaise humeur. Je me doutai que quelque chose le tracassait. Il ne me laissa pas long-temps ignorer la cause de son mécontentement, et il finit par se plaindre de la résistance que sa volonté royale trouvait à la cour, et surtout parmi le clergé. « Cette autorité, me dit-il en parlant du clergé, n'est plus en harmonie avec les lumières du siècle. J'ai annoncé ma charte, j'en ai posé les principes dans ma déclaration de Saint-Ouen. Je la proclamerai en dépit de tous ceux qui préfèrent leur intérêt à celui de la monarchie. » Le roi garda un moment le silence. Je me tus

pour ne pas le troubler dans ses reflexions. Puis il reprit :

«—Vous connaissez le duc de Raguse?

»—Oui, sire.

«—Et moi aussi je le connais. Mais vous, que pensez-vous de lui?

«—C'est un habile diplomate et un grand capitaine. Maintenant que sa fidélité est forcée, Votre Majesté peut compter sur lui.

»—On le dit prodigue.

»—Prodigue, sire, avec magnificence. Il a toujours dépensé à l'avance l'argent qu'il doit recevoir. C'est un véritable seigneur de l'ancien régime.

»—Et le maréchal Oudinot?

»—C'est l'honneur en personne, mais je crois que son bras vaut mieux que sa tête.

»—Vous avez raison. Quant au duc d'Albuféra, il a, dit-on, autant de capacité pour l'administration que de science militaire. Ce qu'on m'a dit de sa conduite en Catalogne l'a mis en estime auprès de moi. Il a su y faire ses affaires sans oublier le bien-être du soldat. Quant à Ney, c'est un héros sur le champ de bataille, *mais de cervelle point.* Tout son mérite est dans son épée.

Le roi, après s'être exprimé ainsi sur ces illustres personnages, en revint à sa Charte. Il me dit que le roi de Prusse et l'empereur d'Autriche s'opposaient de toutes leurs forces à ce qu'il la donnât, tandis qu'Alexandre, au contraire, ne cessait de l'y exhorter.

« Je pense comme mon frère de Russie, ajouta Louis XVIII, sans pacte fondamental je ne règnerais pas six semaines; et, avec l'aide de Dieu, je veux que mon nom passe à la postérité comme étant celui du fondateur de la liberté française. »

Là-dessus Louis XVIII, qui pensait à tout, se rappela qu'il avait donné une audience au prince Berthier. Comme je me retirais, il me dit :

« Je m'étais figuré là-bas que tous ces lieutenants de M. Bonaparte étaient des paysans, des rustres : mais non; cet homme les avait façonnés à merveille. Ils sont polis, et même aussi rusés que les gens de l'ancienne cour. Nous devons bien nous tenir. »

Les intrigues pour détourner Louis XVIII de promulguer la Charte furent sans effet. Son opiniâtreté amena des scènes d'intérieur fort désagréables. Il fut dit au roi qu'on n'ac-

céderait jamais à ce pacte, et qu'on se retirerait; à quoi le roi répondit en souhaitant bon voyage aux mécontents. Quelques membres du clergé osèrent présenter un mémoire en forme de protestation contre l'égalité de tous les cultes. Ils ne voulaient accorder qu'une tolérance tacite, et prétendaient qu'on leur rendît les priviléges et les biens immenses que leur ordre possédait avant la révolution. Ce fut le vieil archevêque de Reims qui fut chargé de porter au pied du trône les doléances de ses confrères.

« Monsieur de Reims, répondit le roi à la harangue que celui-ci lui avait faite, je prendrai votre requête en considération, mais après toutefois que vous l'aurez fait signer par l'universalité de vos diocésains. Jusque là je la regarderai comme un enfantillage, dont je ne puis m'occuper sérieusement. »

Le 13 mai le roi nomma son ministère. Il prit pour chancelier M. d'Ambray, ancien avocat-général à la cour des aides de Paris. C'était un homme assez médiocre, qui, pendant la révolution, avait oublié la jurisprudence sans avoir appris la politique. Aussi se montra-t-il bien inférieur au poste important

14.

qu'on lui avait confié. M. Dambray n'avait pour lui que des vertus obscures, et malheureusement dans la place qu'il occupait il faut encore autre chose.

Le prince de Talleyrand fut mis aux affaires étrangères. Le ministère de l'intérieur fut donné à l'abbé de Montesquiou, qui perdit tout-à-fait la bonne opinion que nous avions eue de lui sur sa parole. Il fut tout désorienté au milieu des détails immenses de son administration ; et malgré la longueur démesurée de ses jambes, ne pouvant marcher aussi vite que les affaires, il fut obligé de les régler à son pas. Il faut bien avouer qu'il savait à peine les premiers éléments de ce dont il s'était chargé. Mais je ne veux pas faire à son ignorance les honneurs de sa paresse. Je dirai donc qu'il dormait les trois quarts du temps, et qu'il donnait sa signature les yeux fermés. Il n'est pas étonnant qu'il ait signé tant de folies.

Au ministère de la guerre fut nommé le général Dupont; il n'avait pas d'autre titre à cette place que la capitulation de Baylen, et l'emprisonnement qu'il avait eu le bonheur de souffrir. Il était, comme la plupart de ses

collègues, d'une incapacité complète ; il n'y avait chez lui aucune méthode, aucun ordre. Sa funeste insouciance occasiona dans son département d'horribles dilapidations, dont il fut pur sans doute, mais responsable. On ne put le garder que quelques mois : ce fut bien assez.

Le baron Malouet, créé ministre de la marine, ne resta que peu de temps à ce poste, la mort l'ayant surpris au milieu de ses travaux. Il avait de bonnes intentions, de l'esprit, de la science ; mais ce qu'il y avait d'admirable en lui, c'était un grand amour du travail. Il faisait sa besogne en conscience ; c'est un soin dont les ministres de la France moderne se sont en général dispensés.

M. d'André eut la direction de la police. Cet homme-là était fait pour sa place à peu près comme M. de Montesquiou pour la sienne ; vous l'eussiez singulièrement embarrassé si vous lui aviez demandé quelque chose du ressort de son département. Il vous aurait renvoyé à ses chefs de bureau, qui, en son absence, faisaient des gorges chaudes sur leur patron, qu'ils conduisaient par le nez. Ses soirées étaient cependant très brillantes.

Plus le moment de la promulgation de la charte approchait, plus augmentait la mauvaise humeur de certains personnages. Je voyais d'excellents royalistes qui, dans leur sot dépit, allaient jusqu'à regretter Napoléon : celui-là du moins n'aurait pas donné de charte. Ces certains personnages ne comprenaient pas que cette charte tant redoutée était le palladium qui devait protéger à jamais leur existence politique. Ce qui les consolait un peu, c'était le ministère, presque tout entier composé d'honnêtes gens de l'ancien régime, qui ne tiendraient pas plus qu'eux aux nouvelles institutions. A la tête de ce ministère, quoiqu'il n'y figurât pas, était le comte de Blacas. Ce gentilhomme, qui avait eu l'amitié du roi à Hartwell, ne la perdit pas à Paris. Je le retrouvai ici tel que je l'avais vu là-bas, c'est-à-dire superficiel, avantageux, et amateur d'antiquités. M. de Blacas adorait le roi, comme un jeune homme aime sa maîtresse. Il ne le perdait pas de vue un seul instant; et, si Louis XVIII l'avait cru, il lui aurait tenu lieu de tous les gentilshommes de la chambre et de tous les capitaines des gardes-du-corps. Cependant, quelque grande que fût sa faveur, il

ne parvint pas à rien changer à la détermination inébranlable du roi.

Le 2 juin, Louis XVIII assembla les pairs ; il y en avait trois sortes bien distinctes. D'abord, les anciens ducs et pairs d'avant la révolution, ensuite ceux des sénateurs qui n'étaient ni régicides, ni ennemis déclarés de la maison de Bourbon ; et enfin, ceux des gentilshommes que le roi voulait décorer de ce titre.

Je m'étais flattée de trouver sur cette liste M. Charles de Vauvineux. Il me semblait que son dévouement au 31 mars méritait bien une pareille récompense. Je m'en expliquai au prince de Talleyrand ; il me dit :

« Mais si on avait fait pairs tous ceux qui ont crié, la chambre eût pu tenir ses séances sur la place du Carrousel.

» — Oui, répliquai-je, et si on n'eût pas crié, nous n'en serions pas maintenant où nous en sommes, et pour votre part, monseigneur, aujourd'hui vous seriez pendu. »

Le prince de Talleyrand me répondit comme il répond quand il ne veut pas parler, en riant, et je me pris à faire comme lui. En désespoir de cause, je m'adressai à Sa Majesté. A peine eus-je prononcé le nom de M. de Vau-

vineux, que Louis XVIII, ouvrant d'un air étonné ses grands yeux bleus, me demanda ce que c'était que M. de Vauvineux. Je faillis tomber de mon haut à cette question, et je me mis à faire, à part moi, des réflexions assez séditieuses sur l'inutilité des dévouements.

Parmi les nouveaux pairs, je désignerai le comte de Vaudreuil, qui avait été en si grande faveur sous le règne de Louis XVI, la reine l'honorant de son amitié. C'était un créole impétueux et irascible : grand fauconnier de France avant la révolution, il aurait voulu maintenant occuper la place de M. d'Angevilliers; on dit qu'il se fit amateur de tableaux et protecteur des beaux-arts. Comme cela ne le menait à rien, il vendit sa collection, renonça à jouer le rôle de Mécène et se contenta de celui de courtisan. On le nommait le beau Vaudreuil, cependant je crois me rappeler que mon père m'a dit qu'il était laid, mais je n'en suis pas sûre; quant à moi, je l'ai connu vieux, taciturne, et regrettant les beaux jours de l'œil-de-bœuf.

Aussitôt qu'il le crut possible, le duc de Lauraguais prétendit à faire encore parler de

lui. Il voulait à toute force être duc et pair en vertu son ancien titre, et point en vertu du nouveau. Il n'avait pas compté les années qui s'étaient écoulées depuis 1789. Il était triste de voir un débile vieillard essayer de retarder l'inexorable temps qui, pour me servir d'une expression fameuse, le poussait devant lui en lui criant: Marche! marche!...

CHAPITRE XIV.

Les solliciteurs. — Les pantalons et les culottes courtes. — On repousse les avances de la littérature. — M. Étienne. — M. de Jouy. — Articles de la Gazette de France. — Négociations auprès de M. de Jouy. — Elles manquent par la faute de M. de Vitrolles. — M. de Noailles.—Je donne à dîner à plusieurs gens de lettres.— MM. Le Mercier, Tissot, Feletz, Merle, Martinville, Desaugiers, Charles Nodier. — Anecdote sur Fouché.

La charte avait été donnée ; tous les grands seigneurs ne l'avaient pas reçue avec un égal plaisir ; j'ai cité le vieux duc de Lauraguais, je citerai encore le comte, aujourd'hui prince, Jules de Polignac, qu'elle fit aussi un peu murmurer. Les anciens fonctionnaires avaient été remis en activité ou remplacés par de nouveaux. Le gouvernement marcha, et on essaya de l'accoutumer au nouvel ordre de choses. Que de soins ne prit pas Louis XVIII pour calmer le mécontentement qu'avaient excité tant d'espérances déçues, tant d'exigences ou-

bliées ! Chaque jour amenait par eau et par terre, à pied ou à cheval, des solliciteurs de tous pays et de tous costumes; ils demandaient tous des places; ils se croyaient tous en droit de les obtenir : comment tous les satisfaire?

Le roi, avec son tact exquis, et sa sagacité naturelle, voyait bien les continuelles fautes de ses entours, et chaque jour il fallait qu'il réparât le mal que la veille on avait fait en son nom. Exemple : il prit fantaisie à je ne sais quel puissant personnage du château de défendre l'entrée de la salle des maréchaux et de la chapelle dans les travées, à tous ceux qui se présenteraient en pantalon : la culotte courte était de rigueur. Jusque là fort bien : mais le puissant personnage ne s'avisa-t-il pas aussi d'affranchir les Anglais de cette mesure de rigueur ? De là grand murmure. Les Français se plaignaient, avec raison, de ce que chez eux les étrangers étaient traités plus amicalement qu'eux-mêmes. Ces plaintes arrivèrent à moi ; je me hâtai d'en parler à Louis XVIII, et sur-le-champ il ordonna qu'on laissât entrer tout le monde, Français et Anglais, comme bon ils l'entendraient, avec le haut-de-chausses de l'ancien régime ou celui de la révolution.

A ce sujet, Louis XVIII me disait: « Les princes sont bien malheureux, il ne leur suffit pas d'avoir de l'esprit pour eux, il faut aussi qu'ils en aient pour les autres. »

Mais de toutes les fautes que l'on commit à cette époque, la plus sotte et la plus funeste en même temps fut le dédain avec lequel on repoussa les avances des gens de lettres. La restauration, qui avait oublié dans son exil la puissance des philosophes du dernier siècle, ne sut pas comprendre combien il était important pour elle de rallier franchement à sa cause les écrivains du siècle présent. On ne se contenta pas de ne point les gagner par de bonnes pensions, on leur ôta celles qu'ils tenaient de la politique munificence de Napoléon. C'est ainsi que M. Etienne, qui ne demandait pas mieux que de se faire pardonner sa participation à l'Oriflamme, se vit presque dédaigné. On ne lui fit pas même l'honneur de le bouder : ce fut comme s'il n'existait pas. Il avait la meilleure envie du monde de continuer la censure pour la bonne cause; mais il se vit obligé de faire violence à son tempérament pacifique, et d'abord libéral malgré lui; il a tant d'esprit, qu'il se fit peu à peu à son rôle

d'opposition, comme s'il n'en avait jamais exercé d'autre de sa vie.

Un autre censeur impérial, M. de Jouy, ne fut pas mieux traité que M. Etienne. Celui-ci était mieux encore qu'un censeur; c'était au fond un royaliste d'ancienne date. Il avait été proscrit dans la révolution, je ne sais pas même s'il n'avait pas été condamné à mort par contumace; il avait même combattu dans les rangs de l'armée de Condé. Quoi qu'il en soit, revenu en France, sous l'empire, on avait risqué d'abord de le voir enterrer son esprit dans les bureaux d'une administration. Mais il s'aperçut bientôt qu'il y avait un plus beau rôle pour lui à jouer dans la littérature : la place de Voltaire y était vide, il aspira à l'occuper : et certes, il a assez d'esprit pour se faire passer dans un salon pour un homme de génie : on assure qu'il ignore le latin, et par un tour de force dont il est seul capable, il a retrouvé des mots latins oubliés dans tous les dictionnaires de cette langue. Il faisait depuis quelques années la fortune de la Gazette de France, en y insérant chaque semaine des articles de mœurs, qu'il signait *l'Ermite de la chaussée d'Antin*. Il y avait beaucoup de talent dans ces articles,

de ce talent de finesse et d'observation qui plaît aux femmes, et je professais la plus grande admiration pour M. de Jouy. J'aurais voulu qu'on l'attirât de manière ou d'autre à la nouvelle monarchie; on s'y prit mal : voici comment, j'espère; que ni lui, ni M. de Vitrolles, ne me démentiront.

Au moment de la rentrée du roi, M. de Jouy continuait, chaque samedi, à faire l'Ermite dans la Gazette de France. Il n'ignorait pas les prétentions, les réclamations, les pétitions dont on accablait le roi de tous côtés. Il y en avait tant, que si on les eût toutes écoutées, l'État était ruiné en vingt-quatre heures. Cela inspira à M. de Jouy une lettre charmante; le lecteur sera sans doute bien aise de la retrouver ici, elle n'est pas longue, et d'ailleurs c'est presque une nouveauté, comparée à tout ce que l'ancien ermite nous donne aujourd'hui pour du neuf; la voici :

« Monsieur,

» Nous n'avons pas de temps à perdre ni l'un ni l'autre, je vous expliquerai donc en très peu de mots l'objet de ma lettre.

» J'avais autrefois l'honneur d'être attaché

à un des princes de la maison de Bourbon, peut-être ai-je été assez heureux pour donner quelque preuve de dévouement à cette auguste famille, dans un temps où il y avait, sinon du mérite, du moins du danger à laisser éclater son zèle. Mais je tâche de ne pas oublier que les Mornay, les Sully, les Crillon, appelaient modestement cela *remplir un devoir*.

» Je ne sais sur quel fondement on me suppose, dans ma province, un crédit dont je ne jouis pas, et auquel je suis redevable des sollicitations sans nombre que je reçois sans pouvoir être utile à ceux qui me les adressent.

» Je n'ai trouvé qu'un moyen d'échapper à cette persécution d'un genre nouveau, c'est de publier la lettre d'une de mes parentes, et la réponse que j'ai cru devoir y faire. La première est en quelque sorte un résumé de trois ou quatre cents lettres que j'ai reçues pour le même objet. Je répugne d'autant moins à la rendre publique, que je me réserve de n'en point nommer l'auteur, et qu'après tout cette lettre ne fait pas moins l'éloge du cœur de celle qui l'a écrite, que la critique de l'esprit qui l'a dicté.

» Br. de L....

« Que je suis heureuse, mon ami, des évènements qui ramènent sur le trône nos illustres princes! Quel bonheur! vous n'avez pas d'idée du crédit que les évènements et votre séjour à Paris me donnent ici. Le préfet a peur de moi, et sa femme, qui ne me saluait pas, m'a invitée deux fois à dîner.

» Mais il ne faut pas perdre de temps, et nous comptons sur vous. Croiriez-vous que mon mari n'a pas fait encore la moindre démarche pour rentrer dans sa place, sous prétexte qu'elle n'existe plus et que la charge lui a été remboursée en assignats? C'est l'homme le plus apathique qu'il y ait en France.

» Mon beau-frère a repris la croix de Saint-Louis; il ne lui manquait plus que neuf années pour l'avoir lorsque la révolution a éclaté; il ne serait pas juste que l'on refusât de compter au nombre de ses services les vingt ans de troubles et de malheurs qu'il a passés dans ses terres. Il compte sur vous pour lui faire expédier promptement son brevet.

» Je joins à ma lettre un mémoire du marquis, mon fils aîné. Il avait droit à la survivance de son oncle. Il vous sera facile de la lui faire obtenir. Je désirerais que son frère

le chevalier fût placé dans la marine, mais avec un grade digne de son nom et des anciens services de sa famille; quant à mon petit-fils, Auguste de G....., il est d'âge à entrer dans les pages, et vous n'aurez pour cela qu'un mot à dire.

» Nous partirons pour Paris dans les premiers jours du mois prochain; j'amènerai ma fille avec moi; j'ai le désir de la placer à la cour; c'est une faveur qu'on ne refusera pas à vos sollicitations, si vous y mettez un peu de suite et de bonne volonté.

» Pensez au pauvre F....; à la vérité il a marqué dans le temps de la révolution, mais depuis un mois il est tout-à-fait corrigé. Vous savez qu'il n'a rien, et qu'il est prêt à tout sacrifier pour nos maîtres. Son dévouement le porte à les servir dans une place de préfet, et il en est très capable. Vous vous rappelez la jolie chanson qu'il a faite pour moi.

» M. de B...., fils de l'ancien intendant de la province, ira vous voir; faites en sorte de lui être utile : c'est un ami de la famille. Si on ne rétablit pas les intendances, il se contenterait d'une place de receveur général. C'est bien le moins que l'on puisse faire pour un

homme dévoué à son prince et qui a été enfermé six mois pendant la terreur.

» Je ne veux pas oublier de vous recommander M....; on lui reproche d'avoir servi tous les partis, parcequ'il a été employé par tous les gouvernements qui se sont succédé en France depuis vingt ans; mais c'est un brave garçon, vous pouvez m'en croire, il est le premier qui ait arboré la cocarde blanche. D'ailleurs il ne demande qu'à être conservé dans sa place de directeur des postes. Ayez soin de m'écrire sous son couvert.

» Je vous adresse ci-joint les papiers de mon beau-père il lui était dû par les états de Languedoc une somme de quarante-cinq mille francs, qui ne lui a jamais été payée. J'espère qu'on ne vous en fera pas attendre le remboursement, et que vous ne refuserez pas de faire usage de ces fonds, si vous éprouvez un moment de gêne, ce qui n'est guère probable dans la position où vous devez être.

» Adieu, mon cher cousin, je vous embrasse pour toute la famille, en attendant le plaisir de venir bientôt vous voir à Paris.

J.... DE V.

Réponse.

Paris, le 15 juin 1814.

« Vous ne sauriez croire, ma chère cousine, avec quel intérêt j'ai lu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, et combien j'ai mis de zèle à faire valoir les prétentions si justes, si légitimes, de toutes les personnes que vous me recommandez. Vous ne serez pas plus étonnée que je l'ai été moi-même, des obstacles que l'on m'oppose, et que vous jugeriez insurmontables si vous connaissiez aussi bien que moi les gens à qui nous avons affaire.

» Quand j'ai parlé de votre fils, qui a toujours eu l'intention de servir, pour une place de chef d'escadron dans le régiment que son père a eu autrefois, ne m'a-t-on pas donné comme objection d'un certain poids que la paix était faite, et qu'avant de songer à placer le marquis de V....., il fallait pourvoir au sort de vingt-cinq mille officiers, dont les uns, le croiriez-vous, se prévalent de leurs campagnes, de leurs blessures, et vont même jusqu'à se faire un titre des batailles où ils se sont trouvés,

…s autres, plus étroitement liés …s de la famille royale, rentrent … sans autre fortune que les bontés … …messes du roi? J'ai demandé, avec … d'humeur, ce que l'on ferait pour …s et pour une foule de braves royalistes …t tant gémi sur les malheurs de l'État, …nt les vœux n'ont pas cessé de rappeler …ret la famille des Bourbons au trône de …s ancêtres; on m'a répondu qu'ils se ré…uiraient de voir la fin de nos maux et l'ac…omplissement de leurs vœux.

» C'est un homme bien singulier que votre mari, et je conçois, ma chère cousine, tout ce que vous devez avoir à souffrir de son incroyable apathie. A soixante-cinq ou six ans, tout au plus, réduit à une fortune de quarante mille livres de rentes, il se confine au fond d'un château, et croit pouvoir renoncer à la carrière de l'ambition, comme si un père ne se devait pas à ses enfants, comme si un gentilhomme ne devait pas mourir debout !

» Je suis fâché que votre beau-frère ait repris la croix de Saint-Louis, avant que de l'avoir eue, car il pourrait arriver que le roi ne se dessaisît pas facilement du droit de conférer

lui-même cette décoration, et qu'il n'approuvât pas la justice que certaines personnes se sont empressées de se rendre. Vous sentez qu'il y a moins d'inconvénients à ne pas avoir la croix de Saint-Louis, que de se trouver dans l'obligation de la quitter.

» Je n'ai pas négligé de faire valoir les droits de votre fils le chevalier, et je ne désespère pas de le faire recevoir à l'examen des gardes de la marine royale ; nous ferons ensuite tous nos efforts pour le faire passer sur le corps de cent officiers, beaucoup trop fiers de leur valeur, de leur vieille renommée, et du dévouement dont ils prétendent avoir fait preuve à Quiberon.

» Votre petit-fils Auguste est inscrit pour les pages ; je ne puis vous dire au juste, ma chère cousine, quand il sera admis à l'hôtel, attendu que votre demande vient à la suite de celles de 3775 autres, formées par des gentilshommes ou des officiers morts sur le champ de bataille, sans la moindre distinction des services rendus à l'État ou au prince.

» Vous avez eu une très bonne idée de vouloir placer mademoiselle votre fille à la cour, et la chose ne sera pas difficile, lorsque vous

aurez trouvé pour elle un mari que son rang et sa fortune pourront y appeler ; jusque là je ne vois pas trop ce qu'elle viendrait y faire, et quel rôle convenable elle pourrait y jouer, toute majeure qu'elle est : les filles d'honneur ne sont pas rétablies.

» J'ai présenté une pétition en faveur de F....., à laquelle j'ai inséré la jolie chanson qu'il a faite pour vous ; mais on devient si exigeant, que de pareils titres ne suffisent plus pour obtenir une place de préfet ; je vous dirai même qu'on ne tient pas grand compte à votre protégé de sa conversion et des sacrifices qu'il est prêt à faire. Ses ennemis s'obstinent à dire que ce n'est pas un homme sûr. Moi qui l'ai vu opérer dans le temps, je suis convaincu que s'il mettait seulement aujourd'hui à servir la bonne cause la moitié du zèle qu'il a mis autrefois à faire triompher la mauvaise, on pourrait l'employer très utilement. Mais aura-t-on assez d'esprit pour faire cette épreuve ?

» On ne dit pas si les intendances seront rétablies, mais on paraît croire que les recettes générales seront diminuées, ne fût-ce que du nombre de celles qui existaient dans les départements séparés de notre territoire. Cela me fait

craindre que M. de B.... ne soit obligé de s'en tenir à la fortune énorme que son père a faite dans les anciennes fermes, et qu'il a trouvé le moyen de mettre à l'abri dans les orages révolutionnaires; il faut avoir un peu de philosophie.

» Soyez bien tranquille sur le sort de M...., je le connais, il a du liant dans le caractère et dans les principes. Depuis vingt ans, il s'est glissé entre tous les partis, sans avoir été froissé par aucun; c'est un homme d'une merveilleuse adresse, et qu'on ne servira jamais aussi bien qu'il le sera lui-même. Il n'est plus directeur des postes, et vient d'obtenir une place plus lucrative dans une autre administration. Vous intéresserez-vous autant à lui?

» Je vous renvoie, chère cousine, les papiers de votre beau-père, relatifs à la créance sur les États de Languedoc; la liquidation ne m'en paraît pas très prochaine, quelque juste que soit votre réclamation. On a décidé que la solde arriérée des troupes, la dette publique, les pensions militaires et une foule d'autres objets de cette nature seraient pris en considération. Cette mesure est évidemment le fruit de quelque intrigue. Vous pourriez charger F.... de

faire un pamphlet sur les besoins les plus urgents de l'Etat et de l'engager à placer cette créance en première ligne. Vous ne vous faites pas d'idée à quel point le gouvernement est influencé par cette foule de petites brochures, que la mauvaise foi, la sottise et la faim, produisent chaque jour avec une si louable émulation.

» Du train dont vont les choses, vous voyez, ma chère cousine, qu'il faut vous armer de patience. Je vous dirai même que le voyage que vous vous proposez de faire à Paris n'avance pas vos affaires. De compte fait sur les relevés de la police, il y a dans la capitale, au moment où je vous écris, 123,000 provinciaux de tout rang, de tout sexe, de tout âge, qui sont ici en réclamation, armés de titres, presque aussi incontestables que les vôtres, et qui auront sur vous, pour obtenir un refus, l'avantage inappréciable de l'antériorité de leurs démarches. Au reste, comme je vous connais de la philosophie et le goût des bonnes lettres, je vous prie de relire un chapitre du *Spectateur anglais*, sur les justes prétentions de ceux qui demandent des emplois; c'est le trente-deuxième du septième volume, dans l'édition in-12. Les mêmes évènements retrouvent les mêmes hommes. »

Je recevais la Gazette de France, je lus cette épître spirituelle avec un vrai plaisir ; je la montrai au roi; il en fut enchanté, d'autant plus que quelques courtisans libéraux lui firent la galanterie de la lui attribuer : « Voilà, me dit Louis XVIII, comme il faut écrire. M. de Jouy est un homme charmant, je désirerais de me l'attacher. Cela ne peut être difficile, répondis-je ; il est auteur, par conséquent vaniteux, et en flattant sa vanité, vous l'amèneriez à vous. » J'aurais dû m'offrir à servir d'intermédiaire. Je voyais M. de Jouy chez la spirituelle et bonne madame de Pontécoulant ; je crois que nous nous serions aisément entendus ensemble. J'eus tort de ne me pas mêler de cette affaire. M. de Vitrolles, qui se mêlait de tout, se fit donner la mission de parler à l'ermite ; il le pria de passer chez lui. M. de Jouy y consentit ; M. de Vitrolles lui témoigna de la part du roi, combien Sa Majesté était charmée de son style et de ses articles de la Gazette ; il porta aux nues le dernier ; il ajouta que Sa Majesté souhaitait que M. de Jouy continuât sur le même ton. Jusque là M. de Vitrolles parlait fort bien; mais voilà qu'il s'avise de demander à l'ermite ce qu'on pourrait faire

d'agréable pour lui, et celui-ci lui ayant répondu qu'il ne tenait qu'à la croix de Saint-Louis, justement méritée, alors M. de Vitrolles s'imagine sottement que le littérateur était prêt à se vendre. Il le prie, s'il veut obtenir ce qu'il désire, de ne plus se contenter de frapper de ridicule les prétentions exagérées des partisans de la monarchie, mais de tomber de toutes les forces de son esprit sur les grandeurs déchues de l'empire. M. de Jouy, qui, pour avoir eu depuis quelques ridicules, n'en a pas moins eu toujours du cœur, refusa tout net.

De ce refus fut fort mécontent M. de Vitrolles. Il en garda rancune à M. de Jouy, et dès ce moment cessèrent les cajoleries par lesquelles on avait espéré séduire le bon ermite. Celui-ci, de son côté, indigné que l'on eût refusé à ses talents et à ses services cette croix de Saint-Louis que l'on prodiguait à tout venant, retira en arrière le pied qu'il avait mis à la cour, et alla s'enrôler parmi les rédacteurs du Nain Jaune. De là il tira à boulets rouges sur nous autres pauvres royalistes qui n'en pouvions mais.

M. Lemercier, M. Tissot, et autres ne furent pas mieux accueillis. On retira presque toutes

les pensions accordées aux gens de lettres. Il faut avouer que ces messieurs étaient desservis par tous les puissants du château. On eût dit que les anciens nobles, en rentrant aux Tuileries, y avaient retrouvé ce dégoût que professaient les aïeux de leurs aïeux pour la littérature et les littérateurs. Ils s'indignaient de ce que ceux-ci étaient plus en crédit qu'eux auprès du public. Ce petit ridicule est d'ancienne date.

A ce propos, mon père m'a conté un mot charmant de naïveté d'un Noailles : c'était au fort de la querelle entre Jean-Jacques Rousseau et Diderot; on ne parlait d'autre chose à Paris que de cette querelle. M. de Noailles, impatienté de n'entendre parler que de cela dans toutes les maisons où il allait, s'écria : « En vérité, ceci est incroyable, deux va-nu-pieds, deux gredins qui logent dans un grenier, qui ne donnent pas à dîner, font du bruit à assourdir les gens. Si j'étais le roi, deux bonnes lettres de cachet me feraient justice de ce scandale. » Il y avait à Paris, en 1814, beaucoup de grands seigneurs qui pensaient ce qu'avait dit M. de Noailles. Ils firent mieux, ils accablèrent les gens de lettres d'humilia-

tions, ils les exaspérèrent, et si bien, que ces messieurs formèrent contre nous une ligue générale.

Je sentis à merveille, malgré ma légèreté de femme, quel tort pourrait nous faire ce mécontentement des gens de lettres, et de quel intérêt il était pour nous de les rallier à notre cause. Je n'ignorais pas que, pour petits mangeurs qu'ils soient, on les prend quelquefois avec des dîners comme les autres hommes.

Mais devrait-on m'accuser d'une trop forte dose de vanité je comptais principalement sur les cajoleries d'une jeune femme, qui avait en quelques occasions inspiré la verve de ces messieurs avec quelque bonheur. J'eus donc chez moi un jour à dîner toute une petite académie, rapprochant à dessein les littérateurs de l'empire et ceux de la restauration : M. Lemercier, génie original, prêchant pour le goût, comme pour faire amende honorable de presque tous ses ouvrages; M. Tissot, à l'air paterne, à la parole onctueuse, dont la conversation est un cours de belles-lettres, digne successeur de Delille, et assez honnête homme pour avoir triomphé aux yeux des honnêtes gens d'une atroce calomnie, qui n'a pu lui enlever

que sa place; l'*Ermite* mondain, M. de Jouy; M. Etienne, dont l'esprit fin et délié est si peu d'accord avec sa figure d'Auvergnat; M. de Feletz, abbé philosophe; M. Charles Nodier, qui cache tant d'exaltation sous un air de timidité enfantine, écrivain doué surtout d'une grande puissance d'ironie, et passant sa vie à louer amis et ennemis; M. Merle, de moitié dans les meilleurs articles de M. de Jouy, et excellent mystificateur de société; Desaugiers, l'Anacréon royaliste, souvent malin, jamais méchant; enfin M. Martainville, le Figaro de la bonne cause, et dont les bouffonneries ont été quelquefois des actes d'audace et de courage.

Mais tous ces messieurs se tâtèrent les uns les autres, et voyant qu'ils avaient quelque peine à s'entendre en politique, abandonnèrent peu à peu ce terrain, de peur de crier trop haut devant une dame. Ils furent fort aimables pour moi, mais en éludant avec adresse toutes les questions du moment. Que n'ai-je écrit alors toutes les choses spirituelles qui leur échappèrent quand partit le troisième bouchon de champagne. Mais je leur en voulus presque ce jour-là d'avoir tant d'esprit. Je retins du moins

une petite anecdote sur Fouché, qui ne me fut pas inutile pour apprécier cet homme si diversement jugé. M. Charles Nodier avait été son secrétaire en Illyrie, et ce fut lui qui nous raconta que, étant chargé de rédiger à Trieste le journal du gouvernement, il reçut un beau matin une lettre du gouverneur, alors à Gorlitz, et dans laquelle Fouché lui reprochait son attachement pour les Bourbons, et ses perfides liaisons avec les ennemis de l'empire: « Remettez, lui disait-il, la direction du *Télégraphe* à l'abbé C....., seul homme digne de ma confiance, que vous avez à jamais perdue! » M. Nodier, effrayé, part à l'instant pour Gorlitz, afin de se justifier. Le duc d'Otrante lui fait l'accueil le plus cordial: « Monseigneur a donc reconnu mon innocence? demande le secrétaire confus. Votre lettre était un peu dure!!! — Oui, répond le duc; mais avouez que c'était un excellent passe-port pour vous, si vous n'étiez pas parti tout de suite; car deux heures après votre départ les Anglais ont dû entrer à Trieste!....»

CHAPITRE XV.

Le prince de Conti. — Réflexions. — Le prince de Condé. — Anecdote. — Le duc de Bourbon. — La duchesse de Bourbon. — Le duc d'Angoulême. — Le comte Jules de Polignac. — Le duc de Berry. — Virginie. — Les souverains étrangers à Paris. — Caricature. — Traité de paix. — Le cardinal Gonsalvi. — Conversation de ce cardinal avec Louis XVIII.

Le prince de Conti, le 31 mars 1814, ce même jour où la fortune se déclarait pour sa famille, mourut à Barcelonne. Jamais homme n'est mort plus mal à propos. Au reste, il devait finir comme il avait commencé, en prenant toujours le contre-pied des circonstances. En 1789, ce prince avait embrassé avec ardeur le parti de la révolution, et en 1814 il était tout-à-fait revenu aux idées de 1770. C'est un triste honneur pour lui que les bourreaux de sa famille l'aient laissé vivre, et que plus tard ils se soient contentés de l'exiler.

Avec le roi rentrèrent en France les débris

d'une famille de héros, les deux Condé, un troisième, le plus jeune, manquait; mais, hélas! celui-là avait devancé les siens sur la terre de la patrie!....

Après cette révolution et cet empire, qui furent comme une violente interruption de notre ancienne histoire, l'apparition presque inattendue de ces descendants de Louis XIV, et les illustres noms qu'ils portaient, ces noms qui réveillaient tant et de si glorieux souvenirs, rapprochaient un moment notre époque du grand siècle. Après tout, quelque féconde en héros, quelque riche en victoires qu'ait été la France moderne, pourquoi répudierait-elle et Condé et Villars, et Rocroy et Denain? Mais hélas! privés du prince qui eût rattaché leur race à la nouvelle génération, ces fils du grand Condé n'étaient plus que des débris d'eux-mêmes. On eût dit des ombres royales qui venaient rendre une dernière visite à un monde dont elles avaient cessé d'être.

Monseigneur le prince de Condé arrivait parmi nous, précédé de la plus haute réputation. Nous l'attendions impatiemment, prêts à lui témoigner l'admiration et le respect que nous inspiraient ses talents et ses vertus. Mais le cha-

grin et l'âge l'avaient usé; sa raison l'avait presque abandonné. L'auguste vieillard était encore plein de bonté et de grâce; mais nous n'aurions jamais reconnu en lui le même homme qui, pendant vingt-cinq ans, avait lutté si courageusement contre la force aveugle de la révolution, et les intrigues intéressées des souverains de l'Europe.

Le prince de Condé était sujet à des absences d'esprit parfois assez plaisantes. Un jour on lui annonça M. de Talleyrand. Voilà que ses idées se brouillent; il prend le neveu pour l'oncle, et croyant parler à l'archevêque de Reims: « Eh bien! monseigneur, lui dit-il, êtes-vous satisfait d'être en France? C'est un beau pays, quoiqu'on y rencontre plus d'un intrigant dangereux! Votre neveu, par exemple, est un compère qui nous a joué d'étranges tours. Le roi l'écoute, il a tort, car le drôle lui servira quelque plat de sa façon: quant à moi, les prêtres défroqués ne m'inspirent aucune confiance. »

Je laisse à penser quelle pouvait être pendant cette allocution la contenance de l'ex-prélat à qui elle était adressée, et des gentilshommes de la suite du prince qui l'entendaient. Un de ces derniers, M. de Contye, voulait par-

ler, mais M. de Talleyrand lui fit signe de se taire. Après quelques compliments de la même espèce, il fait mine de vouloir se retirer. Le prince de Condé s'en aperçoit, et lui crie : « Au revoir, Monseigneur ; je serai toujours charmé de de causer avec vous ; mais, au nom du ciel, dans vos visites, ne vous faites pas accompagner de votre neveu. » Je tiens cette anecdote du chevalier de Contye, qui ne la racontait pas à tout le monde. Il me vantait en même temps l'extrême désir qu'avait son altesse sérénissime de voir la France heureuse, mais sans trop dissimuler les invincibles préventions que lui inspiraient les hommes nouveaux et la charte. Le prince de Condé, quand il parlait de la charte dans l'intimité, il l'appelait toujours *mademoiselle constitution de* 1791.

Monseigneur le duc de Bourbon, qui s'était conduit d'une manière si brillante à l'étranger, ne joua plus guère en France qu'un rôle passif. Il s'isola de la cour pour vivre obscurément dans la retraite ; la chasse devint sa récréation la plus fréquente. On attribua d'abord cette indifférence pour les applaudissements publics, et cette haine de la représentation, au souvenir amer d'une catastrophe affreuse, mais

on ne tarda pas à voir que cela tenait aussi au désir qu'avait le duc de Bourbon de s'effacer. Il y est si bien parvenu, que sans quelques procès malencontreux qui de temps à autre réveillent sur lui l'attention publique, on ignorerait s'il est mort ou vivant, en Angleterre ou en France.

La duchesse de Bourbon, quand elle revint à Paris, ne possédait pas non plus toute sa raison. Elle était entretenue dans sa folie par les rêveries de l'illuminisme. Elle croyait toujours voir auprès d'elle le spectre du chevalier de Roquefeuille. Elle parlait à ce fantôme comme s'il eût été présent; elle l'interrogeait, lui répondait, et quand, dans son imagination, elle pensait que cette visite mystérieuse allait finir: « Adieu, chevalier, disait-elle, adieu; je vous attends ce soir, n'y manquez pas. » Souvent, lorsqu'elle causait avec quelqu'un de bien vivant, elle s'interrompait tout-à-coup pour s'adresser au pauvre chevalier. Elle demeura ainsi privée de ses facultés intellectuelles jusqu'à sa mort, qui arriva subitement, je crois, dans le caveau de Sainte-Geneviève.

Puisque je suis en train de parler des Bourbons, je continue; il me serait trop pénible de

m'arrêter sur ce que je viens de dire. Son altesse royale monseigneur le duc d'Angoulême commença, dans les provinces méridionales, sa réputation d'excellent prince. Dès qu'il se fut montré à Bordeaux et à Toulouse, ces villes, par le seul fait de sa présence, devinrent éminemment royalistes. Mais l'affection que chacun portait au duc d'Angoulême s'adressait plus particulièrement à sa personne, comme on le verra plus tard.

A son côté, d'ailleurs, était sa royale épouse, l'Antigone des temps modernes, souvenir vivant du testament sublime de Louis XVI.

Monseigneur le duc d'Angoulême ne fut pas toujours secondé dans ses vues de pacification par la petite noblesse du pays, que soutenait le prince, alors comte Jules de Polignac, nommé commissaire royal dans la dixième division militaire. Ce jeune homme plein d'honneur était plus zélé qu'éclairé. C'était à la bonne disposition du peuple qu'il aurait fallu s'adresser, il se laissa conduire par la noblesse et par le clergé. Un de mes amis, homme d'esprit et de sens, le marquis de Lev..... m'a conté de singulières choses des fausses me-

sures que prirent les amis de M. de Polignac. On se demande encore comment la restauration pouvait marcher avec de pareils agents, et comment elle pouvait leur confier, dans des temps si difficiles, des fonctions si importantes.

Le duc de Berry ne ressemblait d'aucune façon à son frère. Si l'on me passait une expression vulgaire, qui se trouve ici bien juste, je dirais que c'était l'eau et le feu. Le duc d'Angoulême était calme et réfléchi, aimable, ou plutôt attentif auprès des femmes, sans en aimer d'autres que la sienne. Le duc de Berry les aimait volontiers toutes, sans galanterie. On s'est plu à mal interpréter quelques unes des paroles échappées à sa vivacité; mais sa bonté naturelle le ramenait bientôt à la douceur. Il n'eût point fait comme Louis XIV, qui, dans une circonstance, jeta sa canne par la fenêtre, de peur d'en frapper un gentilhomme; si l'occasion s'en fût présentée, il eût pu donner un coup de cravache, mais cinq minutes après il en eût demandé pardon de manière à l'obtenir. Il avait les défauts de Henri IV, il en aurait montré les vertus. Pourquoi faut-il que sa destinée ait été si semblable à celle de son aïeul?

Dès son retour, le duc de Berry fit venir à Paris cette dame anglaise à laquelle l'attachaient les plus tendres liens. Celle-ci crut un moment que les espérances de toute sa vie allaient se réaliser : mais la dignité de la maison royale se refusa à sanctionner une union désormais si peu proportionnée avec sa fortune nouvelle ; bizarre analogie entre cette alliance, brisée par la politique, et celle de Jérôme Bonaparte avec mademoiselle Paterson !

Bientôt même le prince eut ce genre de torts que M. de Chateaubriand excuse si spirituellement, en invoquant le nom de la charmante Gabrielle. Une bayadère parisienne lui inspira une passion qui dura jusqu'à sa mort. Cette divinité de l'Opéra sut fort bien jouer le nouveau rôle où l'appelait la bienveillance du prince. Je n'oublierai jamais qu'en 1814, à une représentation de *Castor et Pollux*, où assistait la dynastie entière, le public ayant manifesté son enthousiasme par des applaudissements, mademoiselle Virginie, qui vit la famille royale saluer en signe de gratitude, elle aussi se leva de sa loge pour faire une belle révérence au parterre. Sa taille était déjà arrondie de quelques mois. Heureusement qu'on ne s'aperçut

point de cette inconséquence ; mais plusieurs de mes amies et moi, qui nous trouvions placées de manière à jouir de cette scène, non annoncée sur l'affiche, nous rîmes beaucoup de sa prétention de prendre sa part des hommages accordés à la *légitimité*.

La présence des souverains étrangers gênait Louis XVIII ; elle lui montrait perpétuellement la dépendance où il était. Le roi sentait qu'il ne tiendrait bien son sceptre que lorsqu'il se trouverait seul en face de ses sujets ; jusque là, il redoutait que les Français vissent en lui moins un père qu'un maître imposé par les baïonnettes. Cette pensée ne le quittait point, et dans la mauvaise humeur où elle le mettait, il ne cessait de se plaindre, et de la lourde gaucherie du roi de Prusse, et des airs importants de l'empereur de Russie, qui semblait lui faire les honneurs de son propre royaume.

Mais de tous ces potentats, celui que l'on supportait le plus difficilement, et le moins supportable sans contredit, était Sa Majesté l'empereur d'Autriche. Celui-ci, que la force des choses avait conduit à détrôner sa fille et son petit-fils, ne paraissait aux Français qu'un

espèce de Géronte couronné. Les bonapartistes lui faisaient l'honneur de murmurer autour de lui les mots de perfidie, de trahison. Mais il ne s'en doutait guère, c'était l'homme du monde le plus médiocre. Il sentait lui-même sa nullité, et il avait le bon esprit de se cacher derrière son *factotum*, M. de Metternich. Homme privé, François Ier aurait été aimé et estimé : monarque, il semblait aussi ridicule que possible; et la vieille gaieté française se ranimait à ses dépens.

A ce propos, je me souviens d'une caricature que l'on fit sur lui ou contre lui, comme on voudra. On l'avait représenté dans une belle voiture, dont l'empereur Alexandre était le cocher, et le régent d'Angleterre le postillon, et derrière laquelle le roi de Prusse figurait comme un laquais. Napoléon courait à pied cramponné à la portière, en disant à l'empereur d'Autriche : « Beau-père, *ils m'ont mis dehors* ; » à quoi François Ier répondait : « *Et moi dedans.* » Pour comprendre cette plaisanterie, il faut supposer que le beau-père ne croyait pas, en détrônant Napoléon, ôter le trône à son petit-fils. En effet, Louis XVIII m'a assuré que les princes alliés, jusqu'à leur entrée à Paris,

bercèrent l'Autrichien de l'espoir que la régence de France serait confiée à Marie-Louise, jusqu'à la majorité du roi de Rome. Mais il n'entrait point dans les intentions de l'Angleterre que le gouvernement restât à d'autres mains qu'à celles des Bourbons, à qui il revenait légitimement; et quand l'empereur d'Autriche eut prêté son heureux appui contre sa famille, on lui déclara que désormais il devait faire à la tranquillité de l'Europe le sacrifice de ses intérêts personnels. Voilà comment on l'avait *mis dedans*. Il est bon de dire aussi que le Metternich avait, moyennant un petit *pot de vin* diplomatique de quelques millions, merveilleusement conseillé son maître en notre faveur.

Le même jour que les trois souverains étrangers partirent, le roi me dit le soir: « Je respire maintenant. Je me trouve seul en présence de la France; que Dieu accompagne ces Majestés militantes, mais qu'il me délivre de leur présence. »

Cette prière ne fut pas tout-à-fait exaucée. Alexandre et Frédéric-Guillaume, qui n'étaient partis que pour aller en Angleterre se faire recevoir docteurs en droit à l'université d'Oxford, revinrent à Paris. Ce fut à

cette visite que l'on signa le traité de paix qui rétablissait la France dans ses premières limites ; ce qui la rétrécissait passablement. La loi du plus fort s'exécutait à la rigueur. En vain nos diplomates disputaient de leur mieux le terrain. Les ministres étrangers avaient l'air de répondre que si Louis XVIII n'était pas content de ce qu'on lui donnait, il pouvait le laisser à Marie-Louise. Nous avions beau protester, il semblait qu'on voulût arracher à la faiblesse de la légitimité ce qu'on avait cédé à la violence de l'empire. Aussi le roi était-il profondément affligé, et plus d'une fois, lorsque les courtisans se laissaient aller à leur enthousiasme ridicule pour les alliés, Louis XVIII haussa les épaules, en me disant tout bas : « La chanson a raison : *Nos chers amis les ennemis !* »

Louis XVIII, surtout dans les premiers temps de sa rentrée, travaillait beaucoup avec ses ministres. Aussi il en eut bientôt une très mince idée. Il appelait l'abbé de Montesquiou un *cheval de parade* ; quand il parlait de M. d'André, il disait *ce bon monsieur d'André;* il n'appelait pas M. Dupont autrement que *Dupont mon ami* ; et il disait du baron Louis, qu'il savait

ne pas nuire à ses affaires en faisant celles de l'État. En jugeant si bien tous ses ministres, il trouvait les autres souverains de l'Europe heureux de posséder dans leur conseil les hommes capables qu'il n'avait pas dans le sien. Il professait particulièrement pour le cardinal Gonsalvi la plus haute estime.

Le cardinal Gonsalvi, ministre principal de Pie VII, unissait à une franchise admirable toute l'adroite souplesse du génie italien. Quoique prêtre, il aimait l'instruction et les lumières. Dévoué au prince de l'église, comme jamais homme ne l'a été à son maître, il lutta avec une constante énergie contre l'absolutisme puissant de Napoléon. Il y avait dans son caractère beaucoup de bonté et de force en même temps. L'ex-empereur, qui jugeait les hommes d'un coup d'œil, et qui les peignait d'un seul mot, disait de lui: «C'est un lion couvert d'une peau de brebis.» Ce mot est d'une justesse parfaite.

J'ai dit que le roi était plein d'estime pour le cardinal Gonsalvi. Un jour causant avec lui: « Éminence, lui dit-il, on veut que je rétablisse les couvents.

» — Je vous conseille, sire, de le faire, répli-

qua le cardinal, le même jour où vous reconstituerez les parlements.

» — On demande que je crée un ministre pour le clergé. J'y consentirais s'il m'était possible de vous nommer.

» — Sire, répondit Gonsalvi, l'église de ce pays a reçu une forte leçon, plaise à Dieu qu'elle en profite. Quant à moi, sire, je dois avouer que le moment de ma vie le plus périlleux pour ma modestie est celui où Votre Majesté vient de me donner un si flatteur témoignage de son estime. »

Je demandai un jour, assez indiscrètement, à ce cardinal, s'il était vrai que le pape fût infaillible : « Madame, me répondit-il, c'est un article de foi à Rome. » Cette réponse me semble, sinon très apostolique, du moins celle d'un homme d'esprit.

CHAPITRE XVI.

Intrigues galantes.—Le duc de R....., le prince de F. G...., Madame de..... et son mari. — La comtesse de G..... et ses trois amants.— Le prince Eugène Beauharnais. — Sa lettre inédite à l'empereur de Russie. — Son entrevue avec Louis XVIII. — Madame de Staël. — Le cardinal Mauri.

Dans ma petite vanité, je me flatte d'écrire pour nos futurs historiens; mais je n'écris pas l'histoire : je me permettrai donc encore ici quelques anecdotes en forme de digression, sans trop respecter les dates de la chronologie.

A entendre les boudeurs de l'empire, la nouvelle cour était une capucinière (1): il n'y avait que de plaintifs émigrés tout occupés à regretter le passé : mais nos saints prétendus avaient aussi leurs peccadilles, et l'on au-

(1) On connaît l'épigramme contre deux grands noms de l'époque:

On demande des mœurs ! disait le comte Argant;
Hélas ! auprès de moi que ma femme revienne
On demande des mœurs ! disait l'abbé Dorant;
Hélas ! il faut enfin répudier la mienne !

rait pu rédiger à loisir une petite chronique scandaleuse : en voici seulement un petit échantillon :

Certain duc et pair avait rapporté de l'émigration tous les goûts, toutes les habitudes des grands seigneurs de Louis XV. Il eut bientôt des créanciers, pour ne pas les payer, et il oublia qu'il avait une femme, pour avoir une maîtresse, qu'il entretint avec un argent acquis Dieu sait comme! Voilà, me dira-t-on, un fort méchant homme; pas du tout, il est de la congrégation, et compte parmi les bons Français éminemment religieux et monarchiques.

Il y avait à Paris, à la même époque, une de ces femmes qui, aimant le plaisir et l'argent, se procurent l'un en donnant l'autre. La femme dont je parle n'était plus jeune, mais comme elle avait, dans son métier; une certaine réputation, elle voyait encore les chalands accourir chez elle comme dans ses beaux jours. Elle avait épousé un homme de qualité, militaire, et auteur, qui s'était assez bien battu dans l'émigration et qui, depuis, a fait d'assez mauvaises brochures.

Le duc et pair ne put voir les charmes fardés de madame de... sans éprouver pour

elle la passion qu'il ne ressentait plus pour sa femme légitime. Il déclara sa flamme; mais la place était prise. Un jeune Russe, fort riche, le prince G..., en entrant à Paris, avait fait la conquête de madame de..., et il n'y avait pas d'apparence que celle-ci abandonnât un seigneur étranger qui payait fort bien, pour un seigneur français qui n'avait pas le sou. Notre pauvre duc était désolé de voir à la dame si peu de *nationalité*.

Sur ces entrefaites, mylord Wellington donna une soirée brillante, dans son hôtel, faubourg Saint-Honoré. Madame de... y parut avec son mari, le satellite obligé, et escortée par son heureux amant et son adorateur infortuné, ses gardes du corps volontaires. La fête était superbe; elle avait lieu dans les salons, et surtout dans les jardins. Ici, le noble lord avait déployé toute la galanterie britannique. Par la plus aimable prévoyance, les allées étaient magnifiquement illuminées, tandis qu'on avait laissé aux bosquets leur obscurité mystérieuse si favorable à l'amour. Le bon mari s'était attaché au prince russe, et celui-ci était perdu dans le dédale d'une longue conversation sur les steppes de la Moscovie.

Je ne sais comment les choses s'arrangèrent; mais pendant ce temps-là le duc et pair et madame de... entrèrent dans un de ces bosquets mystérieux, et y ayant trouvé un banc de gazon ils s'assirent. Une fois dans sa vie, l'amant dédaigné se trouva éloquent et persuasif. Madame de... n'était plus cruelle, le duc n'était plus désespéré, lorsque tout-à-coup paraît le prince G..., inquiet comme un Turc, depuis qu'il a perdu de vue la moitié de son impitoyable questionneur. Il se voit trahi, il s'emporte, il accable la perfide des noms les plus injurieux, des épithètes les plus méprisantes! Le duc français, un peu remis de son premier étonnement, fait au prince russe de vifs reproches sur son impolitesse; celui-ci continue de plus belle; la dispute s'échauffe; les deux rivaux s'aperçoivent qu'ils ont chacun une épée, et dégaînent, tandis que la dame, qui savait bien qu'un homme tué pour elle la mettrait en crédit, donne à ces messieurs tout le loisir de se battre, en faisant semblant de s'évanouir.

Pendant que le Français et le Russe croisent le fer, l'honnête mari, qui courait après son interlocuteur, avec une ample provision de questions curieuses, est attiré par le cliquetis

des flamberges : « Eh ! messieurs, s'écrie-t-il en se précipitant bravement entre les deux rivaux : Eh ! messieurs, eh ! mes chers amis, arrêtez! Que faites-vous? La guerre est finie entre la Russie et la France !... Entre Russes et Français, tout combat est presque de la guerre civile : rengaînez ces épées dont vous êtes armés pour la sainte cause de nos princes ! »

A ces paroles de paix, les combattants, qui ne demandaient pas mieux peut-être s'arrêtent. M. de.... les prend chacun par un bras et les ramène vers les salons. Et la dame me dira-t-on, que devint-elle? A la voix du mari, elle avait décemment interrompu son évanouissement pour se cacher derrière un arbre, et voyant que l'affaire avait manqué, elle rajusta sa robe, qu'elle avait un peu froissée dans son attaque de nerfs, et revint elle-même se mêler aux groupes des danseurs.

Après cette aventure, le prince G.... rompit avec madame de.... Celle-ci, forcée de revenir définitivement à des amours plus patriotiques, fit si bien entendre raison au duc français sur le passé, que depuis ce moment elle a vécu à ses dépens, et un peu sur les profits d'une certaine entreprise qu'elle et son mari ont

exploitée à qui mieux mieux tout le temps de sa durée. Je ne nomme pas les masques, mais tout le monde les connaît. Je continue mes digressions épisodiques :

La comtesse de G.... venait de se marier au moment de la restauration. Son beau-père, sa belle-mère, son mari, étaient tous ce qu'on appelait alors des royalistes purs. Pour la jeune femme, elle était timide, douce et modeste... comme une Agnès. Le jour de l'entrée des alliés à Paris, le beau-père, la belle-mère et le mari, qui étaient allés au-devant de nos bons amis, revinrent à l'hôtel amenant chacun un étranger : le mari un Anglais, la belle-mère un Prussien, le beau-père un Allemand. Ce fut à qui des trois royalistes ferait le plus de fête aux hôtes qu'on avait le bonheur de posséder. Seule la petite comtesse restait indifférente au milieu de la joie de la famille. On lui reprocha son peu d'attachement à la bonne cause, et il lui fut enjoint de traiter du mieux possible les braves gens qui nous rendaient le roi.

Le mari, d'abord, prie l'Anglais d'apprendre à monter à cheval à la comtesse ; la marquise veut que le Prussien la conduise au bal, et le marquis, qui s'aperçoit que l'Allemand est

amateur en peinture, l'engage à visiter les Musées avec sa belle-fille. Enfin, on n'a pas de trève qu'on n'ait fait faire une sottise à la comtesse. Quand je dis une, c'est trois que je veux dire; car elle ne voulut avoir de préférence pour personne. Elle était jolie, mais peu adroite. La triple intrigue fut bientôt découverte, et la pauvre jeune femme affichée. Alors mari, beau-père et belle-mère, braves gens dont, après tout, le royalisme n'allait pas jusque là, jettent les hauts cris et accablent la coupable de leur colère. « Hélas! leur dit-elle, ce n'est pas ma faute, c'est vous qui l'avez voulu. Vous m'avez ordonné de traiter ces messieurs du mieux possible, je n'ai rien dû leur refuser. »

Cette aventure fit du bruit. Nous en parlâmes au château. Louis XVIII rit beaucoup de ce dévouement d'un nouveau genre, et à ce propos, comme il aimait à riposter à une anecdote par une autre, il nous conta qu'une grande dame, la vieille marquise de M..., s'était proposée en récompense aux sous-officiers de l'ex-garde impériale qui voudraient crier vive le roi! Mais la vieille marquise trouva les grognards de l'empire si récalcitrants, qu'elle ne

parvint pas à faire pousser le moindre petit cri.

Pendant ces jours des joyeuses saturnales du royalisme, les maris de ces dames dévouées faisaient aussi de l'intrigue à leur manière. Ces messieurs, qui avaient obtenu, Dieu sait comme, le grade de lieutenant-général, aspiraient au bâton de maréchal de France. Si on les avait écoutés, on eût ôté pour le leur donner le bâton de maréchal aux Masséna, aux Soult, aux Davoust, aux Oudinot. Quel fut leur mécontentement lorsqu'ils apprirent que l'ex-vice roi d'Italie, le prince Eugène de Beauharnais, arrivait à Paris ! Ils crurent que, infidèle à la cause du malheur, le fils de Joséphine allait se ranger parmi les courtisans du roi de France; or c'était un concurrent de plus pour les faveurs royales ; car c'eût été le triomphe complet de la légitimité, que de recruter sous sa bannière un prince de la fabrique impériale. Louis XVIII l'eût reçu à bras ouverts, et il se fût fié à lui plus qu'à personne, tant il faisait cas de son beau caractère.

Mais tandis que ce fou de Murat trahissait son beau-frère avec une ingratitude qui, plus tard, devait lui être si funeste, le prince Eugène demeurait insensible aux sollicitations les plus

pressantes, et aux plus brillantes offres que lui faisaient les alliés. Je sais, de science certaine, que le grand-duché de Gênes lui fut proposé par les cabinets de Londres, de Vienne et de Saint-Pétersbourg. L'empereur Alexandre lui adressa même, à ce sujet, une lettre autographe à laquelle le vice-roi répondit comme il suit :

« SIRE,

» J'ai reçu les propositions de Votre Majesté; elles m'ont paru sans doute fort belles, mais elles ne changeront pas ma détermination. Il faut que j'aie joué de malheur lorsque j'ai eu l'honneur de vous voir, puisque vous avez gardé de moi la pensée que je pourrais pour un prix quelconque forfaire à l'honneur. Ni la perspective du duché de Gênes, ni celle du royaume d'Italie ne me porteraient à la trahison. L'exemple du roi de Naples ne peut me séduire; j'aime mieux redevenir soldat que souverain avili.

» L'empereur, dites-vous, a eu des torts envers moi, je les ai oubliés; je ne me souviens que de ses bienfaits; je lui dois tout; mon rang, mes titres, ma fortune, et, ce que je préfère à

tout cela, je lui dois ce que votre indulgence veut bien appeler ma gloire. Je le servirai tant qu'il vivra; ma personne est à lui comme mon cœur. Puisse mon épée se briser entre mes mains si elle était jamais infidèle à l'empereur ou à la France! Je me flatte que mon refus apprécié m'assurera l'estime de Votre Majesté impériale.

» Je suis, Sire.... »

Alexandre était capable d'apprécier une pareille conduite. Quand il alla voir Joséphine à la Malmaison, il lui montra cette lettre magnanime de son fils. L'impératrice la lui demanda; il ne voulut en donner qu'une copie, et je dois celle que je viens de transcrire au sénateur Beauharnais.

Le prince Eugène, chassé de Milan par une révolte populaire, vint droit à Paris. Il arriva chez sa mère, à la Malmaison, le 9 mai; le 10 il fut admis à l'audience du roi. On avait bien disputé sur la manière dont il serait reçu et sur le titre qu'on lui donnerait. Lui accorder simplement celui de vicomte eût été ridicule; lui donner celui de prince eût compromis singulièrement la dignité légitime de la nouvelle

dynastie. On convint, pour trancher toute difficulté, qu'on lui donnerait le titre de maréchal de France ; on ne prévoyait pas ce qui allait arriver.

Le vieux duc d'Aumont ayant introduit le prince Eugène : « Monsieur le maréchal de France, dit le roi à ce dernier, je suis charmé de vous voir. » Le prince, qui allait faire son compliment, s'arrêta tout surpris, et regarda autour de lui pour voir à qui le roi pouvait parler. Louis XVIII, s'apercevant de son étonnement, ajouta avec un sourire gracieux : « C'est vous, Monsieur, qui êtes maréchal de France : c'est une dignité dont je suis charmé de vous revêtir.

» — Sire, répondit Eugène, je suis bien obligé à Votre Majesté de sa bonne volonté ; mais le malheur du rang où la Providence m'a fait monter ne me permet pas d'accepter le noble titre dont vous voulez m'honorer. Je le refuse, tout en vous en gardant une entière reconnaissance. »

Le roi ne s'attendait pas à cette réponse ; elle l'embarrassa d'autant plus qu'il avait lui-même médité sa proposition comme une ruse de guerre, et qu'il espérait prendre ainsi

le futur maréchal par surprise. Cependant, conservant sa première affabilité ; il témoigna au prince Eugène le regret qu'il éprouvait de ne pouvoir compter un aussi vaillant capitaine parmi les chefs de son armée. Le prince Eugène lui dit alors que, vaincu par les circonstances, il ne demandait plus désormais que le repos et l'oubli, et qu'il allait consacrer le reste de ses jours à sa mère, content de la protection que le souverain doit à tout sujet paisible.

La résistance ferme d'Eugène causa au roi une vraie mauvaise humeur. C'était pour lui un petit échec à l'avantage de Napoléon. Au reste cet exemple ne fut pas contagieux, tous les autres militaires de l'empire s'empressèrent d'assurer le roi de leur soumission et de la bonne envie qu'ils avaient de le servir.

Après le prince Eugène, et après le 12 mai, une autre célébrité contemporaine arriva aussi à Paris. Celle-là fut reçue par moi avec transport ; elle arrivait toujours avide d'agitation et de gloire pour recommencer l'impression de son ouvrage intitulé *De l'Allemagne*, lequel avait été détruit déjà une fois par la po-

lice impériale. Elle se flattait que la cour, oubliant qu'elle était fille de M. Necker, l'accueillerait à bras ouverts et lui laisserait prendre cette influence qui convenait à l'activité de son génie. C'était une erreur dont elle fut bientôt détrompée. Le roi me dit : « Voici un Chateaubriand en jupon qui nous arrive. » A un degré plus bas madame de Staël retrouva tous les vieux principes, toutes les vieilles haines armées jusqu'aux dents. On la reçut à la cour avec cette politesse froide qui est plus terrible que l'injure. Son dépit lui fit porter une partie de son encens littéraire à lord Wellington et à l'empereur Alexandre : parfois elle revenait à nos princes légitimes ; mais on persistait à la traiter en auteur plutôt qu'en puissance, ou même en ministre : on riait de ses avis : on attaquait même la gloire de M. Necker : « Je joue de malheur, me dit-elle ; Napoléon me détestait parcequ'il me croyait de l'esprit ; ceux-ci me repoussent parceque j'ai le sens commun. Au demeurant, ajouta-t-elle, je puis fort bien me passer d'eux ; mais puisque ma présence leur déplaît, je vais tâcher de ne pas leur laisser mon argent. » Elle voulait parler d'une certaine somme de deux millions prêtée, je

crois, par son père au trésor public; somme dont ni le directoire, ni l'empereur ne consentirent jamais à la rembourser et qu'elle ne put arracher à la monarchie sans quelques petits sacrifices. Je crois qu'il en coûta à madame de Staël, pour ravoir ses deux millions, quatre cent mille francs, et de plus un cadeau de pierres gravées qui valait au moins cent mille francs. Un grand service mérite bien un petit présent. Quant à Louis XVIII, il ne douta jamais que cette *liquidation* n'eût été la chose la plus simple du monde; il avait signé de bon cœur : mais deux millions ne se rendent pas de la main à la main, alors même qu'on les donne en rentes sur le grand livre.

Madame de Staël ne tarda pas à savoir de quels honneurs je jouissais dans une haute intimité.

« Profitez-en, ma chère, me dit-elle; mais pressez-vous, car au train dont vont les choses, j'ai peur qu'avant peu on ne restaure la restauration.

» — Qu'entendez-vous par là? répliquai-je en riant?

» — J'entends que, à part le roi, qui peut-être ne dit pas tout ce qu'il pense, les autres

font comme ils faisaient autrefois, et Dieu sait où leur folie peut encore les conduire ! On se moque des vieux soldats et l'on soutient les jeunes prêtres ; c'est le meilleur moyen pour perdre la France. » Je regardai cette prédiction de madame de Staël comme enfantée par son mécontentement, du reste elle se consola d'être mal à la cour en recevant chez elle la plus belle société de Paris. Là, elle persiflait toutes les grandes notabilités envers lesquelles on pouvait se permettre cette irrévérence ; mais elle ne put railler qu'une seule fois un personnage qui, après avoir brillé quelque temps d'un éclat extraordinaire sur la scène politique, venait de s'éteindre dans une honteuse obscurité : je veux parler du cardinal Maury.

On se rappelle avec quelle éloquence, avec quelle fermeté et quelle présence d'esprit il défendit à l'assemblée constituante les droits de l'église et de la monarchie. En soutenant une si belle cause avec son beau talent, l'abbé Maury attira sur lui l'admiration générale. Mais, comme s'il n'eût pris ce parti que pour se faire un nom et une fortune, il l'abandonna aussitôt qu'il put pour la livrée impériale ; son

ambition avait eu assez long-temps les honneurs de la fidélité.

Ingrat envers le roi de France; ingrat envers le pape, il se prosterna bassement aux genoux de Napoléon. Je l'ai vu, sous l'empire, cherchant à obtenir l'oubli d'une gloire qui était devenue un fardeau; je l'ai vu compensant l'estime qu'il avait perdue par l'argent qu'il se faisait donner; objet non plus d'envie mais de mépris et de pitié..., triste exemple pour les hommes qui ne savent pas trouver en eux-même leur grandeur.

Le retour du roi le blessa à mort, et depuis il ne fit plus que languir; son ambition, cruellement déçue, devint le vautour qui lui rongea le foie. J'ai eu occasion de connaître ses remords : « Ah! si j'avais su attendre, me disait-il, quelle fortune j'aurais faite! quel rôle je jouerais maintenant! »

Il pensait, et sans doute avec raison, que la royauté lui aurait tenu compte de ce qu'il avait fait jadis pour elle; que la pairie, le ministère même auraient récompensé une illustre fidélité et un beau talent. Mais la Providence en avait autrement décidé et le cardinal aurait volontiers donné une moitié de son éloquence

pour une petite dose de l'esprit délié de l'ex-évêque d'Autun; cependant celui-ci eut aussi bientôt des raisons de bouder.

CHAPITRE XVII.

Le prince Talleyrand à la cour. — Le roi au Musée. — Son opinion sur la peinture moderne. — M. Denon. — Intrigue d'amour. — Lord Wellington. — Le gouvernement occulte. — Le duc de Duras au Théâtre-Français.— Le duc d'Aumont à Feydeau. — Le dernier commissaire royal.

En bonne morale, il eût fallu que la restauration traçât dès le premier jour une ligne de démarcation entre les boucs et les brebis : mais en bonne politique il ne faut dédaigner les talents de personne. Il importe surtout de n'avoir pas l'air ingrat envers ceux dont on a été forcé d'accepter les services; il avait été bien reconnu que le prince de Talleyrand avait contribué au rappel des Bourbons : mais on eut hâte d'observer qu'il avait par là consulté ses intérêts encore plus que ceux de la légitimité. C'était possible, c'était vrai même; mais ce fut maladresse de le lui faire sentir. D'une part, le haut clergé jalousait la fortune de M. de

Talleyrand, et le crédit dont ce diplomate jouissait en Europe; d'autre part, les hommes politiques redoutaient sa supériorité. Pour l'éloigner de la cour, on s'efforçait de la lui rendre désagréable. Il avait trop d'esprit pour ne pas le voir et trop de finesse pour laisser connaître qu'il s'en était aperçu. Il comprenait combien sa position était délicate et il cherchait à s'en tirer avec honneur. Mais il avait beaucoup à faire pour cela. M. de Blacas, en première ligne, jouait des pieds et des mains pour écarter un rival qui aurait été dangereux, et à qui il craignait de laisser deviner sa nullité; comme si la nullité de M. de Blacas n'eût pas été déjà devinée de tout le monde.

Le roi aussi, par malheur, commençait à n'être pas content. Il s'imaginait que la pensée secrète du prince de Talleyrand était de le régenter, et il s'en indignait par amour-propre. Il ne lui confiait aucun secret important, ne prenait son avis que dans le conseil, et ne l'appelait jamais à ces causeries secrètes, où, par le fait, on décidait tout le travail. Bien mieux, il le recevait avec une froideur un peu trop franche.

Je voyais souvent le prince. Il venait chez moi parcequ'il savait que j'allais chez le roi. Il

me contait ses chagrins, et me disait : «J'ai tout fait pour eux, et je pourrais encore leur être utile. Ils ne veulent plus de moi, tant pis pour eux. Ils n'écoutent que des imbéciles qui ne savent pas l'alphabet de la politique. Qu'ils y prennent garde, ils pourront bien s'en repentir si jamais le lion se réveille. » Je tâchais de consoler le disgracié. Il reprenait alors sa douceur et sa finesse, il me faisait l'éloge de la famille royale, comptant bien que je le répéterais, et il se moquait des illustres seigneurs de la nouvelle cour, bien persuadé que je ne le trahirais pas. Quand je voyais le roi, je tâchais de lui parler de M. de Talleyrand, mais il s'amusait à me répondre sur mademoiselle Grant, et Dieu sait tout le mal qu'il en disait. Cette pauvre demoiselle Grant, dire d'elle qu'elle était aussi belle que simple, c'est faire le plus grand éloge de sa beauté.

Cependant le roi cherchait à conquérir l'amour du peuple. Pour cela il se faisait voir le plus possible. Il allait chaque jour à la messe, se montrait au balcon de la salle des maréchaux, et de là, en mettant la main sur son cœur, selon son habitude, il remerciait les royalistes des acclamations dont ils le saluaient.

Pour flatter les artistes, il alla au Musee, alors dans toute sa splendeur. Il le parcourut avec attention, afin qu'on le crût connaisseur : mais il fallait qu'il se fît violence pour ne pas hasarder des jugements qui l'auraient brouillé avec la peinture moderne. Il avait passé sa jeunesse au milieu de la gloire de Vanloo et de Boucher, et il était encore imprégné du mauvais goût de ces peintres.

Le même soir du jour où le roi avait visité le Musée, je le vis au château. Il avait de la peinture par-dessus les yeux; il me dit avoir trouvé tout cela superbe.

« Cependant, ajouta-t-il, j'aurais préféré la France jusqu'au Rhin.

» — Ah! sire, répondis-je, si les artistes vous entendaient!

» — Il n'y en a pas ici; le duc de Blacas ne les aime point, et je suis de son avis. De mon temps on faisait de la meilleure peinture. Les arts se sont perdus en France. » Ce propos, tel que je le rapporte, fut tenu par Louis XVIII. On l'a depuis et sans raison attribué au duc de Berry. Monseigneur le duc de Berry, seul de toute la famille royale, avait l'amour de la peinture, sans être plus connaisseur que son

oncle. Mais il était réservé à sa noble épouse d'apporter en France ce goût éclairé des arts, qu'y avaient déjà apporté d'Italie deux reines de la famille de Médicis.

Dieu me garde, bonne royaliste que je suis, de douter un moment de l'infaillibilité d'un monarque légitime en politique, et de sa toute-puissance dans l'emploi de sa liste civile ; mais, en fait d'esprit et de goût, un roi peut se tromper comme le dernier de ses sujets. Quant à S. M. Louis XVIII, peu d'hommes ont possédé plus de tact pour dissimuler les arrière-pensées de ses compliments publics. Ce n'était que dans une intimité tout intérieure qu'il hasardait ses jugements à lui sur les arts et les lettres, les artistes et les littérateurs. Soigneux de ménager toutes les susceptibilités, il consentait à réprimer la spontanéité de ses réflexions sur les hommes et les choses. Quoiqu'il sût à merveille improviser un mot aimable, il consentait à se faire ce que j'appellerai un vocabulaire de représentation. Une foule de ces propos charmants qu'on a cités de lui étaient préparés d'avance ; j'en avais eu quelquefois la première édition le matin, et je lui ai, en mainte occasion, fourni moi-même les notes biographi-

ques sur les personnes qui n'étaient jamais admises en sa présence qu'après avoir été couchées au moins vingt-quatre heures sur une liste soumise à Sa Majesté. Hélas ! oui, le plus spirituel des rois était condamné à faire de *l'esprit officiel.* Bien mieux, telle est la complaisance de certains journaux qu'on a plus d'une fois prêté à Louis XVIII des réponses ingénieuses ou sublimes qu'il n'a jamais faites, mais qu'il n'avait garde de renier. Tel est le fameux *vive le roi, quand même*, qui est, je crois, de l'invention de M. Charles Nodier.

Du reste, il y avait plaisir à faire la leçon au roi ; il avait une mémoire parfaite ; jamais il ne se trompait sur l'application d'un compliment; jamais il ne prenait un masque pour un autre ; mais quelquefois cette comédie de la royauté le fatiguait, et peut-être faut-il attribuer à l'ennui et à l'impatience certaines contradictions qui lui échappaient après une longue réception, ou une visite royale dans quelque lieu public. Pour en revenir à notre peinture, j'ai remarqué qu'il s'accoutumait peu à peu au faire de nos artistes, et qu'il réformait insensi blement son goût. Les richesses du Musée le flattaient comme monarque ; il prit plaisir à dire

mon Louvre, et, à la seconde restauration, il s'associa complètement aux regrets qu'excita dans Paris la spoliation de nos galeries d'arts.

Déjà, en 1814, il avait eu à défendre ces trésors contre de singuliers ennemis. Quelques sots mitrés auraient voulu que l'on dotât les églises, des tableaux de piété et que l'on brûlât les peintures profanes où le nu corrompait la jeunesse. Pour le coup, le roi les envoya promener. Mais n'y avait-il pas dans le château des imbéciles qui étaient du même avis, et qui auraient avec plaisir renouvelé les folies du duc de Mazarin? On m'a conté que la duchesse de C...., entre autres, avait fait dire des messes pour que le feu du ciel consumât le Musée.

M. Denon, qui en était alors le directeur, a été l'un des hommes les plus aimables et les plus instruits de l'époque. Ancien page de la Chapelle, il avait conservé les bonnes manières de la vieille cour, et ce fut à cela qu'il dut la faveur de Napoléon. Il aimait les beaux arts, et je fais cette observation parcequ'en général, en France on ne considère pas si l'homme convient à la place, mais seulement si la place convient à l'homme.

Au reste, M. Denon avait comme un autre ses petites manies et ses petits ridicules. Par exemple, il préférait une boîte de laque à un tableau d'un grand maître. A quatre-vingts ans passés, il se croyait jeune encore, il se supposait des bonnes fortunes, et cela, non par fatuité, mais seulement pour prolonger les illusions de son bel âge. Malgré ces travers, qui l'a connu l'a aimé, et je puis dire qu'à sa mort il a emporté les regrets de tous les honnêtes gens.

Le roi se souvenait parfaitement de lui, aussi le traita-t-il à merveille. Il lui parla du passé, dont le directeur du Musée cherchait précisément à oublier les dates, et lui rappela une anecdote de leur ancien temps. Cette anecdote que le roi me raconta de sa bouche royale, mérite bien d'être conservée.

Il y avait au château de Versailles une marquise de B.... qui était fort belle, ne pouvait souffrir son mari et prenait des amants de toutes mains. Un jour elle voit se promener dans le jardin M. Denon, qui alors était jeune et fringant, et la voilà soudain éprise du jeune promeneur. Il n'avait que seize ou dix-sept ans; il était donc sans conséquence. Elle

lui écrit et lui donne un rendez-vous, sans toutefois signer son nom. Le lieu indiqué était à Paris au Marais, dans une rue que M. Denon ne connaissait pas. Le page, enchanté de cette bonne fortune mystérieuse, se pare, s'adonise accourt à Paris, et va droit au Marais. Mais là, grand embarras; comment trouver la rue ignorée où demeure la dame inconnue? Pendant que le jeune Denon cherche de tous côtés, il voit passer près de lui un monsieur qui avait l'air fort honnête. Il l'aborde et le prie de lui indiquer la rue introuvable. Ce monsieur répond qu'il y en a deux dans le quartier qui portent le même nom, et il demande si on n'aurait pas d'autre indication. Un amant est quelquefois indiscret; le jeune Denon le fut. Il tira sa lettre de sa poche et la fit voir au monsieur, qui, après avoir examiné l'écriture d'un air étonné, déclara que maintenant il savait où le conduire. En effet, il le prend bras-dessus bras-dessous, et le mène où il avait affaire. Là il lui souhaite le bonjour et disparaît. Le jeune Denon, enchanté, entre et trouve une femme de chambre qui l'introduit auprès de la dame de ses pensées. Grande fut sa surprise en reconnaissant la marquise de B.... Elle approchait de

la quarantaine, mais c'était encore un fort bon morceau pour un page de la Chapelle.

Déjà, assis auprès d'elle, il lui prodiguait mille serments d'amour, de ces serments de jeune homme, auxquels une femme est obligée de croire, lorsque tout-à-coup une porte dérobée s'ouvre, quelqu'un entre. C'était le monsieur de tout à l'heure, le mari de la dame.

«Je vous demande pardon, madame, de vous déranger, lui dit-il, mais une autre fois ayez soin de mieux indiquer votre adresse. Monsieur, sans moi, n'aurait pas pu vous trouver; il m'est désagréable de conduire moi-même vos galants au rendez-vous.»

Là-dessus le monsieur ferme la porte et s'en va. Nos amants, qui avaient d'abord été un peu interdits, reprennent bientôt leur courage, et les choses se passent au mieux.

Cependant un remords de conscience soufflait à l'oreille du jeune Denon qu'ayant offensé le marquis de B...., il lui devait réparation de cette injure. L'ayant rencontré dans les grands appartements, il va à lui et lui fait son compliment.

« Mon enfant, lui répliqua le marquis, je ne peux pas en conscience vous traiter comme

coupable. Ma femme m'habitue chaque jour à pardonner de semblables peccadilles. Si j'avais tué tous vos prédécesseurs, Versailles aujourd'hui serait désert. Si vous voulez m'en croire, pour le repos de votre âme, ne soyez pas plus jaloux que moi. »

Telles étaient les mœurs de l'ancienne cour. Jadis Denon racontait cette aventure à qui voulait l'entendre. Louis XVIII, dont la mémoire était prodigieuse, ne l'avait pas oubliée. Quant à moi, je me la rappelle parcequ'elle me fut racontée quelques jours après la visite au Muséo et quelques jours avant la première audience du duc de Wellington. Ceci me conduit tout naturellement à parler du noble lord.

Presque tous ces hommes de l'ancien régime, que l'on désignait sous les noms d'*ultra*, de *voltigeurs de Louis XIV*, professaient la plus haute admiration pour le duc de Wellington. Malgré madame de Staël, jamais je n'ai rien compris à cet engouement. En fait de talents militaires, le héros britannique n'était pas tout-à-fait un Turenne, n'en déplaise à certain chansonnier, et sa figure niaise n'était pas faite pour en imposer. Je l'ai entendu aussi comparer au prince de Condé. Aurait-il donc ce regard d'aigle,

qui faisait si bien préjuger du vainqueur de Rocroi? Non, son regard n'a d'autre expression que celle d'un excessif amour-propre. Mais il lui restait pour plaire son rôle de vainqueur, et puisqu'il faut le dire à la honte de notre sexe, sa fatuité même. Hélas! oui, nous aimons quelquefois un fat, comme les hommes aiment une coquette.

Quant à moi, qu'il me parut ridicule la première fois que je le vis! Avec quel sot respect il traitait sa propre grandeur! Comme il y avait de la prétention dans ses poses, et de la vanité dans ses moindres gestes! A la manière dont il recevait les avances de certaines notabilités amoureuses, on voyait bien qu'en fait de femmes il n'avait fréquenté que la mauvaise compagnie; et miss Henriette Wilson est venue depuis nous révéler que c'est là qu'il fait ses plus belles conquêtes.

Louis XVIII ne l'estimait pas plus que moi, mais il était obligé, par la force des circonstances, de dissimuler, et de traiter l'Anglais avec une haute considération. Il alla même jusqu'à lui accorder le bâton de maréchal de France. Ce ne fut pas, comme on le pense bien, sans beaucoup d'intrigues, et encore le roi ne con-

sentit à conférer ce grade au héros que comme une faveur secrète, et sous la condition que jamais un almanach de son royaume ne lui donnerait un titre qui, n'en déplaise à messieurs les étrangers, n'appartient légitimement qu'à un général français.

Je remarquai que, dès ce moment et dans l'intimité, Louis XVIII ne prononça pas une seule fois le nom du maréchal anglais, si ce n'est lors de la ridicule affaire du prétendu coup de pistolet, dont je parlerai en temps et lieu. On l'eût dit honteux de ce qu'on avait arraché à sa faiblesse. Il sembla se faire réparation à lui-même en insérant dans la Charte l'article qui conservait l'ordre de la Légion-d'Honneur, et cela malgré toutes les oppositions féminines et masculines du château. A ce propos, madame de D.... traitait le roi de jacobin, et le duc de M.... proposait sérieusement de lui demander son abdication, comme on l'avait demandée à Charles IV. On eût dit que Louis XVIII était criminel par cela seul qu'il était raisonnable.

Sur ces entrefaites *Monsieur* tomba sérieusement malade. Ce fut pour certains courtisans un prétexte d'hypocrites doléances qui auraient

pu indisposer le roi contre son auguste frère. A les entendre, la monarchie perdait sa dernière ancre de salut, car on se flattait que *Monsieur*, arrivant au trône, reprendrait ce pouvoir absolu dont son frère s'était dessaisi. C'était de ce parti que sortaient ces mesures imprudentes, ces circulaires insensées qui effrayaient la France. Celle-ci, confondant *Monsieur* avec ses alentours, craignait alors que ce prince, qui depuis a consolidé la Charte, n'en devînt l'adversaire déclaré.

Louis XVIII commençait à peine son règne, que messieurs les premiers gentilshommes, les ducs de Duras et d'Aumont, se mirent à réclamer aussi le leur; c'est-à-dire, le duc de Duras, le gouvernement absolu de la Comédie française; et le duc d'Aumont, celui de l'Opéra-Comique. Ils prétendaient l'un et l'autre que la restauration ne serait pas complète tant qu'ils ne seraient pas rentrés tous deux dans les droits qu'ils tenaient de leurs titres. Le bon duc de Duras, par exemple, disait, avec cette naïveté charmante, héréditaire dans sa famille, que les gentilshommes de la chambre avaient la surintendance du Théâtre français dès avant Charlemagne. Il n'y avait rien à répliquer à

cela. Le duc de Duras rentra donc dans les antiques droits de messieurs les premiers gentilshommes. Seulement il n'eut pas, comme ses prédécesseurs du dernier siècle, une autorité exclusive sur ses sujets tragiques et comiques. Il n'y avait plus moyen d'envoyer Néron à la Bastille et Iphigénie au fort l'Évêque. Le Théâtre français s'était formé en république, et, qui pis est, en république de rois et de reines. C'était fort triste pour les plaisirs du public, et plus triste encore pour les prétentions de M. de Duras. Forcé là aussi de respecter une charte, le pauvre duc se contenta peu à peu des avantages honorifiques de son gouvernement; il se donna des ministres responsables, et exerça même avec réserve le droit de protéger de temps en temps quelques ingénuités.

De son côté, le duc d'Aumont trouva qu'il n'était pas aisé de faire régner l'harmonie dans la troupe chantante de l'Opéra-Comique. On l'a accusé d'être un peu tracassier: peut-être faut-il s'en prendre à ses subordonnés. Jusques à l'année dernière le duc d'Aumont ne comprit pas le discrédit où le jetaient des procès continuels. On sait comment ils ont fini.

Mais j'aurai occasion de reparler des théâtres

et de leurs petites cabales intérieures. Cette histoire intéresse aussi la France, car là est sa principale gloire littéraire. J'ai été à même de connaître toute la politique des rois et des reines de la rue Richelieu, et je pourrai en dire certaines choses qui seront, je crois, assez nouvelles pour mes lecteurs.

L'époque de 1814 fut celle de leur plus grande prospérité; depuis, la caisse a couru bien des dangers, et d'autres disent le goût. Si je continue mes Mémoires jusqu'en 1826, j'examinerai peut-être si M. Taylor, que l'on a envoyé à son secours avec la mission difficile de conserver le passé et de créer l'avenir, est en état de la remplir; d'avance, je suis toute disposée à le croire. Ce qui me fait si bien augurer de M. Taylor, c'est qu'il aime, comme un artiste, comme un poète, tout ce qui intéresse les arts et les lettres; qu'il y a en lui quelque chose de chevaleresque, qui l'affranchit du soupçon de vénalité; que jamais non plus sa dignité n'a été compromise par une courtoisie un peu trop tendre pour aucune favorite; depuis six ans qu'il règne en visir parmi nos odalisques théâtrales, il n'a pas eu une seule maîtresse parmi elles. C'est le Scipion des admi-

nistrateurs dramatiques. Si je me montre sévère quand j'entrerai dans la question vitale de l'administration, ce ne sera donc pas sans avoir d'avance prouvé mon impartialité.

CHAPITRE XVIII.

Quelques souvenirs de Louis XVIII. — Le comte de Barruel-Beauvert. — Le chevalier de Fonvielle. — M. Treneuil. — La comtesse de Genlis. — Les gardes-du-corps et la garde nationale. — Querelle au château. — Ambition du clergé. — Le duc de Fitz-James. — Le duc de Maillé. — M. de Balinvilliers.

Le roi datait ses actes de la dix-neuvième année de son règne; et il aimait quelquefois à se reporter, dans la conversation, à une époque où, si on eût suivi ses conseils, disait-il, la couronne n'eût jamais été son partage.

« Je conseillais au roi, disait Louis XVIII, de marcher avec son siècle, de faire des concessions à des hommes qu'il n'était plus temps de renfermer dans les traditions naguère sacrées de la monarchie de Louis XIV ; je lui conseillais de diminuer des trois quarts la fortune du clergé, de ne laisser en France qu'un couvent d'hommes sur vingt, et encore de fixer le

nombre des moines qu'on y recevrait; de réduire chaque archevêché à 50,000 fr. de rente et chaque évêché à 30; d'employer le reste des revenus de l'église à diminuer d'autant le total de l'impôt; de soumettre la noblesse et la magistrature à toutes les charges territoriales; d'appeler le tiers-état, comme les autres ordres, aux fonctions publiques; d'abolir les lettres de cachet, de donner à la presse une entière liberté, de convoquer tous les trois ans les états-généraux; après cela de s'armer de fermeté et de punir les factieux avec la rigueur des lois. Certes, c'était le seul moyen de consolider le trône et de prévenir la révolution. On ne m'écouta pas. Dès que je parlai d'enlever quelque chose à la noblesse et au clergé, les courtisans prétendirent que je voulais le règne de la canaille; chez la reine on m'accusait d'ambition et presque de vouloir usurper la couronne. Les plus sages représentations furent toutes mal reçues. On ne s'y rendit que lorsque l'irritation croissante des esprits leur faisait trouver chaque nouvelle concession insuffisante. Je fus obligé de fuir, et quand le roi voulut faire comme moi c'était encore trop tard. « Voilà ce que me disait

Louis XVIII à l'occasion de l'audience qu'il avait accordée à M. Descloseaux, propriétaire du cimetière de la Madelaine, où avaient été religieusement conservés les restes mortels de Louis XVI et de Marie-Antoinette. Lorsqu'on se fut assuré que les précieuses reliques de ces augustes martyrs existaient encore, on forma le projet de les transporter en cérémonie à Saint-Denis. Mais je parlerai de cela en son temps. J'ai voulu prouver ici que la Charte n'était pas une improvisation de 1814.

On a osé traiter Louis XVIII de jacobin couronné, non seulement messieurs les ultras des provinces, mais encore les ultras du faubourg Saint-Germain. Le roi certainement n'aimait point les régicides ; cependant il crut nécessaire de leur pardonner. Pour toute punition, il leur ôta les places qu'ils occupaient ; encore cela n'eut-il pas lieu tout d'abord ; on s'y prit avec une sorte d'urbanité et de délicatesse qui mécontenta beaucoup de gens. Il paraissait naturel que le roi chassât de France, sans autre forme de procès, les assassins de sa famille, dont la présence pouvait être un continuel supplice pour Madame royale. Mais le roi cherchait à

rapprocher tous les partis sans en mécontenter aucun, dans la pensée que cette concorde, ou, si l'on veut, ce pardon mutuel était nécessaire au rétablissement de la paix intérieure.

Je vis alors au château certains personnages à qui, en retour des cajoleries qu'ils me prodiguèrent, on me permettra de donner ici un peu d'immortalité, n'ayant pu toujours faire rendre justice à leurs ambitions royalistes.

Le premier dont le nom se présente sous ma plume, est un comte de Barruel-Beauvert, Languedocien, qui, par sa jactance et son parlage, était bien digne d'être Gascon. Il s'intitulait colonel d'infanterie, parcequ'il avait commandé pendant quelques mois la garde nationale de sa petite ville. A l'entendre il est encore un de ceux qui ont fait la contre-révolution à eux tout seuls : mais le chevalier de Fonvielle ne lui donnerait pas volontiers sa part de cette gloire.

Le chevalier de Fonvielle, petit bourgeois de Toulouse, se faisait descendre des rois d'Aragon. Rat-de-cave avant 1789, un peu patriote en 1793, plus tard il publia, à la gloire de Napoléon, un gros livre, dont aujourd'hui

il torture les phrases pour leur donner un sens royaliste.

De plus, il a la manie de se faire imprimer, et cela aux dépens de ses amis, en les faisant souscrire à ses Fables, à ses Mémoires et à tout ce qu'il appelle ses vers ou sa prose. Il m'avait prié de parler au roi pour lui, et je lui avais d'abord répondu que je ne protégeais personne auprès de Sa Majesté, surtout les gens qui m'étaient absolument inconnus. Il me demanda alors d'un air étonné si je n'avais pas lu ses ouvrages; je lui répondis d'un air ingénu que non. Deux heures après je reçus une collection de brochures signées Fonvielle; quelque lourd que fût ce présent, j'eus l'amour-propre d'en être charmée, parceque je le regardais comme un hommage à mes connaissances politiques; lorsqu'au bout de quelques jours un commis m'apporta la facture des œuvres Fonvielle, avec l'acquit au bas. Je payai, un peu déçue dans mon espoir d'un compliment désintéressé. Je sus depuis, du comte Fabre-de-l'Aube et du baron de Puymorin, que M. Fonvielle ne vendait pas ses ouvrages d'une autre manière.

Je voyais encore un certain M. Treneuil ou

abbé Treneuil, comme on voudra. C'était, comme M. de Fonvielle, un homme qui pouvait manger à deux râteliers. Il s'était fort bien accommodé de l'empire et il s'accommoda aussi aisément de la restauration. Quand il s'aperçut que celle-ci approchait, il se mit à composer contre l'empereur de petit poëmes innocents et plaintifs qu'il prétendait lui mériter de la part du maître les honneurs de la prison. Un soir il nous récitait chez moi quelqu'une de ces satires élégiaques. Après son récit, il fit son éloge, surtout celui du courage qu'il y avait à écrire ainsi contre le tyran : « Eh oui ! ajouta un noble provençal, là présent, avec la franchise brutale de son pays, oui, Napoléon est un horrible tyran, puisqu'il punirait de pareils vers où il n'y a pas matière à fouetter un chat. » Cette boutade nous fit rire jusqu'aux larmes.

M. Treneuil, malgré sa médiocrité, réussit, parcequ'il avait une admirable persévérance de solliciteur. Madame la Dauphine le récompensa magnifiquement des vers qu'il avait faits pour elle et pour son auguste famille. Je me suis laissé dire que M. Treneuil avait épousé, pendant la révolution, la comtesse de Castel-

lane, divorcée d'avec son mari; que lorsque la comtesse mourut à Toulouse, il avait eu envie d'intervenir comme époux, quoiqu'il eût consenti à ce qu'elle rentrât dans son premier lit; mais que l'offre d'une bonne somme l'avait décidé à conserver son incognito conjugal.

Dans le temps où MM. Barruel, de Fonvielle et Treneuil rôdaient autour de moi pour avoir une protectrice auprès de Sa Majesté, une des grandes illustrations de notre sexe cherchait à arriver au roi sans mon intermédiaire. Je veux parler de la comtesse de Genlis; elle n'avait pas encore publié ses mémoires, qui sont, de temps en temps, comme la continuation de ses romans. Madame de Genlis, après avoir aimé la révolution et l'empereur, s'était imaginé qu'elle pouvait aussi aimer le roi, et surtout qu'elle pourrait lui être nécessaire. Un jour j'entrai chez Sa Majesté, au moment où elle faisait la lecture d'une lettre.

« Savez-vous qui m'écrit? me dit Louis XVIII.

» — Non, Sire.

» — C'est une dame auteur, qui me donne des avis.

» — Deux seules sont capables de cette folie, la baronne de Staël et la comtesse de Genlis.

Je vois à l'écriture que la lettre n'est point de la première. C'est donc la seconde qui s'est constituée votre conseiller?

»—Soyez tranquille, répliqua Louis XVIII; elle me mande qu'elle était en rapport de lettres avec M. Bonaparte; que les renseignements qu'elle lui donnait sur maintes choses, avaient été fort avantageux à l'État. Elle me propose de continuer avec moi sur le même ton, car elle est très persuadée que ce qui était bon pour l'un sera excellent pour l'autre. Je ne suis pas de son avis, et je vais prier quelqu'un de son intimité, de l'engager à ne pas se mettre en frais de correspondance. Je ne voudrais cependant pas médire de son esprit : elle en a beaucoup en littérature; mais en politique, si madame de Staël est un peu trop homme, celle-ci est un peu trop femme. »

Je laissai dire Sa Majesté tant qu'elle voulut. Je n'avais point mission de madame de Genlis pour sa défense; d'ailleurs je ne pouvais pas, de mon côté, lui pardonner sa vaniteuse jalousie de madame de Staël.

Occupons-nous de personnages plus importants.

On se hâtait d'organiser les gardes-du-corps.

Il devait y en avoir six compagnies; quatre données à des hommes de l'ancien régime, qui étaient les ducs d'Havré et de Croy, de Grammont, de Luxembourg, et le prince de Poix; et deux données à des hommes nouveaux, qui étaient le prince de Wagram et le duc de Raguse. Cela avait été décidé ainsi, pour que tout le monde fût content. On ne pouvait guère rétablir l'ancien uniforme, qui était une livrée complète; il fallait surtout supprimer les culottes rouges et le chapeau galonné. Aussi, quand on présenta un garde dans le nouveau costume à Madame royale, elle dit: « Je ne reconnais pas là les gardes-du-corps, et ce ne sont pas là les hommes-d'armes de notre maison; mais ce seront toujours d'excellents militaires. »

La première compagnie qui fut prête, ou du moins celle qui commença le service, était sous les ordres du prince de Poix, et la manière dont elle débuta mérite un petit article à part.

Les jeunes gardes-du-corps, dès leur formation, se hâtèrent d'imiter l'éternel dédain des vieux soldats pour la garde nationale. Ils aimaient peu que des *pékins* fissent avec eux le

service auprès du roi. En conséquence, le 25 juin 1814, à midi, la compagnie des gardes-du-corps, commandée par le prince de Poix, s'empara des postes du château occupés par la garde nationale, enleva du corps-de-garde les effets qui appartenaient aux bourgeois, et joignant la raillerie à l'insulte, les jeta à la porte (je parle des effets, et non pas des bourgeois). Cette prise de possession était assez inconvenante. Les justes plaintes de la garde nationale, ses réclamations énergiques, qui pouvaient passer pour des menaces, effrayèrent le prince de Poix, qui demanda lui-même à réparer l'offense. Il y eut donc des ordres du jour flatteurs pour les gardes nationaux, des visites faites aux insultés, des dîners offerts, enfin les meilleures réparations du monde.

La cour, en cette circonstance, se divisa en deux partis. Les nouvelles maisons tinrent pour la garde nationale, les anciennes pour les gardes-du-corps. Le prince de Poix s'étant avisé de dire qu'il fallait apprendre à la France à les respecter, le maréchal Suchet lui répliqua avec vivacité : « La France les respectera lorsqu'elle les aura vus revenir mutilés du champ

de bataille. En attendant elle ne les regardera que comme des enfants qui font dans la paix leur apprentissage de la guerre. » La franchise de ce propos ne fut pas goûtée par tout le monde, comme on le pense bien. Aussi lorsque le roi retira au général Dupont le portefeuille de la guerre, il n'osa pas le donner au maréchal Suchet, mais au duc de Dalmatie, qui, subitement touché de la grâce, se réconcilia avec la messe et la monarchie en faisant élever un monument expiatoire aux victimes de Quiberon.

Au reste, et dès l'instant de la querelle dont je viens de parler, la garde nationale fut moins bien accueillie au château. On a eu tort de prétendre qu'un prince ne la désignait, dans son intimité, qu'en disant *ces messieurs de* 1789 ; mais un seigneur de la cour, M. de F..., osa dire : «Si la garde nationale veut bouger, je me charge de la mettre à la raison avec deux régiments de cosaques. »

Le roi était désespéré de cette opposition et de ces forfanteries. Il voyait que l'on parlait aussi quelquefois trop légèrement de l'ancienne armée; il regrettait d'avoir trop tôt renoncé à la garde impériale. Il savait que dans

cette ancienne armée se trouvaient réunis le courage et le talent, tandis que ses fidèles serviteurs avaient bien aussi de la bravoure, car la bravoure est chose naturelle en France, mais aucunes connaissances militaires ; et que, si la cour avait été obligée d'improviser des généraux, la cour n'aurait rien fait de bon. Mais les ultras étaient d'autant plus imprudents dans leurs dédains que l'armée se fût facilement liguée avec eux contre la Charte, objet de leurs petites répugnances. J'ai déjà parlé d'une protestation que l'on fit contre. On ne craignit pas de déposer cette pièce insolente sur le bureau du roi, dans son cabinet particulier. Louis XVIII, irrité, manda les principaux signataires et leur lava la tête. Un de ces messieurs eut l'audace de lui répondre que c'était lui qui perdrait la monarchie, et qu'après tout, s'il renonçait ainsi à ses droits, ceux qui lui succèderaient se mettraient en mesure de reconquérir les leurs. Je ne raconte cette scène qu'en gros. On en trouvera tous les détails dans mes papiers, après ma mort.

De tous les mécontents, ceux qui s'en cachaient le moins furent les gens du clergé ; c'était vraiment bien mal à eux. Ils s'étaient

montrés paisibles et soumis sous le règne de Napoléon, et avaient su, ce que les temps rendaient difficile, gagner la confiance et l'amitié de leurs ouailles. Ils n'intriguaient pas, ils se contentaient de faire le bien, et, dans les villages surtout, obtenaient d'autant plus de puissance, qu'ils paraissaient en vouloir moins. Mais aussitôt le retour du roi, leurs prétentions, qui avaient sommeillé, se réveillèrent. On eût dit, à leurs nouvelles exigences, que la restauration n'avait été faite qu'à leur profit. Ils ne comprenaient pas tout ce que leur position, vis-à-vis de leur troupeau, avait d'agréable. Le démon de la domination s'empara d'eux. Louis XVIII déplorait cette avidité du clergé; il bouda ceux qui le soutenaient, à la tête desquels était un duc et pair, auteur présumé de la fameuse pétition dont j'ai parlé.

Ce duc n'est pas, certes, le duc de Maillé, gentilhomme de la Chambre, qui aime l'Opéra beaucoup plus que l'église, et y pérore sur les entrechats et les pirouettes de ces demoiselles, avec l'excellent ton d'un gentilhomme d'autrefois.

Bien plus grave était le vieux monsieur de

Balainvilliers, qui devint le chancelier garde-des-sceaux de Monsieur. C'était le représentant officiel de l'ancien conseil d'État. Il n'aimait pas la liberté. Il pensait qu'on doit servir aveuglément le roi, comme on sert Dieu, et que les commandements de l'un ne sont pas moins sacrés que ceux de l'autre. Je ne crains pas de dire qu'il croyait à l'infaillibilité du roi. Il s'indignait de l'indépendance avec laquelle s'exprimaient les orateurs à la tribune et les avocats au barreau, et il aurait voulu que l'on fît taire, avec des lettres de cachet, ces parleurs audacieux. Après tout, ce pauvre homme était bien payé pour ne pas aimer la révolution. Il avait, en partant, confié sa fille unique à la tutelle de son homme d'affaires. Celui-ci, à l'époque de la terreur, avait forcé la jeune personne d'épouser son fils, et elle était morte du chagrin que lui avait causé ce mariage. De là venait l'aversion que M. de Balainvilliers avait conçue pour le nouvel ordre de choses. On peut pardonner des ridicules qui tiennent aux affections d'un père.

CHAPITRE XIX.

Louis XVIII et le roi de Prusse. — M. de Latrène. — Députation des jeux floraux. — Voyage du roi en 1777. — Bordeaux. — Toulouse.— Les Gascons. — Carcassonne. — École de Sorrèze. — Narbonne. — Béziers. — Montpellier. — Nîmes. — Marseille. — Aix. — Les Méridionaux. — Bordeaux au 12 mars. — Députation à Hattwell. M. de Tauzia. — Première pensée d'un duché de Bordeaux.

Les souverains alliés ne faisaient qu'aller et venir d'Angleterre en Hollande, et de Hollande à Paris. Leur présence n'amusait pas le roi; il redoutait des conseils qui lui paraissaient attentatoires à la dignité de sa puissance. Mais celui qu'il fuyait le plus était le roi de Prusse. Dans une circonstance où ce roi disait au nôtre qu'il comptait que Sa Majesté Française ne garderait pas six mois cette charte avec laquelle elle n'avait pas plus de puissance qu'un bourgmestre: « Monsieur mon frère, répliqua Louis XVIII, je compte la garder

toujours ; avec elle ma puissance s'augmente de toute celle que j'abandonne à mes sujets, tandis que j'ai bien peur de voir, aujourd'hui ou demain, rogner la vôtre par messieurs les étudiants de vos universités. »

Cette réponse du roi fut une imprudence et il eut lieu de s'en repentir. En effet le monarque prussien se mit à réfléchir que par la seule promesse faite au peuple de le faire participer aux bienfaits d'une sage liberté Louis XVIII pourrait humilier tous les rois de l'Europe. Alors commencèrent les notes officielles, les insinuations, les intrigues secrètes. On essaya même d'effrayer le roi ; on le menaça d'une guerre ouverte ; ce fut pour effectuer cette menace que l'on ne retira pas des frontières du royaume les troupes qui s'y trouvèrent si heureusement cantonnées lors du retour de Napoléon. Je dois dire que les étrangers étaient merveilleusement secondés dans l'intérieur du château. Il m'en coûte d'autant moins de le dire que les idées constitutionnelles ont été peu à peu mieux comprises à la cour.

Le roi n'ignorait rien de ce qui se passait, et cela le jetait dans des accès de mélancolie dont nous avions de la peine à le tirer. Un jour où

il était soucieux comme à l'ordinaire, il fut singulièrement égayé par une députation de l'académie des jeux floraux. Le président de cette députation était M. le marquis de Latrène, ancien avocat général au parlement de Toulouse, homme d'esprit, mieux placé à l'académie qu'au palais. Il écrivait avec beaucoup d'élégance et de facilité; quand je dis *écrivait*, c'est *il écrit* que je veux dire, car j'espère bien qu'il n'est pas mort, quoique depuis long-temps je n'aie pas eu le plaisir de le voir.

Cette audience rappela au roi une époque qu'il aimait, celle de son voyage dans le midi de la France en 1777. « Alors, me dit-il, j'étais jeune, les dames disaient que j'étais beau, et tout le monde me trouvait aimable; aujourd'hui, l'âge, les chagrins...... tenez, madame, parlons du voyage de 1777. Je traversai rapidement les provinces rapprochées de Paris. Elles n'ont plus de physionomie à elles; le voisinage de la capitale leur a ôté leur originalité. A Bordeaux je retrouvai le caractère national dans sa pureté primitive. Les Gascons sont toujours vaniteux, spirituels, impétueux, braves; s'ils aiment l'argent ils savent en gagner. Bordeaux est une

ville remarquable, et son barreau est sans contredit le premier de France (1). Je visitai Toulouse dont les habitans ressemblent sous tant de rapports aux Espagnols leurs voisins. Ils sont graves, fainéants et avides de noblesse; ils aimeraient la fortune et la réputation s'il ne fallait, pour les acquérir, travailler et prendre de la peine. Je trouvai à Carcassonne l'activité personnifiée; les habitants de cette ville ont beaucoup d'esprit naturel, mais ils attendent d'être riches pour le montrer. Je me détournai de ma route pour aller visiter l'école de Sorrèze. Je fus curieux de voir comment les jeunes gens expédiaient leur dîner. Comme j'étais au réfectoire, le jeune Bonneval, aussi spirituel que son grand-oncle le pacha à trois queues, me dit : « Monseigneur, à Versailles on voit manger les princes, et à Sorrèze les princes nous font l'honneur d'assister à notre repas. » Cette saillie me charma. Je ne me rappelle Narbonne que comme une vilaine ville : au contraire le souvenir de Béziers m'a toujours été agréable. Montpellier a des prome-

(1) Cela pouvait être encore vrai dans le temps où MM. Ravez et Lainé brillaient au barreau de cette ville.

(*Note de l'Éditeur.*)

nades charmantes et des grisettes qui valent bien ses promenades. Nîmes est une ville romaine, habitée par un peuple du moyen âge. Aix est une ville de nobles parlementaires où l'on ne me parla que du bon roi René. Quant à Marseille, j'y vis de fort beaux yeux noirs. Ses habitants ont bien, comme leurs aïeux les Phocéens, le goût du commerce et des expéditions lointaines, mais ils aiment leur pays et ma famille. »

Le roi prit plaisir ce jour-là à faire l'éloge des Méridionaux : « M. Bonaparte, dit-il, les a trouvés un peu trop francs à son dernier *voyage*, et ce sont des têtes chaudes qui ne s'accommodent pas très facilement de ma Charte. Il aurait fallu, pour leur amusement, quelque petite pendaison : mais j'espère qu'ils se calmeront, et je dois leur savoir gré de la spontanéité de leur royalisme. Marseille et Bordeaux sont deux villes parfaites : on ne dira pas que c'est la noblesse qui fait l'opinion dans ces deux villes-là ; qu'est-ce que la noblesse de Marseille et de Bordeaux ? » Sa Majesté me mentionna aussi le plaisir que lui avait causé la députation bordelaise envoyée à Hartwell pour lui annoncer les évènements du 12 mars. « Vous

étiez déjà venue, me dit Louis XVIII, comme la colombe de l'arche, m'apporter la première branche d'olivier; M. de Tauzia (1) vint confirmer votre heureux présage. Nous le vîmes arriver dans une voiture dont le postillon et les chevaux étaient décorés de grandes cocardes blanches : c'était le jour de *l'Annonciation*, comme le remarqua Madame Royale. Combien de fois nous fîmes répéter à cet heureux envoyé le récit de l'entrée de mon neveu dans les murs de Bordeaux ! Les négociations de Châtillon étaient encore menaçantes pour nous; mais nous avions enfin un pied-à-terre en France ! Allons, dis-je le soir à Blacas, M. Bonaparte a peut-être eu tort de rejeter dans le temps les offres que je lui faisais : il me répondit que je ne pouvais rentrer dans mon royaume que sur cent mille cadavres, et autres phrases : comment va-t-il s'en tirer aujourd'hui? Ma foi! cela le regarde, chacun son tour! — Blacas se frottait les yeux, comme pour me dire qu'il croyait sortir d'un rêve : et moi, dans mon sommeil, qui fut court ce jour-là, je par-

(1) M. de Tauzia était l'adjoint du comte Lynch, et s'offrit de lui-même pour cette mission encore dangereuse. Il partit de Bordeaux le 14 mars, et arriva à Hartwell le 25.

lai haut et je criai ***vive le Roi*** et ***vive Bordeaux!*** Le lendemain j'écrivis une belle lettre à la ville du 12 mars. Si ma nièce me donne un petit-neveu, je veux l'appeler duc de Bordeaux.»

Hélas! Madame d'Angoulême n'a pas rempli ce vœu; mais la duchesse de Berry est heureusement venue donner au roi l'occasion de récompenser le beau dévouement de la principale ville du Midi.

CHAPITRE XX.

Portrait de M. de Chateaubriand. — Sa conversation, son style. — Sa tournure. — Sa taille. — Éloge des bossus. — Les chiens. — Les chats. — L'âne. — Le cheval. — Libéraux et ultras de l'histoire naturelle. — M. de Chateaubriand ambassadeur en Suède. — Bernadotte. — Le duc de Rovigo chez moi. — Cambacérès. — Carnot. — Je lui écris. — Sa réponse, son entrevue avec le roi. — Son mémoire.

J'avais promis un portrait de M. de Chateaubriand ; le voici. Jai déjà proclamé M. de Chateaubriand le héros intellectuel du parti royaliste : c'est aussi mon héros, à moi, et si je croyais sentir dans mon cœur quelques gouttes du sang qui battait dans celui de madame de Staël, lorsqu'elle écrivit ses Lettres sur Jean-Jacques Rousseau, je voudrais, comme elle, écrire un volume entier sur l'écrivain à qui je dois mes plus douces émotions. J'aime dans M. de Chateaubriand jusqu'à ses défauts,

parcequ'ils font partie de son originalité, parcequ'ils sont bien à lui, qu'ils ne sont pas des preuves d'impuissance, mais plutôt l'excès de la force: en effet, ce qu'on lui reproche, c'est l'exagération; et je suis de mon sexe, qui ne hait pas l'exagération. Sa conversation n'est pas brillante; il n'improvise que dans le cabinet; devant plus d'un témoin il faut qu'il *lise*; mais dans son tête-à-tête, avec un secrétaire, la plume exercée de celui-ci ne peut suivre l'abondance rapide des paroles qu'il dicte. Il y a un fond de mélancolie, ou plutôt de sublime tristesse dans son talent: le malheur lui a inspiré ses plus belles pages, et la solitude ne lui laisse plus voir les hommes que dans une perspective poétique; c'est là qu'il trouve ces phrases retentissantes comme le cor de Roland à Roncevaux, et capables de réveiller toute la chevalerie de l'histoire dans ses sépultures. Quand il cause, il est homme, timide, inquiet, presque honteux; car il sent qu'il n'a pas pour lui la beauté des formes: sa parole écrite et son cœur sont tout ce qu'il y a en lui de vraiment chevaleresque: sa tournure est presque bourgeoise; il a des épaules un peu inégales; mais je n'y avais pas fait attention, le voyant

toujours à travers la beauté de son style, jusqu'à ce que je lusse ce singulier éloge des bossus qu'il a introduit dans la *Vie du duc de Berry*, où il nous dit que les épaules du prince étaient un peu élevées, ainsi que dans *toutes les grandes races militaires :* mais la plume à la main, M. de Chateaubriand a dix coudées de haut, comme les Titans d'Homère, et il est beau comme les Paladins ; à Dieu ne plaise que je veuille, par cette comparaison, offenser ni Duguesclin, ni le maréchal de Luxembourg, ses deux guerriers favoris. L'opposition est surtout favorable au génie de M. de Chateaubriand : elle le met en relief ; aussi la faveur *l'ennuie*, et il s'est réjoui franchement dans le secret de son cœur de chacune de ses disgrâces. C'est en général dans un rôle hostile qu'il a fait du bruit, à toutes les grandes époques de sa vie : *philosophe* sous l'ancien régime ; *émigré armé* sous la république ; *écrivain religieux* sous le directoire ; donnant et motivant sa démission d'agent diplomatique sous le consulat, quand le duc d'Enghien fut assassiné ; osant seul flétrir l'empire, dans le Mercure de France, par un article sur Tibère ; convertissant en critique politique l'éloge obligé de son discours

d'académie; champion du royalisme contre les réactions de M. Decazes; ennemi de la censure, même en étant ministre, M. de Chateaubriand a eu l'honneur d'être odieux à toutes les médiocrités.

Ses moindres goûts d'intérieur accusent encore cette humeur belliqueuse. Il a critiqué Buffon pour avoir oublié dans son Histoire naturelle le chien de l'aveugle; mais, en général, il a peu d'estime pour les chiens, et leur préfère les chats. Sa maison est toujours pleine de ceux-ci. « Le chien, dit-il, est un esclave qui se soumet lâchement à tous les caprices de son maître et s'humilie sous la main qui le frappe: le chat sait se venger, le chat sait être libre. » (M. de Chateaubriand fait allusion sans doute aux chats de gouttière!) De même, il met l'âne avant le cheval: « Le cheval, dit-il, est un écervelé, l'âne raisonne: Homère a comparé Ajax à un âne, et non à un cheval: c'est un âne que la Bible fait parler. L'âne est têtu; quand il a choisi un chemin, ni menaces, ni bride, ni bâton ne l'en peuvent détourner: il marche, parcequ'il le veut bien, et à sa guise. » En un mot, selon M. de Chateaubriand, l'âne et le chat

sont des libéraux, le chien et le cheval de vrais ultras; car, au fond de toutes les opinions de M. de Chateaubriand, il y a ce libéralisme généreux et éclairé, qui, grâces à Louis XVIII et à sa Charte, s'accorde très bien avec le culte de la monarchie.

Une partie de la noblesse, enthousiasmée par les talents de M. de Chateaubriand et par les services qu'il avait rendus, l'appelait au timon des affaires. Mais, d'un autre côté, une opposition vigoureuse en éloignait le noble vicomte. Louis XVIII ne l'aimait guère, et cependant cette opinion publique, qui est souveraine maîtresse, demandait tout haut que l'on fît quelque chose pour M. de Chateaubriand, et , il y aurait eu presque de l'ingratitude à ne rien faire. On se décida donc à le nommer brusquement ambassadeur en Suède.

M. de Chateaubriand fut frappé de cette nomination, à laquelle il ne s'attendait guère. Il espérait autre chose que cela. D'ailleurs, il y avait en Suède des éléments de discorde qui rendaient cette ambassade peu agréable. Le roi était ce Charles XIII, qui avait détrôné son neveu et usurpé la couronne, non pas

pour la conserver à ses enfants, il n'en avait pas, mais pour la transmettre à un étranger, à un soldat heureux, qui, sans brigue, sans combat, par sa seule réputation, était parvenu à prendre place parmi les rois.

Dans un siècle où nous avons vu tant de fortunes extraordinaires, celle du général Bernadotte est encore remarquable. Capitaine habile, indulgent aux vaincus, il aurait pu n'être que le premier sujet de Napoléon, un peuple le nomma librement son souverain : jamais hommage plus grand ne fut rendu au talent et au courage. Les souverains de l'Europe, en général, n'étaient pas contents d'avoir un roturier pour confrère; mais Louis XVIII, qui avait la plus haute opinion du roi de Suède, me disait en parlant de lui : « Il est du bois qu'il faut pour fonder une dynastie. »

M. de Chateaubriand avait trop d'esprit pour ne pas voir qu'il était nommé ambassadeur grâces à une intrigue de cour. Il ne fut pas dupe de cet honneur. Il demanda une audience au roi. La lui refuser était difficile, impossible même. Cependant Louis XVIII, qui sentait son tort, craignait de se trouver face à face avec M. de Chateaubriand. Il me fit part de son em-

barras. « Vous seriez bien aimable, me dit-il, si vous vouliez insinuer à M. de Chateaubriand qu'il m'est impossible de lui accorder davantage pour le moment. J'ai beaucoup de fidélités qui veulent être récompensées, et la sienne l'est déjà en partie. »

Je répondis au roi que je n'entendais rien à la diplomatie, et qu'il pouvait donner ses pleins pouvoirs à son grand-maître de la garde-robe. Louis XVIII vit qu'il ne pouvait pas confier une mission aussi délicate à M. de Blacas, et il aima mieux accorder l'audience demandée. Cette conférence fut tout-à-fait sans résultat. M. de Chateaubriand ne remercia pas, et cependant il n'alla pas à Stockholm.

Vers ce temps-là, je ne fus pas peu surprise de voir paraître chez moi M. le duc de Rovigo, que je croyais bien loin avec son maître, à qui il paraissait si tendrement attaché. M. le duc de Rovigo s'était tenu à l'écart depuis la restauration, parcequ'il savait bien qu'il avait assumé sur sa tête la haine de tous les Français, en rendant plus iniques encore par la manière dont il les exécutait, les iniques mesures de l'empereur. S'il se fût montré au premier moment, on aurait pu lui faire un mauvais parti;

quant à moi, je ne lui en voulais d'aucune façon. Quelques mois auparavant il m'avait rendu un service que je ne devais pas oublier; d'ailleurs je le connaissais à fond; je savais que la plupart de ses fautes provenaient d'un enthousiasme mal entendu pour Napoléon. Quand il parut chez moi: « Mon Dieu, lui dis-je avec la familiarité moqueuse d'une ancienne connaissance, d'où sortez-vous donc? il y a un siècle qu'on ne vous a vu!

» — Je viens, me dit-il, en s'efforçant de sourire, tâcher de faire ma paix.

» — Cela vous sera bien difficile, répliquai-je; vous n'êtes pas ici en odeur de sainteté! On vous a fait noir comme charbon.

» — Oui, dit-il, ma lettre à madame de Staël, et puis un grand crime que l'on m'attribue. Cependant j'en suis innocent; et vous voyez que, pour faire tomber les soupçons, je me conduis maintenant avec prudence.

» — C'est pour cela aussi que vous avez laissé partir Bonaparte sans le voir.

» — Sans doute.

» — Ah! monsieur le duc, c'est fort mal à vous: un homme que vous aimiez tant!

» — Oui, je l'aimais, je l'aime encore;

mais il a fait tant de sottises? il n'a pas su se contenter du premier trône du monde, où nous lui aurions fait un rempart de notre fidélité. »

A ce dernier mot, je ne pus retenir un éclat de rire. « Oui, oui, répliquai-je, une belle fidélité ! Mais voyons, que souhaitez-vous de moi aujourd'hui?

» — On dit que vous allez souvent au château: je voudrais que vous parlassiez au roi; s'il consentait à m'employer, je pourrais être de la plus grande utilité à la police.

» — M. le duc, répliquai-je, ce que vous avez de mieux à faire, vous, c'est de vous tenir tranquille, et de vous laisser oublier. Je ne vous conseille pas d'aller frapper aux portes du château; elles sont fermées à tout jamais pour vous. » Là finit notre conversation. Le duc de Rovigo n'écouta pas les bons avis que je lui avais donnés. Mécontent d'être oisif, il demanda de l'emploi à la nouvelle cour, mais on ne voulut pas lui en donner. Cela fit qu'il se retourna vers l'ancienne, et qu'il figura au nombre des fidèles du 20 mars 1815. Quoique je ne m'y fusse pas engagée, je parlai de lui au roi. Mais Louis XVIII était singulièrement prévenu contre mon protégé; il compta sur ses

doigts les actes odieux du ministre de la police impériale. Il me rappela, et l'assassinat du duc d'Enghien, et celui du jeune Vitel, neveu de Fauche-Borel, et les menées que l'on avait faites pour attirer en France le duc de Berry, afin de le traiter comme les autres, et mille choses qui l'éloignaient à jamais du duc de Rovigo. Je ne crus pas devoir insister, et je me promis de mieux choisir mon temps pour être utile à ce pauvre ami.

Il y avait encore un autre puissant de l'empire qui cherchait à se rattacher à la monarchie : cet autre puissant était M. de Cambacérès. Celui-ci n'aurait pas voulu moins qu'un ministère. Le roi lui avait fait offrir la présidence d'une cour, de celle de cassation ou de celle des comptes. J'ignore le motif qui porta M. de Cambacérès à refuser.

Le roi déplorait souvent que des considérations politiques ne lui permissent pas d'employer des hommes dont les talents auraient pu lui être utiles. Il y en eut un surtout qu'il pensa un moment à gagner ; mais cet homme, harcelé de tous côtés par les royalistes, publia dans le même temps, contre la monarchie, un ouvrage qui rendit toute réconciliation im-

possible entre elle et lui. On devine que c'est de Carnot que je veux parler.

Cet homme extraordinaire, après avoir pris part à tous les crimes du comité de salut public, avait eu le bonheur d'en demeurer innocent aux yeux de ses concitoyens. Son caractère privé fit oublier son caractère politique. On ne pouvait lui refuser une certaine estime; les enfants même de tant de victimes qu'il avait fait monter sur l'échafaud ne le regardaient pas avec moins de respect que d'effroi. On peut donc être désintéressé, de mœurs faciles et douces, et cependant n'avoir pas horreur de verser du sang. Voyez où conduit un sophistique amour de la liberté et de la patrie! Carnot était à la fois impétueux et sage, téméraire sans cesser d'être prudent; il était mathématicien et poète tout ensemble, homme de conseil et homme d'épée : son imagination souple et vigoureuse pouvait se plier à tout, embrasser tout; à sa figure on aurait pu reconnaître l'homme dont je viens de parler; elle était laide, mais pleine d'austérité et de génie. Cependant Bonaparte, qui le connaissait bien, ne l'a jamais jugé propre qu'à *administrer*, et non à *gouverner*.

Peu de temps après son arrivée le roi me parla de M. Carnot. « Le connaissez-vous? me dit-il.

» — Oui, sire, j'ai fait sa connaissance d'une façon singulière. Il venait quelquefois chez mon cousin de L..... J'y étais un soir lorsqu'on annonça M. Carnot. A ce nom, je m'attendais à voir quelqu'un de ces vieux jacobins furibonds et sales. Je ne fut pas peu surprise de voir un homme qui avait l'air calme et sévère, et d'une mise fort propre, quoique fort simple. Jamais je ne me serais représenté avec une pareille figure, et sous un semblable costume, cet effroyable conventionnel.

» — C'est un homme d'un grand talent, reprit Louis XVIII, et un administrateur de cette force conviendrait mieux au ministère de la guerre que Dupont mon ami. » Nous nous mîmes à rire un instant. Le roi continua : « Je voudrais bien pouvoir l'employer.

» — Comment, sire! m'écriai-je, un régicide!

» — Non, je ne le dois pas, il y a entre lui et moi une barrière insurmontable, une barrière de sang; cependant je ferais, s'il le fallait, au salut de la France, le sacrifice de mes souve-

nirs, de mes sentiments les plus chers. Mais je crains de l'opposition.

» — En effet, sire, ajoutai-je, ce serait un étrange scandale, que de voir dans votre conseil un assassin de Louis XVI.

» — Voilà comme vous êtes tous, me répliqua le roi. Mais rassurez-vous, un régicide ne sera jamais ministre sous mon règne, je vous le jure. » Un an ne devait pas s'écouler que Louis XVIII aurait manqué à cette parole, en faveur de Fouché! Le roi me dit: « J'aurais envie de causer avec M. Carnot, consentiriez-vous à me servir pour cela?

» — Vos désirs sont des ordres pour moi.

» — Je voudrais que la chose demeurât secrète, autant que possible. Écrivez-lui, demandez-lui un rendez-vous, et s'il consent à venir me voir, nous aviserons avec le père Élisée à ce qu'on n'en sache rien dans le château. »

Le soir même j'écrivis à M. Carnot le billet suivant:

«M. Carnot se souviendra-t-il de moi? S'il ne m'a pas oubliée, je solliciterai de sa galanterie une faveur qui, j'espère, ne me sera pas refusée. Je le prie de venir me joindre demain, à neuf

heures du matin, dans le pavillon de bronze du Jardin des Plantes. J'ai à lui parler de la part d'une personne puissante en France, qui a le plus vif désir de le voir. Si M. Carnot n'était point libre demain, je le prie de me fixer un autre rendez-vous, je suis tout à ses ordres, ou, pour mieux dire, à son obligeance. »

J'attendais avec impatience la réponse de M. Carnot : je ne l'attendis pas long-temps. Au bout d'une heure on me remit de sa part le billet suivant :

« Non, madame, je ne vous ai point oubliée ; quand on a eu le bonheur de vous voir et de vous entendre, on n'oublie jamais votre esprit et votre figure. Il y a trente ans, un rendez-vous mystérieux, comme celui que vous voulez bien me proposer, aurait rempli mon cœur des plus douces espérances ; mais aujourd'hui le temps des illusions est passé !.... Malgré l'obscurité de votre billet, j'ai deviné la personne dont vous voulez me parler ; pourquoi cette personne désire-t-elle me voir, que peut-elle avoir à me dire ? je ne puis le comprendre. Cependant je me rendrai exactement à l'endroit que vous m'indiquez. J'aurais souhaité, madame, ne vous revoir que pour vous exprimer

la tendre et respectueuse admiration, avec laquelle je suis, etc., etc. »

Tant de galanterie de la part de M. Carnot me surprit beaucoup. Je savais cependant que ce républicain austère était aussi un poète sentimental, dans le genre de M. Dorat, ou du chevalier de Cubières. Avant la révolution il fournissait l'Almanach des Muses de poésies légères. Pendant la terreur, lorsqu'il travaillait dix heures par jour au comité de salut public, et qu'il dressait, à lui seul, des plans de campagne pour les quatorze armées de la république, il se délassait en composant des romances et des élégies. Je me rappelle même avoir vu un volume d'opuscules poétiques qu'il fit imprimer à cette époque.

Le lendemain, à l'heure convenue, je trouvai M. Carnot au lieu fixé pour le rendez-vous; je le remerciai de son exactitude. « Madame, répondit-il, vous pouvez juger à mon empressement du plaisir que j'ai à vous revoir. » Il continua encore sur le même ton. Je l'interrompis brusquement, et je commençai à lui parler de l'importante affaire que nous devions traiter ensemble. Aussitôt les dehors gracieux disparurent, le sourire s'effaça de ses lèvres, sa fi-

gure prit une expression austère et recueillie. Il m'écouta avec la plus grande attention et le plus religieux silence : ses yeux perçants étaient fixés sur moi, et il semblait absorbé par ses réflexions. En effet, que d'étranges pensées devaient se présenter à l'esprit du républicain régicide, au moment où l'on réclamait ses services au nom du roi, d'un Bourbon, du frère de Louis XVI !

« Madame, me dit-il, il n'y a rien de commun entre la famille royale et moi : qu'irai-je faire au château ? on m'y regardera comme un coupable qui vient demander grâce, ou comme un républicain converti, qui vient solliciter des places et des pensions ; ni l'un ni l'autre de ces deux rôles ne me convient. Ma vie politique est finie ; qu'on me laisse passer ce qui me reste de jours dans l'obscurité et la paix. J'ai dévoué ma vie, ajouta-t-il d'une voix triste, à une cause perdue : quant à ce que j'ai fait pour la soutenir, je n'en dois compte qu'à Dieu.

» — Général, répliquai-je, oublions les affreux souvenirs du passé, et ne pensons qu'à l'avenir, qu'il dépend de nous de rendre plus heureux. Louis XVIII est animé des meilleures

M. Carnot reprit aussitôt toute sa galanterie ; il m'offrit son bras, que j'acceptai, et il m'accompagna jusqu'au pont Saint-Michel. Rentrée chez moi, je m'empressai d'écrire au roi, pour lui faire part du succès de ma négociation. Sa Majesté, que je vis le soir, daigna m'en exprimer son contentement.

« Eh, bien ! me dit-elle, que pensez-vous de ce fier Romain ?

» — Sire, qu'il a un défaut peu commun dans ce siècle, celui de tenir avec une opiniâtreté invincible à ses opinions d'autrefois. »

Quelques jours après, M. Carnot eut sa première audience du roi ; elle eut lieu de grand matin, et dura deux heures. Pendant ce long entretien, les deux interlocuteurs ne furent presque jamais d'accord. M. Carnot engageait vivement le roi à faire des concessions qu'il ne pouvait accorder sans avilir en sa personne la majesté royale. A la fin de l'audience : « Sire, dit M. Carnot, je regrette, pour le bonheur de la France, que mes conseils n'obtiennent pas votre approbation ; quoi qu'il en soit, si jamais les étrangers vous déclarent la guerre, vous pouvez compter sur moi ; je serai prêt à vous servir, en qualité de général, de lieutenant,

ou même de simple soldat ; tous les dissentiments politiques sont oubliés quand il s'agit de défendre l'indépendance nationale. » Il remit ensuite au roi son fameux mémoire, en le suppliant d'en prendre lecture : le roi le lut en effet, et fut si effrayé de l'irritation extraordinaire que ce mémoire devait produire, qu'il me chargea une seconde fois de prier M. Carnot de venir le trouver, et de l'engager fortement à renoncer à la publication de son écrit. M. Carnot eut le grand tort de le promettre, quand cela ne dépendait plus de lui. L'ouvrage avait été vendu à un libraire, il était imprimé à un grand nombre d'exemplaires, et il n'aurait servi de rien à l'auteur de retirer son manuscrit. Ce fameux mémoire parut donc deux jours après, et causa un affreux scandale..... Le roi fut indigné de la conduite de M. Carnot : il ne lui pardonna jamais. Ce fut M. de Chateaubriand qui releva le gant du champion régicide. Sa brochure se trouva l'expression des sentiments du roi, qui lui en fit faire compliment. Ce n'était peut-être pas assez.

CHAPITRE XXI.

M. Beugnot. — Costume gothique des Cent-Suisses. — Paroles de Louis XVIII. — M. Dumolard. — M. Bedoc. — M. Durbach. —Diners au château.—Madame Ripert et sa société. —M. Fiévée. —MM. Missonnier et Pigeon. — Le comte du Boutet. — M. Valmalette. — M. Cortois de Pressigny, ancien évêque de Saint-Malo. — Affaire Maubreuil. — Ce que me dit le roi à ce sujet. —Madame la duchesse douairière d'Orléans.

Pendant que l'audacieuse apologie du régicide se vendait publiquement à Paris, survint une ordonnance de M. Beugnot, préfet de police, qui mit toute la ville en émoi. Cette ordonnance prescrivait l'exacte observation du dimanche. Un traité de paix qui aurait livré la moitié de la France aux étrangers n'aurait pas excité à Paris autant de fermentation. Il fallait entendre les bourgeois de la rue Saint-Denis se plaindre que depuis trente ans on n'avait pas vu en France une si odieuse tyrannie. Eux qui avaient supporté si patiemment le

despotisme impérial, ils étaient prêts à se révolter plutôt que de fermer leurs boutiques le dimanche.

M. Beugnot fut désolé du mauvais succès de son ordonnance. C'est un homme de beaucoup d'esprit, mais, dans toute sa carrière politique, comme dans cette circonstance, il s'est toujours perdu en voulant trop bien faire. Avec une souplesse et une dextérité sans pareilles, une sagacité rare, une facilité de travail surprenante, une grande expérience administrative, il pouvait jouer un rôle important; mais il s'est donné tant de mouvement pour parvenir aux premières places, qu'il n'est jamais parvenu à rien. Tant d'efforts malheureux n'ont point découragé son ambition; il soupire encore aujourd'hui après un portefeuille qu'il n'obtiendra jamais. On dit que sous le ministère Decazes, il a été créé pair, et qu'il a son ordonnance de nomination en poche, mais depuis neuf ans il est le Tantale de la pairie.

L'ordonnance de M. Beugnot avait irrité les Parisiens; le costume gothique des Cent-Suisses, qu'on s'avisa d'habiller comme ils l'étaient avant la révolution, les fit rire: ce

qui ne valait guère mieux. Un jour que je racontais au roi les plaisanteries sans fin dont on accablait ces pauvres Suisses, il me dit : « Est-ce ma faute, à moi, si on donne à rire aux Parisiens ? Il y a ici certaines gens qui voudraient qu'on leur rendît tout ce qu'ils ont vu dans leur jeunesse. Je ne puis leur faire comprendre que ce qui était bon alors ne l'est plus aujourd'hui. Le public rit à nos dépens, mais, en vérité, ce serait bien autre chose si je ne mettais un frein à l'extravagance de ces messieurs, et si, comme ils le disent, je ne me faisais un peu révolutionnaire. »

Cependant la chambre des députés venait de se réunir. Le roi, en rentrant en France, avait convoqué cette chambre telle qu'elle existait au moment où Bonaparte l'avait cassée, en décembre 1813. C'était là une mesure très habile. Les anciens législateurs, charmés de se voir rendus à la vie politique par le gouvernement royal, se montrèrent tout dévoués à ses intérêts. Cependant, parmi eux, quelques hommes voulurent faire du bruit et se dédommager du silence auquel le despotisme impérial les avait condamnés ; à leur tête se trouvait M. Dumolard, ancien avocat-général au

parlement de Grenoble, et membre de toutes les assemblées législatives depuis le commencement de la révolution. C'était un déclamateur ampoulé, qui débitait sur un ton véhément les choses du monde les plus communes. Il ne restait jamais moins de deux heures à la tribune, et d'ordinaire il terminait sa harangue par une apostrophe à la France, ou une invocation à la liberté. La *patrioterie* de M. Dumolard produisait la plus vive sensation sur le public; aussi dans notre exagération contre-révolutionnaire, lui faisions-nous l'honneur de voir en lui un jacobin furieux. Au fond, c'était un fort brave homme, qui ne méritait ni l'admiration du public ni la haine de la cour.

M. Bedoc, ancien procureur impérial près la cour criminelle de la Corrèze, avait plus de talent véritable. Il parlait avec clarté et précision. Il avait des vues saines, un esprit droit, un caractère indépendant; cependant nous ne l'aimions guère plus que M. Dumolard, dont il partageait les opinions.

Nous étions aussi très irrités contre M. Durbach, qui plaidait comme les deux autres pour la liberté de la presse et les principes libéraux.

Cependant force nous était de reconnaître en lui un orateur élégant, clair et méthodique; il paraissait rarement à la tribune, mais quand il y montait, son éloquence tranquille et modérée produisait beaucoup d'impression sur la chambre. Louis XVIII s'alarmait de toutes ces discussions, ou plutôt de la fermentation qu'elles excitaient dans les esprits. On lui criait sans cesse aux oreilles que la révolution avait commencé par des discours, et qu'elle avait fini par le renversement de la monarchie. Il ne manquait pas de gens au château qui profitaient de l'inquiétude du roi, pour lui arracher des mesures directement contraires à l'esprit de la charte et à ses royales intentions. Ils lui répétaient à toute heure que cette Charte n'était qu'une concession temporaire, qu'une transaction entre la royauté et la révolution, toutes les deux renaissantes, et qu'une fois le trône rétabli sur des bases solides, il faudrait, ou modifier ce contrat dans ses principaux articles, ou l'abroger en entier. Ainsi commençaient les conseils imprudents et les mesures funestes qui devaient nous entraîner si vite à l'affreuse catastrophe du 20 mars.

Combien nous étions loin de prévoir un tel avenir ! Une sorte de vertige s'était emparé de nous autres royalistes, et nous nous précipitions avec une légèreté inconcevable vers la contre-révolution. Les femmes surtout se faisaient remarquer par leur continuelle extravagance. Quelques unes, il est vrai, voulaient expier le désordre de leur conduite passée par la véhémence de leur amour pour l'antique dynastie ; d'autres se faisaient royalistes pures par spéculation. La comtesse de B... prétendait payer ses créanciers avec des *Vive le Roi ;* la marquise de R... de M... vendait bien cher aux solliciteurs qui arrivaient de province, le crédit qu'elle n'avait pas. Les Tuileries étaient souvent comme assiégées par des intrigantes de cette espèce.

Tous les gens du château tenaient table ouverte. On mangeait aux dépens du roi dans les appartements, dans les antichambres, et jusque dans les corridors ; on appelait cela nourrir la fidélité malheureuse, et, de fait, on nourrissait des chevaliers d'industrie, des gens d'affaires, des chansonniers toujours en appétit, des pamphletaires à tant la feuille, des parasites qui adoraient la

royauté puissante, et qui, au 20 mars, trahirent la royauté malheureuse.

L'une des maisons les plus fréquentées par la bonne société royaliste était alors celle de madame de Ripert. Je ne saurais donner une idée du caractère de cette femme extraordinaire. Enthousiaste, mobile, capricieuse, elle passait en un instant de la joie à la tristesse, de l'audace à la peur, du sang-froid à la colère. Elle ne pouvait souffrir aujourd'hui ce que la veille elle aimait avec transport. Elle était folle des Bourbons ; mais, par esprit de contradiction, elle s'était faite constitutionnelle. On lui pardonnait ce petit travers en considération des services qu'elle avait rendus à la bonne cause. Pendant le directoire et l'empire, elle avait soutenu le courage de M. Ripert, son mari, et de M. Michaud, qui rédigeaient ensemble la Quotidienne, et qui toutes les fois que la presse fut libre, défendirent généreusement, dans cette feuille, la légitimité et la monarchie. En 1814, elle était encore l'âme de cet excellent journal, qui devint à cette époque l'organe de l'opinion royaliste la plus pure et la plus exaltée.

M. Fiévée était l'ornement des cercles de

madame Ripert, par la verve piquante de sa conversation, par la finesse et la grâce de son esprit, par l'amabilité de son caractère. Il était déjà connu par ses sentiments royalistes et son talent comme écrivain. Depuis, il a fait une guerre de plume très vive à tous les ministères qui se sont succédé depuis la restauration, et il a montré qu'il savait à la fois raisonner avec vigueur, raconter avec clarté, persifler avec amertume. M. Fiévée possède des connaissances très étendues, une sagacité parfaite pour juger les hommes et les choses, et il aurait rempli avec distinction une place éminente dans l'administration ou la diplomatie. On l'a toujours laissé de côté, je ne sais pourquoi; mais la cour se croit aujourd'hui justifiée par l'échec éprouvé par M. Fiévée quand il a aspiré à la députation. Peu lui importe du reste qu'on ne lui rende pas justice, M. Fiévée sait fort bien se la rendre à lui-même. Les bons mots de son amour-propre faisaient déjà partie des *ana* de salon.

Je voyais encore chez madame Ripert deux jeunes gens fort distingués qui écrivaient dans la Quotidienne. Le premier, M. Missonnier, était plein de sens, de goût et de raison : il était

royaliste de tout son cœur; cependant on le trouvait trop modéré. Le second, M. Pigeon, avait toute la vivacité d'un Provençal; il était ardent dans ses opinions, intolérant pour celles des autres, aimable et doux de sa personne, mais toujours en colère quand il avait la plume à la main. Il faisait des brochures étincelantes d'esprit, de malice et de gaieté, des brochures qui nous semblaient admirables et faites pour l'immortalité, et dont à présent je serais bien embarrassée de dire le titre. Je citerai aussi parmi les personnes que je rencontrais avec plaisir chez madame Ripert le vieux général Anselme, qui était fort royaliste, mais dont le frère ne l'était guère, le comte du Boutet, militaire fort aimable, qui joignait des manières élégantes et polies à la vivacité languedocienne; enfin M. de Valmalette, le La Fontaine de la restauration, qui espérait assurer le triomphe de la légitimité en composant des fables politiques.

Les antichambres des Tuileries étaient, comme je l'ai dit, assiégées par tant d'intrigants, que beaucoup de royalistes, pour ne pas se mêler à cette cohue, se tenaient à l'écart et ne paraissaient point au château. Il ré-

sultait de là que le roi connaissait fort peu ses plus capables et ses plus fidèles serviteurs, et qu'il confiait des places importantes à des gens tout-à-fait inhabiles. Cependant Sa Majesté eut l'heureuse idée de choisir pour son ambassadeur à Rome, M. Cortois de Pressigny, ancien évêque de Saint-Malo. Ce prélat, homme distingué, d'un esprit fin et délié, était doué d'un grand talent pour la diplomatie qu'il n'avait jamais eu occasion de déployer. En 1801, il avait été du très petit nombre des évêques français qui, dociles aux ordres du Saint-Père, résignèrent leurs fonctions épiscopales. Ce sacrifice devait lui attirer plus tard l'insigne honneur de représenter la cour de France dans la capitale du monde chrétien. Louis XVIII comprit qu'il ne pouvait envoyer à Rome un des prélats qui avaient résisté à la volonté du pape, et ce motif l'engagea à fixer son choix sur M. de Pressigny. La grande affaire dont le nouvel ambassadeur fut chargé était de négocier l'abolition du concordat de Bonaparte, pour en revenir à celui de François Ier; on avait pensé, à Paris, que la chose serait facile. En effet, la France avait tout à perdre, et la cour de Rome tout à gagner dans

ce marché. Mais on connaissait mal la diplomatie italienne. Par cela seul que nous demandions, on refusa. Les congrégations du sacré collége, consultées, comme il est d'usage dans ces sortes d'affaires, élevèrent mille difficultés. Pie VII déclara avec une fermeté apparente qu'il ne consentirait pas à détruire son ouvrage. Tout cela n'était qu'un jeu : on faisait sonner bien haut le refus, pour faire ensuite payer plus cher la condescendance. Notre ambassadeur était trop fin pour être la dupe de cette finesse italienne. Il vit sur-le-champ où l'on voulait en venir. Il prit un langage clair et franc. Ceci déconcerta grandement les cardinaux. Cependant, malgré les efforts de M. de Pressigny, au moment du retour de Bonaparte, la négociation était peu avancée, et la France jouissait encore, bien malgré elle, du concordat de 1802.

Ce fut vers le temps que M. de Pressigny allait partir pour Rome que les diamants de la reine de Westphalie furent trouvés dans la Seine, auprès du pont Louis XVI. Je ne puis dire quelle surprise, quelles rumeurs cette découverte excita dans Paris, et surtout à combien de conjectures elle donna lieu. On a depuis

beaucoup écrit sur cet évènement mystérieux; mais on n'a soulevé qu'une bien petite partie du voile dont il est enveloppé. M. de Maubreuil, sur qui seul sont retombés le déshonneur et les condamnations judiciaires, n'était peut-être pas le plus coupable; il a laissé sur la joue de M. de Talleyrand une accusation un peu brutale de complicité, dont il faut espérer que les Mémoires de ce grand personnage le justifieront mieux que n'a fait le tribunal de police correctionnelle.

J'ai beaucoup connu M. de Maubreuil. Il avait été Vendéen, militaire et fournisseur; c'était un fou, un cerveau brûlé. On m'a dit qu'au 30 mars 1814 il avait eu l'extravagance d'attacher à la queue de son cheval la croix de la Légion-d'Honneur, qu'il avait glorieusement acquise par son courage dans la guerre d'Espagne.

Vers cette même époque, c'est-à-dire dans les premiers jours de 1814, j'eus l'honneur de présenter mes hommages à la duchesse douairière d'Orléans. Cette princesse ne rapportait de son long exil, ni ressentiment, ni amertume : on eût dit qu'elle avait laissé sur la terre étrangère le souvenir de ses malheurs

personnels et de ceux de son auguste famille. Elle se réjouissait d'avoir recouvré son rang et ses richesses, surtout parcequ'elle pouvait faire plus de bien, et se livrer à toutes les inspirations de son inépuisable bienfaisance. Elle avait toutes les vertus de son père le duc de Penthièvre. Personne n'a nommé cette femme excellente sans la bénir, personne n'a osé en dire du mal; si madame de Genlis fait exception, c'est qu'elle a peut-être ses raisons personnelles pour cela.

CHAPITRE XXII.

Sentiments du roi à son entrée aux Tuileries. — Le loup-berger. — Les N. — M. de Salvandy. — L'âge d'éligibilité. — Le madrigal du roi. — La littérature ancienne et la littérature nouvelle.— Les Perruques libérales. — L'abbé Delille. — Sympathie du roi pour M. de Jouy. — M. Baour-Lormian. — Deuxième représentation d'Omasis. — Napoléon usurpant la férule de Geoffroy. — Portrait apologétique de M. de Lormian. — Indépendance et besoins des hommes de lettres. — Bienfaits de la restauration. — Goûts aristocratiques des artistes modernes. — Le baron Gérard. — Son *portrait.* — Portrait de mademoiselle Mars.

Avant de continuer le récit de nos fautes, avant de ramener sur la scène celui dont le voisinage aurait dû nous rendre plus sages, je veux ralentir ici le cours des évènements, pour esquisser l'intérieur de ce palais que nous allons quitter bientôt pour l'exil des cent jours.

Lors de son entrée aux Tuileries, au milieu des acclamations d'une foule, qui, comme du temps de Henri IV, était *affamée de voir son roi*, Louis XVIII éprouva une sensation solennelle

à la vue de ce palais de ses pères, encore debout dans toute sa magnificence et sa couleur antique. « La république, me disait-il un soir, a oublié que les Tuileries étaient comme le château-fort de la royauté : laissez une niche, le peuple finira toujours par y remettre un saint. Du jour où M. Bonaparte porta son bonnet de nuit dans les Tuileries, la souveraineté du peuple n'était plus qu'un rêve. »

Le roi m'avoua qu'il avait, le surlendemain, parcouru les appartements du château avec une curiosité d'enfant : « Je me demandais, dit-il, si j'étais bien moi, ce pauvre exilé errant de royaume en royaume, et qui n'avait pu voir sans quelque effroi, en Allemagne, cette inscription sur un poteau de grand chemin : « Il est défendu à tout mendiant, vagabond et émigré, de s'arrêter ici plus de vingt-quatre heures. » La légitimité n'est donc pas une fiction, puisque je suis revenu m'asseoir sur le trône de Louis XIV, moi vieillard sans armes, sans soldats, avec mon seul droit pour égide. Quand je vis, en arrivant, l'ordre qui régnait dans cette demeure, j'éprouvai presque de la reconnaissance pour ce Napoléon qui avait si bien administré mes affaires en mon absence.

Il avait pris soin d'effacer toutes les odieuses traces du passage de la révolution dans cet auguste palais. Quant à son chiffre multiplié, c'était à mes yeux l'aveu de son usurpation, et j'en ris avec l'empereur Alexandre, à qui je citai la fable du loup qui s'est fait berger :

> « Il aurait volontiers écrit sur son chapeau,
> C'est moi qui suis Guillot, berger de ce troupeau. »

Je rappelai au roi à cette occasion le calembourg des *N mis partout*, et il en rit presque autant que de sa propre citation du bon La Fontaine.

Le roi me disait encore que les costumes et les physionomies de ses sujets lui avaient fait faire de pénibles réflexions sur la marche du temps : « Je sentis, hélas ! que je n'étais plus jeune. Il n'y avait plus en moi de français que le cœur. Je ne saurais régner, pensai-je, comme Louis XIV et Louis XV, chez une nation qui est coiffée à la Titus. J'ai donc donné ma Charte comme un contrat entre le passé que je représente et le présent, c'est-à-dire, la jeune France; mais ces institutions ne seront bien comprises que de la génération nouvelle. Dans vingt ans on me rendra jus-

tice, car les enfants des émigrés eux-mêmes se laisseront inoculer les idées libérales. Il y a en Angleterre plus d'un whig parmi les descendants des compagnons d'exil de Charles II. La jeunesse française m'étonne quelquefois; elle est grave, sérieuse, et n'est passionnée qu'en politique : voilà une brochure d'un jeune officier de vingt ans (M. de Salvandy), qu'on n'eût pas écrite de mon temps avant cinquante. J'ai peut-être eu tort de fixer l'âge d'éligibilité à la chambre des députés à quarante ans. J'espérais que la restauration aurait ramené quelques uns des goûts de l'ancien régime : hélas! mes bons et fidèles serviteurs en ailes de pigeon rendent le dernier siècle ridicule. On ne respecte en eux que leur malheur, et très peu leur esprit. Le comte de M..... me rappelait l'autre jour un madrigal que je composai jadis pour la reine Marie-Antoinette (1); il me soutenait familièrement que ce quatrain valait mieux que la Charte. »

(1) Vers sur un éventail :

Au milieu des chaleurs extrêmes,
Heureux d'occuper vos loisirs,
J'aurai soin, près de vous, d'amener les zéphyrs,
Les amours y viendront d'eux-mêmes.

Je saisis cette occasion de reparler au roi des hommes de lettres : « Que voulez-vous? me dit-il; moi personnellement je ne puis leur donner qu'une audience, et ces messieurs ont, aux yeux des grands seigneurs, le tort de leur parenté présumée avec les anciens philosophes. Croyez-vous que Bonaparte leur faisait meilleur accueil que moi?

» — Sire, répondis-je, il payait mieux.

» — Ah! je comprends, dit le roi; vous avez entendu dire que l'on voulait rogner leurs pensions; mais ont-ils plus de droits à mon intérêt que les militaires? les uns et les autres ont servi également Bonaparte, ceux-ci de leur plume et ceux-là de leur épée. Les *fidèles* sont bien exigeants! »

Cependant Louis XVIII aimait la littérature; il mit de l'importance à rendre à l'académie française son titre d'Académie; il m'entretenait des vers et de la prose de ces messieurs : il jugeait en critique impartial, et non en roi absolu, les notabilités poétiques de l'époque. Je l'ai entendu citer des vers de M. Arnault, aussi bien que des vers de l'excellent abbé Delille; mais il avait une préférence marquée pour les vers de ce dernier. « C'est *notre poète*;

disait-il, fidèle au vieux Parnasse, comme à ses rois; je maintiens qu'il y a du royalisme dans le culte littéraire rendu au siècle de Louis XIV : M. Etienne, M. de Jouy, M. Arnault, etc., etc., ont beau dire, ils sont des nôtres aussi bien que M. Campenon. » Le roi avait bien raison : les *ultras* de la littérature sont aussi *perruques* que les ultras de la légitimité : les saines doctrines littéraires les ramènent peu à peu aux saines doctrines politiques; puisque, suivant M. de Bonald, qui a pris ce mot je ne sais plus à qui, la littérature est l'expression de la société. Aussi Louis XVIII, homme plein de goût, préférait M. de Jouy à M. de Chateaubriand, et madame de Genlis, à madame de Staël : sans la maladresse de M. de Vitrolles, M. de Jouy serait aujourd'hui pair de France. Sa Majesté m'a souvent exprimé toute sa sympathie pour le talent de M. de Jouy : je suis d'autant plus impartiale dans cet aveu, que je ne partageais pas tout-à-fait son opinion sur l'auteur de *Sylla*, comme on a pu le voir dans un précédent chapitre. Le roi ne changea même pas d'avis sur l'*ermite*, lorsque, dans la suite, *le Miroir* osa critiquer un peu trop malicieusement le *Voyage de Paris à Bruxelles*.

J'eus la douce satisfaction d'appeler les bontés de Sa Majesté sur mon ami M. Baour-Lormian : j'espère que la postérité ne m'en voudra pas. Je réussis dans tout ce que je demandai pour lui, grâce à deux anecdotes qui mirent Louis XVIII de bonne humeur, et lui firent dire qu'il y avait du Jean La Fontaine dans le caractère de M. Baour. Je lui racontai d'abord comment cet excellent ami, qui a le défaut d'être un peu poltron, avait cru s'être fait une querelle personnelle avec l'empereur Alexandre, en rimant un acte de l'Oriflamme, et s'était tenu caché, disait-on, deux jours et deux nuits chez M. Michaud, lors de la capitulation de Paris. Le roi fut ensuite vivement intéressé par mon récit de l'entrevue de M. Baour avec Napoléon, au sujet d'Omasis, et voulut l'entendre de sa bouche : si cette anecdote a amusé Sa Majesté, elle doit amuser le lecteur; la voici :

La seconde représentation de la tragédie d'Omasis eut lieu à Saint-Cloud, le 14 septembre 1806, et y produisit une vive sensation : les larmes de Joséphine décidèrent les cœurs les plus durs à pleurer. La pièce finie, Napoléon fit demander l'auteur. On le chercha inutile-

ment dans la salle, car il était resté à Paris. Le lendemain un aide de camp lui porta une lettre dans laquelle il était prévenu qu'il serait reçu à Saint-Cloud, le 16 septembre, à huit heures du matin : j'ai les dates bien précises, comme on voit. M. de Lormian se rendit chez l'empereur à l'heure indiquée.

« Bonjour, monsieur le Barde, dit Napoléon, qui, par ce titre, faisait allusion aux poésies ossianiques que M. Lormian avait imitées avec tant de goût et de bonheur; vous faites donc des ouvrages dramatiques? J'ai vu hier votre pièce et je vous ai fait appeler: pourquoi n'assistiez-vous pas à la représentation?

»—Sire, parceque je n'étais pas invité. »

Cette réponse franche parut ne pas déplaire à Napoléon, qui poursuivit ainsi :

« J'ai vu votre tragédie, qui n'en est pas une; un amour inutile..... une conspiration ridicule, aucune connaissance des lieux..... Avez-vous été en Égypte?

»—Non, sire.

»—Il y paraît. Est-ce vous qui avez indiqué les costumes?

»—Je me suis reposé de ce soin sur Talma.

»—Talma s'est mépris; au lieu du collier,

des bracelets et de la robe égyptienne que devait porter Joseph, il a paru sur la scène habillé en Néron. Votre Rhamnès est nul; quand on conspire, même au théâtre, il faut réussir, ou ne pas s'en mêler..... Le schall bleu de mademoiselle Mars lui va fort bien. Puisqu'elle ne joue que dans la comédie, pourquoi lui avez-vous confié votre Benjamin?

» — J'ai cru trouver dans elle seule les qualités qu'exigeait ce rôle.

»—Vous avez bien fait..... Votre Siméon ne devait être qu'un chef du désert, vous en faites quelque chose d'amphibie..... Il fallait le mettre en scène avec le frère qu'il a vendu..... Cette situation manque à l'ouvrage. Je sais que la chose est difficile, mais cela vous regarde... Votre Jacob est un pleurard..... et Joseph un faiseur de phrases. »

Toutes ces phrases, heurtées, sans suite et sans liaison, à la manière de l'empereur, commençaient à importuner le pauvre auteur, qui se demandait en lui-même si on l'avait fait venir pour le mystifier. Napoléon, qui riait dans sa barbe du supplice de M. Baour-Lormian, dont il connaissait l'amour-propre gascon, le tourmenta quelque temps encore de ses criti-

ques exagérées. Tout-à-coup il changea de figure et de langage.

« — Allons, monsieur le Barde, dit-il, je vous ai assez *lutiné*; votre tragédie n'en est pas une, c'est incontestable; mais elle offre de très grandes beautés: l'exposition, la scène de Benjamin, la fin du quatrième acte, et surtout le cinquième, sont superbes; le style, surtout, est merveilleux; c'est de la musique de Cimarosa. Voilà un beau coup d'essai, mais il faut continuer..... Êtes-vous à votre aise?

»—Non, sire.

»—Tous ces poètes n'ont jamais le sou.

»—Votre Majesté voudra sans doute faire mentir le proverbe. »

Ici Napoléon sourit, et ajouta:

« Travaillez, j'aurai soin de vous. Votre Ossian est admirable; je sais par cœur le chant d'Arthur. Cet ouvrage s'est bien vendu; faites-en une édition de luxe, j'y contribuerai.»

Napoléon alors se leva de table; car il déjeunait durant cet entretien, qui avait pour témoins le duc de Frioul et le comte de Luçay, préfet du palais. Il tira M. de Lormian à part, et, dans l'embrasure d'une fenêtre, il lui dit:

« Quand vous ferez une nouvelle pièce,

venez me la lire, j'aime beaucoup la tragédie. Je vous donne sur ma cassette une pension *provisoire* de deux mille écus; plus tard je ferai davantage, cela dépend de vous..... Adieu, et sans rancune. »

Le surlendemain de cette audience, M. de Lormian reçut de la part de Napoléon une tabatière en or avec son chiffre, qui renfermait huit mille francs en billets de banque. Au reste, l'auteur profita des bons conseils de Napoléon, il ajouta une scène entre Omasis et Siméon; c'est sans contredit, sous le rapport dramatique, la plus forte de l'ouvrage. Comme je l'ai dit, tous ces détails amusèrent le roi. Sa Majesté me dit ensuite :

« Je ne me serais pas permis la plaisanterie prolongée de Bonaparte; les hommes de mon rang ne doivent parler aux gens de lettres qu'avec politesse et dignité; la familiarité est dangereuse. »

Le roi poursuivit :

« *Mon prédécesseur* (et il appuya sur ces mots), récompensait les talents avec magnificence; il se dépêchait de donner comme de jouir. Sous la vieille monarchie, six cents ou douze cents livres de rente satisfaisaient l'am-

bition d'un littérateur; on les payait bon marché, et ils faisaient aussi bien. Bonaparte les enrichissait, et ils ne lui en ont pas tenu grand compte. Tous ceux qu'il pensionnait font, me dit-on, la cour à mes ministres, en disant du mal de leur bienfaiteur. »

Les six mille francs de Napoléon furent conservés à M. Baour-Lormian : je le répète, ce n'est pas une pension mal placée.

M. de Lormian est, des littérateurs de l'époque, celui qui fait le mieux le vers, celui dont la phrase poétique est la plus harmonieuse. Il y a dans ses écrits quelque chose de brillant, d'élégant, de pur et de facile, qui flatte et plaît à l'oreille la moins sensible. Il unit la magie du style à la grâce de l'expression : il est fâcheux que presque toutes ses compositions ne soient qu'imitées des modèles étrangers, et qu'on ne puisse juger ses créations que dans un bien petit nombre de pièces qui lui appartiennent entièrement. C'est le premier poète satirique de l'époque; il atteint, dans ce genre, à la perfection; il y est vif, pressé, énergique et malin; ses vers de satire sont des proverbes richement écrits. Il a dans la tragédie le charme de Racine, et son *Omasis* est une pro-

duction délicieuse, mélange admirable de poésie, de sensibilité, et de peinture exacte des mœurs.

M. de Lormian, malgré tant de mérite, ne jouit plus maintenant de toute la réputation qui lui est due. A qui s'en prendre? ne serait-ce pas à la singularité de son caractère, à la mobilité incroyable de son imagination, qui le jette à chaque heure dans des contradictions étonnantes? Il passe sa vie à faire des projets qu'il n'exécute pas, il ne pensera point aujourd'hui comme il pensait hier; ce qui lui a plu la veille lui déplaît le lendemain. Je l'ai vu, en six mois, changer quatre fois d'appartement dans la même maison. Cette mobilité, il la porte dans ses principes politiques, ou, pour mieux dire, il n'en a pas; il suit le vent, non par calcul, mais par laisser-aller.

On l'accuse d'un excès d'amour-propre; c'est qu'il est plus sincère que ses confrères. A-t-il plus de vanité que M. Delrieu, par exemple? non; mais, parcequ'il a plus de réputation, on le tourmente davantage. D'ailleurs s'il apprécie très haut ses ouvrages, il est juge excellent de ceux des autres, et il se traite plus sévèrement que ses adversaires, car il rejette

comme faibles des morceaux de poésie que la foule admirerait (1).

Louis XVIII aimait surtout à relire sa *Jérusalem délivrée.*

Traduisant ici tantôt la pensée, tantôt les paroles même du monarque, je m'aperçois que, pour être exacte, j'ai l'air de le mettre en contradiction avec lui-même : le fait est que ses jugements, comme ceux du commun des hommes, dépendaient de son humeur. Je l'ai vu tour à tour admirer le génie littéraire et le dédaigner, exalter tel homme de lettres et le critiquer ; regretter de ne pouvoir être plus généreux, et se montrer presque avare de la plus légère gratification. Que ceux qui sont étrangers aux soucis de la royauté ne se hâtent pas d'en tirer des conclusions défavorables. Une nouvelle diplomatique, un discours de tribune, un article de journal, un accès de goutte, voilà bien de quoi modifier le lendemain les meilleures dispositions de la veille. Je ne crois pas, à tout bien considérer, qu'à

(1) M. de Lormian s'est placé au premier rang parmi les romanciers modernes par la publication de *Duranti, premier président du parlement de Toulouse.* Ses ballades, légendes et tableaux lui ont acquis à jamais le titre de vrai poète, par l'invention et la belle versification qui brillent dans cet ouvrage éminemment original.

part les mécontentements que j'ai signalés, les lettres aient beaucoup de reproches à adresser à la restauration : la munificence royale a suivi à leur égard la loi inexorable des chiffres du budget ; quelques traits de parcimonie ne sauraient effacer de nombreux bienfaits. Voyez les établissements publics, voyez les théâtres royaux, voyez l'académie française, voyez le Musée Charles X ! Il y a là de quoi faire pardonner quelques petits torts au vicomte de La Rochefoucauld. L'expérience de quelques fautes n'a pas été perdue : on a compris qu'il en coûtait moins cher de prévenir une inimitié que de l'apaiser. De leur côté, les hommes de lettres et les artistes ont reconnu que le roi était la source des honneurs, et insensiblement ils sacrifient la sotte vanité d'une indépendance imaginaire, au besoin de vivre dans une aisance assurée. Les arts et les lettres sont essentiellement aristocratiques. Quoi qu'en ait dit un ministre, il faut aujourd'hui un peu mieux qu'un grenier et cinquante francs par mois à un poète, et à un peintre il faut absolument le local d'un atelier. Bien plus, nous avons aujourd'hui des peintres titrés, des peintres grands seigneurs. Y a-t-il dans

Paris beaucoup de salons plus agréables que celui de M. le baron Gérard? Puisque je l'ai nommé, je lui rendrai ici la justice de dire que ce grand artiste, qui avait été le peintre d'Austerlitz, fut des plus empressés à bénir la restauration. J'acceptai, en 1815, l'offre qu'il me fit de me peindre en pied; et je ne lui ai pas fait déshonneur à l'exposition. Je ne lui ai pas été inutile non plus pour obtenir la place de premier peintre de Sa Majesté. Il me sera donc permis, dans ces chapitres de continuelles digressions, de le juger avec impartialité, pour justifier le choix du roi. Gérard est l'homme habile de la peinture; ses compositions sont faciles et brillantes; le sujet en est compris avec esprit, et l'arrangement noble et scénique. Son dessin est élégant, mais quelquefois sans caractère. Il ne recherche pas tant l'imitation de la nature, qu'une certaine convention mondaine, qui le fait proclamer homme de goût par les amateurs. Son coloris est faux, mais ses effets sont dramatiques; aussi surprend-il plus qu'il ne charme. Dans une époque où même les arts empruntent leurs allusions à la politique, on a dit de lui qu'il avait en peinture des qualités toutes ministé-

rielles. La finesse d'esprit et la souplesse de conduite sont les traits de son caractère, et jamais on ne l'a vu faire de l'opposition à aucun système, ni à aucun pouvoir; jamais on ne l'a vu entrer franchement en lice avec aucun artiste; il préfère même braver la comparaison des morts. L'Entrée de Henri IV est en face des Noces de Cana, et la coupole de Sainte-Geneviève attend encore ses pendentifs.

Je me souviens que lorsque mon portrait fut fini, je me permis de lui dire que j'aurais voulu qu'il ressemblât davantage à celui de mademoiselle Mars, à qui on dit, en effet, dans le monde, que je ressemble réellement. « Madame, me répondit Gérard, je vous ai peinte avec plus de franchise. Je vous avouerai que mon portrait de mademoiselle Mars est plutôt un chef-d'œuvre d'adresse que de peinture. Sentant bien que je ne pourrais satisfaire aux illusions que font naître sur la scène les traits du diamant de nos actrices, j'ai voulu m'aider de tout ce qui pouvait parler à toutes les mémoires, en éclairant sa tête comme elle l'est au théâtre; c'est-à-dire un peu en dessous. Cet artifice est aperçu de très peu de monde, parceque la lumière du jour remplace celle des

lampes. Je n'ai pas eu besoin pour vous, madame, de toutes ces combinaisons :

« L'art n'est pas fait pour vous : en avez-vous besoin ? »

Qu'on me permette de finir ce chapitre par cet aimable compliment.

CHAPITRE XXIII.

Maison du roi. — Opinion de Louis XVIII sur la conduite du duc de Raguse devant Paris. — Le comte de Vergennes. — Étienne de Durfort.—Charles de Damas. — Nansouty.—Le marquis de la Grange.— Le marquis de Dreux - Brézé.—Anecdote à son sujet. — Mot du roi sur un manque de convenance de M. de Villèle et de M. Decazes.—Sensations du roi lors de sa visite à Versailles.— Réflexions dans son ancien cabinet. — Madame Élisabeth. — Marie-Antoinette. — Le grand Trianon. — Le petit Trianon. — La reine et Joséphine. — La propriété de Saint-Cloud.

Le roi aimait à se faire rendre compte de toutes les règles d'étiquette adoptées par Napoléon, et parfois il souriait quand il croyait avoir surpris en faute le souverain parvenu ; il trouvait étrange qu'il n'eût pas fait escorter son dîner, de la cuisine à la salle à manger, par un détachement de sa garde, ainsi qu'on le faisait jadis : ce fut un usage que l'on rétablit au château aussitôt que les gardes-du-corps eurent été réorganisés. Un peloton de ces messieurs, commandé par un maréchal-des-logis,

se rend chaque jour à la cuisine à l'heure des repas royaux. Sa consigne est de surveiller le passage des mets dans les plats couverts; c'est ce que l'on appelle le dressoir, et puis il accompagne le dîner ou le déjeuner. Les domestiques qui portent les diverses pièces du service, doivent les tenir des deux mains et ne jamais en avoir une inoccupée.

Le roi n'approuvait pas non plus que Napoléon se passât d'une garde noble; il la croyait nécessaire à la splendeur du trône; aussi se hâta-t-il de rétablir les gardes-du-corps, les gardes-de-la-porte, les cent-suisses, les mousquetaires noirs et gris, les chevau-légers, les gendarmes de la garde, etc. Ces quatre derniers corps avaient été supprimés par le comte de Saint-Germain, sous le règne de Louis XVI.

J'ai parlé ailleurs des capitaines des gardes-du-corps. La nomination des quatre premiers passa sans causer grand scandale; mais le choix des deux autres fit beaucoup jaser dans les deux partis. L'un était le maréchal Berthier: on prétendit que cette place ne convenait pas à un ami de Napoléon, à un personnage qui avait été investi de toute sa confiance. Quant au ma-

réchal Marmont, duc de Raguse, on fut encore plus injuste à son égard; on disait qu'une telle récompense était le prix de la reddition de Paris. Le roi prenait vivement le parti du maréchal Marmont. « Il y a, disait-il, de l'injustice à le condamner; ce qu'il a fait devant Paris est l'action d'un homme habile et sage, d'un bon citoyen. Que pouvait-il faire avec une poignée de troupes? lutter contre des forces supérieures, exposer sans espoir de succès la première ville de France aux horreurs d'un assaut? Avait-il cent ou cinquante mille hommes au moins à ses ordres? Voulait-on qu'il renouvelât le désastre de Moscou? Le duc de Raguse, par sa prudence en cette occasion, a mérité des remerciements des Parisiens. Ceux qui le blâment, j'aime à le croire, auraient fait comme lui. »

Cette sortie de Louis XVIII engagea les parleurs à se taire dans le château, mais ne lava pas le duc de Raguse dans l'opinion publique, qui aime à juger sans réflexion et à blâmer plus qu'à louer.

Le comte de Vergennes, fils de l'ancien ministre de Louis XVI, devint capitaine commandant des gardes-de-la-porte, le comte

Charles de Damas, des chevau-légers, le comte Étienne de Durfort, des gendarmes, le comte de Nansouty, des mousquetaires noirs, le marquis de La Grange des mousquetaires gris.

Le premier de ces officiers supérieurs était un homme calme et sage, attaché au roi, sans pour cela repousser toutes les idées nouvelles.

Le second avait fait la guerre d'Amérique, il en avait rapporté des idées de liberté qu'il ne tarda pas à perdre quand il se trouva en présence de la licence révolutionnaire. Il fut employé dans la malheureuse tentative de la fuite de Louis XVI. Arrêté à la suite de cette affaire, relâché et émigré, il parut à Quiberon, et plus tard un coup de vent le jeta avec le duc de Choiseul et quelques autres proscrits sur la côte alors inhospitalière de la France. Il possédait une bravoure sans ostentation, des formes agréables et l'habitude du monde qui remplace souvent l'esprit.

Le troisième, que la reine, au début de la révolution, avait en envoyé mission secrète à l'étranger, conservait tous les principes du vieux royalisme dans leur pureté; il n'aurait voulu faire aucune concession, il était mal à l'aise dans la France nouvelle.

Le comte de Nansouty, ex-aide-de-camp de l'empereur, apporta à la cour du roi des habitudes d'obéissance et de respect au souverain. Sous l'empire, il avait été un excellent militaire, il devint un parfait courtisan : il y a des grâces d'état. Il fut regretté de nous tous à sa mort, qui eut lieu le 12 février 1815.

Pour parler de l'étiquette de la restauration, je ne puis passer sous silence l'étiquette personnifiée, M. le marquis de Brézé, grand-maître des cérémonies, qui avait passé sa jeunesse à s'occuper de cette science importante, et tout le temps de la révolution, tantôt à regretter de n'en être plus chargé, tantôt à se moquer presque publiquement des cérémonies de l'empire, et de la cour de M. Bonaparte. M. de Brézé parlait souvent du mot qui lui fut adressé par Mirabeau, lorsque ce dernier lui dit, aux états-généraux : « ***Nous sommes assemblés ici par la volonté du peuple, et nous n'en sortirons que par la force des baïonnettes.*** » Et il ajouta qu'il lui avait répondu : « ***Monsieur, je ne puis reconnaître en vous que le député du bailliage d'Aix, et non l'organe de l'Assemblée.*** »

M. de Brézé croyait que la grandeur de la monarchie et la majesté de la couronne dépendaient de tel ou tel salut, de telle ou telle cérémonie dont le nom même m'échappe. Je me souviens que, dans le mois de mars 1815, un général que le roi avait mandé au château, y arriva précipitamment avec une cravate de couleur. A cet aspect, le grand-maître des cérémonies frémit et pâlit.

Il s'adressa d'abord au général, et, avec toutes les formes de la politesse la plus exquise, l'engagea à retourner chez lui pour substituer à cette cravate fatale une cravate d'ordonnance. Le général lui réplique qu'il le ferait volontiers, mais qu'il n'a pas le temps, puisque le roi le demande à l'instant même.

M. de Dreux-Brézé détache alors la cravate d'un garde, et veut forcer le général à la mettre.

Sur ces entrefaites, le duc de La Châtre paraît : il venait chercher le général ; M. de Brézé court à lui, et lui dit :

« Monsieur le duc, j'espère que vous ne laisserez pas entrer monsieur chez Sa Majesté avec une cravate de couleur ; jamais costume

pareil ne fut admis aux Tuileries, cela est absolument contraire à tous les usages reçus. »

Le duc de La Châtre, homme d'esprit, contint son envie de rire.

«Mon cher Brézé, répliqua-t-il, la volonté du roi est supérieure à toute règle d'étiquette, puisque l'étiquette fut inventée pour lui. »

« Ah! madame, me dit le grand-maître des cérémonies en se tournant de mon côté avec l'expression d'une douleur sincère et profonde, ah! madame, voilà comment on fait une révolution. »

Or, parmi les causes fatales du 20 mars, M. de Brézé plaça toujours depuis la cravate de couleur du général. Ce fut lui qui, en 1814, interdit l'entrée de pantalons larges dans les appartements du château, et qui, par reconnaissance du service rendu par les alliés, permit aux Anglais d'y venir en guêtres. Il fallait entendre comme il faisait sonner haut cette condescendance; à l'en croire, elle aurait suffi pour satisfaire les prétentions des alliés; et pour la reconnaître dignement, selon lui, ils auraient dû renoncer à l'impôt de guerre. Si l'on méprisa quelquefois l'étiquette chérie de M. de Brézé, à la première rentrée du roi, il reprit tous ses

droits à la suite des cent jours. On aurait dit que cette seconde restauration avait été faite pour le triomphe seul du grand-maître des cérémonies de France.

Le roi s'amusait de ce personnage, et au fond pensait comme lui; riant avec moi de ce cérémonial dont il exigeait avec rigueur l'observation. Je me souviens que, dans la dernière année de sa vie, voyant M. Joseph de Villèle, à l'heure du conseil, poser sans façon sa tabatière sur le bureau du roi, il ne put s'empêcher de lui dire :

«Monsieur le comte, il y a ici une place pour votre portefeuille, mais celle de votre tabatière est exclusivement dans la poche de votre veste.»

A cette occasion, Sa Majesté me disait : « Ces provinciaux ne doutent de rien, et, ce qui m'étonne, c'est que MM. de Corbière et de Peyronnet ne m'aient point offert une prise de tabac, ou n'aient pas puisé sans façon dans ma tabatière.»

Le roi a aimé M. Decazes et néanmoins il lui reprochait d'être mal élevé; celui-ci plaçait son chapeau sur le premier fauteuil venu; le roi cherchait, par tous les détours possibles, à lui faire perdre cette manie familière. Voyant qu'il ne pouvait être compris, il lui dit un jour :

« Monsieur, un homme de la bonne compagnie garde son chapeau sur sa tête quand il marche dans la rue, et il le met sous son bras ou sur ses genoux quand il est dans un appartement. »

Le roi voulut visiter Versailles; c'était le lieu de sa naissance, celui où il avait passé toute sa jeunesse; il éprouvait un désir irrésistible de revoir ce séjour de sa famille, et où chaque lieu était empreint pour lui de souvenirs. Il avait trouvé Paris rempli des œuvres de Napoléon : le Louvre, les Tuileries, la place du Carrousel, les quais, une foule de constructions, tout rappelait à ses yeux le règne de Bonaparte. Il n'en fut pas de même à Versailles. Ce palais, ce parc, ces bosquets solitaires étaient encore remplis du grand siècle. Celui qui avait jeté ses monuments sur toute la France, continué le Louvre, tapissé Notre-Dame de ses drapeaux, dominé la capitale du haut de sa colonne de bronze, ne s'était pas jugé encore assez riche pour meubler Versailles, s'avouant en quelque sorte vaincu par la grandeur de Louis XIV, et reculant devant un compte de tapissier.

« Je respirai avec bonheur, » me dit le roi,

dont j'exprime ici les sensations, « dans ce séjour chéri de mon aïeul; sa pompeuse solitude me charma plus que n'avait fait l'admirable entretien des Tuileries. J'aimais à parcourir ces allées, ces parterres, et surtout ces salles immenses et cette vaste galerie, où tout me transportait dans un autre temps.

» Je me fis conduire dans mon ancien appartement, et, arrivé dans mon cabinet, je demandai à y rester seul un instant. On l'avait garni à la hâte de quelques meubles, qu'à leur vétusté et à leur forme, je reconnus être *nôtres*, et par conséquent *miens*. Je m'assis sur un fauteuil de velours rouge, à clous dorés, comme j'en avais dans cette pièce autrefois. Ah! que de pensées vinrent m'assaillir, quand, songeant à tous ceux que j'avais connus, et qui étaient disparus, ainsi qu'Œdipe, dans une tempête, je me rappelai mon frère, qui n'avait rêvé que le bonheur de ses sujets, au milieu de ces pompes, et ma sœur, cette excellente Elisabeth, ange sur la terre, et que des monstres envoyèrent au ciel avec la couronne du martyre!

» Bientôt, au milieu des illusions qui rajeunissaient un moment toutes mes idées, je

m'abandonnai pleinement à une sorte de vision du passé. Versailles m'apparut dans toute sa splendeur première, lorsque tout-à-coup j'entendis sous la fenêtre des cris nombreux de *vive le roi!* Est-ce que le roi va déjà à la chasse? me dis-je, oubliant que le roi c'était moi, et non plus l'infortuné Louis XVI. C'était l'heure que j'avais fixée pour aller jusqu'au grand Trianon. Là, je retrouvai Bonaparte et son goût bourgeois: il avait imaginé de faire peindre en gris les lambris des appartements, autrefois dorés. Du grand Trianon je passai au petit, où mes souvenirs de jeunesse revinrent en foule; c'étaient les mêmes jardins, les mêmes pavillons, où nous jouions la comédie en famille; c'était dans le village, au bord de ce joli lac, que la cour abdiquait ses grandeurs pour réaliser les projets de Don Quichotte, lorsqu'il proposait à Sancho de se livrer au bonheur de la vie pastorale. Ici, la belle Marie-Antoinette n'était plus qu'une jeune fermière, et le plus beau des titres après le sien était celui de laitière. Nous ne nous doutions guère qu'un jour viendrait que cette condition privée, où nous descendions par délassement, serait enviée en réalité par nous.

» Je me ressouvins de la fête brillante que la reine donna, au petit Trianon, à l'empereur son frère, et de l'illumination pleine de goût de ces bosquets délicieux, où, pour éclairer le temple de l'Amour d'une manière pittoresque, on brûla quinze cents fagots. Je voulus parcourir les appartements. Je fus frappé de l'élégance d'un lit en mousseline, brodé d'étoiles d'or.

» — Qui a couché dans ce lit? demandai-je.

» — La reine, me répondit-on.

» — Oh! répliquai-je, cela est bien frais, et certes ce lit a reçu une autre habitante?

» — Joséphine, me répondit-on enfin.

» Le petit Trianon, pensai-je, porterait-il malheur aux femmes couronnées? Marie-Antoinette y songeait peu à l'échafaud, Joséphine à son humiliant divorce.

» En traversant le jardin, continua le roi, j'aperçus des soucis qui croissaient auprès d'une belle touffe de lis. Ce rapprochement ne m'échappa point; et tandis que la foule m'accueillait par des *vivat* joyeux, et que tout autour de moi prenait un air de fête, je me mis à chantonner ce premier couplet d'une romance, qui souvent, dans l'étranger, avait fait verser des

larmes amères à ma nièce chérie, à la nouvelle et pieuse Antigone.

Dans les jardins de Trianon
Je cueillais des roses nouvelles,
Mais, hélas! les fleurs les plus belles
Avaient péri sous les glaçons.
J'eus beau chercher les dons de Flore,
Les hivers les avaient détruits;
Je ne trouvai que des soucis
Qu'humectaient les pleurs de l'aurore.

Le roi s'arrêta; je craignis qu'il ne se livrât à une trop douloureuse mélancolie, et, pour l'en distraire, je lui demandai s'il était sorti de Versailles sans avoir songé à madame de La Vallière et à la marquise de Montespan.

Cette question le ramena en effet à des idées plus riantes.

Le roi parla durant plusieurs jours encore de cette excursion, et particulièrement à ceux qui avaient habité Versailles avec lui, le prince de Poix, le duc de La Châtre, le duc de Duras, etc., etc.; il gronda même le second de n'avoir pas été empressé de faire ce pèlerinage sentimental.

Sa Majesté avait formé le projet de rétablir le château paternel dans son ancienne splen-

deur ; mais lorsque les architectes et le surintendant du Garde-Meuble lui eurent présenté les devis des prix, le *compte du tapissier* l'effraya comme il avait effrayé Bonaparte ; on se contenta des réparations urgentes, et les meubles ne furent point commandés.

Puisque je suis à parler châteaux, je dirai que celui de Saint-Cloud fut presque la pomme de discorde dans la famille royale. Il avait été acheté par Louis XVI au nom de la reine, et était devenu depuis propriété nationale. Le premier consul s'en empara, et plus tard, quand il se fit empereur, il déclara que Saint-Cloud faisait partie du domaine de la couronne impériale. Madame la duchesse d'Angoulême, à la restauration, crut, avec raison, que cette propriété devait lui revenir, en vertu de la loi qui rendait aux émigrés leurs biens non vendus. Le fisc lui opposa le décret impérial de réunion au domaine de la couronne ; et comme Versailles, lui dit-on, ne pouvait pas être occupé, il fallait que le roi conservât Saint-Cloud. Il fut convenu que ce serait sa vie durant. La princesse reçut, à ce que je crois, une indemnité, en même temps que l'on consacra ses droits sur le château : c'est

elle qui en nomme le gouverneur et les autres officiers; enfin elle y reçoit le roi ***chez elle.***

Louis XVIII, qui était si fort à cheval sur sa légitimité, trouvait tout naturel, dans cette occasion, que celle des autres ne fût pas respectée. Je l'ai entendu soutenir que Saint-Cloud lui appartenait en vertu ***des lois de l'État;*** c'est-à-dire d'un décret de Bonaparte!!!

CHAPITRE XXIV.

Représentation en tête-à-tête. — Comparaison mythologique. — Les ordres du Saint-Esprit, de Saint-Michel et de Saint-Louis. — La Légion-d'Honneur. — Promotion des chevaliers du Saint-Esprit. — Vieille épigramme renouvelée. — Grande affaire des paniers, de la poudre, etc., traitée chez le roi. — L'ancienne et la nouvelle cour. — Les dames de l'empire. — Mon oncle le roi et ma tante la reine. — La maréchale Lefebvre.

Je ne sais plus comment j'étais parvenue un jour à rendre le roi si content de moi, ou peut-être de lui, qu'il me dit qu'il n'avait rien à me refuser.

« Sire, répondis-je dans un caprice tout féminin, permettez-moi donc de satisfaire ma vanité, en vous demandant de faire le roi pour moi toute seule.

» — Expliquez-vous.

» — Eh bien! sire, donnez-moi audience avec tous les insignes de la royauté, et ne recevez que moi ce jour-là. » Louis XVIII y consen-

tit, et quand il fut paré de toutes ses décorations, il eut la bonté de me dire en riant de son allusion classique, que je savais mieux ma mythologie que ma bible, puisque j'avais imité le souhait de Sémélé, qui voulut voir Jupiter armé de toute la splendeur de l'Olympe. « Hélas! ajouta-t-il, vous ne risquez rien de l'incendie.

» — Sire, dis-je à mon tour, il y a dans ce costume royal de quoi éblouir les yeux d'une humble sujette ; mais chez vous la douceur tempère la Majesté. »

Comme j'admirai de près tous les *ordres* qui brillaient sur sa personne royale : « C'est ce que j'aime le plus dans mes insignes, dit Louis XVIII; il y a dans toutes ces étoiles un cours complet d'histoire. Croiriez-vous qu'on m'engageait à les supprimer? mais j'y ai tenu : les ordres font partie de la monarchie. »

En effet, ce n'était pas sans peine que le roi avait défendu contre ses conseillers les ordres du Saint-Esprit, de Saint-Louis et de Saint-Michel.

On lui représentait que le premier ne pouvant, d'après ses statuts, être donné qu'à la seule noblesse, deviendrait une pomme de discorde

à la cour, où se trouvaient un grand nombre de militaires et de hauts fonctionnaires, enfants de la révolution, tous roturiers, et qui souffriraient impatiemment d'être privés de la principale décoration de l'État.

Le roi frappé de cette objection, avait reconnu qu'une nomination de cordons bleus amènerait la guerre civile dans le château; comme il craignait également de mécontenter des hommes dont l'animosité serait redoutable, il avait lui seul jugé au premier coup d'œil que ses courtisans ne lutteraient pas avec avantage contre ceux du nouveau régime; il se décida donc à éluder la question.

« Je ne ferai, dit-il alors, aucune promotion que lorsque je serai assez solidement assis sur le trône pour n'avoir plus besoin de demander à chacun ce qu'il pense de telle ou telle démarche. Mais je n'abolirai à aucun prix cet ordre vénérable que deux siècles ont consacré; le peuple ne se figure pas un roi de France sans cordon bleu.

Je lui fis observer que l'ordre de Saint-Michel, qui n'était depuis long-temps donné qu'à de petites gens, pourrait disparaître sans nul inconvénient.

» — Vous vous servez, répliqua le roi, d'une expression très impropre; on ne le donne pas à de petites gens, mais, au contraire, à des hommes de mérite qui ont rendu des services aux sciences, aux lettres et aux arts. Quant à la croix de Saint-Louis, en est-il de plus glorieuse? Certes, je ne l'abandonnerai jamais à la jalousie des hommes du nouvel ordre, je veux au contraire qu'ils soient fiers de la porter, et qu'ils la croient supérieure à celle qu'ils ont déjà.»

Je dirai ici que, dès les premiers instants de la restauration, il avait été question de supprimer la Légion-d'Honneur. Il fut présenté à ce sujet un mémoire, dans lequel on proposait de substituer pour les militaires l'ordre de Saint-Louis à l'autre, en y ajoutant des croix d'argent pour les simples soldats et les sous-officiers; on eût donné, en remplacement, à la magistrature, et aux fonctionnaires civils, le cordon noir (celui de Saint-Michel). Le roi, auquel on soumit ce plan, ne l'approuva pas; il comprit le danger d'une telle mesure, et dans sa haute sagesse il consacra la Légion-d'Honneur par un article spécial de la Charte; mais *l'étoile des braves* n'en fut pas plus respectée des vieux

courtisans. Cependant ce fut une idée très heureuse, de remplacer l'effigie de Bonaparte par celle de Henri IV; nul autre nom ne pouvait, par sa popularité, lutter avec plus d'avantage contre la renommée de Napoléon.

Sa Majesté ne tint pas, plus tard, l'engagement qu'elle avait pris avec elle-même devant moi; elle fit, en 1820, une promotion de cordons bleus dans laquelle, vaincue par la force des choses, elle fit entrer nombre de roturiers; ce choix me rappela l'épigramme faite du temps de Louis XIV, à la promotion de 1688

> Le roi que la bonté met à toutes épreuves
> Voulant gratifier les chevaliers nouveaux,
> En a dispensé vingt de porter les manteaux,
> Et trente de faire leurs preuves.

Ce n'étaient pas seulement les ordres royaux ou impériaux qui occupaient Sa Majesté; d'autres objets d'une moins haute importance étaient discutés par Louis XVIII, ou par ses proches, et les gens admis dans leur intimité. Ceux qui revenaient de l'émigration ne pouvaient s'accoutumer aux modes de la France nouvelle. La forme des robes, la coupe des habits, celle des chapeaux, devinrent presque des affaires d'État. Je ris encore lorsque je

songe à la scène dont je fus témoin, un soir après dîner. Les acteurs étaient le roi, le duc de La Châtre, le prince de Poix, le marquis de Brézé, une dame que je ne puis désigner d'aucune façon convenable, et moi.

Le roi. Eh bien! mon cher Brézé, me présenterez-vous votre grand travail sur la mise des hommes et des femmes présentées ?

M. de Brézé. Je m'en occupe, sire, et j'y rêve jour et nuit ?

La dame. Ce pauvre Brézé est vraiment une des colonnes de l'ancien régime.

Le roi. Aurons-nous la poudre, les paniers et les falbalas?

Le duc de La Chatre. Je réclame, sire, les culottes courtes, les boucles et la queue.

Le prince de Poix. Je réclame des dommages-intérêts pour moi, si on nous force à revenir aux anciens habits avant que les nouveaux soient usés! Quant aux dames, s'il faut absolument les entourer d'un rempart de paniers ou de cerceaux, j'espère qu'on aura la galanterie de ne plus se servir du mot de *vertugadin*.

La dame. Prince de Poix, vous êtes un peu jacobin.

Le prince de Poix se mit à rire et protesta de son royalisme.

Le marquis de Brézé poussa un soupir qui nous fendit le cœur.

Le roi finit par prendre la chose en très bonne part, et dit au marquis de Dreux-Brézé: « Si la contre-révolution vestiaire est indispensable, autant vaudrait reculer jusqu'aux *fraises* de nos bisaïeules ! »

Sa Majesté avait, par ce mot, cherché une transition pour amener une anecdote : on le devina à son air content de lui et on l'écouta religieusement : il poursuivit, et nous cita en effet une histoire de la reine Anne d'Autriche, qui nous fit un peu rougir. Je ne la répéterai pas par respect pour cette grande reine. La discussion fut conclue par notre assentiment à une vérité de M. de Dreux-Brézé : « Croyez bien, dit-il en s'adressant surtout à moi, qui avais ri de meilleur cœur peut-être que les autres; croyez bien que l'habit fait la moitié de l'homme, et que l'égalité dans les costumes confond les rangs, et mène tout droit à une loi agraire. » Toute la politique du bon marquis se réduisait, comme on voit, au mot de Figaro : « Tel rit d'un juge en habit court,

qui tremble devant un procureur en robe. »

Cette discussion sur les modes anciennes n'avait lieu qu'entre nous; aucune profane n'y était admise: c'est-à-dire, que nous n'appelions pas au conseil les dames de la cour impériale, quoiqu'elles fussent reçues au château. Nous les divisions en deux classes, celles de l'ancienne roche, qui, usant du droit imprescriptible de la noblesse, qui reste lorsque les dynasties changent, s'étaient ralliées à Napoléon, comme nos ancêtres à Hugues Capet.

On se permettait bien de leur décocher par ci par-là quelques traits malins et quelques mots aigres-doux; mais, en général, il était convenu, pour celles qui s'étaient rattachées de bonne foi au trône légitime, que leur présence aux Tuileries sous l'empire n'avait été qu'une visite au *château* et non à *l'homme* qui l'occupait.

On ne montrait pas autant d'indulgence pour la classe des dames parvenues. Toutes n'avaient pas passé par le pensionnat d'Écouen: leurs manières donnaient de continuels démentis à leurs titres et à leurs riches atours. On n'est pas impunément fille de bourgeois. Bonaparte était fier de ses mains, et il avait

raison, car elles étaient aristocratiques. Il y a quelque chose dans le sang noble qui fait qu'une femme comme il faut ne rougit pas comme une autre. Qu'on ne me dise pas, au nom des idées libérales, que la *noblesse* n'est rien; je demanderais aux bourgeois riches pourquoi donc ils sont si pressés de se faire nobles. Les dames parvenues étaient tout étonnées d'être reconnues à leur taille ou à leur accent : elles en mouraient de dépit. Quant à nous, il faut être juste, nous n'eûmes pas l'esprit de voir que nous manquions aux bonnes manières, en nous amusant un peu trop souvent de leur gaucherie. Avions-nous donc perdu, sous l'empire, la tradition des vrais sentiments de la haute noblesse d'autrefois, dont l'affabilité polie et l'indulgente simplicité étaient généralement les attributs? Hélas! oui, l'esprit de parti nous rabaissait au commérage et aux dédains ridicules de la petite noblesse de province. Le roi eut plusieurs fois la générosité de prendre le parti des dames *anoblies* contre les dames nobles : mais celles-ci ne se gênaient pas, comme on le sait, pour trouver au roi l'air bourgeois et libéral. Ce fut pourtant lui qui porta la peine de nos sot-

tises. Les dames offensées s'en prirent à la monarchie des injures de quelques femmes de courtisans.

Je ne citerai pas les griefs de la maréchale Ney, ni ceux de la maréchale Marmont, ni même ceux de la maréchale Suchet, que nous trouvions encore plus bourgeoise que les autres, à cause de sa manie de dire : Mon oncle le roi et ma tante la reine; mais nous n'eûmes pas toujours beau jeu avec la maréchale Lefebvre, qui entrait à la cour nouvelle déjà aguerrie par les quolibets dont elle avait été l'objet à la cour impériale. Son gros bon sens répondit victorieusement à plus d'une saillie, et ses mots un peu lestes, provoqués maladroitement, remirent à leur place maintes vertus douteuses.

CHAPITRE XXV.

Le lever du roi. — Le déjeuner. — La messe. — Le conseil. — Promenades du roi. — Diners. — Détails. — Sobriété du duc de Berry — Le duc d'Orléans. — Sentiment du roi à son sujet. — Prétentions réciproques de la branche d'Espagne et de celle d'Orléans. — Mot d'un maréchal de France à ce sujet. — Emploi de la soirée du roi. — Le cabinet noir. — Lettre à Wellington. — Danger d'une invasion pour les jeunes filles sages.

« L'exactitude est la politesse des rois. » Ce mot de Louis XVIII répare bien, j'espère, le « *J'ai failli attendre* » de Louis XIV. Si Sa Majesté était sévère sur l'observation des étiquettes qui lui avaient été léguées comme le Code de la Cour de France par son auguste ancêtre, c'était, chez lui, l'effet de son amour de l'ordre, plutôt qu'une puérile manie. Mais, malgré quelques plaisanteries sur M. de Dreux-Brézé, le roi lui-même exigeait, ai-je dit, une scrupuleuse régularité dans le service du château. Voici quelques détails sur *le grand lever*, pour

lesquels j'aurais besoin d'invoquer le génie qui a inspiré madame de Genlis dans certain dictionnaire que Louis XVIII regardait comme un de ses meilleurs ouvrages.

Le roi ne couchait point dans son grand lit, on en dressait un petit et très bas qui disparaissait chaque matin. Le roi fixait la veille au soir l'heure de son réveil, et l'ordre était donné au valet de chambre de service de réveiller Sa Majesté, dans le cas où son sommeil se prolongerait au-delà du temps fixé. Mais d'abord le premier valet de chambre de service était entré chez le roi avec des valets de pied, pour éteindre la veilleuse appelée *mortier*, pour allumer le feu, si c'était dans l'hiver, et emporter la collation de nuit, qui consistait en une carafe de vin, une autre d'eau pure, du pain, une volaille, du fruit, un essais en vermeil et plusieurs serviettes.

Le roi éveillé, le grand chambellan et le premier gentilhomme de la chambre d'année étaient prévenus qu'ils pouvaient entrer, tandis qu'un valet allait avertir les officiers de bouche et de gobelet, de préparer le déjeuner du roi; en même temps un huissier prenait possession de la porte de la chambre, afin de

ne laisser passer que ceux qui avaient le droit de venir faire leur cour. Sa Majesté choisissait ce moment pour dire au premier valet de laisser venir la grande entrée.

La *grande entrée* se compose des grands officiers de la maison et de la couronne, des personnes de qualité, de certains maréchaux de France et de quelques dames privilégiées, qui partagent cette faveur avec le cravatier, le tailleur, le porte-mulle, le barbier ordinaire, les deux valets barbiers, l'horloger, et les apothicaires de quartier.

Pendant que tout ce monde pénètre dans la chambre, le premier valet verse sur les mains de Sa Majesté un flacon d'esprit de vin dans un plateau de vermeil; la serviette est présentée par le grand-chambellan ou le premier gentilhomme, ou le grand-maître de la garde-robe, ou même par le *premier*. Puis on présente le bénitier, et le roi ayant fait le signe de la croix prononce ou est censé prononcer quelque prière avant de sortir du lit. Louis XVIII chaussait lui-même ses mulles; c'est un soin que les courtisans n'eussent pas dédaigné; le roi les dédommageait en leur accordant l'honneur de lui passer sa robe de chambre; cela

fait, il venait au fauteuil où il devait s'habiller.

On procédait ensuite au chaussement du roi, qui demandait en même temps *sa chambre*, c'est-à-dire ceux qui n'y étaient pas encore; alors l'huissier de service s'emparait de la porte, et son collègue venait dire à l'oreille du premier gentilhomme, quels étaient les princes, ambassadeurs, cardinaux, évêques, ducs et pairs, maréchaux de France, lieutenants-généraux, premiers présidents, procureurs-généraux, pairs et députés qui pouvaient être présents; le premier gentilhomme les nommait au roi.

Les officiers de la maison passaient sans questions; mais pour peu que parmi les autres il se trouvât une figure inconnue, l'huissier l'arrêtait, lui demandait son nom, et décidait dans sa sagesse s'il pouvait le laisser entrer sans en référer au premier gentilhomme; ceux qui venaient là devaient se conformer sans murmure à ces usages; ils devaient savoir encore que l'on *gratte*, et que l'on ne *frappe* pas, enfin, qu'une porte fermée ne peut être ouverte que par l'huissier ou par l'officier qui s'y trouve de garde.

Venait le moment d'habiller le roi; deux pages de la chambre étaient de garde pour re-

Le roi, après la messe, rentrait dans son appartement ; les ministres venaient quelquefois au conseil, d'autres fois c'étaient les courtisans intimes.

Généralement, le roi faisait chaque jour sa promenade d'une heure à cinq : après son retour, on servait le dîner. La famille royale, en 1814, mangeait régulièrement avec le roi ; le duc de Berry s'en dispensait souvent, et il était grondé par son oncle et par son père ; ce prince, quoi qu'on en ait dit, était d'une grande sobriété. Le roi s'asseyait dans un fauteuil, Monsieur, les princes, Madame royale n'avaient que des siéges sans bras.

Le dîner n'était pas silencieux, les membres de la famille royale causaient entre eux, et appelaient à la conversation les officiers de leur maison qui assistaient au repas, lequel ordinairement durait une heure : on passait ensuite chez le roi, où l'on causait encore, et puis chacun rentrait chez soi ; cet usage de manger en famille changea insensiblement après 1815.

Le duc d'Orléans, sa sœur et sa femme étaient rarement invités. Les rapports entre les deux familles devinrent plus fréquents, quand ma-

que l'infante d'Espagne devenue grande-duchesse de Lucques par le traité de 1814, demandait pour ses envoyés les honneurs dus à ceux des têtes couronnées, à cause du royaume d'Étrurie qu'elle avait possédé quelque temps; le roi ne reconnaissant pas cette royauté, se montra inflexible sur ce point.

Louis XVIII déjeunait ordinairement après ou avant la messe, selon que son temps était distribué; il admettait à sa table plusieurs des grands-officiers de sa maison; il mangeait avec appétit, et surtout des côtelettes de mouton arrangées d'une certaine manière qui lui permettait de les avaler d'une seule bouchée; il prenait volontiers des truffes sous la serviette cuites au vin de Champagne, mais il fallait, pour lui plaire, qu'elles fussent brûlantes.

Quand il allait à la messe, il s'arrêtait assez volontiers dans la salle des maréchaux pour recevoir les pétitions qu'on lui remettait; il les prenait avec une grâce très encourageante, et puis les donnait aux gens de sa suite. Ceux qui arrivaient ainsi jusques à lui ne doutaient pas qu'il ne lût attentivement ces requêtes : hélas! elles s'en allaient de renvoi en renvoi avec le sonnet d'Oronte!

propos que je lui avais entendu tenir. C'était un maréchal de France, l'un des majors-généraux de la garde, qui avait dit devant moi que s'il s'agissait de décider cette question pendant le temps de son service, il ne balancerait pas, immédiatement après le décès du dernier roi, d'ouvrir la grande fenêtre du balcon de la salle des maréchaux, et de proclamer le prince d'Orléans roi de France.

Après une conversation de famille à la suite du dîner, les personnes admises dans la familiarité intime du roi, et le ministre auquel il accordait une part plus grande dans sa confiance, venaient lui rendre leurs devoirs, causer avec lui, et prendre ses ordres. C'était le moment où je me rendais le plus communément au château; le roi éprouvait alors un besoin de distraction que l'ennui des occupations de la journée explique suffisamment; il appelait ce temps *les heures du délassement royal.*

Alors commençait une causerie gaie et piquante; on passait en revue les anecdotes du jour. Le grand art était d'amuser en s'éloignant le moins possible de la vérité; car le roi aimait à avoir deux versions de la même chronique

pour comparer l'esprit de ses interlocuteurs.

La police faisait quelquefois les frais de ce délassement royal, mais rarement la poste aux lettres, malgré l'obligeance officielle du *cabinet noir.* Le roi comparait ce bureau épistolaire à l'écho mystérieux de Denys de Syracuse, qui portait jusque dans l'oreille du monarque les secrets les plus intimes. Après deux ou trois extraits qui nous firent rire, cette distraction fut à peu près abandonnée. Ce serait trahir une *confession* que de révéler jamais ce que j'ai pu apprendre par ce canal : je me contenterai donc de transcrire ici une copie de lettre burlesque qui tient à l'histoire de l'occupation de la France par les alliés. J'avais prêté cette copie à M. de Puymaurin, homme éminemment facétieux, qui vient de me la restituer avec une jolie collection de médailles. Cette lettre fut ouverte à cause de la suscription; il était important de savoir ce que l'on voulait au personnage à qui elle était adressée, et qui n'était autre que Sa Grâce le duc de Wellington : je ne me permettrai pas de changer un mot au style ni une cédille à l'orthographe, dût M. de Bourrienne trouver cette épître peu académique :

« Monseigneur et illustre maréchal et prince suprême.

» Dans le cours du courant du mois de janvier 1814, le 25e régiment d'Angleterre des gardes du corps du roi à cheval, il a brûlé une grange en bois et pierre de Jean de Gaurolle de Louhousson, cette même cavalerie il a bu et mangé pendant le jour et la nuit, qu'ils ont dormi dans la maison de Gaurolle, 25 quintaux de foin, et 30 quintaux aussi de pail, sans compter le vin de deux barriques de vin blanc, dont ils ont fait le brûlement en la dite grange.

» Marie Huparteguy qui était alors pour faire le mariage d'avec Jouanis de Gaurolle maître de la maison, a été violentée par un soldat écossais sans culotte ou avec un cotillon, et ensuite maltraitée dans les reins à coup de bride de cavalerie, pourquoi? Parceque la dite Marie Huparteguy voulait soutenir de son humanité et protection dudit Jouanis, le corps des coups et du brûlement de la grange et la consommation du vin et du fourrage, comme paille foin etc., pour les chevaux, mais comme le dit Jouanis et Marie Huparteguy, ils ne veulent plus garder l'enfant qui est venu au

monde par la violation du soldat écossais, ils veulent faire une longue pétition de cette affaire à lord Wellington, bien écrit duc d'Angleterre, et le général en chef des armées anglaises actuellement dans le royaume de France, pour lui disposer au dit général anglais et très respectueusement, toutes les circonstances et détails circonstanciés et détaillés concernant la brûlure et l'incendie de la grange et barriques vuides, du vin blanc et aussi l'enlévation du vin et de la subsistance du fourrage foin et paille, sans la violence faite à la personne de Marie Huparteguy, dont il n'est pas le père de l'enfant, mais si le cavalier à cheval écossais.

» C'est pourquoi lesdits Jouanis et Marie Huparteguy font l'imploration de l'humanité de la loi et justice de l'Angleterre, et encore du lord Wellington, pour demander que la sensibilité et pitié de l'innocence de l'enfant et de la grange brûlée soit mise à l'hôpital de Saint-Jean de Luz, et la somme de tous les préjudices dommages et intérêts, conformément aux lois de la générosité souffrante de l'Angleterre, qui a toujours payé dans le pays Roique et environ, environnant le vin et fourrage qu'il

a mangé pendant la guerre et la paix. Tout cela se faisant en justice, ledit Jouanis promet d'épouser ladite Marie Huparteguy qui n'est pas mise en mariage à cause de son enfantement, dont l'enfantillage appartient comme il est dit plus haut, au soldat écossais, etc. »

Jamais pièce ne nous réjouit davantage, et certes, si la connaissance ne nous en était pas venue par le cabinet noir, je me serais mise à solliciter auprès de lord Wellington, pour que la pauvre Marie Huparteguy fût épousée après les dommages payés.

Cette lettre m'a entraînée loin de mon sujet, qui était l'emploi de la journée du roi; il la terminait par le coucher, comme le dernier de ses sujets, mais ici recommençait cette suite de cérémonies qui font d'un palais une Bastille, et d'un roi un prisonnier d'État.

Mais je m'arrête au seuil du sanctuaire, et j'en respecte le repos sacré.

CHAPITRE XXVI.

Le roi de mauvaise humeur. — Lettre au prince régent. — Indiscrétion. — Allusions à la lettre de Mittau. — Le secrétaire de Napoléon. — L'orthographe. — Déclamation romantique de Talma. — Lekain. — Mauvais goût de Napoléon. — Louis XVIII, fidèle aux traditions classiques. — Précieux exemplaire de la charte. — Costume manqué. — Grand couvert du roi. — Le grand-maître des cérémonies. — La nef.

Vers le milieu du mois de juillet 1814, comme j'entrais chez le roi, je m'aperçus qu'il était de mauvaise humeur; il tenait une brochure qu'il froissait dans ses mains avec impatience, et qu'il jeta brusquement dans le panier placé sous la table et destiné à recevoir les papiers inutiles. Je ne voulus lui rien dire qui pût lui déplaire, et j'entamai le chapitre commode de la pluie et du beau temps; ce n'était pas celui-là qui pouvait lui convenir, car il ne le détournait point du cours de ses

idées ; aussi me répondit-il brusquement et avec toute sa grosse voix :

« La pluie, le beau temps, peu m'importe; la goutte me cloue sur mon fauteuil, et je ne jouis de la nature qu'autant que je puis en voir par ma fenêtre.

A l'aigreur de cette repartie, je compris que je n'avais pas atteint le but; je pris une mine demi riante, demi fâchée, et je me plaignis à mon tour de la rudesse avec laquelle je venais d'être traitée.

» — C'est qu'en vérité, me dit-il, j'ai en tête autre chose que ces billevesées ; on me tourmente de toute manière, on me harcelle pardevant, par-derrière ; amis, ennemis, sujets, étrangers, chacun tire sur moi avec une précision insupportable.

» — C'est le malheur, sire, de votre position ; cependant on vous aime, la France vous salue du beau nom de Désiré ; les puissances alliées vous témoignent autant d'attachement que de considération...

» — Oui, fiez-vous à elles! il n'en est pas une seule qui ne me trahisse si elle y trouve son intérêt, ou qui ne me tourne le dos pourvu que la fortune m'abandonne.

» — Vous outrez la chose ; le prince régent d'Angleterre n'est-il point, par exemple, un ami dévoué ?

» — Ce chien d'ami, dit le roi avec trop de colère pour songer à choisir ses expressions, il me donne précisément aujourd'hui une preuve de sa tendresse.

» — Eh ! qu'a-t-il fait, sire, qui vous soit déplaisant ?

» — Ce qu'il a fait ? vous le savez aussi bien que moi ; les gazettes anglaises et les brochures parisiennes l'apprendront à toute la terre. »

Je compris à ces dernières paroles de quoi il était question, et je me contentai de répliquer :

« Ah ! votre lettre au prince régent ?

» — Oui, ma lettre, qui aurait dû rester entre lui et moi, et qui maintenant fait le tour de l'Europe. Me permettant un peu d'exagération dans une lettre, qui n'est nullement destinée à la partie officielle du Moniteur, je lui avais dit qu'après *Dieu, c'est à lui que je dois ma couronne*. Cette phrase de remercîment n'a pas plus de sens que le *très humble serviteur* de la lettre d'un seigneur à un marchand ; mais

ce prince de boutiquiers s'en empare comme de la rançon d'un autre roi Jean, et y voit une expression d'hommage lige ! Heureux d'humilier mon royaume dans ma personne, le voilà qui livre mon billet aux commentaires de ses gazettes. »

Je ne pus que faire chorus avec le roi, pour trouver le prince régent un impertinent ; cela mit Sa Majesté en train de gloser sur le fils de Georges III, et sur Charles VII, qui délivra la France des Anglais. D'après cette scène, j'atteste que je ne saurais voir autre chose qu'un compliment de courtoisie, dans cette lettre tant reprochée à Louis XVIII.

La lettre au prince régent amena le chapitre de la fameuse correspondance qui eut lieu entre Sa Majesté et Bonaparte. Louis XVIII était fier de la dignité de sa lettre de Mittau : il la savait encore par cœur. Justement fut introduit en ce moment l'ancien secrétaire du premier consul, l'aimable et spirituel M. de Bourrienne, que la disgrâce ou l'ingratitude de l'empereur avait rejeté dans nos rangs bien avant 1814.

« Monsieur de Bourienne, lui dit le roi, nous sommes sur un chapitre qui vous intéresse,

car je sais que vous corrigiez les lettres de M. Bonaparte.

»—Sire, répondit M. de Bourrienne, Napoléon en avait besoin, il ne savait même pas l'orthographe.

»—Vraiment! » dit le roi, évidemment enchanté de faire répéter la chose à M. de Bourrienne.

»—Oui, sire, » reprit celui-ci en homme d'esprit qui ne perd pas l'occasion de faire un compliment indirect. « Oui, sire, c'était bien la tête la plus dure du monde en fait de grammaire ; tel est le secret de son style elliptique, et de sa sympathie pour les phrases saccadées et sans verbes d'Ossian. Les beaux vers classiques de Racine l'endormaient; ils rappelaient à son oreille de roi-parvenu la pompe régulière du grand siècle.

» — Cependant il est membre de l'Institut? dit le roi en riant.

»—Oui, sire, et il mettait ce titre en tête de ses proclamations d'Égypte ; mais il est de la force du maréchal de Saxe sur la langue française.

»—Je croirais, dit le roi, que c'est lui qui a gâté la déclamation de Talma, qui me semble priver à dessein le vers de Racine de sa noble

harmonie : on dirait de la prose. C'est de la déclamation révolutionnaire, et ce n'est pas ainsi que déclamait Lekain. »

M. de Bourrienne fut encore de cet avis, et la conversation s'anima au point de faire oublier tout-à-fait au roi sa lettre au prince régent.

J'ai oublié de parler d'un cadeau que j'avais reçu du roi, et duquel j'ai pourtant déjà fait mention ; car Sa Majesté y faisait quelquefois allusion : c'était une Bible de Royaumont, magnifiquement reliée, et remplie de belles estampes recouvertes d'un riche papier de soie. On s'étonnera peut-être que le roi me donnât une Bible en présent. Je m'étais montrée ignorante sur un fait de l'Histoire sainte :

« Il faut vous remettre à l'étude de l'ancien Testament, me dit Louis XVIII.

» — Oui, sire, et, pour cela, j'achèterai demain une Bible.

» — Non, ne l'achetez pas; je veux avoir le plaisir de vous l'offrir. »

Je ne pensais plus à mon ignorance ni à la promesse de Sa Majesté, lorsque, huit jours après, la Bible m'arriva ; car promesse d'un roi de France doit être parole d'Évangile.

Quelques jours après, je trouvai Sa Majesté oc-

cupée à annoter de sa main un exemplaire de la Charte; c'était la veille de sa promulgation.

« Voici mon vrai titre de gloire, me dit-il. J'avais à choisir entre le règne du bon plaisir et l'absolutisme de Bonaparte : j'ai compris les vrais besoins de l'époque. Ceci n'est pas une constitution improvisée, mais le résultat de mes études consciencieuses sur toutes les constitutions données à la France depuis 1789. Une ère nouvelle commence; celle des gouvernements représentatifs. On veut de la liberté, j'en donne assez pour mettre à l'abri du despotisme, et pas assez pour tomber dans la licence. Je sais que nos incorrigibles disent que j'abandonne mes droits, mais je les conserve tous. Déjà, par des concessions obligées mes prédécesseurs avaient renoncé à presque toutes les nominations; je n'en cède pas une seule. Jadis l'impôt établi par ma simple volonté m'eût rendu odieux; maintenant ce n'est plus moi, c'est la France elle-même qui s'impose. Je ne puis plus *que faire le bien*, et quand au mal, la responsabilité en retombe toute entière sur les ministres. Ce qui me fâche, c'est que je vais ouvrir le corps législatif de M. Bonaparte, que j'aurai l'air de continuer;

j'aurais voulu ne point me servir de cette chambre, et en demander une neuve; il a fallu céder à la reconnaissance dû service qu'elle m'a rendu en avril dernier. »

J'appris ensuite une autre contrariété du roi. Il lui en coûtait de paraître à cette cérémonie en *négligé;* il aurait voulu se montrer en manteau long, la couronne en tête, le scèptre à la main, déployant l'appareil de la souveraine puissance, mais cela ne se pouvait pas, il n'était point sacré encore, et l'*étiquette* inexorable ne permettait aucunement au monarque de revêtir les insignes royaux, tant que l'huile sainte n'avait pas coulé sur sa tête. A ce sujet, le marquis de Brézé se plaignait à moi sérieusement, que le roi se fût laissé peindre en costume royal avant d'avoir été à Reims. Qu'aurait-il dit, s'il avait su de quel honneur j'avais joui à moi toute seule?

Le lendemain de cette mémorable séance, où j'avais assisté dans une des tribunes du corps diplomatique, le roi voulut connaître l'impression que j'en avais rapportée.

« Sire, lui dis-je, je suis désormais du parti de la Charte : ce sera pour moi les tables de la loi; j'espère ne jamais adorer le veau d'or.

»—Très bien, me dit Sa Majesté, j'aime à voir que la lecture de ma Bible vous profite. Voici un exemplaire de la Charte, que je veux que vous lisiez. »

Je reçus avec respect ce précieux exemplaire, relié en cuir de Russie, doré sur tranche, imprimé sur papier rose, et dont chaque feuillet était protégé, comme les gravures de ma Bible, par un précieux papier de soie.

Je devrais aussi terminer ici ces notes sans ordre et un peu étrangères à l'histoire, par la description du premier dîner des Tuileries, où le public fut admis à admirer la royauté à table, spectacle cher aux Parisiens. M. de Dreux-Brézé fut cette semaine l'homme le plus affairé du royaume.

On n'avait pas encore nommé tous les officiers de bouche qui étaient nécessaires, suivant les règles de l'ancien cérémonial; on tâcha d'y suppléer le mieux possible. La table fut dressée en fer-à-cheval; on la garnit en grande pompe de la vaisselle du roi, sans oublier la fameuse nef.

La nef est une pièce d'argenterie en vermeil, qui représente par sa forme un vaisseau dépouillé de ses mâts et agrès; on croit

idées ; aussi me répondit-il brusquement et avec toute sa grosse voix :

« La pluie, le beau temps, peu m'importe; la goutte me cloue sur mon fauteuil, et je ne jouis de la nature qu'autant que je puis en voir par ma fenêtre.

A l'aigreur de cette repartie, je compris que je n'avais pas atteint le but; je pris une mine demi riante, demi fâchée, et je me plaignis à mon tour de la rudesse avec laquelle je venais d'être traitée.

» — C'est qu'en vérité, me dit-il, j'ai en tête autre chose que ces billevesées ; on me tourmente de toute manière, on me harcelle par-devant, par-derrière ; amis, ennemis, sujets, étrangers, chacun tire sur moi avec une précision insupportable.

» — C'est le malheur, sire, de votre position ; cependant on vous aime, la France vous salue du beau nom de Désiré ; les puissances alliées vous témoignent autant d'attachement que de considération...

» — Oui, fiez-vous à elles! il n'en est pas une seule qui ne me trahisse si elle y trouve son intérêt, ou qui ne me tourne le dos pourvu que la fortune m'abandonne.

» — Vous outrez la chose ; le prince régent d'Angleterre n'est-il point, par exemple, un ami dévoué ?

» — Ce chien d'ami, dit le roi avec trop de colère pour songer à choisir ses expressions, il me donne précisément aujourd'hui une preuve de sa tendresse.

» — Eh ! qu'a-t-il fait, sire, qui vous soit déplaisant ?

» — Ce qu'il a fait ? vous le savez aussi bien que moi ; les gazettes anglaises et les brochures parisiennes l'apprendront à toute la terre. »

Je compris à ces dernières paroles de quoi il était question, et je me contentai de répliquer :

« Ah ! votre lettre au prince régent ?

» — Oui, ma lettre, qui aurait dû rester entre lui et moi, et qui maintenant fait le tour de l'Europe. Me permettant un peu d'exagération dans une lettre, qui n'est nullement destinée à la partie officielle du Moniteur, je lui avais dit qu'après *Dieu, c'est à lui que je dois ma couronne*. Cette phrase de remerciement n'a pas plus de sens que le *très humble serviteur* de la lettre d'un seigneur à un marchand ; mais

dit-il en se frottant les mains; savez-vous que d'après l'étiquette de la couronne, les princes et les princesses même lui doivent ce salut; c'est un usage consacré par le temps, que je me suis empressé de rétablir; car on doit à la nef la même vénération qu'au lit. Vous savez bien que l'on s'incline en passant auprès de celui de Sa Majesté. Jamais on n'en a fait autant dans ce que l'on appelait la maison de Bonaparte; c'est que le pauvre comte de Ségur, avec tout son esprit, n'était qu'un bien triste grand-maître des cérémonies. »

Tandis que M. de Brézé se moquait du comte de Ségur, les viandes étaient arrivées, on avait fait l'essai, et le premier maître-d'hôtel, le gourmet comte d'Escars, précédé de l'huissier de salle, était parti pour aller annoncer au roi que son dîner était servi. Sa Majesté, accompagnée de sa famille, marcha vers la galerie de Diane, au son d'une musique exécutée par les artistes de la chapelle et de l'Opéra, singulière réunion qui a eu lieu au château dans une foule de circonstances. Les grands officiers précédaient Sa Majesté; le comte d'Escars présenta la serviette à laver, toute mouillée, dont il avait fait faire l'essai à l'officier de gobelet,

«—conformément à l'article 27 du règlement de Louis XIV, de 1681,» — me dit le marquis de Brézé, qui ajouta, du ton du récit, tant il était sûr de son fait :

« Si le cas arrivait qu'il n'y eût pas de maître-d'hôtel pour aller avertir le roi, le gentilhomme servant remplirait ces fonctions, et porterait la serviette mouillée entre deux serviettes d'or ; il reviendrait marchant devant le roi, et présenterait à Sa Majesté cette serviette mouillée à laver, dont il aurait fait faire l'essai à l'officier de gobelet ; c'est ainsi que Louis XIV le régla le 5 septembre 1681.»

Je commençais à trouver un peu longue l'explication du marquis ; pour me distraire, je me mis à étudier la figure que faisaient les duchesses assistantes ; elles étaient assises sur leurs bienheureux tabourets ; l'ancien et le nouveau régime étaient là en présence, s'examinant réciproquement. Mais M. de Brézé se hâta de me ressaisir.

« Voyez, me dit-il, le capitaine des gardes de service ; il a commandé quatorze gardes, qui sont placés, sept de chaque côté de la table du roi, la carabine sur l'épaule ; il y en a un autre en sentinelle auprès de la nef, et un qui a la

charge d'accompagner le gentilhomme servant, chaque fois qu'il va au buffet chercher à boire pour le roi; deux gardes de la manche, dans toute la magnificence de leur costume et la pertuisane au poing, se tiennent derrière le roi, l'un à sa droite, l'autre à sa gauche. Le capitaine des gardes est derrière Sa Majesté, et l'aumônier de quartier ne s'éloigne pas de la nef, afin de donner au fur et mesure les serviettes qu'elle renferme. »

Le marquis aurait continué ses bénévoles commentaires, lorsque le roi vint à mon secours, en appelant M. de Brézé par un signe; il courut à Sa Majesté, qui, pendant le reste du dîner, le garda auprès de sa personne. Je pus jouir de la magnificence du coup d'œil, de la somptuosité de l'illumination, et de cet air stupéfait de la bonne bourgeoisie de Paris, remise en possession, après tant d'années, du droit d'assister au grand couvert du roi. A l'aspect du contentement qui régnait sur toutes les figures, on aurait pris tous les spectateurs pour autant d'heureux conviés du banquet. Le roi et sa famille avaient aussi cet air de grâce majestueuse qui n'appartient qu'à nos Bourbons.

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE DES SOMMAIRES

DU TOME PREMIER.

